

Société anonyme au capital de 5 044 925 571,20 euros
Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
542 044 524 RCS Paris

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL ET RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019



Ce document d'enregistrement universel a été déposé auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel de Natixis peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

SOMMAIRE

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL ET RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2019

Incorporation par référence du document de référence déposé ou enregistré avant le 21 juillet 2019		p.3
Table de correspondance entre les annexes 1 et 2 du règlement délégué 2019/980 et le document de référence 2018		p.4
Sections du document de référence déposé ou enregistré avant le 21 juillet 2019 modifiées ou ajoutées afin de satisfaire les annexes 1 et 2 du règlement délégué 2019/980		p.5
Sections du document de référence, et le cas échéant, ses actualisations, déposés ou enregistrés avant le 21 juillet 2019 mises à jour après le 21 juillet 2019		p.6
I	COMMUNIQUÉS DE PRESSE POSTÉRIEURS AU DÉPÔT LE 15 MARS 2019 DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2018 Communiqués de presse actualités de Natixis Communiqué de presse des résultats du 1 ^{er} août 2019	p.6 p.13
II	CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE NATIXIS 1.1 Présentation des métiers 1.2 Historique et liens de Natixis avec BPCE	p.40 p.40 p.41
III	CHAPITRE 2 : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE 2.1 Gouvernance de Natixis au 1 ^{er} août 2019 2.2 Informations complémentaires sur les mandataires sociaux 2.3 Direction et contrôle de la gouvernance d'entreprise 2.4 Politique de rémunération de Natixis	p.43 p.43 p.49 p.53 p.55
IV	CHAPITRE 3 : FACTEURS DE RISQUES, GESTION DES RISQUES ET PILIER III 3.1 Facteurs de risques 3.2 Gestion des risques 3.2.3 Risques de crédit et de contrepartie 3.2.5 Risques de marché 3.2.7 Gestion du bilan 3.2.9 Risque juridique 3.2.10 Autres risques 3.2.11 Expositions sensibles 3.3 Informations au titre du Pilier III de Bâle 3 3.3.1 Gestion du capital et adéquation des fonds propres 3.3.2 Autres ratios réglementaires 3.3.3 Composition et évolution des emplois pondérés 3.3.5 Ratio de couverture des besoins de liquidité 3.3.6 Politique de rémunération 3.3.7 Table de concordance 3.3.8 Index des tableaux	p.56 p.57 p.57 p.57 p.61 p.65 p.68 p.71 p.73 p.75 p.75 p.79 p.82 p.107 p.107 p.108 p.109
V	CHAPITRE 4 : COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 4.1 Faits majeurs du premier semestre 2019 4.2 Rapport d'activité au 30 juin 2019 4.3 Principaux investissements et désinvestissements effectués 4.4 Événements postérieurs à la clôture 4.6 Perspectives pour Natixis 4.7 Définitions et Indicateurs alternatifs de performance	p.111 p.111 p.118 p.132 p.133 p.133 p.133
VI	CHAPITRE 5 : ÉLÉMENTS FINANCIERS 5.1 Éléments financiers (comptes semestriels consolidés et notes annexes) 5.2 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière consolidée résumée	p.135 p.135 p.215
VII	CHAPITRE 7 : ÉLÉMENTS JURIDIQUES 7.2 Statuts de Natixis 7.4 Répartition du capital et des droits de vote	p.217 p.217 p.217
VIII	CHAPITRE 8 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES 8.2 Documents accessibles au public 8.4 Table de concordance du rapport financier semestriel 8.7 Responsables du contrôle des comptes	p.219 p.219 p.220 p.221
Attestation de responsabilité du document d'enregistrement universel		p.222

**INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE DÉPOSÉ OU ENREGISTRÉ
AVANT LE 21 JUILLET 2019**

Le Document de référence 2018 de Natixis est consultable sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org.com) et sur le site internet de Natixis (www.natixis.com).

En application de l'annexe I du règlement délégué 2019/980, les éléments suivants sont inclus par référence : les pages mentionnées dans la table de correspondance ci-après s'agissant du Document de référence 2018 n° D.19-0154 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mars 2019.

L'information est disponible sur le lien suivant :

https://www.natixis.com/natixis/jcms/ala_5519/fr/rapports-financiers-annuels

**TABLE DE CORRESPONDANCE ENTRE LES ANNEXES 1 ET 2 DU RÉGLEMENT DÉLEGUÉ
2019/980 ET LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2018**

Annexe 1 du règlement délégué 2019/980

DOCUMENT D'ENREGISTREMENT POUR LES TITRES DE CAPITAL

		Page du document d'enregistrement universel 2019	Page du document de référence 2018
SECTION 1	PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE		
Point 1.1	Personne responsable	222	564
Point 1.2	Déclaration de la personne responsable	222	564
Point 1.3	Déclaration ou rapport attribué(e) à une personne intervenant en qualité d'expert		N/A
Point 1.4	Informations provenant d'un tiers		N/A
Point 1.5	Approbation de l'autorité compétente	1	3
SECTION 2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	221	380 ; 567
SECTION 3	FACTEURS DE RISQUE	57	109 à 115
SECTION 4	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	217	512
SECTION 5	APERÇU DES ACTIVITÉS		
Point 5.1	Principales activités	40	12 à 31 ; 567
Point 5.2	Principaux marchés	207 à 209	356 à 361 ; 567
Point 5.3	Indiquer les événements importants dans le développement des activités de l'émetteur.		220 à 224
Point 5.4	Stratégie et objectifs		6-7 ; 237
Point 5.5	Dépendance éventuelle		160
Point 5.6	Indiquer les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle.	112 à 117	12 à 31 ; 220 à 231
Point 5.7	Investissements	132	234 ; 567
SECTION 6	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE		
Point 6.1	Si l'émetteur fait partie d'un groupe, décrire sommairement ce groupe et la place qu'y occupe l'émetteur. Cette description peut consister en un organigramme ou en être accompagnée, si cela contribue à clarifier la structure organisationnelle du groupe.	40	12 à 15
Point 6.2	Dresser la liste des filiales importantes de l'émetteur, y compris leur nom, leur pays d'origine ou d'établissement ainsi que le pourcentage de capital et, s'il est différent, le pourcentage de droits de vote qui y sont détenus.		381 à 393
SECTION 7	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT		
Point 7.1	Situation financière	13 à 39 ; 56 à 68 ; 118 à 130	108 à 115 ; 132 à 142 ; 147 à 154 ; 225 à 231
Point 7.2	Résultats d'exploitation	34 ; 118-119 ; 136	8 ; 225-226 ; 241
SECTION 8	TRÉSORERIE ET CAPITAUX		
Point 8.1	Fournir des informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme).	75 à 79 ; 140-141	166 à 180 ; 246- 247
Point 8.2	Indiquer la source et le montant des flux de trésorerie de l'émetteur et décrire ces flux de trésorerie.	142-143	248-249
Point 8.3	Fournir des informations sur les besoins de financement et la structure de financement de l'émetteur.	65 à 67	147 à 151
Point 8.4	Fournir des informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les activités de l'émetteur.		N/A
Point 8.5	Fournir des informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés au point 5.7.2.		N/A
SECTION 9	ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE		166 ; 171 à 176 ; 180 à 182 ; 211 à 213
SECTION 10	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES		237
SECTION 11	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE		N/A
SECTION 12	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE		
Point 12.1	Organes d'administration et de direction	43 à 48	38 à 88
Point 12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de		87

	surveillance et de la direction générale		
SECTION 13	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES		
Point 13.1	Montant de la rémunération versée et avantages en nature		89 à 105
Point 13.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages du même ordre.		364 à 372
SECTION 14	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
Point 14.1	La date d'expiration du mandat actuel de cette personne, le cas échéant, et la période durant laquelle elle est restée en fonction.	49 à 52	40 à 63
Point 14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration		87
Point 14.3	Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération	54	77 à 78 ; 81-82
Point 14.4	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au(x) régime(s) de gouvernance d'entreprise		66
Point 14.5	Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise	49 à 52	40 à 63
SECTION 15	SALARIÉS		
Point 15.1	Nombre de salariés		492
Point 15.2	Participations et stock-options		100 ; 521-522
Point 15.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur.		290
SECTION 16	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
Point 16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	217	523
Point 16.2	Indiquer si les principaux actionnaires de l'émetteur détiennent des droits de vote différents, ou fournir une déclaration appropriée indiquant l'absence de tels droits de vote.	217	525
Point 16.3	Contrôle de l'émetteur	217	525
Point 16.4	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle		526
SECTION 17	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	212-213	377
SECTION 18	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR		
Point 18.1	Informations financières historiques	135 à 214	241 à 394 ; 403 à 441 ; 567
Point 18.2	Informations financières intermédiaires et autres		N/A
Point 18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	215-216	395 à 402 ; 442 à 446
Point 18.4	Informations financières pro forma	118 à 128	225 à 231
Point 18.5	Politique en matière de dividendes		32 ; 517 ; 526 ; 567
Point 18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	68 à 70	158 à 160
Point 18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	133	235
SECTION 19	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES		
Point 19.1	Capital social	211 ; 217	431 ; 523-524
Point 19.2	Acte constitutif et statuts	217	512 à 517
SECTION 20	CONTRATS IMPORTANTS		160
SECTION 21	DOCUMENTS DISPONIBLES	219	565

SECTIONS DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE DÉPOSÉ OU ENREGISTRÉ AVANT LE 21 JUILLET 2019 MODIFIÉES OU AJOUTÉES AFIN DE SATISFAIRE LES ANNEXES 1 ET 2 DU RÈGLEMENT DÉLÉGUÉ 2019/980

Conformément au règlement européen 2017/1129 relatif à la publication des prospectus et au règlement délégué 2019/980 relatif aux informations contenues dans les prospectus, les pages mentionnées dans la table de concordance ci-dessus du document de référence et rapport financier annuel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 15 mars 2019 sous le numéro D.19-0154 sont incorporées par référence dans le présent document d'enregistrement universel.

**SECTIONS DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE, ET LE CAS ECHÉANT, SES ACTUALISATIONS,
DÉPOSÉES OU ENREGISTRÉES AVANT LE 21 JUILLET 2019 MISES A JOUR APRÈS LE 21
JUILLET 2019**

**I COMMUNIQUÉS DE PRESSE POSTÉRIEURS AU DÉPÔT LE 15 MARS 2019 DU
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2018**

- Communiqués de presse et actualités de Natixis

- Communiqué du 12 avril 2019

Diane de Saint Victor nommée administrateur indépendant de Natixis, et Henri Proglio nommé censeur de Natixis

Le conseil d'administration de Natixis réuni le 4 avril, a coopté comme administrateur indépendant Diane de Saint Victor, secrétaire général, directeur juridique et membre du comité exécutif d'ABB Ltd, en remplacement d'Henri Proglio, président de la SAS Henri Proglio Consulting, lui-même nommé censeur lors de ce même conseil.

Juriste de formation, Diane de Saint Victor débute sa carrière en 1977 comme avocate chez Lyon-Caen et Thiriez avant de rejoindre Thales puis General Electric en France et aux États-Unis dans diverses fonctions juridiques. En 1993, elle intègre Honeywell International où elle exerce pendant 10 ans les fonctions de vice-président et directeur juridique Europe puis International. De 2004 à 2006, elle est Senior vice-président et directeur juridique du groupe EADS / Airbus en France.

Diane de Saint Victor est depuis 2007, secrétaire général, directeur juridique et membre du comité exécutif du groupe ABB au siège de l'entreprise à Zürich (Suisse). Elle a été administrateur de Barclays de 2013 à 2017.

Président directeur général d'EDF de 2009 à 2014, et président d'honneur d'EDF depuis 2015, Henri Proglio est aujourd'hui président de la SAS Henri Proglio Consulting. Henri Proglio a été administrateur indépendant de Natixis de 2006 à 2018. Il demeure au conseil d'administration de Natixis en qualité de censeur.

- Communiqué du 9 mai 2019

Natixis Investment Managers et Fiera Capital concluent un partenariat stratégique

Fiera Capital, la première plateforme de distribution indépendante au Canada, donnera à ses clients accès aux stratégies actives mondiales de Natixis Investment Managers.

Cet accord de long terme désigne Fiera Capital comme le distributeur privilégié de Natixis Investment Managers au Canada.

Natixis Investment Managers prendra une participation de 11,00 % au capital de Fiera Capital, pour un montant de 128,16 millions de dollars canadiens.

Fiera Capital rachètera à des fins d'annulation 2,45 millions d'actions Fiera de Catégorie A auprès de la Banque Nationale du Canada.

Jean Raby, directeur général de Natixis Investment Managers, rejoindra le conseil d'administration de Fiera Capital

Fiera Capital Corporation et Natixis Investment Managers annoncent la conclusion d'un partenariat stratégique de long terme. Fiera Capital devient la plateforme de distribution privilégiée de Natixis Investment Managers au Canada, donnant ainsi aux clients de Fiera Capital, accès à la large gamme de stratégies d'investissement actives de Natixis Investment Managers. Dans le cadre de cet accord, Natixis Investment Managers renforce son engagement sur le marché canadien grâce à l'acquisition d'une participation de 11,00 % au capital de Fiera Capital (impact limité sur le ratio CET1 de Natixis). Jean Raby, directeur général de Natixis Investment Managers, rejoindra par ailleurs le conseil d'administration de Fiera Capital.

Le partenariat conclu entre Fiera Capital et Natixis Investment Managers prévoit :

- l'achat par Natixis Investment Managers d'un total de 10,68 millions d'actions subordonnées de Catégorie A avec droit de vote au capital de Fiera Capital auprès d'une filiale détenue à 100 % par la Banque Nationale du Canada (BNC), ainsi qu'auprès de DJM Capital, une entité contrôlée par Jean-Guy Desjardins, pour un montant total de 128,16 millions de dollars canadiens ;
- un accord de distribution aux termes duquel Fiera Capital interviendra comme le distributeur privilégié de Natixis Investment Managers au Canada pour ses stratégies et produits d'investissement. Natixis Investment Managers pourra aussi offrir à ses clients internationaux un accès aux stratégies d'investissements de Fiera Capital, à travers sa plateforme Dynamic Solutions ;
- un contrat d'achat aux termes duquel Fiera Capital acquerra les opérations de Natixis Investment Managers au Canada.

Parallèlement à l'achat de parts par Natixis Investment Managers, Fiera Capital rachètera à des fins d'annulation 2,45 millions d'actions Fiera de Catégorie A auprès d'une filiale détenue à 100% par la Banque Nationale du Canada (BNC), pour un montant total de 29,40 millions de dollars canadiens.

« Le partenariat conclu avec Natixis Investment Managers renforcera le positionnement de leader de Fiera Capital à l'international et s'inscrit dans la mise en œuvre de notre plan stratégique 2022, à savoir figurer parmi les 100 plus grandes sociétés de gestion d'actifs au monde », affirme Jean-Guy Desjardins, président et directeur général de Fiera Capital. « Nous sommes impatients de proposer à nos clients canadiens un accès aux stratégies d'investissement actives mondiales proposées par Natixis IM. De même, nous sommes ravis de pouvoir nouer un partenariat sur le long terme avec cet acteur mondial présent dans 38 pays et dont les actifs sous gestion s'élèvent à 1,2 trillion de dollars américains. »

« Nous sommes heureux de renforcer notre présence sur le marché canadien en nouant ce partenariat de long terme avec Fiera Capital, l'une des principales sociétés de gestion au Canada », indique Jean Raby, directeur général de Natixis Investment Managers. « Grâce aux équipes chevronnées de Fiera Capital, à leur solide historique de performance et à leur réseau de distribution de premier plan au Canada, ce partenariat permettra à nos deux sociétés de mieux servir nos clients en leur ouvrant l'accès à un plus large éventail de stratégies d'investissement actives. »

« Notre relation avec Fiera Capital demeure solide et Fiera Capital reste notre partenaire clé en matière de services de gestion d'actifs. Nous avons récemment décidé de prolonger notre collaboration pour une nouvelle période de trois ans et nous sommes ravis de continuer à travailler avec leur équipe de direction », ajoute Louis Vachon, directeur général de la Banque Nationale du Canada.

« L'accord de distribution à long terme conclu avec Natixis Investment Managers marque une étape importante pour Fiera Capital et témoigne non seulement de notre leadership sur le sol canadien, mais également de notre développement à l'échelle mondiale. En outre, cet accord de distribution offrira à nos clients un accès à de nombreuses stratégies d'investissement et un fort potentiel de croissance internationale, à travers l'offre proposée par la plateforme Dynamic Solutions de Natixis Investment Managers », conclut Vincent Duhamel, président et Chief Operating Officer mondial de Fiera Capital.

- **Communiqué du 9 mai 2019**

Natixis étend son réseau mondial de conseil en fusions-acquisitions en réalisant un investissement stratégique dans Azure Capital

Natixis et Azure Capital ("Azure") annoncent aujourd'hui la signature d'un accord portant sur la prise de participation majoritaire de Natixis dans Azure effectif d'ici à la fin du deuxième trimestre de 2019. Azure continuera à être dirigée par ses associés actuels.

Fondée en 2004, Azure Capital est l'une des principales boutiques de conseil en fusions-acquisitions (M&A) d'Australie-Occidentale, avec à son actif des opérations menées auprès de sociétés nationales et internationales de premier plan. Elle se concentre sur les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles - notamment l'exploitation minière, les services miniers, le pétrole et le gaz - et les infrastructures. Comptant 28 collaborateurs dont 8 associés, Azure dispose de l'une des plus importantes équipes d'experts de

corporate finance couvrant le marché de l'ouest australien. Son équipe de dirigeants possède notamment une vaste expérience sur un large éventail de secteurs, ainsi que de types et tailles de transactions.

Les secteurs énergie & ressources naturelles et infrastructures sont parmi les principaux domaines d'expertise de Natixis en Australie où elle est implantée depuis 2007. Ils figurent également parmi les quatre secteurs dans lesquels Natixis entend, conformément à son plan stratégique New Dimension 2018-2020, devenir la banque de référence de ses clients, en renforçant ses capacités de conseil en complément de son expertise historique en financement. Pour cela, Natixis a bâti un réseau mondial de boutiques de M&A, dont Azure, à l'issue de cet investissement, deviendrait le septième membre. Ce partenariat permettra également à Azure de s'appuyer sur les ressources et la présence mondiale de Natixis pour conduire son développement et enrichir l'offre proposée à ses clients.

Adrian Arundell, associé-gérant d'Azure Capital : « Nous sommes heureux d'accueillir Natixis comme partenaire stratégique d'Azure Capital. Sa valeur et son activité axées sur l'expertise sectorielle et le conseil s'intègrent parfaitement aux nôtres. L'opportunité de faire partie de son réseau mondial multi-boutiques, tout en conservant notre indépendance et notre autonomie, fait sens à la fois pour nos clients et nos équipes. »

Simon Price, associé-gérant d'Azure Capital : « Azure Capital se félicite de rejoindre le réseau mondial de conseils M&A de Natixis. Ses six boutiques actuelles sont des institutions de premier plan dans leurs domaines et périmètres géographiques respectifs, ce qui nous ouvre d'importantes opportunités au niveau mondial. Ce partenariat présente également pour nos clients un intérêt sur le marché domestique dans la mesure où Azure Capital prévoit d'ouvrir un bureau à Sydney dans les prochains mois. »

François Riahi, directeur général de Natixis : « Je suis ravi d'accueillir Azure Capital au sein de notre réseau mondial de M&A, qui couvre désormais l'Europe, les Amériques et l'Asie Pacifique. Notre modèle M&A, unique, combine la force de frappe de Natixis avec l'esprit entrepreneurial de ses boutiques. Il constitue un pilier important de notre stratégie, fondée sur la diversification, la spécialisation et l'agilité de nos métiers au service de nos clients. »

Marc Vincent, responsable mondial de la Banque de Grande Clientèle de Natixis : « Notre investissement dans Azure Capital renforce nos activités déjà bien développées en Australie et nous permet d'élargir l'offre proposée à nos clients qui ont des intérêts dans ce pays. Cet atout sectoriel et géographique supplémentaire à notre réseau mondial de M&A permet à Natixis et à ses partenaires d'élargir leur réseau de relations et d'idées développées pour leurs clients à travers le monde. »

- **Communiqué du 28 mai 2019**

Daniel de Beaurepaire nommé administrateur de Natixis

L'assemblée générale de Natixis réunie le 28 mai 2019, a nommé Daniel de Beaurepaire, président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Épargne Île-de-France, comme administrateur, en remplacement de Philippe Sueur.

Daniel de Beaurepaire débute sa carrière en 1978 au sein du cabinet d'audit Deloitte où il est nommé associé en 1985. En 1996, il rejoint le cabinet d'audit international Audit Company dont il devient président en 2005, puis le cabinet d'expertise comptable GEA Conseil en qualité de cogérant. En 2010, il est également cogérant de la société d'expertise comptable et d'audit GEA Finances. De 2009 à 2012, il occupe la fonction de président de la société Locale d'Épargne PME Professionnels, puis de 2013 à 2014, celle d'administrateur de la société Locale Épargne Économie sociale et d'Entreprise.

En 2015, il est nommé président de la société Locale d'Épargne Paris-Ouest puis administrateur du Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Épargne Île-de-France. En avril 2017, il est nommé Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Épargne Île-de-France.

Daniel de Beaurepaire est diplômé de l'ESC de Rouen et titulaire d'un diplôme d'expertise comptable et de commissaire aux comptes.

- **Communiqué du 4 juin 2019**

Le Groupe BPCE et La Banque Postale engagent des discussions en vue d'approfondir et étendre leur partenariat industriel

A l'occasion de la constitution d'un grand pôle public de bancassurance, le Groupe BPCE et La Banque Postale ont agréé le principe d'un partenariat industriel élargi.

Ce partenariat se déclinerait en différents volets dont la mise en œuvre d'un projet de rapprochement des activités de gestion de taux euros, principalement assurantielle, d'Ostrum AM et de LBPAM au sein d'une plate-forme commune qui serait contrôlée par Natixis IM dans le cadre d'une gouvernance équilibrée, garantissant en particulier la mise en commun d'outils IT et les droits de chacune des parties sur ces outils. La gestion de tous les actifs LBPAM resterait réalisée selon ses normes ISR. LBPAM restera majoritairement contrôlée par La Banque Postale.

Ce projet de rapprochement s'inscrit dans la continuité du partenariat entre BPCE et LBP en gestion d'actifs immobiliers constitué en 2016 avec le rapprochement de Ciloger et AEW. Il permettrait l'émergence d'un acteur européen de premier plan à vocation 100% ISR avec plus de €400 milliards sous gestion au service de grands clients institutionnels dont CNP Assurances serait l'un des plus importants.

Par ailleurs, afin de conforter le modèle multi-partenarial de CNP auquel BPCE et LBP sont très attachés, BPCE envisage d'étendre, dès le 1er janvier 2020, la date d'échéance actuelle des accords conclus en 2015 entre BPCE/Natixis et CNP Assurances (ADE, prévoyance et santé collective notamment) et de la porter du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2030, ceci en accord avec CNP Assurances pour une anticipation, également dès la date du 1er janvier 2020, du passage de la répartition en coassurance ADE à 50-50%.

Enfin, concomitamment à la réalisation du rapprochement entre CNP Assurances et La Banque Postale, BPCE et La Banque Postale concluraient un nouveau pacte d'actionnaires en leur qualité d'actionnaires stables de CNP Assurances. BPCE continuerait ainsi d'être représenté au Conseil d'Administration de CNP Assurances et au sein de plusieurs comités du Conseil d'administration en ligne avec sa participation actuelle aux organes de gouvernance de CNP Assurances.

BPCE, Natixis, La Banque Postale et CNP Assurances vont poursuivre leurs discussions dans les prochaines semaines autour des différents volets de ce projet de partenariat élargi en vue d'une stabilisation des principaux termes et conditions qui donneront lieu alors à une communication publique le moment venu après présentation aux instances de gouvernance respectives des différentes entités concernées. L'ensemble des procédures d'information et de consultation des IRP concernées sera mis en œuvre préalablement à tout accord engageant à conclure sur ces bases.

- **Communiqué du 20 juin 2019**

Déclaration de Natixis

Des informations de presse circulent sur une partie des investissements d'H2O, un des affiliés de Natixis Investment Managers.

Ces informations, qui sont par ailleurs transparentes dans la communication de H2O, ont entraîné la suspension de la notation d'un des fonds de H2O par Morningstar en soulignant le risque d'un potentiel conflit d'intérêts qui n'est pas avéré. Ces éléments ne remettent aucunement en cause la liquidité et la performance des fonds de H2O.

H2O communiquera prochainement et en détail pour répondre à l'ensemble des questions soulevées par la publication de ces informations.

- **Communiqué du 24 juin 2019**

Natixis soutient les mesures annoncées par H2O Asset Management et réaffirme les principes de son modèle multi-boutiques

Faisant suite aux informations communiquées le 20 juin 2019 par Natixis et H2O Asset Management et aux déclarations de H2O Asset Management de ce jour, Natixis apporte ce jour les informations et compléments suivants.

1. Natixis soutient les mesures adoptées par la société de gestion H2O Asset Management et qui portent sur les points suivants :

Liquidité intrinsèque des titres

Sur les questions relatives à la liquidité intrinsèque des titres considérés comme illiquides, les équipes de H2O AM ont continué de prendre les mesures nécessaires pour que leur valorisation soit pleinement assurée en fonction de ces conditions de liquidité.

Les actifs concernés sont des titres de dette privée de sociétés de nature très différentes et dont aucun n'est en situation de défaut. Néanmoins au vu du contexte actuel, les équipes de H2O AM ont décidé de comptabiliser ces créances non pas à leur valeur de marché en situation normale, mais à une valeur de cession complète immédiate, celle-ci ayant été déterminée sur la base de cotations pour transaction obtenues ce dimanche auprès de banques internationales, indépendantes de Natixis. De ce fait, ces actifs représentent une exposition totale pour les fonds de H2O de moins 2% des encours de ces fonds (source H2O AM). Ceci permettra aux clients qui restent investis et aux nouveaux entrants de récupérer la valeur de long terme de ces titres.

La liquidité de ces titres est assurée et permettra de faire face à d'éventuels retraits supplémentaires si certains clients, préoccupés par le bruit médiatique, décidaient de vendre une partie de leurs fonds. Par ailleurs, les moteurs de performance de long terme des fonds de H2O AM, démontrés depuis de nombreuses années au bénéfice de nos clients, demeurent intacts puisqu'ils n'étaient pas liés à ce type d'investissement (cf. communiqué détaillé de H2O AM du 20 juin 2019).

Suppression des frais d'entrée

H2O AM a annoncé avoir supprimé, jusqu'à nouvel ordre, les droits d'entrée mis en place il y a quelques mois dans tous ses fonds.

Par ailleurs H2O AM a mis en place en 2017 des règles de swing pricing destinées à protéger les porteurs de parts restant dans les fonds des coûts liés aux sorties, qui sont donc supportés par les investisseurs demandant le rachat de parts.

2. Natixis réaffirme les principes de son modèle multi-boutiques de gestion d'actifs

Le modèle de gestion d'actifs de Natixis s'appuie sur 25 sociétés de gestion indépendantes les unes des autres, autonomes dans leur politique d'investissement et se reposant sur des gestionnaires de talent. Natixis Investment Managers offre une plateforme de distribution globale au bénéfice de l'ensemble des affiliés et assure notamment la supervision des fonctions de contrôle et de compliance.

Dans le cadre du rétablissement de la confiance sur H2O Asset Management, Natixis a d'ailleurs décidé d'anticiper l'audit périodique mené sur cet affilié, en l'engageant dès le 21 juin 2019. Il est rappelé que l'inspection générale de la banque mène de façon régulière des audits de chacun des affiliés de Natixis Investment Managers.

Au 31 mars 2019, les actifs sous-gestion gérés par nos 25 affiliés s'établissaient à 855 milliards d'euros. Les différents styles de gestion de chacun de ces affiliés permettent d'offrir une large gamme de produits afin de satisfaire une clientèle diverse en termes de géographie et d'appétit au risque.

Au 31 mars 2019, H2O Asset Management gère environ 31 milliards d'actifs pour une large clientèle. Natixis a 20 millions d'euros de seed money dans le fonds Atlantera et un engagement de 25 millions

d'euros dans un fonds en création. H2O Asset Management représente environ 3,7% des actifs gérés par Natixis Investment Managers et sa contribution au résultat net part du groupe de Natixis s'élevait à environ 5% en 2017, 11% en 2018 et 6% au 1er trimestre 2019 (hors impact IFRIC 21). Il est rappelé que la contribution 2018 comprenait près de 420 M€ de commissions de surperformance, équivalent à 13% des revenus 2018 de la gestion d'actifs contre une moyenne de long-terme de l'ordre de 7% et sur laquelle sont basés les objectifs New Dimension de Natixis.

- **Communiqué du 22 juillet 2019**

Déclaration de Natixis au sujet de Coface

Comme Natixis l'a déjà indiqué, sa participation dans Coface est de nature financière et non stratégique. Dans ce cadre, Natixis explore régulièrement des options pour sa détention dans cet actif. Il n'y a néanmoins à ce jour aucune discussion susceptible de donner lieu à la remise d'une offre.

- **Communiqué du 26 juillet 2019**

Nouvelle étape dans les discussions entre le Groupe BPCE et La Banque Postale dans le cadre de l'approfondissement et de l'extension de leur partenariat industriel

A la suite de l'annonce du 4 juin dernier, le Groupe BPCE et La Banque Postale ont poursuivi leurs discussions et franchi une étape importante en fixant les grands principes des différents volets du partenariat industriel élargi entre les deux groupes.

Rapprochement en gestion d'actifs

S'agissant du projet de rapprochement de différentes activités de gestion d'Ostrum AM et de La Banque Postale Asset Management (LBPAM), les grands principes du rapprochement envisagé sont maintenant définis.

Ce projet de rapprochement vise à créer une société de gestion, spécialiste européen de la gestion assurantielle et de la gestion de taux euro, avec l'ambition d'en faire un acteur 100% en conformité avec les principes de l'investissement socialement responsable (ISR). La gestion des actifs apportés par LBPAM resterait réalisée selon ses normes ISR. Cet acteur, doté d'une plateforme technologique et opérationnelle de premier plan serait en capacité de proposer des prestations de qualité aux grands partenaires assurantiels de long terme des deux groupes ainsi qu'à des clients tiers, notamment assurantiels. Avec plus de 400 Mds d'€ sous gestion, il constituerait d'ores et déjà un des principaux acteurs européens.

Ce partenariat de long terme s'organiserait autour d'une entreprise commune dotée d'une gouvernance équilibrée, au sein de laquelle Natixis Investment Managers sera majoritaire aux côtés de LBPAM, qui restera majoritairement contrôlée par La Banque Postale.

Natixis Investment Managers et La Banque Postale Asset Management vont poursuivre les discussions et travaux engagés. L'objectif est de parvenir à la conclusion des accords engageants au 1er trimestre 2020, après mise en œuvre des procédures d'information et de consultation des instances représentatives du personnel des entités concernées.

La réalisation des opérations sera soumise à la satisfaction des conditions suspensives usuelles pour ce type d'opération, notamment à l'obtention des autorisations réglementaires requises, et devrait intervenir au 1er semestre 2020.

Accords avec CNP Assurances

Le Groupe BPCE et CNP Assurances sont convenus d'étendre, dès le 1er janvier 2020, la date d'échéance actuelle des accords conclus en 2015 entre BPCE/Natixis et CNP Assurances (ADE, prévoyance et santé collective notamment) et de la porter du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2030.

Ceci s'accompagnerait, également dès la date du 1er janvier 2020, du passage de la répartition en coassurance ADE à 50-50% entre Natixis Assurances (ABP Vie et ABP Prévoyance) et CNP Assurances.

Ce projet d'extension des accords historiques, qui conforterait le modèle multi-partenarial de CNP Assurances, a été présenté au Conseil d'Administration de CNP Assurances ce jour, et a reçu un accueil favorable. L'objectif est de signer les avenants concernés d'ici la fin de l'année 2019.

Pacte d'actionnaires CNP Assurances

Enfin, dans le cadre du rapprochement entre CNP Assurances et La Banque Postale, prévu au premier trimestre 2020, et à la suite de la dénonciation le 26 juin dernier par LBP du pacte actuel relatif à CNP Assurances qui arrivera à échéance le 31 décembre prochain, BPCE et La Banque Postale concluraient un nouvel accord en leur qualité d'actionnaires de CNP Assurances, détenant respectivement 16,11% et 62,13% du capital. Cet accord d'actionnaires serait en vigueur jusqu'à fin 2030.

BPCE maintiendrait ainsi sa représentation au Conseil d'Administration de CNP Assurances ainsi qu'à ses comités spécialisés.

Résultats du 2T19

Un business model diversifié robuste dans l'environnement actuel

Résultat net publié à 346 M€ au 2T19 et 1,1 Md€ au 1S19

Solidité financière avec un ratio CET1 Bâle 3 fully-loaded¹ à 11,5%, nettement supérieur à notre objectif 2020 (11%)

SOLIDITÉ DU BUSINESS MODEL DIVERSIFIÉ

PNB SOUS-JACENT² DE NATIXIS À 2,3 MD€ AU 2T19, STABLE VS. UN 2T18 RECORD

Gestion d'actifs et de fortune : forte croissance du PNB, collecte notamment positive aux Etats-Unis

Solidité du modèle de gestion active avec un PNB sous-jacent² en hausse de +11% sur un an au 2T19 (+4% au 1S19), en partie lié à des commissions de surperformance élevées, qui s'établissent à 138 M€ ce trimestre (171 M€ au 1S19)

Illustration de la force du modèle multiboutique avec -2 Md€ de décollecte sur produits long terme malgré -6 Md€ de décollecte chez H2O. Plus de +3 Md€ de collecte nette sur produits long terme par ailleurs dont +2 Md€ aux Etats-Unis

Maintien des marges en ligne avec les objectifs du plan stratégique New Dimension à ~30 pb

Forte progression des actifs sous gestion, en hausse de +5% sur le trimestre à 898 Md€ incluant WCM

Projet de partenariat entre Ostrum AM et LBP AM afin de créer un acteur de référence en gestion assurantielle

BGC : diversification des revenus et strict contrôle des coûts pour créer de la valeur malgré un coût du risque élevé lié à un dossier spécifique

PNB sous-jacent² en repli sur un an au 2T19 avec un effet de base élevé sur Global finance. Résilience des activités de Global markets avec des revenus en progression vs. 1T19 et FIC-T également en hausse vs. 2T18. Croissance des activités d'Investment banking/M&A et du *Green & Sustainable Hub*

Strict contrôle des coûts, en baisse de -7% sur un an au 2T19 à taux de change constant

Coût du risque élevé ce trimestre, du fait d'un dossier spécifique

RoE sous-jacent² à 9,3% au 2T19 et 11,7% considérant un coût du risque normalisé à 30 points de base

Assurance : croissance et rentabilité soutenues

Hausse du PNB sous-jacent² de +7% sur un an et effet ciseaux positif au 2T19 comme au 1S19

RoE sous-jacent² > 30% au 1S19, en ligne avec l'objectif New Dimension 2020

Paiements : poursuite de la dynamique de croissance

Hausse du PNB sous-jacent² de +10% sur un an et effet ciseaux positif au 2T19 comme au 1S19

Hausse de plus de +20% du volume d'affaires généré par Dalenys & PayPlug

CRÉATION DE VALEUR PÉRENNE ET SOLIDITÉ FINANCIÈRE

Génération de capital organique de 38 pb au 2T19. Ratio CET1 Bâle 3 FL¹ à 11,5% au 30 juin, nettement supérieur à l'objectif 2020 (11%)

Résultat net sous-jacent² à 363 M€ au 2T19 et à 555 M€ au 1S19, malgré un coût du risque élevé (63 pb au 2T19 et 43 pb au 1S19)

RoTE sous-jacent² à 9,6% au 2T19 et 10,8% considérant un coût du risque normalisé à 30 pb

RoTE sous-jacent² ajusté³ à 12,8% sur New Dimension au 30 juin 2019

FOCUS SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE À HORIZON 2020

François Riahi, directeur général de Natixis a déclaré : « Natixis a enregistré au deuxième trimestre 2019 des résultats solides dans l'ensemble de ses métiers. Notre business model diversifié et équilibré démontre une nouvelle fois toute sa pertinence dans un environnement économique empreint d'incertitudes. En gestion d'actifs et de fortune, notre modèle multiboutique a confirmé sa robustesse. Les revenus et les encours ont continué de progresser malgré une décollecte chez H₂O, avec une collecte nette de nouveau positive aux Etats-Unis. Nous avons par ailleurs annoncé notre ambition de créer, avec la Banque Postale, un acteur européen de référence à vocation 100% ISR en gestion assurantielle et de taux. La Banque de Grande Clientèle, dans un contexte moins favorable que l'an dernier à la même époque, affiche une bonne tenue de ses activités, y compris de marchés, et répond adéquatement à cet environnement par une maîtrise accrue de ses coûts. Nos métiers d'assurance et de paiements ont poursuivi leur forte croissance avec un effet ciseau positif. Notre solidité financière s'est encore renforcée avec un CET1 de 11,5%, au-dessus de notre objectif 2020 ».

Les chiffres sont retraités de la cession des activités banque de détail comme communiqué le 11 avril 2019. Un tableau de passage entre les chiffres retraités et la vision comptable est disponible page 13. ¹ Voir note méthodologique. ² Hors éléments exceptionnels. Hors éléments exceptionnels et hors IFRIC 21 pour le calcul du coefficient d'exploitation, RoE et RoTE. Voir note méthodologique. ³ Sur base d'un coût du risque 2T19 normalisé à 30 pb et hors élément non-récurrent sur les activités de dérivés actions en Asie au 4T18, net d'impôt

RÉSULTATS DU 2T19

Le 1^{er} août 2019, le conseil d'administration a examiné les résultats de Natixis du 2^e trimestre 2019.

M€	2T19 publié	2T18 retraité	2T19 dont sous- jacent	2T18 dont sous- jacent	2T19 vs. 2T18 retraité	2T19 vs. 2T18 sous- jacent
Produit net bancaire	2 282	2 360	2 297	2 305	-3%	0%
<i>dont métiers</i>	2 091	2 106	2 091	2 106	-1%	-1%
Charges	-1 577	-1 528	-1 566	-1 514	3%	3%
Résultat brut d'exploitation	705	832	730	791	-15%	-8%
Coût du risque	- 110	- 41	- 110	- 41		
Résultat net d'exploitation	595	791	620	750	-25%	-17%
Mise en équivalence et autres	7	7	7	7		
Résultat avant impôt	602	798	627	757	-25%	-17%
Impôt	- 164	- 234	- 172	- 220		
Intérêts minoritaires	- 92	- 57	- 93	- 56		
Résultat net – pdg	346	507	363	481	-32%	-25%

Le PNB sous-jacent de Natixis ressort stable sur un an contre un 2T18 historiquement haut, grâce à la Gestion d'actifs et de fortune en hausse de +11% sur un an, aux Paiements (+10% sur un an) et à l'Assurance (+7% sur un an). Au sein de la Banque de Grande Clientèle, les revenus d'Investment banking/M&A sont en hausse de +5% sur un an, accompagnés d'une bonne résilience de Global markets (-5% sur un an excl. CVA/DVA), compensant l'évolution de Global finance face à un 2T18 historiquement haut.

Les charges sous-jacentes sont sous contrôle et en hausse de +1% sur un an à taux de change constant, en partie reflétant la performance soutenue de la Gestion d'actifs et de fortune, de l'Assurance et des Paiements. Les coûts de la BGC sont en baisse de -7% sur un an à taux de change constant. **Le coefficient d'exploitation sous-jacent¹** atteint 70,5%, en hausse de +250 pb sur un an.

Le coût du risque sous-jacent se situe au-dessus de son niveau normalisé ce trimestre, compte tenu d'un dossier conséquent en France. Exprimé en points de base des encours de crédit (hors établissements de crédit), **le coût du risque sous-jacent des métiers** s'établit à 63 pb au 2T19 contre un niveau normalisé de ~30 pb.

Le taux d'impôt sur résultat sous-jacent est à ~28% au 2T19. La contribution en hausse de certains affiliés européens en Gestion d'actifs et de Coface a conduit à une hausse sur un an des intérêts minoritaires.

Le résultat net part du groupe ajusté de l'impact IFRIC21 et hors éléments exceptionnels s'élève à 315 M€ au 2T19. En intégrant les éléments exceptionnels (-17 M€ net d'impôt au 2T19) et l'impact IFRIC21 (+47 M€ au 2T19), le résultat net part du groupe publié au 2T19 s'établit à 346 M€.

Le RoE sous-jacent¹ des métiers est à 12,6% au 2T19 et à 13,9% avec un coût du risque normalisé².

Le RoTE sous-jacent¹ de Natixis s'établit à 9,6% hors impact IFRIC 21 au 2T19 et à 10,8% avec un coût du risque normalisé².

¹ Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors IFRIC 21 ² Coût du risque du 2T19 normalisé à 30 pb

RÉSULTATS DU 1S19¹

M€	1S19 retraité	1S18 retraité	1S19 dont sous- jacent	1S18 dont sous- jacent	1S19 vs. 1S18 retraité	1S19 vs. 1S18 sous- jacent
Produit net bancaire	4 414	4 553	4 410	4 526	-3%	-3%
<i>dont métiers</i>	3 992	4 146	3 992	4 146	-4%	-4%
Charges	-3 297	-3 202	-3 269	-3 173	3%	3%
Résultat brut d'exploitation	1 117	1 350	1 141	1 353	-17%	-16%
Coût du risque	- 141	- 77	- 141	- 77		
Résultat net d'exploitation	976	1 273	1 000	1 276	-23%	-22%
Mise en équivalence et autres	692	20	9	20		
Résultat avant impôt	1 668	1 293	1 009	1 295	29%	-22%
Impôt	- 379	- 409	- 308	- 410		
Intérêts minoritaires	- 178	- 117	- 145	- 117		
Résultat net – pdg	1 110	767	555	769	45%	-28%

Le PNB sous-jacent de Natixis ressort en hausse ou stable sur un an pour la majorité des métiers avec, notamment, une forte progression des revenus des Paiements (+10% sur un an), de l'Assurance (+7% sur un an), de la Gestion d'actifs et de fortune (+4% sur un an), et de l'Investment banking/M&A (+6% sur un an). L'évolution des revenus du 1S19 est à mettre en perspective d'un 1S18 historiquement haut, en particulier le 1T18 pour Global markets et le 2T18 pour Global finance.

Les charges sous-jacentes sont sous contrôle, en hausse de +1% sur un an à taux de change constant, reflétant une croissance solide à travers la plupart des métiers, les investissements réalisés (ex : projets stratégiques, fonctions supports) et la hausse de la contribution au FRU. Les coûts de la BGC sont en baisse de -3% à taux de change constant. **Le coefficient d'exploitation sous-jacent²** atteint 71,7%, en hausse de +390 pb vs. 1S18.

Le coût du risque sous-jacent a presque doublé par rapport au 1S18, principalement dû à un dossier conséquent en France impactant le 2T19 et de ce fait n'est pas représentatif d'un niveau de coût du risque normalisé. Exprimé en points de base des encours de crédit (hors établissements de crédit), **le coût du risque sous-jacent des métiers** s'établit à 43 pb 1S19.

Le taux d'impôt sur résultat sous-jacent est à ~31% au 1S19 du fait de la non-déductibilité de la contribution au FRU au 1^{er} trimestre. La guidance est maintenue à <30% pour 2019.

Le résultat net part du groupe ajusté de l'impact IFRIC21 et hors éléments exceptionnels s'élève à 650 M€ au 1S19. En intégrant les éléments exceptionnels (+555 M€ net d'impôt au 1S19) et l'impact IFRIC21 (-95 M€ au 2T19), le résultat net part du groupe publié au 1S19 s'établit à 1 110 M€.

Le RoE sous-jacent² des métiers est à 12,5% au 1S19 et à 12,9% avec un coût du risque normalisé³.

Le RoTE sous-jacent² de Natixis s'établit à 9,9% hors impact IFRIC 21 au 1S19 et 10,3% avec un coût du risque normalisé³.

¹ Les chiffres sont retraités de la cession des activités banque de détail comme communiqué le 11 avril 2019. Un tableau de passage entre les chiffres retraités et la vision comptable est disponible page 13 ² Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors IFRIC 21 ³ Coût du risque du 1S19 normalisé à 30 pb

RÉSULTATS 2T19 & 1S19

Éléments exceptionnels

en M€		2T19	2T18	1S19	1S18
Variation de change des TSS en devises (PNB)	<i>Hors pôles</i>	- 15	55	4	27
Coûts d'investissement TEO (Charges)	<i>Métiers & Hors pôles</i>	- 10	- 18	- 26	- 30
Charges de restructuration & investissements «Fit to Win» (Charges)	<i>Hors pôles</i>	- 1	4	- 1	1
Cession de filiale au Brésil (Gains ou pertes sur autres actifs)	<i>BGC</i>	0	0	- 15	0
Plus-value de cession des activités de banque de détail (GPAA)	<i>Hors pôles</i>	0	0	697	0
Impact sur impôt		8	- 14	- 71	1
Impact sur intérêts minoritaires		0	- 1	- 33	- 1
Impact total en Résultat net - pdg		- 17	25	555	- 2

586 M€ d'impact net positif de la cession des activités de banque de détail : 697 M€ de plus-value moins 78 M€ d'effet impôt moins 33M € d'intérêts minoritaires

DÉTAIL DES COÛTS D'INVESTISSEMENT TEO

Investissements par métiers

en M€	2T19	2T18	1S19	1S18
Gestion d'Actifs et Fortune	0	- 1	- 5	- 1
BGC	- 3	- 3	- 6	- 4
Assurance	- 2	- 1	- 2	- 1
Paiements	0	- 1	0	- 1
Participations financières	0	0	0	0
Hors pôles	- 5	- 13	- 13	- 23
Impact sur charges d'exploitation	- 10	- 18	- 26	- 30

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 4

Gestion d'actifs et de fortune

M€	2T19	2T18	2T19 vs. 2T18	1S19	1S18	1S19 vs. 1S18	1S19 vs. 1S18 FX constant
Produit net bancaire	932	842	11%	1 705	1 641	4%	0%
<i>Dont Gestion d'actifs¹</i>	900	805	12%	1 642	1 567	5%	1%
<i>Dont Gestion de fortune</i>	32	37	-12%	63	74	-14%	-14%
Charges	- 605	- 568	7%	-1 158	-1 116	4%	0%
Résultat brut d'exploitation	327	274	19%	547	525	4%	1%
Coût du risque	- 2	- 1		- 1	- 1		
Mise en équivalence et autres	- 2	- 2		- 4	- 2		
Résultat avant impôt	323	270	20%	542	521	4%	
Coefficient d'exploitation ²	65,1%	67,7%	-2,6pp	67,8%	67,8%	-0,0pp	
RoE après impôt ²	15,0%	15,2%	-0,2pp	13,5%	14,6%	-1,1pp	

Le PNB sous-jacent de la Gestion d'actifs et de fortune progresse de +11% sur un an au 2T19 face à un 2T18 élevé. En excluant les commissions de surperformance, le PNB croît, illustrant la résilience de notre modèle multiboutique de gestion active. Les revenus sous-jacents de la **Gestion d'actifs** (excl. NIE) hors commissions de surperformances sont en baisse de -4% en Amérique du Nord (384 M€) et en hausse de +9% en Europe (208 M€) au 2T19 (-5% à 756 M€ et +11% à 378 M€ au 1S19 pour respectivement l'Amérique du Nord et l'Europe). Les revenus de la **Gestion de Fortune** sont en baisse de -5 M€ sur un an au 2T19, principalement à cause d'un effet périmètre suite à la cession de Selection 1818 finalisée au 4T18.

Les marges de l'AM hors commissions de surperformance sont à ~30 pb au 2T19, en ligne avec les objectifs de New Dimension, stables sur le trimestre. En Europe, les marges s'établissent à 16,5 pb (+0,5 pb sur le trimestre) et 28,6 pb excluant les Fonds Généraux d'Assurance vie (+1,1 pb sur le trimestre). En Amérique du Nord, les marges s'établissent à 38 pb, stables sur le trimestre. Les **commissions de surperformance** ont atteint 138 M€ au 2T19 et 171 M€ au 1S19 (~11% des revenus de l'AM vs. ~13% sur 2018) principalement portées par H2O et AEW.

La collecte nette de l'AM sur produits long terme est positive à >3 Md€ sur le trimestre, excluant H2O démontrant la diversité du modèle multiboutique, avec notamment un rebond aux Etats-Unis. Les encours d' H2O atteignent 26 Md€ à fin Juin, au-dessus de leur niveau à fin juin 2018. Les flux des fonds H2O se sont normalisés rapidement – flux positifs en juillet. En Europe, la collecte nette sur produits LT atteint ~1 Md€ au 2T19 (excluant H2O) menée principalement par les stratégies Fixed income, ESG et Real assets. La décollecte nette sur les fonds monétaires (~4 Md€) est en partie due à des retraits d'entreprises à la fin du semestre. En Amérique du Nord, le 2T19 est marqué par une collecte nette de ~2 Md€ sur produits LT conduite principalement par les stratégies Fixed income et Equity *growth*. Loomis connaît un bon momentum.

Les actifs sous gestion de l'AM s'élèvent à 898 Md€ au 30 juin 2019 et sont en hausse de +5% sur le trimestre. Le 2T19 a été marqué par un effet change/périmètre positif de 27 Md€ (principalement dû à l'acquisition d'une participation dans WCM) et un effet marché positif de 22 Md€. Les actifs sous gestion de **WM** ont atteint 30,0 Md€ à fin juin 2019, incluant Massena Partners (opération finalisée fin juin) et une collecte nette positive de 0,3 Md€.

Les charges sous-jacentes sont en hausse de +3% sur un an à taux de change constant au 2T19, reflétant une hausse des investissements poursuivis dans de nouvelles initiatives et en termes de digitalisation, de même que les impacts MIFID 2.

Le RoE sous-jacent² de l'AWM s'établit à 15,0% au 2T19 et 13,5% au 1S19.

¹ Asset management incluant le Private equity et NIE. ² Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors impact IFRIC 21.

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 4

Banque de Grande Clientèle

en M€	2T19	2T18	2T19 vs. 2T18	1S19	1S18	1S19 vs. 1S18	1S19 vs. 1S18 FX constant
Produit net bancaire	847	976	-13%	1 654	1 920	-14%	-16%
PNB hors desk CVA/DVA/autres	844	922	-9%	1 644	1 872	-12%	-15%
Charges	- 520	- 548	-5%	-1 099	-1 113	-1%	-3%
Résultat brut d'exploitation	327	428	-24%	554	807	-31%	-34%
Coût du risque	- 104	- 37		- 134	- 68		
Mise en équivalence et autres	3	3		6	9		
Résultat avant impôt	225	393	-43%	426	748	-43%	
Coefficient d'exploitation ¹	62,4%	56,9%	+5,5pp	65,5%	57,2%	+8,3pp	
RoE après impôt ¹	9,3%	17,3%	-8,0pp	9,5%	17,2%	-7,7pp	

Le **PNB sous-jacent** de la Banque de Grande Clientèle est en baisse de près de -10% sur un an au 2T19, excluant CVA/DVA et autres. L'évolution des revenus est largement le fait d'un effet de base élevé en **Global Finance**, face à un 2T18 historiquement haut. Le 2T19 est également marqué par une croissance continue d'Investment banking/M&A et la résilience des activités de Global markets, qui ont connu des performances solides à la fois sur les plateformes Amériques et EMEA (excl. France). Le profil de revenus connaît une diversification croissante tandis qu'un bon pipeline est établi pour le second semestre 2019, notamment dans nos secteurs stratégiques et en Investment banking/M&A.

Les revenus de **Global markets** excluant CVA/DVA sont en hausse significative sur le trimestre et légèrement en baisse sur un an. L'évolution des revenus sur 1S19 reflète un effet de base élevé, notamment au 1T18. Les revenus **FICT** sont en hausse de +2% sur un an au 2T19, avec le maintien d'une forte sélectivité sur les opérations réalisées. Le 2T19 a été marqué par une bonne performance continue en Crédit notamment aux US, et des revenus en reprise sur les Taux, et cela malgré des conditions de marché difficiles et l'absence de *jumbo deals*. Le trimestre a été moins favorable pour les activités de Change, notamment par un manque de volatilité sur les devises majeures. Les revenus **Equity** baissent de -16% sur un an au 2T19 à périmètre constant (cash equity) face à un effet de base élevé au 2T18, avec un rétablissement notable à la suite de la performance du 4T18 et restant proche des niveaux du 1T19. La diversification des sources de revenus progresse tout en continuant d'apporter des solutions innovantes pour répondre aux besoins des clients. Les revenus de **Global finance** sont en baisse sur un an au 2T19 en raison d'un effet de base lié à un 2T18 historiquement haut, notamment en Aviation et en Real estate aux Etats-Unis. Une solide performance est enregistrée en Energy & Natural Resources (ENR) et aussi en Real Estate en Europe. **La production nouvelle** reste dynamique au 2T19, +36% sur le trimestre vs. 1T19, bien qu'en baisse sur un an (effet de base). Le Real estate en Europe et ASF affichent de solides niveaux d'origination. **Le taux de distribution en Real Assets** est proche de ~62% au 1S19. Les revenus d'**Investment banking/M&A** sont en hausse de +5% sur un an au 2T19 (+6% au 1S19), en partie grâce aux opérations du *Green & Sustainable hub* et incluant de bonnes performances à la fois en ECM et en DCM. L'activité est soutenue en M&A au 2T19, avec une bonne contribution de PJ Salomon aux Etats-Unis. **La proportion de revenus provenant de commissions de service²** est à ~38% au 2T19 et ~40% en 1S19².

Les charges sous-jacentes sont sous contrôle et en baisse de -7% sur un an à taux de change constant au 2T19, malgré les investissements faits pour renforcer notre expertise sectorielle et nos fonctions de contrôle. Cette baisse traduit aussi une recherche d'efficacité opérationnelle, ainsi qu'un ajustement des coûts variables.

Le coût du risque sous-jacent est au-dessus de son niveau normalisé de ~30 pb, compte tenu d'un dossier conséquent en France au 2T19.

Le RoE sous-jacent¹ de la BGC s'établit à 9,3% au 2T19 et 9,5% au 1S19. Après normalisation du coût du risque³, le RoE au 2T19 atteint 11,7% (10,4% au 1S19). **Les RWA** restent globalement sous contrôle, en baisse de -1% sur le trimestre. L'acquisition de **Azure Capital Limited** en Australie a été finalisée en juin, venant s'ajouter au réseau international de boutiques M&A, et amenant déjà de nouveaux mandats.

¹ Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors impact IFRIC 21 ² ENR, Real Assets et ASF. ³ Coût du risque normalisé à 30 pb.

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 4

Assurance

en M€	2T19	2T18	2T19 vs. 2T18	1S19	1S18	1S19 vs. 1S18
Produit net bancaire	207	193	7%	425	397	7%
Charges	- 114	- 107	6%	- 239	- 225	6%
Résultat brut d'exploitation	93	85	9%	186	171	9%
Coût du risque	0	0		0	0	
Mise en équivalence et autres	5	0		5	3	
Résultat avant impôt	98	86	15%	192	175	10%
Coefficient d'exploitation ¹	56,9%	58,1%	-1,2pp	54,2%	54,4%	-0,2pp
RoE après impôt ¹	27,7%	25,2%	+2,5pp	30,4%	29,1%	+1,3pp

Vision bancaire

Le **PNB sous-jacent** de l'Assurance progresse de +7% au 2T19 et au 1S19 avec de la croissance sur l'ensemble du métier.

Les **charges sous-jacentes** augmentent de +6% sur un an à la fois au 2T19 et au 1S19, se traduisant par un effet ciseau positif et un **coefficient d'exploitation sous-jacent¹** en ligne avec l'objectif 2020 de ~54%.

Le **résultat brut d'exploitation sous-jacent** progresse de +9% sur un an au 2T19 et au 1S19.

Le **RoE sous-jacent¹** continue de progresser au-dessus de 30% au 1S19, en ligne avec l'objectif 2020 New Dimension de ~30%.

Vision assurantielle

Le **chiffre d'affaires global²** s'élève à 3,3 Md€ au 2T19, en hausse de +10% sur un an (+2% au 1S19 à 6,7 Md€)

Assurance de personnes : 2,9 Md€ de primes acquises², en hausse de +11% sur un an.

- **Actifs sous gestion²** à 65,0 Md€ à fin juin 2019 en hausse de +3% sur le trimestre et +8% YTD, avec 1,6 Md€ de collecte nette² au deuxième trimestre (3,4 Md€ YTD).
- **Les encours des supports en unités de compte²** s'élèvent à 15,9 Md€ à fin juin 2019, +5% sur le trimestre et +13% YTD, avec 0,6 Md€ de collecte nette² à la fois au 1T19 et 2T19 (36% de la collecte nette totale). Les produits UC comptent pour 29% de la collecte brute au 2T19, au-dessus du marché français³.
- **Protection personnelle** : les primes acquises sont en hausse de +22% sur un an au 2T19 à 0,3 Md€ (+12% au 1S19 à 0,5 Md€)

Dommages : 0,4 Md€ de primes acquises au 2T19, en hausse de +7% sur un an (+5% au 1S19 à 0,8 Md€). Le **ratio combiné** des activités Dommages s'établit à 90,5% au 2T19 (-1,5 pp sur un an) et 91,5% au 1S19 (-0,6pp sur un an).

Le **taux d'équipement** à fin juin des *Banques Populaires* progresse de 0,5 pp sur le trimestre à 26,5% tandis que celui des *Caisses d'Epargne* progresse de 0,4 pp sur la même période à 29,5%.

¹ Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors impact IFRIC 21. ² Hors traité de réassurance avec CNP. ³ Source FFA.

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 4

Paielements

en M€	2T19	2T18	2T19 vs. 2T18	1S19	1S18	1S19 vs. 1S18
Produit net bancaire	105	95	10%	208	188	10%
Charges	- 94	- 87	8%	- 181	- 166	9%
Résultat brut d'exploitation	11	8	33%	27	22	21%
Coût du risque	- 1	0		- 1	0	
Mise en équivalence et autres	0	1		0	1	
Résultat avant impôt	10	9	17%	26	23	15%
<i>Coefficient d'exploitation¹</i>	89,8%	91,6%	-1,8pp	87,0%	88,1%	-1,1pp
<i>RoE après impôt¹</i>	7,2%	7,9%	-0,7pp	9,8%	10,6%	-0,8pp

Le PNB sous-jacent est en hausse de +10% sur un an au 2T19 (et au 1S19) avec 40% des revenus du 1S19 réalisés avec des clients directs (+3pp vs. 1S18).

- **Payment Processing & Services** : croissance continue de +4% sur un an au 2T19 des activités historiques de Natixis Payments (+5% au 1S19). Le nombre de transactions de compensation cartes est en hausse de +9% sur un an au 2T19.
- **Merchant Solutions** : solides volumes d'affaires générés par Dalenys (entreprises de taille moyenne et grande) et PayPlug (PME), en hausse de +22% sur un an au 2T19 (+24% au 1S19). Succès de la solution de « *mobility as a service* » (MAAS) pour le Groupe SNCF qui simplifie les services de paiements associés à tous types de voyage.
- **Prepaid & Issuing Solutions** : croissance robuste des revenus sur le trimestre menée par les titres restaurant (+7% sur un an) et la contribution de l'activité *Benefits & Rewards* (Titres Cadeaux et Comitéo). Le nombre de paiements mobile a été multiplié par x2,6 par rapport au 2T18. Lancement de *Xpollens* en partenariat avec Visa, première offre de « *Payments in a box* » de bout en bout intégrant une variété de solutions de paiements innovantes, de la carte de paiement aux paiements instantanés en passant par la tenue de compte.

¹ Voir note méthodologique. Hors éléments exceptionnels et hors impact IFRIC 21

Sauf indication contraire, les commentaires et données qui suivent se rapportent aux résultats sous-jacents, c'est à dire hors éléments exceptionnels détaillés en page 4

Participations financières

en M€	2T19	2T18	2T19 vs. 2T18	1S19	1S18	1S19 vs. 1S18
Produit net bancaire	196	174	13%	389	364	7%
Coface	181	156	16%	356	333	7%
Autres	15	18	-18%	33	31	6%
Charges	- 140	- 129	9%	- 273	- 257	6%
Résultat brut d'exploitation	56	45	23%	116	107	8%
Coût du risque	- 4	1		- 6	- 5	
Mise en équivalence et autres	5	3		5	6	-5%
Résultat avant impôt	57	50	15%	115	108	6%

Le ratio combiné¹ de Coface du 2T19 atteint 77,5% contre 81,5% au 2T18 (76,0% 1S19 vs. 77,0% 1S18) avec un cost ratio évoluant de 35,0% à 32,2% (de 33,8% 1S18 à 32,0% 1S19) et un loss ratio passant de 46,6% à 45,3% (de 43,2% 1S18 à 44,0% 1S19).

Hors pôles

en M€	2T19	2T18	2T19 vs. 2T18	1S19	1S18	1S19 vs. 1S18
Produit net bancaire	9	25		28	16	
Charges	- 93	- 74	25%	- 318	- 296	7%
FRU	0	0		- 170	- 160	6%
Other	- 93	- 74	26%	- 148	- 136	9%
Résultat brut d'exploitation	- 83	- 49	69%	- 290	- 280	3%
Coût du risque	1	- 4		1	- 3	
Mise en équivalence et autres	- 5	2		- 3	4	
Résultat avant impôt	- 87	- 51	72%	- 292	- 280	4%

Le PNB sous-jacent du Hors pôles est de 9 M€ au 2T19 vs. 25 M€ au 2T18 (divers éléments impactant positivement le 2T18).

Les charges sous-jacentes excluant la contribution au FRU, sont en hausse de +19 M€ sur un an au 2T19 principalement du fait du provisionnement d'indemnités de départ et de provisions de loyers pour locaux vacants en lien avec la gestion du parc immobilier.

La contribution du résultat avant impôt sous-jacent reste globalement inchangée sur un an au 1S19 excluant la contribution au FRU.

¹ Ratios publiés, net de réassurance

STRUCTURE FINANCIÈRE

Bâle 3, ratios fully-loaded¹

Au 30 juin 2019, le ratio **CET1 Bâle 3 fully-loaded** de Natixis s'établit à 11,5%.

- Les fonds propres **CET1 Bâle 3 fully-loaded** s'élèvent à 11,1 Md€
- Les **RWA Bâle 3 fully-loaded** s'élèvent à 96,9 Md€

Sur la base d'un ratio CET1 Bâle 3 fully-loaded de 11,6% au 31 mars 2019, les impacts 2T19 se décomposent comme suit :

- Déduction des fonds propres des engagements de paiement irrévocables (IPC) : -12 pb
- Opérations stratégiques finalisées au 2T19 (WCM IM, Fiera Capital, Massena Partners, Azure Capital) : -16 pb
- Résultat net part du groupe de 2T19 : +36 pb
- Dividende ordinaire prévu au titre du 2T19 : -20 pb
- Effets RWA et autres du 2T19 : +2 pb

Bâle 3, ratios règlementaires¹

Au 30 juin 2019, les ratios règlementaires **Bâle 3 de Natixis s'établissent à 10,6% pour le CET1, 12,8% pour le Tier 1 et 15,2% pour le ratio de solvabilité global.**

- Les fonds propres **Common Equity Tier 1** s'élèvent à 10,3 Md€ et les fonds propres **Tier 1** à 12,4 Md€
- Les **RWA** de Natixis s'élèvent à 96,9 Md€ et se décomposent en :
 - risque de crédit : 65,6 Md€
 - risque de contrepartie : 6,6 Md€
 - risque de CVA : 1,8 Md€
 - risque de marché : 9,6 Md€
 - risque opérationnel : 13,3 Md€

Actif net comptable par action

Les capitaux propres part du groupe s'élèvent à 18,6 Md€ au 30 juin 2019, dont 2,0 Md€ de titres hybrides (TSS) inscrits en capitaux propres à la juste valeur (hors plus-value de reclassement).

Au 30 juin 2019, l'actif net comptable par action ressort à **5,24€** pour un nombre d'actions, hors actions détenues en propre, égal à 3 150 059 450 (le nombre total d'actions étant de 3 153 078 482). L'actif net tangible par action (déduction des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles) s'établit à **3,96€**.

Ratio de levier¹

Au 30 juin 2019, le **ratio de levier s'établit à 4,35%**.

Ratio global d'adéquation des fonds propres

L'excédent en fonds propres du conglomérat financier (ratio global d'adéquation des fonds propres) au 30 juin 2019 est estimé à près de 3,5 Md€ (en se basant sur les fonds propres incluant le résultat du semestre).

¹ Voir note méthodologique

ANNEXES

Précisions méthodologiques :

Les résultats au 30/06/2019 ont été examinés par le conseil d'administration du 01/08/2019

Les éléments financiers au 30/06/2019 sont présentés conformément aux normes IAS/IFRS et interprétations IFRIC telles qu'adoptées dans l'Union européenne et applicables à cette date.

Changements de présentation des comptes à la suite de la cession des activités de banque de détail à BPCE S.A.

- Le métier d'Épargne salariale (Natixis Interépargne) rejoint le pôle **Gestion d'actifs et de fortune**
- Le métier de Financement du cinéma (Coficiné) rejoint le pôle **Banque de Grande Clientèle**
- Le pôle **Assurance** n'est pas impacté par la cession
- Le métier **Paiements** devient un pôle à part entière
- Les **Participations financières** sont isolées et comprennent Coface, Natixis Algérie ainsi que les activités en extinction de *private equity*. Le **Hors pôles** est recentré sur les fonctions holding et de gestion de bilan centralisée de Natixis et porte, au sein de ses charges, la contribution au Fonds de Résolution Unique.

Autres impacts de la cession des activités de banque de détail à BPCE S.A. sur les séries trimestrielles

- La modélisation des nouvelles prestations de service des fonctions supports de Natixis (TSA / SLA) mises en place avec les métiers cédés à la suite de l'opération ainsi que la suppression des prestations ou réallocations analytiques rendues caduques à la suite de celle-ci.
- Le reclassement en Produit Net Bancaire des prestations informatiques et immobilières poursuivies avec les entités cédées. Ces prestations sont désormais rendues à des entités extérieures au groupe de consolidation de Natixis et, à ce titre sont classées en PNB et non plus en déduction de charges.
- La mise en place de commissions au titre d'apporteur d'affaires entre le Coverage de la Banque de Grande Clientèle de Natixis et les entités cédées.

Afin d'assurer la comparabilité des séries trimestrielles présentées entre 2018 et 2019, ces impacts ont été simulés rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2018, bien qu'ils ne produisent leurs effets dans les comptes publiés qu'à compter de la mise en place de ces opérations en 2019. Ces impacts affectent principalement le Hors pôles et plus marginalement la Banque de Grande Clientèle. Les autres pôles ne sont pas impactés.

Performances des métiers mesurées en Bâle 3 :

- Les performances des métiers de Natixis sont présentées dans un cadre réglementaire Bâle 3. Les actifs pondérés Bâle 3 sont appréciés sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013 (y compris traitement en compromis danois pour les entités éligibles).
- Le **RoTE de Natixis** est calculé en considérant au numérateur le résultat net part du groupe duquel sont déduits les coupons sur les TSS nets d'impôt. Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres part du groupe moyens en IFRS, après distribution des dividendes, dont sont exclus les dettes hybrides moyennes, les immobilisations incorporelles moyennes et les écarts d'acquisition moyens.
- **RoE de Natixis** : le résultat pris en compte est le résultat net part du groupe duquel sont déduits les coupons sur les TSS nets d'impôt. Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres part du groupe moyens en IFRS, après distribution des dividendes, dont sont exclus les dettes hybrides moyennes et en neutralisant les gains et pertes latents ou différés enregistrés en capitaux propres.
- Le **RoE des pôles métiers** est calculé sur la base des fonds propres normatifs auxquels sont ajoutés les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles relatives au pôle. L'allocation de capital aux métiers de Natixis s'effectue sur la base de 10,5% de leurs actifs pondérés moyens en Bâle 3. Les métiers bénéficient de la rémunération des fonds propres normatifs qui leurs sont alloués. Par convention, le taux de rémunération des fonds propres normatifs est à 2%.

Note sur le calcul des RoE et RoTE Natixis : Calculs basés sur le bilan de fin de trimestre au 1Q19 afin de prendre en compte la cession des activités de banque de détail. La plus-value nette de 586 M€ n'est pas annualisée.

Actif net comptable : calculé en considérant les capitaux propres part du Groupe (déduction faite des propositions de distribution de dividendes arrêtées par le conseil d'administration soumises au vote de l'assemblée générale du 28 mai 2019), retraités des hybrides et de la plus-value liée au reclassement des hybrides en capitaux propres. L'actif net comptable tangible est corrigé des écarts d'acquisition des mises en équivalence, des écarts d'acquisitions retraités et des immobilisations incorporelles retraités ci-après :

M€	30/06/2019
Écarts d'acquisition	3 863
Retraitement minoritaires Coface	-162
Retraitement impôt différé passif du pôle AWM & autres	-334
Écarts d'acquisition retraités	3 367

M€	30/06/2019
Immobilisations incorporelles	697
Retraitement minoritaires Coface & autres	-48
Immobilisations incorporelles retraitées	649

Réévaluation de la dette senior propre : composante « risque de crédit émetteur » valorisée à partir d'une méthode approchée d'actualisation des cash flows futurs, contrat par contrat, utilisant des paramètres tels que courbe des taux de swaps et spread de réévaluation (basé sur la courbe *reoffer* BPCE). Adoption de la norme IFRS 9 le 22 novembre 2016 autorisant l'application anticipée des dispositions relatives au risque de crédit propre dès l'exercice clos le 31/12/2016.

Capital et ratio règlementaire (phasé) : Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois, avec mesures transitoires. Présentation excluant les résultats de l'exercice et les dividendes provisionnés au titre de ce même exercice (sur la base d'un taux de distribution de 60%¹).

Capital et ratio fully-loaded : Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois, sans mesures transitoires. Présentation incluant les résultats de l'exercice, nets de dividendes provisionnés au titre de ce même exercice (sur la base d'un taux de distribution de 60%¹).

Ratio de levier : le calcul s'effectue selon les règles de l'acte délégué, sans mesures transitoires (présentation incluant les résultats du 1S19, nets de dividendes provisionnés¹) et avec hypothèse de renouvellement des émissions subordonnées non éligibles en Bâle 3 par des instruments éligibles. Les opérations de financement sur titres traitées avec des chambres de compensation sont compensées en application des principes posés par IAS32, sans prise en compte des critères de maturité et devises. Ratio présenté après annulation des opérations avec les affiliés, en attente d'autorisation de la BCE.

Éléments exceptionnels : les données et commentaires de cette présentation sont basés sur les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers retraités des éléments comptables exceptionnels détaillés en page 4 de ce communiqué de presse. Les données et commentaires qualifiés de « **sous-jacents** » excluent ces éléments exceptionnels. Les comptes de résultats de Natixis et de ses métiers incluant ces éléments sont en annexes de ce communiqué de presse.

Retraitement de l'impact IFRIC 21 : le coefficient d'exploitation, le RoE et le RoTE hors impact IFRIC 21 se calculent en prenant en compte ½ du montant des taxes et cotisations annuelles soumises à cette norme de comptabilisation. L'impact sur le trimestre est calculé en faisant la différence avec le trimestre précédent.

Capacité bénéficiaire : résultat net part du groupe retraité des éléments exceptionnels et de l'impact IFRIC 21.

Charges : somme des charges générales d'exploitation et des dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

¹ Taux de distribution applicable au résultat net part du groupe publié retraité des coupons sur TSS nets d'impôts et excluant la plus-value nette de 586 M€ liée à la cession des activités de banque de détail

Natixis - Consolidé (retraité)

M€	1T18	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19	2T19 vs. 2T18	1S18	1S19	1S19 vs. 1S18
Produit net bancaire	2 193	2 360	2 156	2 040	2 132	2 282	-3%	4 553	4 414	-3%
Charges	-1 675	-1 528	-1 499	-1 656	-1 720	-1 577	3%	-3 202	-3 297	3%
Résultat brut d'exploitation	518	832	658	383	412	705	-15%	1 350	1 117	-17%
Coût du risque	- 36	- 41	- 93	- 23	- 31	- 110		- 77	- 141	
Mises en équivalence	7	3	6	13	3	8		10	11	
Gains ou pertes sur autres actifs	6	4	0	44	682	- 2		10	681	
Variation valeur écarts d'acquisition	0	0	0	0	0	0		0	0	
Résultat avant impôt	495	798	570	418	1 066	602	-25%	1 293	1 668	29%
Impôt	- 175	- 234	- 154	- 110	- 215	- 164		- 409	- 379	
Intérêts minoritaires	- 60	- 57	- 59	- 127	- 86	- 92		- 117	- 178	
Résultat net part du groupe	260	507	358	181	764	346	-32%	767	1 110	45%

Les chiffres sont retraités de la cession des activités banque de détail comme communiqué le 11 avril 2019. Un tableau de passage entre les chiffres retraités et la vision comptable est disponible ci-dessous.

Tableau de passage entre les données de gestion et comptables

1S18

M€	1S18 sous-jacent	Eléments exceptionnels	1S18 retraité	Contribution du périmètre cédé	1S18 publié
Produit Net Bancaire	4 526	27	4 553	437	4 989
Charges	-3 173	-29	-3 202	-233	-3 435
Résultat Brut d'Exploitation	1 353	-2	1 350	204	1 554
Coût du risque	-77		-77	-7	-84
Mise en équivalence	10		10	0	10
Gain ou pertes sur autres actifs	10		10	0	10
Résultat avant impôt	1 295	-2	1 293	197	1 490
Impôt	-410	1	-409	-61	-470
Intérêts minoritaires	-117	-1	-117	0	-118
Résultat net part du groupe	769	-2	767	136	903

1S19

M€	1S19 sous-jacent	Éléments exceptionnels	1S19 retraité	Contribution résiduelle du périmètre cédé	1S19 publié
Produit Net Bancaire	4 410	4	4 414	22	4 436
Charges	-3 269	-28	-3 297	-22	-3 319
Résultat Brut d'Exploitation	1 141	24	1 117	0	1 117
Coût du risque	-141		-141	0	-141
Mise en équivalence	11		11	0	11
Gain ou pertes sur autres actifs	2	682	681	0	681
Résultat avant impôt	1 009	659	1 668	0	1 668
Impôt	-308	-71	-379	0	-379
Intérêts minoritaires	-145	-33	-178	0	-178
Résultat net part du groupe	555	555	1 110	0	1 110

Commentaire post publication du communiqué de presse du 1^{er} Août 2019 sur ce tableau :

Dans le communiqué de presse des résultats publié le 1^{er} Août 2019, une erreur de typographie est à signaler dans la colonne « 1S19 publié » sur la ligne des intérêts minoritaires (-78) et a été corrigée dans le tableau ci-dessus : ligne intérêts minoritaires 1S19 (-178), sans impact sur la ligne « Résultat net part du groupe ».

Bilan comptable - IFRS 9

Actif (Md€)	30/06/2019	31/03/2019
Caisse, banques centrales, CCP	17,8	20,3
Actifs financiers à la juste valeur par résultat ¹	218,1	219,3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	11,5	11,1
Prêts et créances ¹	124,9	119,2
Instruments de dettes au coût amorti	1,8	1,5
Placements des activités d'assurance	106,9	104,3
Actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0
Comptes de régularisation et actifs divers	16,4	15,9
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0,7	0,7
Valeurs immobilisées	2,2	2,3
Écart d'acquisition	3,9	3,8
Total	504,3	498,4

Passif (Md€)	30/06/2019	31/03/2019
Banques centrales, CCP	0,0	0,0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat ¹	217,8	211,9
Dettes envers les EC et la clientèle ¹	97,5	101,8
Dettes représentées par un titre	48,5	45,7
Dettes sur actifs destinés à être cédés	0,0	0,0
Comptes de régularisation et passifs divers	18,5	17,8
Provisions techniques des contrats d'assurance	96,5	93,4
Provisions pour risques et charges	1,7	1,7
Dettes subordonnées	4,0	4,0
Capitaux propres	18,6	20,8
Intérêts minoritaires	1,2	1,4
Total	504,3	498,4

¹ Y compris dépôts de garanties et appels de marges

Natixis - Contribution par pôle au 2T19

M€	AWM	CIB	Assurance	Paiements	Participations Financières	Hors pôles	2T19 publié
Produit net bancaire	932	847	207	105	196	- 5	2 282
Charges	- 605	- 523	- 116	- 94	- 141	- 98	-1 577
Résultat brut d'exploitation	327	324	92	11	55	- 103	705
Coût du risque	- 2	- 104	0	- 1	- 4	1	- 110
Résultat net d'exploitation	325	219	92	10	51	- 102	595
Mise en équivalence et autres	- 2	3	5	0	5	- 5	7
Résultat avant impôt	323	223	96	10	56	- 107	602
						Impôts	-164
						Intérêts minoritaires	-92
						RNPG	346

Asset & Wealth Management

en M€	1T18	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19	2T19 vs. 2T18	1S18	1S19	1S19 vs. 1S18
Produit net bancaire	799	842	841	1 032	773	932	11%	1 641	1 705	4%
<i>Asset management¹</i>	762	805	805	998	742	900	12%	1 567	1 642	5%
<i>Wealth management</i>	37	37	36	34	31	32	-12%	74	63	-14%
Charges	- 548	- 569	- 584	- 642	- 558	- 605	6%	-1 117	-1 163	4%
Résultat brut d'exploitation	251	273	257	389	216	327	20%	524	542	3%
Coût du risque	0	- 1	- 1	0	1	- 2		- 1	- 1	
Résultat net d'exploitation	251	272	256	390	216	325	20%	523	541	4%
Mises en équivalence	0	0	0	2	0	0		0	0	
Autres	0	- 3	- 2	41	- 2	- 2		- 3	- 4	
Résultat avant impôt	251	269	255	433	214	323	20%	520	537	3%
Coefficient d'exploitation	68,6%	67,6%	69,4%	62,3%	72,1%	64,9%		68,1%	68,2%	
Coefficient d'exploitation hors IFRIC 21	68,1%	67,7%	69,6%	62,4%	71,6%	65,1%		67,9%	68,0%	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	11,7	11,8	12,5	12,3	12,5	13,7	16%	11,8	13,7	16%
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	4 143	4 065	4 150	4 363	4 364	4 407	8%	4 104	4 385	7%
RoE après impôt ² (en Bâle 3)	13,7%	15,2%	13,9%	19,6%	11,5%	15,1%		14,4%	13,3%	
RoE après impôt ² (en Bâle 3) hors IFRIC 21	14,0%	15,1%	13,8%	19,5%	11,8%	15,0%		14,5%	13,4%	

¹ Asset management incluant le Private equity et NIE

² Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10,5% des actifs pondérés moyens-y compris goodwill et immobilisations incorporelles

Banque de Grande Clientèle

en M€	1T18	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19	2T19 vs. 2T18	1S18	1S19	1S19 vs. 1S18
Produit net bancaire	944	976	828	518	807	847	-13%	1 920	1 654	-14%
Global markets	527	457	334	14	366	419	-8%	984	785	-20%
FIC-T	378	299	252	231	251	304	2%	677	554	-18%
Equity	148	145	97	- 219	125	117	-19%	293	242	-17%
dont Equity hors cash	143	140	97	- 219	125	117	-16%	283	242	-15%
dont Cash equity	5	4	0	0	0	0		9	0	
Desk CVA/DVA	1	13	- 15	2	- 9	- 3		14	- 12	
Global finance¹	341	394	341	362	337	333	-15%	735	670	-9%
Investment banking²	82	85	78	126	87	90	5%	167	177	6%
Autres	- 7	41	74	16	16	6		34	22	
Charges	- 566	- 551	- 525	- 559	- 582	- 523	-5%	-1 117	-1 105	-1%
Résultat brut d'exploitation	378	425	302	- 41	225	324	-24%	803	549	-32%
Coût du risque	- 31	- 37	- 98	- 9	- 30	- 104		- 68	- 134	
Résultat net d'exploitation	347	388	204	- 50	195	219	-43%	735	414	-44%
Mises en équivalence	4	3	3	3	2	3		6	6	
Autres	3	0	0	0	- 15	0		3	- 15	
Résultat avant impôt	353	391	207	- 47	183	222	-43%	744	405	-46%
Coefficient d'exploitation	60,0%	56,4%	63,5%	107,9%	72,2%	61,8%		58,2%	66,8%	
Coefficient d'exploitation hors IFRIC 21	57,7%	57,2%	64,4%	109,4%	69,1%	62,7%		57,4%	65,9%	
RWA (Bâle 3) - en Md€	59,7	61,7	61,2	61,1	62,0	61,1	-1%	61,7	61,1	-1%
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	6 435	6 416	6 676	6 631	6 634	6 740	5%	6 426	6 687	4%
RoE après impôt ³ (en Bâle 3)	16,0%	17,6%	9,0%	NR	7,6%	9,6%		16,8%	8,6%	
RoE après impôt ³ (en Bâle 3 hors IFRIC 21)	17,0%	17,2%	8,7%	NR	8,6%	9,2%		17,1%	8,9%	

¹ Incluant Coficiné ²Incluant M&A ³Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10,5% des actifs pondérés moyens-y compris goodwill et immobilisations incorporelles

Assurance

en M€	1T18	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19	2T19 vs. 2T18	1S18	1S19	1S19 vs. 1S18
Produit net bancaire	204	193	192	201	218	207	7%	397	425	7%
Charges	- 118	- 108	- 103	- 118	- 125	- 116	7%	- 226	- 241	6%
Résultat brut d'exploitation	86	85	89	83	93	92	8%	170	184	8%
Coût du risque	0	0	0	0	0	0		0	0	
Résultat net d'exploitation	86	85	89	83	93	92	8%	170	184	8%
Mises en équivalence	3	0	3	9	0	5		3	5	
Autres	0	0	0	0	0	0		0	0	
Résultat avant impôt	89	85	92	91	93	96	14%	173	189	9%
Coefficient d'exploitation	58,0%	56,1%	53,8%	58,9%	57,5%	55,8%		57,1%	56,7%	
Coefficient d'exploitation hors IFRIC 21	51,1%	58,5%	56,2%	61,2%	51,7%	57,8%		54,7%	54,7%	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	7,3	7,0	7,1	7,3	8,0	7,9	13%	7,0	7,9	13%
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	853	868	828	841	858	942	8%	861	900	5%
RoE après impôt ¹ (en Bâle 3)	28,6%	26,4%	30,3%	30,7%	29,4%	28,4%		27,5%	28,8%	
RoE après impôt ¹ (en Bâle 3 hors IFRIC 21)	33,0%	24,9%	28,8%	29,2%	33,3%	27,2%		28,9%	30,1%	

¹ Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10,5% des actifs pondérés moyens-y compris goodwill et immobilisations incorporelles

Paiements

en M€	1T18	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19	2T19 vs. 2T18	1S18	1S19	1S19 vs. 1S18
Produit net bancaire	93	95	96	105	103	105	10%	188	208	10%
Charges	- 79	- 88	- 84	- 90	- 88	- 94	7%	- 167	- 181	8%
Résultat brut d'exploitation	14	7	12	15	16	11	46%	21	27	25%
Coût du risque	0	0	0	- 2	0	- 1		0	- 1	
Résultat net d'exploitation	14	7	12	13	16	10	40%	21	26	23%
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	0		0	0	
Autres	0	1	0	0	0	0		1	0	
Résultat avant impôt	14	8	12	13	16	10	28%	22	26	19%
Coefficient d'exploitation	85,2%	92,2%	87,6%	85,7%	84,8%	89,6%		88,7%	87,2%	
Coefficient d'exploitation hors IFRIC 21	84,5%	92,4%	87,9%	85,9%	84,1%	89,8%		88,5%	87,0%	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	1,0	1,2	1,0	1,1	1,1	1,2	-1%	1,2	1,2	-1%
Fonds propres normatifs (en Bâle 3)	295	300	352	332	356	373	25%	297	365	23%
RoE après impôt ¹ (en Bâle 3)	12,8%	7,4%	9,6%	10,1%	12,0%	7,3%		10,1%	9,6%	
RoE après impôt ¹ (en Bâle 3 hors IFRIC 21)	13,4%	7,2%	9,4%	9,9%	12,5%	7,1%		10,3%	9,7%	

EBITDA *standalone* Hors éléments exceptionnels

€m	1T18	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19	1S18	1S19
Produit net bancaire	93	95	96	105	103	105	188	208
Charges	(79)	(87)	(85)	(90)	(88)	(94)	(166)	(181)
Résultat brut d'exploitation - Natixis publié excl. éléments exceptionnels	14	8	11	15	16	11	22	27
Ajustements analytiques sur produit net bancaire	(1)	(1)	(2)	(1)	(1)	(1)	(3)	(3)
Ajustements sur charges de structure	5	5	5	5	6	5	10	11
Résultat brut d'exploitation - vision standalone	18	12	14	19	20	15	29	35
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3	4	4	5	4	4	7	8
EBITDA - vision standalone	21	16	18	24	24	19	36	43

EBITDA = Produit net bancaire (-) Charges générales d'exploitation. Vision standalone excluant éléments analytiques et charges de structure

¹ Méthodologie d'allocation normative de capital sur la base de 10,5% des actifs pondérés moyens-y compris goodwill et immobilisations incorporelles

Participations financières

en M€	1T18	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19	2T19 vs. 2T18	1S18	1S19	1S19 vs. 1S18
Produit net bancaire	190	174	197	181	193	196	13%	364	389	7%
Coface	177	156	180	165	175	181	16%	333	356	7%
Autres	13	18	17	16	18	15	-18%	31	33	6%
Charges	- 130	- 125	- 131	- 140	- 133	- 141	13%	- 255	- 275	8%
Résultat brut d'exploitation	59	49	66	41	60	55	11%	109	115	6%
Coût du risque	- 6	1	1	3	- 2	- 4		- 5	- 6	
Résultat net d'exploitation	54	50	67	44	58	51	1%	104	108	4%
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	0		0	0	
Autres	2	3	0	0	0	5		5	5	
Résultat avant impôt	56	53	67	44	58	56	5%	109	114	4%
RWA (Bâle 3 - en Md€)	5,3	5,6	5,5	5,6	5,7	5,7	2%	5,6	5,7	2%

Hors Pôles

en M€	1T18	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19	2T19 vs. 2T18	1S18	1S19	1S19 vs. 1S18
Produit net bancaire	- 37	79	3	3	37	- 5		42	32	
Charges	- 232	- 87	- 71	- 107	- 234	- 98	12%	- 319	- 331	4%
FRU	- 160	0	0	0	- 170	0		- 160	- 170	6%
Autres	- 73	- 86	- 71	- 107	- 64	- 98	13%	- 159	- 162	2%
Résultat brut d'exploitation	- 269	- 7	- 68	- 104	- 196	- 103		- 277	- 299	
Coût du risque	1	- 4	4	- 15	0	1		- 3	1	
Résultat net d'exploitation	- 269	- 11	- 63	- 118	- 196	- 102		- 280	- 298	
Mises en équivalence	0	0	0	0	0	0		0	0	
Autres	1	2	2	3	699	- 5		4	694	
Résultat avant impôt	- 268	- 9	- 62	- 115	503	- 107		- 276	396	
RWA (Bâle 3 - en Md€)	9,0	9,4	8,7	7,8	7,0	7,3	-22%	9,4	7,3	-22%

Compte de résultat 2T19 : passage des données hors éléments exceptionnels aux données publiées

M€	2T19 hors éléments exceptionnels	Variation de change des TSS en devises	Coûts d'investissement TEO	Investissement & charges de restructuration "Fit to Win"	2T19 publié
Produit Net bancaire	2 297	- 15			2 282
Charges	-1 566		- 10	- 1	-1 577
Résultat brut d'exploitation	730	- 15	- 10	- 1	705
Coût du risque	- 110				- 110
Mise en équivalence	8				8
Gain ou pertes sur autres actifs	- 2				- 2
Résultat avant impôt	627	- 15	- 10	- 1	602
Impôt	- 172	5	3	0	- 164
Intérêts minoritaires	- 93			0	- 92
Résultat net (part du groupe)	363	- 10	- 7	0	346

Compte de résultat 1S19 : passage des données hors éléments exceptionnels aux données retraitées

M€	1S19 hors éléments exceptionnels	Variation de change des TSS en devises	Coûts d'investissement TEO	Investissement & charges de restructuration "Fit to Win"	Cession de filiale au Brésil	Plus-value sur la cession des activités de banque de détail	1S19 retraité
Produit Net bancaire	4 410	4					4 414
Charges	-3 269		- 26	- 1			-3 297
Résultat brut d'exploitation	1 141	4	- 26	- 1	0	0	1 117
Coût du risque	- 141						- 141
Mise en équivalence	11						11
Gain ou pertes sur autres actifs	- 2				- 15	697	681
Résultat avant impôt	1 009	4	- 26	- 1	- 15	697	1 668
Impôt	- 308	- 1	8	0		- 78	- 379
Intérêts minoritaires	- 145			0		- 33	- 178
Résultat net (part du groupe)	555	3	- 18	0	- 15	586	1 110

Les chiffres sont retraités de la cession des activités banque de détail comme communiqué le 11 avril 2019. Un tableau de passage entre les chiffres retraités et la vision comptable est disponible page 13

Capital et structure financière au 2T19 - Bâle 3 phasé

Voir note méthodologique - Engagements de paiement irrévocables (IPC) en déduction de fonds propres à compter du 2T19

Fully-loaded

€bn	30/06/2019
Capitaux propres part du groupe	18,6
Hybrides (incluant la plus-value liée au reclassement des hybrides en capitaux propres)	- 2,1
Goodwill & incorporels	- 3,8
Impôts différés	- 0,7
Provision pour dividende	- 0,3
Autres déductions	- 0,5
CET1 capital	11,1
CET1 ratio	11,5%
Additional Tier 1 capital	1,8
Tier 1 capital	12,9
Tier 1 ratio	13,3%
Tier 2 capital	2,3
Total capital	15,1
Total capital ratio	15,6%
Risk-weighted assets	96,9

Règlementaire

€bn	30/06/2019
Capital CET1 Fully-loaded	11,1
Résultat net de la période en cours	- 1,1
Dividende provisionné	0,3
CET1 capital	10,3
CET1 ratio	10,6%
Additional Tier 1 capital	2,1
Tier 1 capital	12,4
Tier 1 ratio	12,8%
Tier 2 capital	2,3
Total capital	14,7
Total capital ratio	15,2%
Risk-weighted assets	96,9

Impacts IFRIC 21 par pôle

Effet sur les charges

M€	1T18	2T18	3T18	4T18	1T19	2T19	1S18	1S19
AWM	-4	1	1	1	-4	1	-3	-3
BGC	-22	7	7	7	-24	8	-15	-16
Assurance	-14	5	5	5	-13	4	-9	-8
Paiements	-1	0	0	0	-1	0	0	0
Participations financières	0	0	0	0	0	0	0	0
Hors pôles	-119	40	40	40	-119	40	-80	-79
Total Natixis	-160	53	53	53	-161	54	-107	-107

Les chiffres historiques sont retraités de la cession des activités de banque de détail

Répartition des fonds propres normatifs et RWA au 30 juin 2019

Md€	RWA (fin de période)	% du total	Écarts d'acquisition & immobilisations incorporelles 1S19	Fonds propres normatifs 1S19	RoE après impôt 1S19
AWM	13,7	16%	3,1	4,4	13,3%
BGC	61,1	73%	0,2	6,7	8,6%
Assurance	7,9	9%	0,1	0,9	28,8%
Paiements	1,2	1%	0,2	0,4	9,6%
TOTAL (excl. Hors pôles)	83,9	100%	3,6	12,3	

Ventilation des risques pondérés (RWA)- Md€	30/06/2019
Risque de crédit	65,6
<i>Approche interne</i>	54,5
<i>Approche standard</i>	11,1
Risque de contrepartie	6,6
<i>Approche interne</i>	5,7
<i>Approche standard</i>	1,0
Risque de marché	9,6
<i>Approche interne</i>	4,1
<i>Approche standard</i>	5,4
CVA	1,8
Risque opérationnel - Approche standard	13,3
Total RWA	96,9

Ratio de levier fully-loaded¹

Selon les règles de l'Acte délégué publié par la Commission européenne le 10 octobre 2014, après l'annulation des opérations avec les affiliés, en attente d'autorisation de la BCE

Md€	30/06/2019
Fonds propres Tier 1¹	13,2
Total bilan prudentiel	399,0
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	- 48,4
Ajustements au titre des opérations de financement sur titres ²	- 29,8
Autres opérations avec les affiliés	- 47,7
Engagements donnés	36,4
Ajustements réglementaires	- 5,2
Total exposition levier	304,4
Ratio de levier	4,35%

¹ Voir note méthodologique. Sans phase-in et avec hypothèse de remplacement des émissions subordonnées lorsqu'elles deviennent non éligibles

² Opérations de financement sur titres traitées avec des chambres de compensation compensées en application des principes posés par la norme IAS32, sans prise en compte des critères de maturité et devises

Actif net comptable au 30 Juin 2019

Md€	30/06/2019
Capitaux propres part du groupe	18,6
Retraitement des hybrides	-2,0
Retraitement des plus-values des TSS	-0,1
Distribution	
Actif net comptable	16,5
Immobilisations incorporelles retraitées ¹	-0,6
Écarts d'acquisition retraités ¹	-3,4
Actif net comptable tangible²	12,5
€	
Actif net comptable par action	5,24
Actif net comptable tangible par action	3,96

Bénéfice par action au 1S19

M€	30/06/2019
Résultat net - part du groupe	1 110
Coupons sur TSS nets d'impôts	- 45
Résultat net attribuable aux actionnaires	1 065
Bénéfice par action (€)	0,34

Nombre d'actions au 30 juin 2019

	30/06/2019
Nombre d'actions moyen sur la période hors actions détenues en propre	3 149 759 007
Nombre d'actions hors actions détenues en propre, fin de période	3 150 059 450
Nombre d'actions détenues en propre, fin de période	3 019 032

Résultat net attribuable aux actionnaires

M€	2T19	1S19
Résultat net - part du groupe	346	1 110
Coupons sur TSS nets d'impôts	- 22	- 45
Numérateur RoE & RoTE Natixis	324	1 065

¹ Voir note méthodologique ² Actif net comptable tangible = actif net comptable - écarts d'acquisition - immobilisations incorporelles

RoTE¹

M€	30/06/2019
Capitaux propres part du groupe	18 621
Neutralisation des TSS	-2 122
Distribution provisionnée	- 288
Immobilisations incorporelles	- 649
Écarts d'acquisition	-3 367
Fonds propres RoTE fin de période	12 195
Fonds propres RoTE moyens 2T19	12 202
RoTE 2T19 annualisé sans ajustement de l'impact IFRIC21	10,6%
Impact IFRIC 21	- 47
RoTE 2T19 annualisé excl. IFRIC21	9,1%
Fonds propres RoTE moyens 1S19	12 205
RoTE 1S19 annualisé excl. IFRIC21	13,4%

RoE¹

M€	30/06/2019
Capitaux propres part du groupe	18 621
Neutralisation des TSS	-2 122
Distribution provisionnée	- 288
Neutralisation des gains & pertes latents ou différés enregistrés en capitaux propres	- 513
Fonds propres RoE fin de période	15 697
Fonds propres RoE moyens 2T19	15 722
RoE 2T19 annualisé sans ajustement de l'impact IFRIC21	8,3%
Impact IFRIC 21	- 47
RoE 2T19 annualisé excl. IFRIC21	7,0%
Fonds propres RoE moyens 1S19	15 735
RoE 1S19 annualisé excl. IFRIC21	10,4%

Encours douteux²

Md€	31/03/2019 Sous IFRS 9	30/06/2019 Sous IFRS 9
Engagements provisionnables ³	1,7	1,7
<i>Engagements provisionnables / Créances brutes</i>	1,5%	1,4%
Stock de provisions ⁴	1,3	1,3
Provisions totales/Engagements provisionnables	76%	75%

¹ Voir note méthodologique. Les RoE et RoTE sont basés sur le bilan de fin de trimestre afin de prendre en compte la cession des activités de banque de détail. La plus-value nette de 586 M€ n'est pas annualisée. ² Encours au bilan, hors repos, net de collatéral ³ Engagements nets des sûretés ⁴ Provisions individuelles et collectives

II CHAPITRE 1 : PRÉSENTATION DE NATIXIS

1.1 Présentation des métiers

Natixis, dans un communiqué de presse du 12 septembre 2018, a annoncé un projet de cession des activités de banque de détail à BPCE S.A. (Affacturage, Cautions et Garanties, Crédit-bail, Crédit à la consommation, Titres).

Suite à la cession des activités de banque de détail à BPCE S.A., finalisée le 31 mars 2019, la présentation des métiers est la suivante :

Natixis est un établissement financier français de dimension internationale spécialisé dans la gestion d'actifs et de fortune, la banque de financement et d'investissement, l'assurance et les paiements. Filiale du Groupe BPCE, 2^e acteur bancaire en France à travers ses réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne, Natixis compte près de 16 000 collaborateurs dans 38 pays. Elle accompagne et conseille sa propre clientèle d'entreprises, d'institutions financières et d'investisseurs institutionnels, ainsi que les clients des réseaux du Groupe BPCE.

 <p style="text-align: center;">GESTION D'ACTIFS ET DE FORTUNE</p> <p>GESTION D'ACTIFS Plus de 20 affiliés aux expertises multiples avec une approche de gestion active et de conviction Gestion monétaire, obligations, actions, solutions Multi-Asset, gestion alternative et actifs réels, gestion assurance et investissements ESG</p> <p>GESTION DE FORTUNE Gestion financière - Ingénierie patrimoniale - Corporate Advisory - Assurance vie de droit français et luxembourgeois - Crédit - Private Equity - Immobilier</p> <p>ÉPARGNE SALARIALE</p>	 <p style="text-align: center;">ASSURANCE</p> <p>Une offre complète de solutions pour les clients Caisse d'Épargne and Banque Populaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurances de personnes : assurance vie - épargne - transmission de patrimoine - retraite - assurance décès - Assurance dépendance - Assurance des emprunteurs - Assurances non vie : Assurance auto - Assurance habitation - Garantie des accidents de la vie - Assurance santé - Protection juridique - Garantie des moyens de paiement
 <p style="text-align: center;">BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE</p> <p>Investment Banking et fusions-acquisitions - Financements - Marchés de capitaux - Trade and Treasury Solutions— Financement du cinéma - Coverage</p> <p>4 secteurs spécifiques en matière de financement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Énergie & ressources naturelles - Infrastructures - Aviation - Immobilier & hospitality 	 <p style="text-align: center;">PAIEMENTS</p> <p>Des solutions sur la toute la chaîne de valeur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Émission : paiement par carte, mobile et objet connecté - carte cadeau - titre restaurant - cagnotte en ligne - Acquisition : paiement en magasin, e-commerce, omnicanal et market place - terminaux de paiement - Processing : opérations carte, virement, prélèvement, paiement instantané - open payment - API - Lutte contre la fraude aux paiements

1.2 Historique et liens de Natixis avec BPCE

1.2.2 Mécanisme de solidarité financière avec BPCE

L'ensemble des établissements affiliés à l'organe central du groupe BPCE - incluant Natixis - bénéficie d'un système de garantie et de solidarité qui a pour objet, conformément aux articles L.511-31 et L.512.107-6 du Code Monétaire et Financier, de garantir la liquidité et la solvabilité de l'ensemble des établissements affiliés, et d'organiser la solidarité financière au sein du groupe.

Cette solidarité financière repose sur des dispositions législatives instituant un mécanisme légal de solidarité obligeant l'organe central à restaurer la liquidité ou la solvabilité d'affiliés en difficulté, et/ou de l'ensemble des affiliés du groupe, en mobilisant si besoin jusqu'à l'ensemble des disponibilités et des fonds propres de tous les affiliés contributeurs. En raison de cette solidarité légale, pleine et entière, un ou plusieurs affiliés ne saurait se retrouver en liquidation judiciaire, ou être concerné par des mesures de résolution au sens de la directive 2014/59 UE, sans que l'ensemble des affiliés le soit également.

Ainsi, en cas de difficultés de Natixis, (i) BPCE mobilisera en premier lieu ses fonds propres au titre de son devoir d'actionnaire ; (ii) s'ils ne suffisent pas, BPCE pourrait faire appel au fonds de garantie mutuel créé par BPCE, fonds doté au 31 décembre 2018 d'un total de 362,6 millions d'euros d'actifs apportés paritairement par les deux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne et qui est amené à croître par abondement annuel (sous réserve des montants qui seraient utilisés en cas d'appel au fonds) ; (iii) si les fonds propres de BPCE et ce fonds de garantie mutuel ne suffisaient pas, BPCE pourrait faire appel (à parts égales) aux fonds de garantie propres à chacun des deux réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne d'un montant total de 900 millions d'euros ; enfin, (iv) si l'appel aux fonds propres de BPCE et à ces trois fonds de garantie ne suffisait pas, des sommes complémentaires seraient demandées à l'ensemble des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne.

En cas de liquidation judiciaire portant ainsi nécessairement sur l'ensemble des affiliés, les créanciers externes de tous les affiliés seraient traités selon leur rang et dans l'ordre de la hiérarchie des créanciers de façon identique et ce indifféremment de leur rattachement à une entité affiliée particulière. Cela a pour conséquence notamment que les détenteurs d'AT1, et autres titres pari passu, seraient plus affectés que les détenteurs de Tier 2, et autres titres pari passu, eux-mêmes plus affectés que les détenteurs de dettes externes seniors non préférées, eux-mêmes plus affectés que les détenteurs de dettes externes seniors préférées. En cas de résolution, des taux de dépréciation et/ou de conversion identiques seraient appliqués aux dettes et créances d'un même rang et ce indifféremment de leur rattachement à une entité affiliée particulière dans l'ordre de la hiérarchie rappelée ci-dessus.

Seules les entités, qui ne seraient pas elles-mêmes concernées par des mesures de liquidation judiciaire ou de résolution, et qui ne contribuent pas à la solidarité du Groupe, ce qui est le cas de Natixis, sont écartées des mesures de contribution au renflouement des situations de défaillance des autres affiliés.

Il est précisé que les fonds de garantie visés ci-dessus constituent un mécanisme de garantie interne au Groupe BPCE activé à l'initiative du directoire de BPCE, ou d'autorité compétente en matière de crise bancaire, qui peut demander qu'il soit mis en œuvre s'il l'estime nécessaire.

AUTRES INFORMATIONS

Notations long terme (situation au 6 août 2019)

Standard & Poors's : A+ (perspective positive)

Moody's : A1 (perspective stable)

Fitch Ratings : A+ (perspective positive)

Calendrier financier 2019/2020

7 novembre 2019 Après Bourse (sous réserve de modification)	Résultats du troisième trimestre 2019
6 février 2020 Après Bourse (sous réserve de modification)	Résultats annuels 2019
6 mai 2020 Après Bourse (sous réserve de modification)	Résultats du premier trimestre 2020
20 mai 2020	Assemblée générale des actionnaires (statuant sur les comptes de l'exercice 2019)

III CHAPITRE 2 : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1 Gouvernance de Natixis au 1^{er} août 2019

2.1.1 Composition du conseil d'administration

Nom et prénom du membre	Fonction principale exercée dans la société ^(a)	Fonction principale exercée en dehors de la société
M. Laurent Mignon Date de naissance : 28/12/1963 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 153 649	Président du conseil d'administration Date de 1 ^{re} nomination : Coopté par le CA du 01/06/2018 et ratifié par l'AG du 28/05/2019 Date d'échéance du mandat : AG 2023 ^(e) Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 01/06/2018	Président du directoire de BPCE 50, avenue Pierre Mendès-France 75201 Paris Cedex 13
BPCE Nombre d'actions Natixis : 2 227 221 174	Administrateur Représentant permanent : Mme Catherine Halberstadt Date de naissance : 09/10/1958 Date de 1 ^{re} nomination de BPCE : Cooptée par le CA du 25/08/2009 et ratifiée par l'AG du 27/05/2010 Date d'échéance du mandat : AG 2023 ^(e) Membre du comité d'audit Date de 1 ^{re} nomination : CA du 21/12/2017 avec effet au 01/01/2018 Membre du comité des risques Date de 1 ^{re} nomination : CA du 21/12/2017 avec effet au 01/01/2018 Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 21/12/2017 avec effet au 01/01/2018	Membre du directoire de BPCE Membre du directoire du Groupe BPCE en charge des Ressources humaines 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13
M. Daniel de Beaurepaire Date de naissance : 23/09/1950 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : [en cours d'acquisition]	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : AG du 28/05/2019 Date d'échéance du mandat : AG 2023 ^(e) Membre du comité des nominations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 28/05/2019 Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 28/05/2019	Président du Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Ile de France (CEIDF) 26-28 rue Neuve Tolbiac 75013 Paris
M. Thierry Cahn Date de naissance : 25/09/1956 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : Coopté par le CA du 28/01/2013 et ratifié par l'AG du 21/05/2013 Date d'échéance du mandat : AG 2022 ^(d) Membre du comité des nominations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 09/02/2017 Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 28/01/2013	Président du conseil d'administration de Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne Immeuble Le W 1A place de Haguenau – CS10401 67001 Strasbourg Cedex

Nom et prénom du membre	Fonction principale exercée dans la société ^(a)	Fonction principale exercée en dehors de la société
M. Alain Condominas Date de naissance : 06/04/1957 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : AG du 29/05/2012 Date d'échéance du mandat : AG 2020 ^(b) Membre du comité des rémunérations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 29/05/2012 Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 29/05/2012	Directeur général de la Banque Populaire Occitane 33-43, avenue Georges Pompidou 31135 Balma Cedex
M. Bernard Dupouy Date de naissance : 19/09/1955 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : Coopté par le CA du 01/08/2017 et ratifié par l'AG du 23/05/2018 Date d'échéance du mandat : AG 2023 ^(e) Membre du comité des rémunérations Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 28/05/2019 Membre – Comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 01/08/2017	Président du conseil d'administration de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique 10 quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex
Mme Nicole Etchegoïnberry Date de naissance : 17/12/1956 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : [en cours d'acquisition]	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : Cooptée par le CA du 20/12/2018 et ratifiée par l'AG du 28/05/2019 Date d'échéance du mandat : AG 2020 ^(b) Membre du comité des nominations Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 20/12/2018 Membre du comité des risques Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 20/12/2018 Membre – Comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 20/12/2018	Présidente du directoire la Caisse d'Epargne Loire Centre (CELC) 12 rue de Maison Rouge – CS10620 45146 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Mme Sylvie Garcelon Date de naissance : 14/04/1965 Nationalité Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : Cooptée par le CA du 10/02/2016 et ratifiée par l'AG du 24/05/2016 Date d'échéance du mandat : AG 2020 ^(b) Membre du comité d'audit Date de 1 ^{re} nomination : CA du 10/02/2016 Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 10/02/2016	Directeur général de CASDEN Banque Populaire 1 bis rue Jean Wiener – Champs-sur-Marne 77474 Marne-La-Vallée Cedex 2
Mme Anne Lalou Date de naissance : 06/12/1963 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur indépendant Date de 1 ^{re} nomination : Cooptée par le CA du 18/02/2015 et ratifiée par l'AG du 19/05/2015 Date d'échéance du mandat : AG 2022 ^(d) Président du comité stratégique	Directeur général de la Web School Factory et Directeur général de l'Innovation Factory 59, rue Nationale 75013 Paris

Nom et prénom du membre	Fonction principale exercée dans la société ^(a)	Fonction principale exercée en dehors de la société
	Date de 1 ^{re} nomination : CA du 18/02/2015 Membre du comité des rémunérations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 18/02/2015 Membre du comité des nominations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 18/02/2015	
Mme Françoise Lemalle Date de naissance : 15/01/1965 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : Cooptée par le CA du 30/07/2015 et ratifiée par l'AG du 24/05/2016 Date d'échéance du mandat : AG 2022 ^(d) Membre du comité d'audit Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 09/02/2017 Membre du comité stratégique Date de 1 ^{ère} nomination : CA du 30/07/2015	Président du Conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur (CECAZ) 455, promenade des Anglais BP 3297 06205 Nice Cedex 03
M. Bernard Oppetit Date de naissance : 05/08/1956 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur Indépendant Date de 1 ^{re} nomination : Coopté par le CA du 12/11/2009 et ratifié par l'AG du 27/05/2010 Date d'échéance du mandat : AG 2022 ^(d) Président du comité des risques Date de 1 ^{re} nomination : CA du 17/12/2014 Membre du comité d'audit Date de 1 ^{re} nomination : CA du 17/12/2009 Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 11/05/2011	Président de Centaurus Capital Limited 53 Davies Street London W1K 5JH England
Mme Catherine Pariset Date de naissance : 22/08/1953 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur indépendant Date de 1 ^{re} nomination : Cooptée par le CA du 14/12/2016 et ratifiée par l'AG du 23/05/2017 Date d'échéance du mandat : AG 2023 ^(e) Président du comité d'audit Date de 1 ^{re} nomination : CA du 14/12/2016 Membre du comité des risques Date de 1 ^{re} nomination : CA du 14/12/2016 Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 14/12/2016	Administrateur de la banque PSA Finance (depuis le 22/02/2019) 19, rue Ginoux 75015 Paris
M. Christophe Pinault Date de naissance : 26/11/1961 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 093	Administrateur Date de 1 ^{re} nomination : Coopté par le CA du 20/12/2018 et ratifié par l'AG du 28/05/2019 Date d'échéance du mandat : AG 2023 ^(e) Membre du comité des rémunérations	Président du directoire de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire (CEBPL) 15, avenue de la Jeunesse – CS30327 44703 Orvault Cedex

Nom et prénom du membre	Fonction principale exercée dans la société ^(a)	Fonction principale exercée en dehors de la société
	Date de 1 ^{re} nomination : CA du 20/12/2018 Membre du comité des risques Date de 1 ^{re} nomination : CA du 20/12/2018 Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 20/12/2018	
Mme Diane de Saint Victor Date de naissance : 20/02/1955 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : [en cours d'acquisition]	Administrateur indépendant Date de 1 ^{re} nomination : CA du 04/04/2019 et ratifiée par l'AG du 28/05/2019 Date d'échéance du mandat : AG 2023 ^(e) Président du comité des nominations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 04/04/2019 Membre du comité des rémunérations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 04/04/2019 Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 04/04/2019	Secrétaire général, directeur juridique et membre du comité exécutif d'ABB Affolternstrasse 44 CH-8050 Zurich, Suisse
M. Nicolas de Tavernost Date de naissance : 22/08/1950 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Administrateur indépendant Date de 1 ^{re} nomination : AG du 31/07/2013 Date d'échéance du mandat : AG 2021 ^(c) Président du comité des rémunérations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 06/08/2013 Membre du comité des nominations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 17/12/2014 Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 06/08/2013	Président du directoire du groupe M6 89, avenue Charles de Gaulle 92575 Neuilly sur Seine cedex
M. Henri Proglio Date de naissance : 29/06/1949 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 1 000	Censeur Date de 1 ^{re} nomination : CA du 04/04/2019 et ratifié par l'AG du 28/05/2019 Date d'échéance du mandat : AG 2023 ^(e) Membre du comité des rémunérations Date de 1 ^{re} nomination : CA du 30/04/2009 Membre du comité stratégique Date de 1 ^{re} nomination : CA du 11/05/2011	Président de la SAS Henri Proglio Consulting 151, boulevard Haussmann 75008 Paris
<p>(a) Un bref curriculum vitae de chacun des mandataires sociaux de Natixis ainsi que la liste des mandats sociaux qu'ils ont exercés au cours de l'année 2018 et des années précédentes figurent au paragraphe 2.2. du document de référence Natixis 2018</p> <p>(b) Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019</p> <p>(c) Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020</p> <p>(d) Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2021</p> <p>(e) Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022</p>		

2.1.2 COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE ET COMITÉ EXÉCUTIF

2.1.2.1. Direction générale au 1^{er} août 2019

Nom et prénom du mandataire social	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors de la société
M. François Riahi Date de naissance : 08/04/1973 Nationalité : Française Nombre d'actions Natixis : 0	Directeur général Date de 1 ^{re} nomination : CA du 27/04/2018 avec effet au 01/06/2018 Date d'échéance du mandat : AG 2022	Membre du directoire de BPCE ^(a)

(a) La liste des mandats sociaux exercés au cours de l'année 2018 et des années précédentes par le Directeur général figure au paragraphe 2.2. du document de référence 2018.

2.1.2.2. Comité de direction générale et comité exécutif

■ MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION GENERALE (CDG) AU 1^{ER} AOÛT 2019

M. François Riahi Directeur général Président du comité	Mme Nathalie Bricker Finance	M. Pierre Debray Risques	Mme Anne Lebel Ressources humaines
M. Jean-François Lequoy Assurance	M. André-Jean Olivier Secrétariat général	M. Jean Raby Gestion d'actifs et de fortune	Mme Véronique Sani Opérations et Systèmes d'information
M. Pierre-Antoine Vacheron Paiements	M. Marc Vincent Banque de Grande Clientèle		

■ MEMBRES DU COMITE EXECUTIF (COMEX) AU 1^{ER} AOÛT 2019

M. François Riahi Directeur général	M. Stéphane About BGC – EMEA – Hors France	M. Patrick Artus Chef économiste	M. Luc Barnaud Digital & Technology Officer
Mme Beverly Bearden Gestion d'actifs et de fortune – Natixis Investment Managers et Ressources humaines	M. Olivier Bilal Gestion d'actifs et de fortune – Natixis Investment Managers – Ventes et marketing international	Mme Nathalie Bricker Finance	Mme Nathalie Broutèle Assurance – Assurances non vie
M. Alain Bruneau Secrétariat général – Compliance	Mme Anne-Christine Champion BGC – Distribution et gestion du portefeuille de financements	M. Fouad Chéhady Transformation & excellence opérationnelle	M. Frédéric Chenot Paiements – Coordination des réseaux BPCE
M. Georges-Eric de La Brunière Gestion d'actifs et de fortune – Natixis Wealth Management	M. Guillaume de Saint-Seine BGC - Coverage	M. Pierre Debray Risques	Mme Anne-Cécile Delas BGC – Trade & Treasury Solutions
M. Olivier Delay BGC – Amériques	Mme Sophie Didelot Risques – Entreprise Risk Management	M. Matthieu Duncan Gestion d'actifs et de fortune – Ostrum Asset Management	M. Christophe Eglizeau Gestion d'actifs et de fortune – Natixis Interépargne
M. Dominique Fraisse BGC – Energie & Ressources naturelles	M. Luc François BGC – Global Markets	M. Alain Gallois BGC – Asie/Pacifique	M. Benoît Gausseron Communication
M. David Giunta Gestion d'actifs et de fortune – Natixis Investment Managers – États-Unis et Canada	M. Stéphane Honig Stratégie	M. Hervé Housse Inspection générale	M. Mohamed Kallala BGC – Investment Banking
M. Christophe Lanne Gestion d'actifs et de fortune – Transformation	M. Christian Le Hir Secrétariat général – Juridique	M. Christophe Le Pape Assurances – Assurance de personnes	Mme Anne Lebel Ressources Humaines
M. Jean-François Lequoy Assurance	M. Cyril Marie Gestion d'actifs et de fortune - Finances – Natixis Investment Managers	Mme Chloé Mayenobe Paiements – Croissance et développement	Mme Teresa Mora Grenier Finance – Pilotage financier

M. André-Jean Olivier Secrétariat général	M. Jean Raby Gestion d'actifs et de fortune	Mme Isabelle Reux-Brown BGC – Distribution & Portfolio Management	Mme Véronique Sani Opérations et Systèmes d'information
Mme Cécile Tricon-Bossard Ressources humaines	M. Pierre-Antoine Vacheron Activités de paiements	M. Richard Vinadier Finance – Comptabilité et ratios	M. Marc Vincent Banque de Grande Clientèle (BGC)

2.2 Informations complémentaires sur les mandataires sociaux au 1^{er} août 2019

Daniel DE BEAUREPAIRE

Président du conseil d'orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Île-de-France



Date de naissance : 23/09/1950

Nationalité : Française

Nombre d'actions Natixis :
(en cours d'acquisition)

Adresse : 26-28 rue Neuve Tolbiac
75013 Paris

Administrateur

Date de 1^{ère} nomination : AG du 28/05/2019

Date d'échéance du mandat : AG 2023

Membre – Comité des nominations

Date de 1^{ère} nomination : CA du 28/05/2019

Membre – Comité stratégique

Date de 1^{ère} nomination : CA du 28/05/2019

Diplômé de l'ESC de Rouen, et titulaire d'un diplôme d'expertise comptable et de Commissaire aux comptes, Daniel de Beaurepaire débute sa carrière en 1978 au sein du cabinet d'audit Deloitte, dans lequel il a été nommé associé en 1985 et qu'il quitte en 1995.

Depuis 1996, il exerce au sein du cabinet d'audit International Audit Company, dont il est devenu président en 2005, et du cabinet d'expertise comptable GEA Conseil, dont il est devenu cogérant également en 2005.

Il était cogérant de la société d'expertise comptable et d'audit GEA Finances de 2010 à juin 2018.

De 2009 à 2012, il occupe les fonctions de Président de la société locale d'Epargne PME Professionnels, puis d'administrateur de la société locale d'épargne Economie sociale et Entreprises de 2013 à 2014.

En 2015, il est nommé Président de la société locale d'épargne Paris Ouest.

Il devient membre du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France en avril 2015 dont il assure la présidence depuis avril 2017.

Expertises utiles au conseil : expertise en matière de contrôle interne, audit, comptabilité, connaissance approfondie des métiers de la banque.

Autres mandats exercés en 2018 et 2019 :

Au sein du groupe BPCE

› Président du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Epargne Ile de France (depuis le 26/04/2017)

› Administrateur de la SA Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (depuis le 10/07/2018)

› Administrateur (depuis le 16/01/2015) puis Président de la société locale d'épargne Paris Ouest (depuis le 26/04/2017)

Hors groupe BPCE

› Cogérant de la société GEA Finances (jusqu'au 28/06/2018)

› Gérant de la société GEA Conseils (depuis 2011)

› Président de la SAS International Audit Company (depuis le 19/01/2005)

Conformité aux règles de cumul des mandats

Code AFEP-Medef :
conforme

Code monétaire et financier :
conforme

Mandats échus au cours des exercices précédents

2014	2015	2016	2017
------	------	------	------

› Administrateur de la société locale d'épargne Economie sociale et Entreprises (de 2013 à 2014)



Diane de Saint Victor

Secrétaire général, Directeur juridique et membre du comité exécutif d'ABB



Date de naissance :
20/02/1955

Nationalité : Française

Nombre d'actions Natixis :
(en cours d'acquisition)

Adresse : Affolternstrasse 44
CH-8050 Zurich, Suisse

Administrateur indépendant

Date de 1^{ère} nomination : Cooptée par le CA du 04/04/2019
et ratifiée à l'AG du 28/05/2019

Date d'échéance du mandat : AG 2023

Président – Comité des nominations

Date de 1^{ère} nomination : CA du 04/04/2019

Membre – Comité des rémunérations

Date de 1^{ère} nomination : CA du 04/04/2019

Membre – Comité stratégique

Date de 1^{ère} nomination : CA du 04/04/2019

Avocate de formation et titulaire d'un DEA de droit des affaires ainsi que d'un DEA de droit international, Diane de Saint Victor a débuté sa carrière en tant qu'avocate en 1977

avant de rejoindre Thalès en 1987 en tant que juriste conseil. De 1988 à 1993, elle est juriste conseil et associée chez General Electric au sein du département santé international.

Autres mandats exercés en 2018 et 2019 :

Au sein du groupe ABB⁽¹⁾

Secrétaire général, Directeur juridique et membre du comité exécutif d'ABB (depuis 2007)
Vice Chair of the Board of Directors of ABB Asea Brown Boveri Ltd (depuis 2007)

En 1993, elle intègre Honeywell International où elle exerce pendant 10 ans les fonctions de Directeur juridique et Vice-Président au sein de différents départements en France et en Belgique.

Hors groupe ABB

Administrateur de la Chambre de commerce américaine en France (de 2017 à juin 2019)
Administrateur, membre du comité des nominations et membre du comité d'audit d'Altran Technologies⁽¹⁾ (depuis le 15 mai 2019)

De 2004 à 2006, elle est Senior Vice-Président et Secrétaire général d'EADS en France.

Depuis 2007, elle est Executive Director, Secrétaire général et membre du comité exécutif d'ABB.

Expertises utiles au conseil : maîtrise des problématiques juridiques et de gouvernance, connaissance approfondie du monde industriel en France et à l'international.

Conformité aux règles de cumul des mandats	Code AFEP-Medef : conforme	Code monétaire et financier : conforme
---	--------------------------------------	--

Mandats échus au cours des exercices précédents

2014	2015	2016	2017
	Administrateur de Barclays Bank PLC & Barclays Bank PLC ⁽²⁾ (depuis 2013)		► (fin en 2017)

(1) Société cotée

(2) Société hors groupe





Henri Proglio

Président de la SAS Henri Proglio Consulting



Date de naissance : 29/06/1949 **Censeur**
Nationalité : Française Date de 1^{ère} nomination : Coopté par le CA du 04/04/2019
Nombre d'actions Natixis : 1 000 et ratifié par l'AG du 28/05/2019
Adresse : Date d'échéance du mandat : AG 2023
 151, boulevard Haussmann
 75008 Paris

Diplômé de HEC, Henri Proglio débute sa carrière en 1972 au sein du groupe Générale des Eaux aujourd'hui Veolia Environnement où il occupe différentes fonctions de Direction générale. En 1990, il est nommé président-gestionnaire général de la CGEA, filiale spécialisée dans la gestion des déchets et des transports. En 2000, il préside Vivendi Environnement (Veolia Environnement), dont il devient en 2003, le président-directeur général.

Autres mandats exercés en 2018 :
 Président de la SAS Henri Proglio Consulting (depuis le 09/01/2015)
 Président d'honneur d'EDF (depuis 2015)
 Administrateur de : Dassault Aviation ⁽¹⁾ (depuis 2008), ABR Management Russie (depuis 2014), Akkuyu Nuclear JSC (Turquie) (depuis 2015), Atalian (depuis le 01/09/2017), FCC (depuis le 27/02/2015)

En 2005, il est également nommé président du conseil d'établissement de son ancienne école, HEC.

De 2009 au 22 novembre 2014, Henri Proglio a été président-directeur général de EDF. Depuis 2015, il est président d'honneur d'EDF.

Du 17 novembre 2006 au 30 avril 2009, Henri Proglio a été membre du conseil de surveillance de Natixis, puis administrateur du 30 avril 2009 au 4 avril 2019.

Expertises utiles au conseil : industriel reconnu aux plans national et international, management des grandes entreprises, maîtrise des problématiques stratégiques.

Conformité aux règles de cumul des mandats	Code AFEP-Medef : conforme	Code monétaire et financier : conforme
---	--------------------------------------	--

Mandats échus au cours des exercices précédents

2014	2015	2016	2017
<ul style="list-style-type: none"> › Président-directeur général de EDF ⁽¹⁾ ⁽²⁾ (du 25/11/09 au 22/11/2014) › Administrateur FCC ⁽¹⁾ ⁽²⁾ Espagne (du 27/05/2010 au 22/09/2014) › Membre du Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité des Installations Nucléaires (du 25/11/2009 au 22/11/2014) › Membre du Comité national des secteurs d'activité d'importance vitale ⁽²⁾ (du 08/12/2009 au 17/02/2014) › Membre du Comité d'énergie atomique ⁽²⁾ (du 25/11/2009 au 22/11/2014) › Président de EDF Energy Holdings Ltd ⁽²⁾ (du 08/03/2010 au 22/11/2014) 			► (fin en 2017)



-
- › Administrateur de Edison ⁽²⁾ puis président du conseil d'administration (du 24/04/2012 au 25/11/2014)
 - › Administrateur de : EDF International SAS ⁽²⁾ (du 06/12/2010 au 25/11/2014), EDF Energies nouvelles ⁽²⁾ (du 21/09/2011 au 25/11/2014)
 - › Administrateur de South Stream Transport BV ⁽²⁾ (du 13/11/2012 au 26/11/2014)
 - › Vice-Chairman de l'Association EURELECTRIC ⁽²⁾ (Belgique) (du 03/06/2013 au 25/11/2014)
 - › Administrateur de Dalkia ⁽²⁾ (du 25/07/2014 au 22/11/2014)
 - › Administrateur de Thales ⁽²⁾ › (fin le 13/05/2015) (depuis le 23/12/2014)
 - › Administrateur de Fennovoima Ltd ⁽²⁾ (Finlande) (de mars 2015 à novembre 2015)

(1) Société cotée

(2) Société hors groupe

2.3 Direction et contrôle de la gouvernance d'entreprise

2.3.1 Le conseil d'administration

2.3.1.1 Organisation

Les changements intervenus dans la composition du conseil d'administration au cours de l'exercice 2018 et depuis le début de l'exercice 2019, et qui sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur la gouvernance de la société, sont les suivants :

- Le 4 avril 2019, le conseil d'administration de Natixis a :
 - coopté avec effet immédiat Diane de Saint Victor comme administrateur en remplacement d'Henri Proglio, démissionnaire, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale de Natixis de 2019 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et nommé cette dernière en qualité de membre et président du comité des nominations, et de membre du comité des rémunérations. Diane de Saint Victor est également membre de droit du comité stratégique ; et
 - nommé Henri Proglio en qualité de censeur, pour une durée de quatre (4) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de Natixis de 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et membre du comité des rémunérations et du comité stratégique.
- Le 28 mai 2019, l'assemblée générale mixte de Natixis a :
 - ratifié la cooptation de Laurent Mignon en qualité d'administrateur, intervenue lors de la séance du conseil d'administration du 1^{er} juin 2018, en remplacement de François Pérol, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
 - ratifié la cooptation de Nicole Etchegoïnberry en qualité d'administrateur, intervenue lors de la séance du conseil d'administration du 20 décembre 2018, en remplacement de Stéphanie Paix, pour la durée du mandat de cette dernière restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
 - ratifié la cooptation de Christophe Pinault en qualité d'administrateur, intervenue lors de la séance du conseil d'administration du 20 décembre 2018, en remplacement de Alain Denizot, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
 - ratifié la cooptation de Diane de Saint Victor en qualité d'administrateur, intervenue lors de la séance du conseil d'administration du 4 avril 2019, en remplacement d'Henri Proglio, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
 - ratifié la nomination d'Henri Proglio en qualité de censeur, intervenue lors de la séance du conseil d'administration du 4 avril 2019, pour une durée de quatre (4) ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
 - renouvelé le mandat d'administrateur de Laurent Mignon, pour une durée de quatre (4) ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
 - renouvelé le mandat d'administrateur de la société BPCE, pour une durée de quatre (4) ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
 - renouvelé le mandat d'administrateur de Bernard Dupouy, pour une durée de quatre (4) ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

- renouvelé le mandat d'administrateur de Catherine Pariset, pour une durée de quatre (4) ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- renouvelé le mandat d'administrateur de Christophe Pinault, pour une durée de quatre (4) ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- renouvelé le mandat d'administrateur de Diane de Saint Victor, pour une durée de quatre (4) ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- nommé Daniel de Beaurepaire en qualité d'administrateur, en remplacement de Philippe Sueur, dont le mandat est arrivé à échéance à l'issue de l'assemblée générale 2019, pour une durée de quatre (4) ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2.3.2 Les comités spécialisés : des émanations du conseil d'administration

A l'issue de l'assemblée générale du 28 mai 2019 ayant renouvelé pour quatre (4) ans le mandat d'administrateur de Laurent Mignon, BPCE, Bernard Dupouy, Catherine Pariset, Christophe Pinault et Diane de Saint Victor, le conseil d'administration a procédé :

- au renouvellement de la société BPCE, en la personne de son représentant permanent Catherine Halberstadt, en qualité de membre du comité d'audit et membre du comité des risques ;
- au renouvellement de Catherine Pariset en qualité de président et membre du comité d'audit et de membre du comité des risques ;
- au renouvellement de Christophe Pinault en qualité de membre du comité des risques et membre du comité des rémunérations ;
- au renouvellement de Diane de Saint Victor en qualité de président et membre du comité des nominations et membre du comité des rémunérations ;
- à la nomination de Bernard Dupouy en qualité de membre du comité des rémunérations ; et
- à la nomination de Daniel de Beaurepaire en qualité de membre du comité des nominations.

Par ailleurs, en leur qualité d'administrateurs, Laurent Mignon, la société BPCE, Bernard Dupouy, Catherine Pariset, Christophe Pinault, Diane de Saint Victor et Daniel de Beaurepaire sont membres de droit du comité stratégique.

2.3.3 La Direction Générale

2.3.3.1 Organisation

La direction effective de Natixis est ainsi assurée par trois dirigeants effectifs : François Riahi, Directeur général, Gils Berrous, Senior Advisor et Marc Vincent, responsable du métier BGC.

Le Directeur général a constitué à ses côtés un Comité de direction générale (CDG) qu'il préside, composé des responsables des grands domaines d'activités (Gestion d'actifs et de fortune, Banque de Grande Clientèle, Assurance) et des principaux responsables de filières fonctionnelles.

Au 1^{er} août 2019, les membres étaient : Nathalie Bricker (Finance), Pierre Debray (Risques), Anne Lebel (Ressources humaines), Jean-François Lequoy (Assurance), André-Jean Olivier (Secrétariat général), Jean Raby (Gestion d'actifs et de fortune), Véronique Sani (Opérations et Systèmes d'information), Pierre-Antoine Vacheron (Activités de paiements) et Marc Vincent (Banque de Grande Clientèle).

2.4 Principes et règles arrêtés pour la détermination de la rémunération et des avantages de toute nature des mandataires sociaux

L'assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2019 a approuvé (voir Procès-verbal de l'Assemblée générale mixte du 28 mai 2019) les principes et règles arrêtés pour la détermination de la rémunération et des avantages de toute nature des mandataires sociaux tels que décrits au 2.4 du document de référence 2018 de Natixis.

RATIOS PRUDENTIELS

Ratio CET1

11,5%

Ratio CET1 réglementaire

10,6%

Ratio de Levier

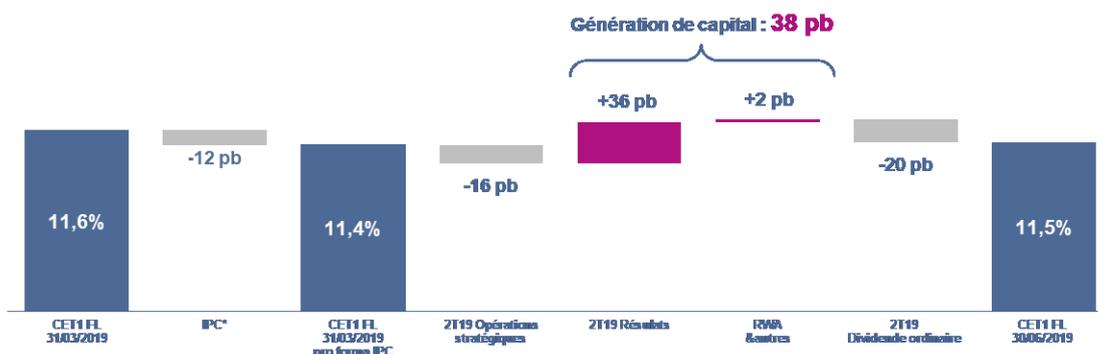
4,35 %*

LCR

177%

* Ratio intégrant le bénéfice et le dividende. Le ratio de levier réglementaire est disponible dans le tableau LR2 en section [3.3.2.1].

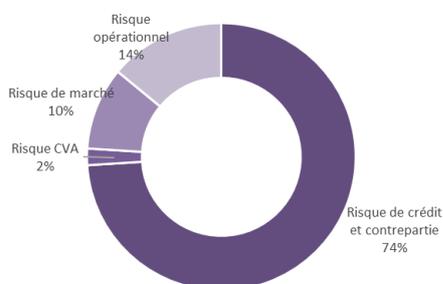
STRUCTURE FINANCIÈRE



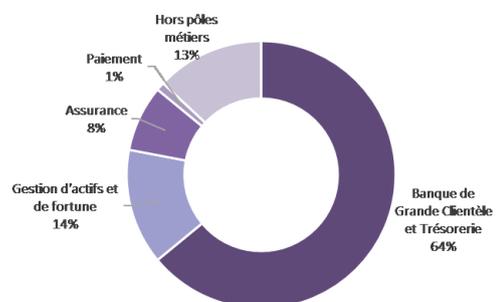
* IPC : Irrevocable Payment Commitment / Engagement de paiement irrévocable

EMPLOIS PONDÉRÉS

Exigences en fonds propres par type de risque



Exigences en fonds propres par principaux métiers



3.1 FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques n'ont pas, concernant Natixis, subi d'évolutions significatives par rapport à la situation décrite dans le document de référence 2018 de Natixis (chapitre 3, pp. 109 à 115).

3.2 GESTION DES RISQUES

3.2.3 Risques de crédit et de contrepartie

3.2.3.10 Informations quantitatives

- EAD, RWA ET EFP PAR APPROCHE ET CATEGORIE D'EXPOSITION BALOISE (NX01)

(en millions d'euros)	30/06/2019			31/12/2018		
	EAD	RWA	EFP	EAD	RWA	EFP
Risque de crédit						
Approche interne	156 277	54 453	4 356	154 895	55 647	4 452
Actions	5 230	16 345	1 308	5 269	16 257	1 301
Administrations et banques centrales	40 291	414	33	36 350	531	42
Autres actifs				754	204	16
Clientèle de détail				692	181	15
Entreprises	94 559	34 832	2 787	97 358	35 711	2 857
Établissements	9 688	1 388	111	8 388	1 376	110
Titrisation	6 509	1 473	118	6 084	1 387	111
Approche standard	70 746	11 115	889	65 642	20 999	1 680
Administrations et banques centrales	4 150	1 260	101	4 469	1 525	122
Autres actifs	6 623	5 650	452	8 144	6 872	550
Clientèle de détail	648	467	37	2 377	1 716	137
Entreprises	2 482	1 690	135	8 569	6 693	535
Établissements	53 364	681	55	36 011	824	66
Expositions en défaut	138	199	16	580	782	63
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	222	90	7	1 195	559	45
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	121	67	5	643	413	33
Titrisation	2 998	1 012	81	3 654	1 615	129
Sous total risque de crédit	227 023	65 568	5 245	220 537	76 646	6 132
Risque de contrepartie						
Approche interne	34 922	5 665	453	33 571	5 012	401
Administrations et banques centrales	5 335	100	8	7 584	193	16
Entreprises	16 445	4 182	335	14 762	3 362	269
Établissements	12 717	1 335	107	10 813	1 417	113
Titrisation	426	48	4	412	40	3
Approche standard	18 518	715	57	19 829	742	59
Administrations et banques centrales	1 505	282	23	1 073	214	17

Clientèle de détail	1	1		1		
Entreprises	53	51	4	94	88	7
Établissements	16 858	334	27	18 517	349	28
Expositions en défaut	1	2		2	2	
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	55	38	3	124	85	7
Titrisation	44	6	1	18	4	
Contribution au fonds de défaillance d'une CCP	314	266	21	273	185	15
Sous total risque de contrepartie	53 755	6 646	532	53 673	5 939	475
Risque de marché						
Approche interne		4 124	330		4 444	355
Approche standard		5 466	437		5 185	415
Risque action		585	47		612	49
Risque de change		2 523	202		2 436	195
Risque sur matières premières		726	58		612	49
Risque de taux		1 632	131		1 525	122
Sous total risque de marché		9 591	767		9 629	770
CVA	8 853	1 772	142	7 168	1 661	133
Risque de règlement livraison			1			5
Risque opérationnel (approche standard)		13 313	1 065		15 345	1 228
TOTAL		96 891	7 751		109 225	8 738

- EAD PAR ZONE GEOGRAPHIQUE ET PAR CATEGORIE D'EXPOSITION BALOISE (NX05)

(en millions d'euros)

Catégorie d'exposition	France	Europe*	Amérique du Nord	Autres	Total
Entreprises	34 148	33 329	20 151	25 912	113 539
Autres que PME et FS	28 928	26 782	16 141	21 092	92 944
Financements spécialisés (FS)	4 097	6 148	3 872	4 498	18 615
PME	1 123	399	138	321	1 981
Établissements	64 777	12 832	9 011	6 323	92 942
Administrations et banques centrales	29 888	7 853	8 036	5 504	51 280
Administrations centrales et banques centrales	28 590	6 280	7 969	5 481	48 320
Organisations internationales		1 032			1 032
Banques multilatérales de développement					
Administrations régionales ou locales	429	107			536
Entités du secteur public	869	433	68	23	1 393
Titrisation	4 691	885	3 984	417	9 977
Autres actifs	5 770	352	454	47	6 623
Action	3 773	764	599	94	5 230
Clientèle de détail	502	36		111	649
Autres que PME	351	17		4	373
PME	151	19		106	276
Expositions garanties par une hypothèque sur un bien immobilier	219			2	222
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	7	57	13	100	177
Expositions en défaut	83			56	139
Organismes de placement collectif					
Total 30/06/2019	143 857	56 109	42 247	38 565	280 778
Total 31/12/2018	133 634	57 761	42 582	40 233	274 210

* Europe = Union européenne + Europe (hors UE)

- **EAD PAR NOTE INTERNE (EQUIVALENT S&P) (NX12)**

Répartition des expositions en risque par note interne (équivalent S&P) pour les classes d'actifs traitées en méthode IRB après exclusion :

- des expositions sur Actions (traitées en approche pondération simple) ;
- des encours traités en pools (créances achetées) et des tiers regroupés en classes homogènes de risque ;
- des positions de titrisation.

(Répartition en %)

Grade	Note interne	30/06/2019 (*)	31/12/2018 (*)
Investment Grade	AAA	0,2 %	0,2 %
	AA+	4,6 %	5,7 %
	AA	15,2 %	12,4 %
	AA-	11,5 %	12,3 %
	A+	6,3 %	5,3 %
	A	11,9 %	12,0 %
	A-	9,8 %	9,5 %
	BBB+	7,0 %	7,1 %
	BBB	8,2 %	8,2 %
	BBB-	8,1 %	7,9 %
Investment Grade		82,9 %	80,6 %
Non Investment Grade	BB+	4,5 %	5,0 %
	BB	3,8 %	4,7 %
	BB-	2,8 %	3,2 %
	B+	1,7 %	2,2 %
	B	0,9 %	0,9 %
	B-	0,3 %	0,3 %
	CCC+	0,1 %	0,1 %
	CCC	0,1 %	0,1 %
	CCC-		
	CC		
C			
Non Investment Grade		14,1 %	16,5 %
Non noté	Non noté	1,4 %	1,3 %
Défaut	D	1,6 %	1,6 %
Total		100,0 %	100,0 %

* Reclassement des expositions des banques centrales US et FR du plot AA- vers AA+ pour la Banque centrale US et vers AA pour la Banque de France, pour une meilleure convergence avec les notes externes de ces banques (modification du principe d'affectation théorique : échelon 1 en note interne soit un équivalent S&P allant de la plage AAA à AA- avec une affectation sur le plot AA-)

3.2.5 Risques de marché

3.2.5.4 Données quantitatives de mesure des risques de marché

Évolution de la VaR sur le périmètre de Natixis

Le niveau de VaR des portefeuilles de négociation de Natixis s'est établi en moyenne à 9,5 millions d'euros avec un maximum constaté de 16,4 millions d'euros le 24 décembre 2018, un minimum de 6,6 millions d'euros le 02 mai 2019 et une valeur de 7,5 millions d'euros au 28 juin 2019.

Le graphique ci-dessous présente l'historique de VaR sur les portefeuilles de négociation entre le 29 juin 2018 et le 28 juin 2019, pour le périmètre global.

- VAR GLOBALE NATIXIS – PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION (VAR 99 % 1 JOUR)



- VENTILATION DE LA VAR GLOBALE NÉGOCIATION PAR PÉRIMÈTRE

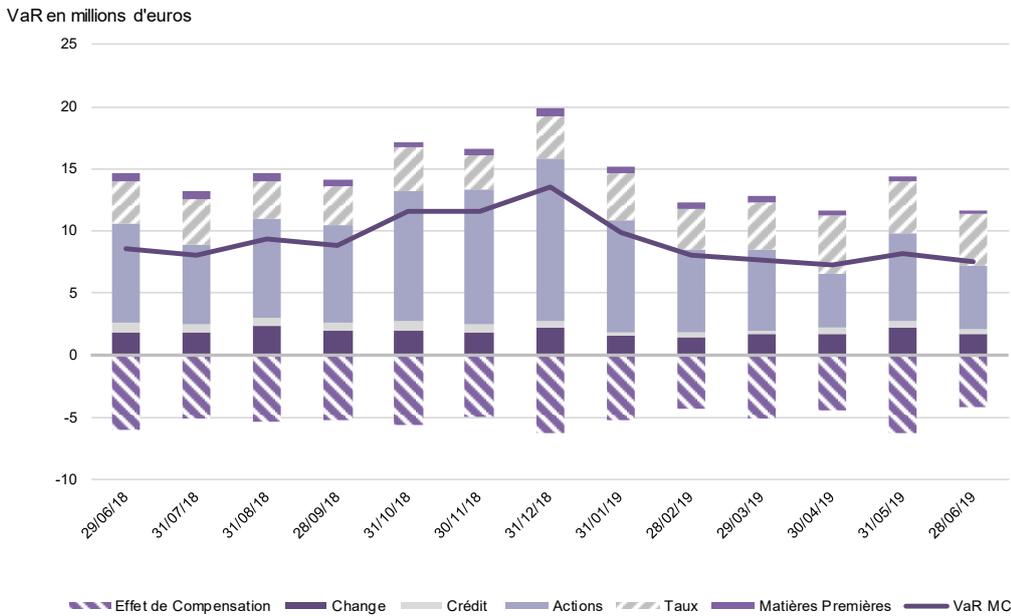
Le tableau suivant présente les principaux chiffres de VaR – (VaR 99%, 1 jour) :

(en millions d'euros)

Périmètre Natixis négociation	VaR au 28/06/2019
Natixis	7,5
Banque de Grande Clientèle	7,4
dont :	
Global Market	7,2
Equity Markets	2,9
Commodities	0,7
Fixed-Income	3,2
Global Securities Financing	6,0
XVA	4,2
Autres activités gérées en extinction	1,7

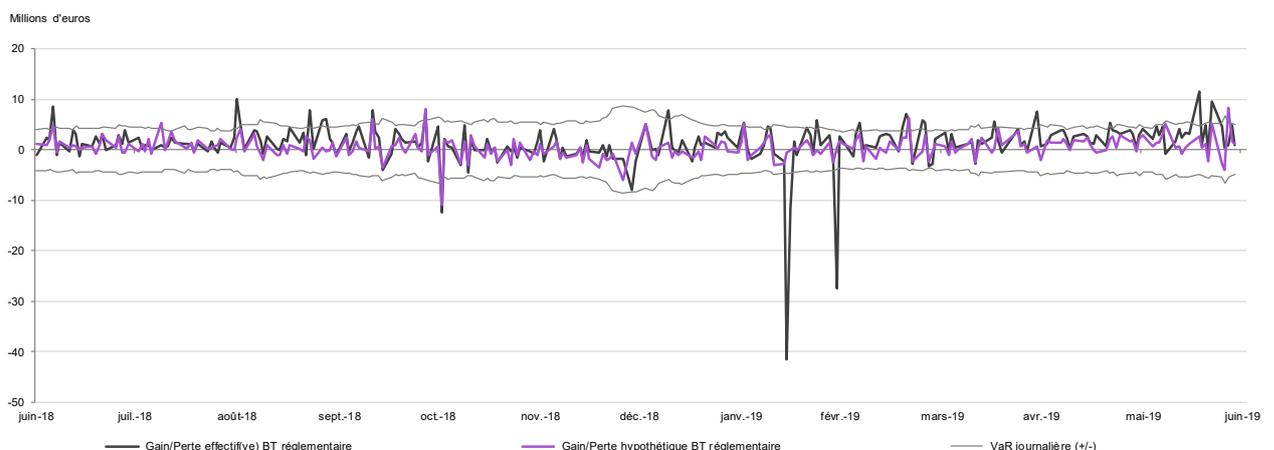
- VENTILATION PAR CLASSE DE RISQUE ET EFFET DES COMPENSATIONS

La ventilation de la VaR par axe de risque permet de rendre compte de la contribution mensuelle des principaux risques ainsi que des effets de compensation en VaR.



- « BACKTESTING » DE NATIXIS SUR LE PÉRIMÈTRE RÉGLEMENTAIRE

Le graphique présenté ci-dessous rend compte du « backtesting » (comparaison a posteriori du potentiel de perte, tel que calculé ex-ante par la VaR (99%, 1 jour), avec les réalisations hypothétiques et les réalisations effectivement constatées en résultat) sur le périmètre réglementaire et permet de vérifier la robustesse de l'indicateur de VaR :



Quatre exceptions de backtesting ont été constatées sur la période.

L'exception de backtesting du 30 octobre 2018 est principalement due à la combinaison de variations de différents facteurs de risque (volatilités action et change, corrélation action) associée à des remarques de portefeuilles sur le desk Equity Solutions Asie. La perte en PnL s'élève à 12,2 millions d'euros.

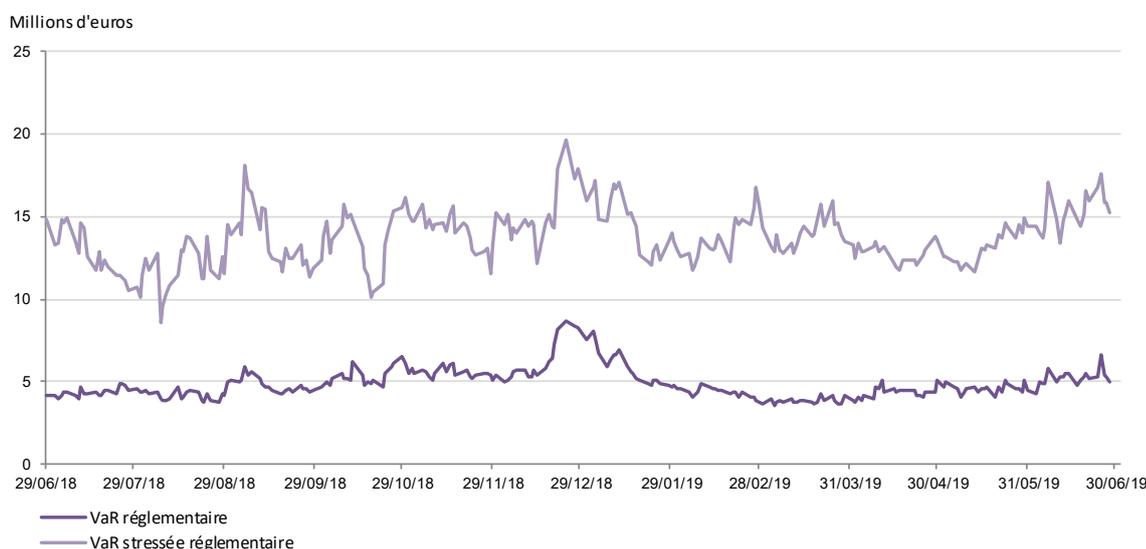
Trois exceptions sont enregistrées au premier semestre 2019 les 12, 13 et 27 février. Elles sont relatives à la mise en place du programme de couverture du portefeuille de dérivés actions en Asie destiné à protéger ce dernier d'impacts de marché négatifs.

Les pertes enregistrées à ces trois dates (42,2 millions d'euros le 12 février, 13 millions d'euros le 13 février et 28,4 millions d'euros le 27 février) ont été sans impact sur le compte de résultat du semestre.

- VAR STRESSÉE RÉGLEMENTAIRE DE NATIXIS

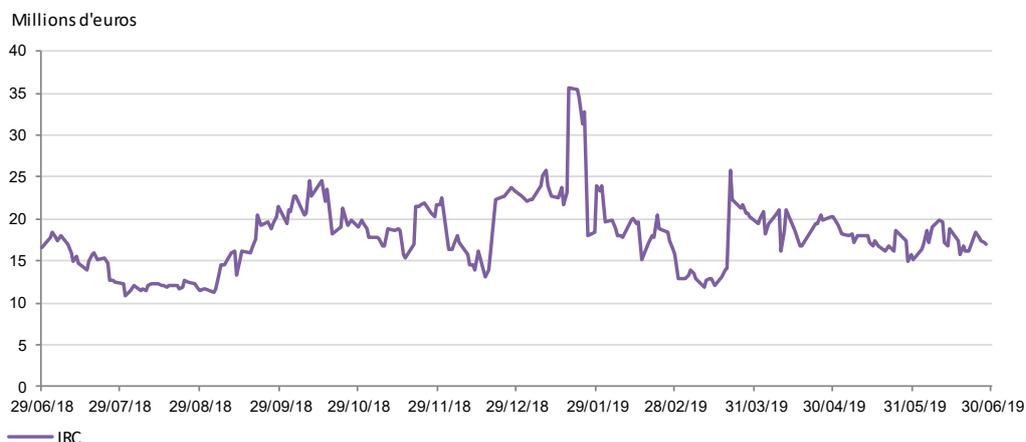
Le niveau de la VaR Réglementaire Stressée s'est établi en moyenne à 13,7 millions d'euros, avec un maximum constaté de 19,7 millions d'euros le 24 décembre 2018, un minimum de 8,5 millions d'euros le 07 août 2018 et un niveau de 15,2 millions d'euros au 28 juin 2019.

Évolution de la VaR Réglementaire de production (99%, 1 jour) et stressée (SVaR 99%, 1 jour).



- INDICATEUR IRC

Cet indicateur porte sur le périmètre réglementaire. Le niveau d'IRC de Natixis s'est établi en moyenne à 17,9 millions d'euros, avec un maximum constaté de 35,6 millions d'euros le 18 janvier 2019, un minimum de 10,9 millions d'euros le 31 juillet 2018 et une valeur de 17 millions d'euros au 28 juin 2019.

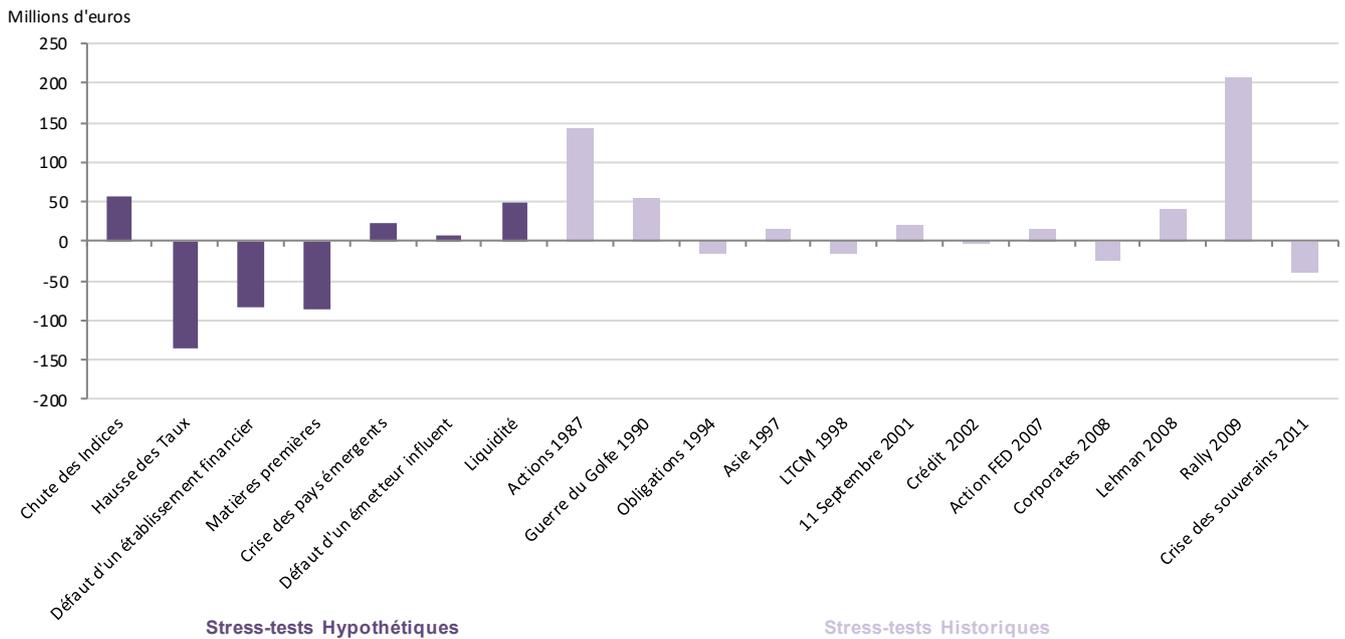


Résultats des stress tests sur le périmètre de Natixis

Les niveaux de « stress tests » globaux au 28 juin 2019 s’affichent, en moyenne, à +12 millions d’euros contre +53 millions d’euros au 29 juin 2018.

Le stress test hypothétique simulant une hausse des taux conduit à la perte maximale (-135 millions d’euros au 28 juin 2019).

- STRESS TESTS GLOBAUX AU 28 JUIN 2019



3.2.7 Gestion du bilan

3.2.7.2 Gestion du risque de liquidité et de refinancement

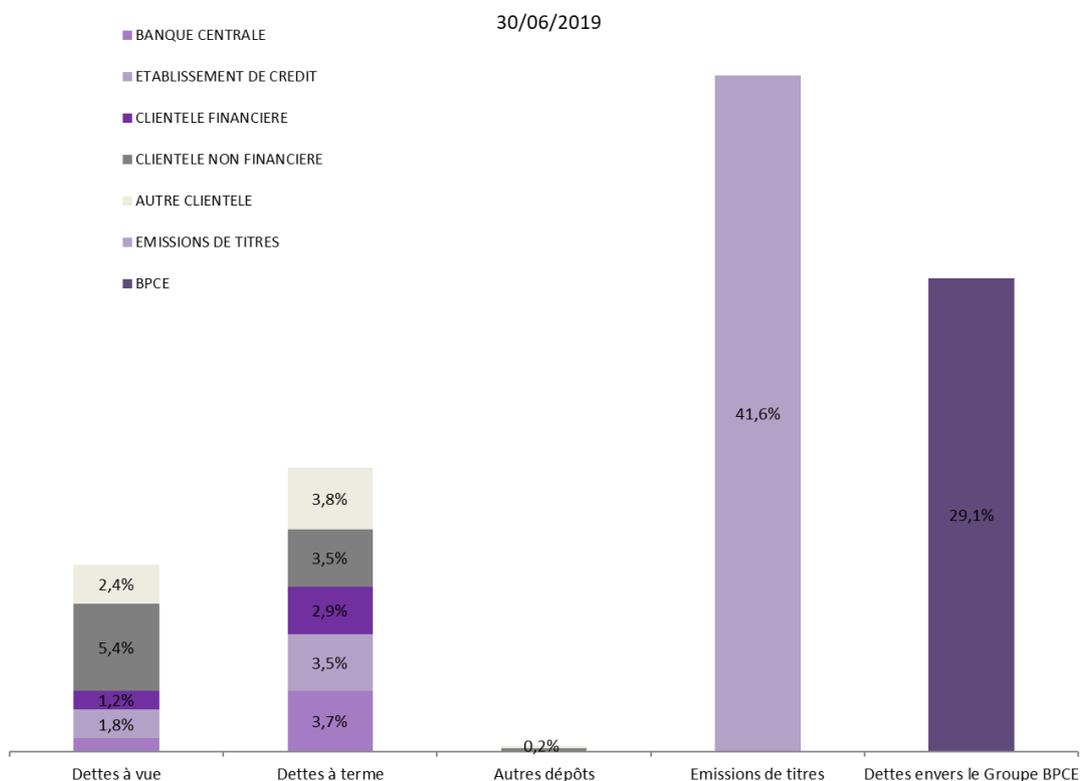
Principes et structure de refinancement

Comme la plupart des autres acteurs, Natixis bénéficie d'un environnement en liquidité très favorable tant en termes de volume que de prix lui permettant de couvrir ses besoins et de gérer ses contraintes avec des marges de manœuvre confortables. Dans ce contexte, la structure du refinancement de Natixis demeure stable au cours du premier semestre 2019. Elle a toutefois été marquée par :

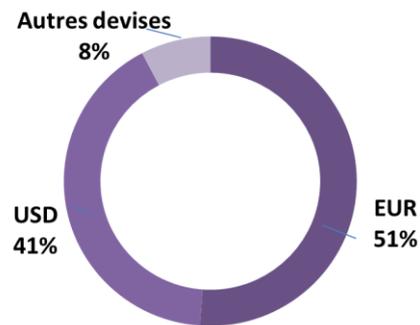
- Une hausse de la contribution des ressources en US Dollar en provenance notamment de la plateforme américaine et induite par les excès de liquidité en US Dollar, l'inversion des taux swaps et les anticipations de baisse des taux,
- Une moindre activité sur les placements privés structurés liée à l'environnement de marché dominé par la baisse des taux longs, la baisse des spreads de liquidité et des volatilités implicites,
- Une diminution des ressources collectées auprès des clients « corporate » en France par le canal du fond professionnel spécialisé Ostrum Natinvest s'expliquant par l'entrée en vigueur de la réforme des « money market funds » européens en janvier dernier.

- POIDS DES SOURCES DE REFINANCEMENT « BRUTES » DISPONIBLES DANS LE BILAN DE LA BANQUE, PAR GRANDE FAMILLE DE SUPPORTS ET/OU PAR NATURE DE CLIENTELE EN DATE DE SITUATION AU 30 JUIN 2019

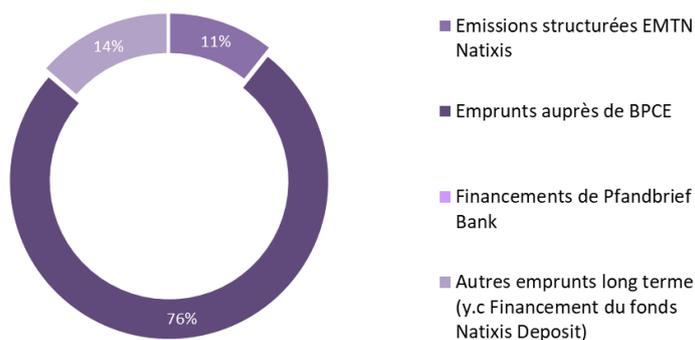
Sources : Données de gestion.



- RÉPARTITION PAR DEVISE DE LA STRUCTURE DU REFINANCEMENT BRUT - A USD COURANT - AU 30 JUIN 2019



- RÉALISATION - EN NET - DU PROGRAMME DE REFINANCEMENT MOYEN LONG TERME AU 30 JUIN 2019



Points sur les refinancements de la Banque

Refinancement court terme

Le premier semestre a vu se concrétiser les inquiétudes qui pesaient sur la croissance mondiale avec un ralentissement marqué de l'activité en Asie et en Europe mais une meilleure résistance des États-Unis grâce à un marché du travail toujours très dynamique. Les incertitudes liées au Brexit, à l'évolution des accords commerciaux mondiaux et aux tensions américano-iraniennes freinent la progression de l'investissement. Les principales banques centrales, prenant en compte ce phénomène, révisent à la baisse leurs prévisions d'inflation et de croissance et commencent à envisager des politiques monétaires plus accommodantes. La FED et la BCE pourraient baisser leurs taux au second semestre et réactiver leurs programmes d'achats d'actifs. Les modalités du nouveau programme de TLTRO (Targeted Longer-Term Refinancing Operations) de la BCE ont aussi été dévoilées et devraient permettre de maintenir de très larges excès de liquidité en zone Euro au moins jusqu'en mars 2023.

La réforme des fonds monétaires en Europe, entrée en application fin janvier 2019, n'a pas eu d'énormes conséquences sur le marché de la dette bancaire courte car elle avait été bien anticipée par les sociétés de gestion. Elle impose néanmoins, aux fonds, de maintenir un volant d'actifs liquides plus important et peut expliquer un appétit un peu moins soutenu pour les maturités longues de la courbe monétaire (6 mois - 12 mois).

En Asie, Natixis a bénéficié de ressources supplémentaires grâce à ses programmes d'émissions. Ces nouveaux investisseurs sont venus pour un montant global de 2,5 milliards d'euros et des durées de 5 à 6 mois. Aux États-Unis, la forte collecte des fonds monétaires « prime » a dynamisé la demande pour les titres bancaires et Natixis a ainsi pu profiter d'une liquidité abondante sur ce secteur de marché. La pente de la courbe actuellement inversée aux États-Unis favorise ainsi la partie courte de la courbe qui propose des rendements supérieurs à ceux observés sur le long terme.

— ENCOURS DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES D'ÉMISSION COURT TERME DE NATIXIS

<i>(en millions d'euros ou contrevaieur euros)</i>	Certificats de dépôt	Commercial Papers
Plafond des programmes *	45 000	25 181
Encours 30/06/2019	29 200	12 873

* Pour les certificats de dépôt, plafond du programme de NEU CP uniquement

Refinancement long terme

Le premier semestre 2019 a été marqué par les différends commerciaux qui opposent les États-Unis et la Chine. L'escalade dans le conflit, avec les États-Unis qui relèvent les taxes sur plus de 250 milliards de dollars de produits importés de Chine et le gouvernement chinois qui riposte avec des droits de douane supplémentaires sur 110 milliards de dollars de produits américains, a fait craindre à juste titre un ralentissement mondial de la croissance.

Les récents chiffres macro-économiques traduisent une baisse de l'activité : le PMI (Purchasing Managers' Index) manufacturier chinois à 49,4 reflète une contraction de l'activité, une production industrielle en zone euro de - 0,6% au mois d'avril et une croissance aux États-Unis pour le 2^{ème} trimestre attendue à + 1,9% (projection de la Fed d'Atlanta) après + 3,1% au 1^{er} trimestre. Le faible niveau d'inflation (1,2% en zone euro en juin, 1,5% aux États-Unis pour le mois de mai) et le ton accommodant des banques centrales ont eu pour conséquence une baisse des taux longs. Le taux de rendement de l'OAT française à 10 ans est ainsi passé en territoire négatif à - 0,01% fin juin.

Dans un marché riche en liquidité (collecte dans les fonds Investment Grade) et avec des investisseurs à la recherche de rendement, le marché du crédit a performé au premier semestre. Le spread de la dette senior preferred € des banques françaises à 5 ans s'est resserré de -15/-20 bps au premier semestre et traite en moyenne à E3M+45 bps.

Dans ce contexte de marché, Natixis a levé 8,9 milliards en contre-valeur euro au titre du programme de refinancement à moyen et long terme au 1^{er} semestre 2019 dont 4,6 milliards auprès de BPCE, seul émetteur long terme sur le compartiment des émissions publiques.

— ÉMISSIONS ET ENCOURS DES DIFFÉRENTS PROGRAMMES D'ÉMISSION DE DETTE MOYEN LONG TERME DE NATIXIS

<i>(en millions d'euros ou contrevaieur euros)</i>	EMTN	NEU MTN	USMTN	Émissions obligataires
Émissions 30/06/19	1 726	340	2	2 203
Encours 30/06/19	16 065	686	205	11 067



3.2.7.4 Risque de taux d'intérêt global

Informations quantitatives

Le risque de taux d'intérêt global reste un risque modéré pour Natixis eu égard à l'encours des positions gérées.

Le choc normatif de « Bâle 2 » (- 200 pb de variation instantanée des courbes des taux) au 28 juin 2019 conduirait à une variation de la valeur économique des portefeuilles inclus dans le périmètre de ce choc d'un montant de -749 millions d'euros.

L'indicateur d'impasse de taux fixé ci-dessous comprend l'ensemble des positions à taux fixé jusqu'à la prochaine date de refixation du portefeuille bancaire de Natixis sur un périmètre consolidé. Une impasse positive (respectivement négative) sur un plot de maturité donné signifie que la banque a une position emprunteuse (respectivement prêteuse) à taux fixé.

▪ IMPASSE DE TAUX FIXE AU 30 JUIN 2019

Maturité (en millions d'euros)	1 an	3 ans	5 ans	7 ans
Impasse de taux fixé	64	(583)	(405)	(10)

Compte tenu de la nature des activités du Groupe hébergées par Natixis, portées et gérées principalement à taux flottant, le risque de taux d'intérêt global demeure un risque marginal pour Natixis comme en témoigne l'impasse de taux fixé ci-dessus. Ce risque résulte majoritairement des décalages de refixation des taux interbancaires. La sensibilité de la valeur économique du portefeuille bancaire (dite « sensibilité de l'EVE »), calculée au premier ordre, s'élève ainsi à ± 23 millions d'euros à fin juin 2019 pour une translation instantanée des taux d'intérêt de ± 200 bps.

3.2.9 Risque juridique

3.2.9.1 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Affaire Madoff

L'encours Madoff est estimé à 543 millions d'euros de contre-valeur au 30 juin 2019, intégralement provisionné à cette date. L'impact effectif de cette exposition dépendra à la fois du degré de recouvrement des actifs déposés au nom de Natixis et de l'issue des voies de recours notamment judiciaires dont dispose la banque. Par ailleurs, une divergence a émergé en 2011 sur l'application de la convention d'assurance responsabilité civile professionnelle sur ce dossier, conclue avec des lignes successives d'assureurs pour un montant total de 123 millions d'euros. Alors que la Cour d'appel de Paris avait confirmé en novembre 2016, comme le Tribunal de commerce avant elle, la prise en charge par les assureurs de la première ligne, à hauteur des polices souscrites, des pertes subies par Natixis du fait de la fraude Madoff, la Cour de cassation a prononcé le 19 septembre 2018 l'annulation de l'arrêt attaqué et renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Paris autrement composée. L'audience de plaidoirie s'est tenue le 11 juin 2019 et la Cour a annoncé une décision pour le 24 septembre 2019.

Irving H. Picard, le liquidateur de Bernard L. Madoff Investment Securities LLC (« BMIS ») a déposé une demande de restitution à la liquidation de sommes perçues avant la découverte de la fraude, par un acte auprès du tribunal des faillites (United States Bankruptcy Court) du Southern District de New York à l'encontre de plusieurs institutions bancaires, incluant une demande de 400 millions de dollars contre Natixis. Natixis conteste les griefs invoqués à son encontre et a pris les mesures nécessaires pour se défendre et assurer la sauvegarde de ses droits. Natixis a déposé des recours dont une « Motion to Dismiss » demandant le rejet de l'action à titre préliminaire et avant toute décision au fond et une « Motion to Withdraw the Reference » pour transférer certaines questions à la compétence de la District Court fédérale. Ces actions ont fait l'objet de nombreuses décisions et recours et sont toujours en cours. Une décision de novembre 2016 du tribunal des faillites a rejeté un certain nombre des demandes de restitution initiées par le liquidateur sur le fondement de l'extraterritorialité. En septembre 2017, la cour du Second Circuit a octroyé au liquidateur de BMIS et aux défendeurs le droit de faire appel de la décision du tribunal des faillites sur l'extraterritorialité directement auprès du Second Circuit, évitant ainsi l'appel intermédiaire auprès de la



district court. En février 2019, la cour du Second Circuit a cassé la décision du tribunal des faillites sur l'extraterritorialité. Natixis étudie les recours disponibles suite à cette décision. La procédure suit son cours.

En outre, les liquidateurs de Fairfield Sentry Limited et Fairfield Sigma Limited ont intenté un grand nombre d'actions à l'encontre d'investisseurs ayant dans le passé obtenu des paiements de ces fonds au titre de rachats de parts (plus de 200 actions ont été intentées à New York). Certaines entités de Natixis sont concernées en tant que défenderesses dans quelques-unes de ces actions. Natixis considère ces actions comme étant dénuées de tout fondement et se défend vigoureusement. Ces actions ont été suspendues pendant quelques années et le tribunal des faillites a en octobre 2016 autorisé les liquidateurs à modifier leur demande initiale. Les défenderesses ont répondu de manière consolidée en mai et juin 2017. En août 2018, le tribunal des faillites a rendu une décision sur la « Motion to Dismiss » (demandant le rejet de l'action à titre préliminaire et avant toute décision au fond) déposée par les défenderesses. Le juge ne s'est prononcé que sur un des fondements, celui de la compétence personnelle (« personal jurisdiction ») pour juger que cette dernière manquait dans l'action à l'encontre des défenderesses. En décembre 2018, le juge a rendu une décision sur la « Motion to Dismiss » rejetant les actions des liquidateurs fondées sur des « common law claims » (unjust enrichment, money had and received, mistaken payment and constructive trust) et les actions contractuelles mais rejetant la « Motion to Dismiss » portant sur les actions fondées sur le droit des Îles Vierges Britanniques tout en réservant la possibilité de plaider l'application du Section 546(e) safe harbor. Le juge attend les arguments des défenderesses sur l'applicabilité de ce safe harbor.

Dépôt de plainte pénale coordonnée par l'ADAM

En mars 2009, une enquête préliminaire a été ordonnée par le Parquet de Paris suite à une plainte d'actionnaires minoritaires de Natixis coordonnée par l'Association de défense des actionnaires minoritaires (ADAM). Du fait de la constitution de partie civile des plaignants, une information judiciaire a été ouverte en 2010. Le 14 février 2017, Natixis a été mise en examen du chef d'informations fausses ou trompeuses à raison de deux communiqués diffusés au second semestre 2007, au début de la crise des subprimes.

A l'issue de cette information judiciaire, un renvoi en jugement a été décidé par ordonnance du 28 juin 2019.

Ce renvoi ne concerne que l'un des deux communiqués, diffusé le 25 novembre 2007, s'agissant des précisions apportées sur les risques auxquels Natixis se trouvait exposée à l'époque, en raison de la crise des subprimes. Le second communiqué fait l'objet d'un non-lieu.

Natixis, qui considère n'avoir commis aucune infraction, fera valoir ses arguments en défense et il appartiendra au tribunal correctionnel de se prononcer.

Dossier MMR

Ixis Corporate & Investment Bank (aux droits de laquelle est venue Natixis) a émis en 2007 des obligations EMTN (Euro Medium Term Notes) indexées sur un fonds qui réalisait des investissements dans le fonds Bernard Madoff Investment Securities. La société Renstone Investments Ltd, aux droits de laquelle prétend venir MMR Investment Ltd, aurait souscrit auprès d'un intermédiaire financier, agissant en qualité d'agent de placement de l'émission, 50 millions de dollars de ces obligations.

En avril 2012, MMR Investment Ltd a assigné devant le Tribunal de commerce de Paris Natixis et l'intermédiaire financier solidairement en prétendant n'être jamais devenue obligataire malgré le paiement du prix de souscription à l'intermédiaire financier. La demande porte à titre principal sur la restitution du prix de souscription des obligations et à titre subsidiaire sur la nullité de la souscription notamment pour vice du consentement. La 6 février 2017, le Tribunal de commerce de Paris a débouté MMR Investment Ltd de l'ensemble de ses demandes, décision confirmée par la Cour d'appel de Paris le 22 octobre 2018. Un pourvoi a été formé par MMR Investment Ltd. La procédure suit son cours.

Union Mutualiste Retraite

En juin 2013, l'Union Mutualiste Retraite (UMR) a adressé à AEW S.A. (anciennement AEW Europe) trois réclamations contentieuses en relation avec l'acquisition et la gestion, entre 2006 et 2008, de deux portefeuilles immobiliers situés en Allemagne. Le montant total des demandes de l'UMR s'élève à 149 millions d'euros.

Le 25 octobre 2016, le Tribunal de commerce de Paris a condamné les deux programmes d'assurances impliqués à garantir AEW S.A. des condamnations couvertes par les polices qui pourraient être prononcées

au profit de l'UMR dans le cadre du contentieux et à couvrir les frais de défense engagés par AEW S.A. Plusieurs assureurs concernés ont fait appel de cette décision.

Le 26 juin 2018, la Cour d'appel de Paris a prononcé le sursis à statuer de l'instance opposant AEW S.A. à ses assureurs, jusqu'à ce qu'une décision définitive soit rendue dans l'affaire opposant l'UMR à AEW S.A., actuellement pendante devant le Tribunal de commerce de Paris. Le principe de la garantie des assureurs, tel que fixé par le jugement du Tribunal de commerce de Paris du 25 octobre 2016, ainsi que la prise en charge des frais de défense d'AEW S.A, n'ont pas été remis en cause par la Cour d'appel de Paris.

La procédure opposant l'UMR à AEW S.A. suit son cours et l'affaire sera plaidée devant le Tribunal de commerce de Paris le 23 septembre 2019.

Autorité de la Concurrence / Natixis Intertitres et Natixis

Le 9 octobre 2015, un acteur dans le domaine des titres restaurant a saisi l'Autorité de la Concurrence de pratiques mises en œuvre dans le secteur de l'émission et l'acceptation des titres-restaurants. Cette saisine visait plusieurs sociétés françaises du secteur des titres-restaurants, dont Natixis Intertitres et Natixis en tant que maison mère de cette dernière.

Avec nos conseils nous estimons pouvoir faire valoir des éléments de défense convaincants face aux griefs retenus.

L'audience devant le collège de l'Autorité de la Concurrence doit avoir lieu en 2019 et la décision qui s'en suivra devrait intervenir avant la fin de l'année civile 2019.

L'Autorité de la Concurrence dispose d'un large pouvoir d'appréciation lui permettant de déterminer au cas par cas les sanctions pécuniaires qu'elle prononce en vertu des principes d'individualisation et de proportionnalité. Compte tenu de la difficulté à évaluer dans quelles mesures l'Autorité de la Concurrence prendra en compte nos arguments pour notre défense et au regard des multiples facteurs concourant le cas échéant à la détermination d'une amende, aucune provision n'a été constituée au 30 juin 2019 au titre de cette procédure.

En tout état de cause, la décision de l'Autorité est susceptible d'un recours devant la Cour d'Appel de Paris dont l'opportunité serait le cas échéant appréciée avec l'aide de nos conseils.

Bucephalus Capital Limited / Darius Capital Partners

Le 7 juin 2019 la Société Bucephalus Capital Limited (société de droit anglais) a assigné Darius Capital Partners (société de droit français, filiale de Natixis Investment Manager à hauteur de 60 %), solidairement avec d'autres, devant le Tribunal de commerce de Paris lui reprochant le non-respect de diverses obligations contractuelles au titre notamment d'un accord cadre en date du 5 septembre 2013 définissant leurs relations contractuelles et de divers accords subséquents. Le montant total des demandes de Bucephalus Capital Limited s'élève à 178 487 500 euros.

Darius Capital Partners considère que cette demande n'est pas fondée et entend se défendre vigoureusement.

3.2.10 Autres risques

3.2.10.1 Risques liés aux Activités d'Assurance

Natixis Assurances

Natixis Assurances constitue le pôle Assurances de Natixis et est organisée autour de deux métiers :

- le métier Assurances de personnes, orienté sur le développement de portefeuilles d'assurance-vie et de capitalisation à vocation d'épargne ou de retraite, ainsi que de portefeuilles de prévoyance ;
- le métier Assurances non-vie, orienté sur le développement de portefeuilles d'assurance Auto, MRH (Multirisque habitation), accidents de la vie, protection juridique, santé et diverses garanties dommages.

Étant donné la prépondérance de l'activité d'épargne, les principaux risques de Natixis Assurances sont de nature financière. La compagnie est par ailleurs exposée au risque de souscription (vie et non vie), ainsi qu'au risque de contrepartie.

Risque de marché

Le risque de marché est principalement supporté par la filiale BPCE Vie à travers les actifs financiers en face de ses engagements à capital et taux garantis (contrats en Euros : 56,6 milliards d'euros en valeur bilan sur le fond général). La société est confrontée aux risques de dépréciation de ses actifs (baisse des marchés actions, immobilier, hausse des spreads, hausse des taux), ainsi qu'au risque de baisse des taux générant une insuffisance de rendement pour faire face au capital et taux garantis. En réponse à ce risque, BPCE Vie ne commercialise depuis plusieurs années que des contrats à taux minimums garantis nuls (« TMG ») : plus de 95 % des contrats ont un TMG nul. Le TMG moyen ressort à 0,14 %.

La gestion du risque de marché consiste en la diversification des sources de rendement, notamment via les investissements dans de nouvelles classes d'actifs (financement de l'économie, actions low vol...) cadrée par une allocation stratégique définie annuellement tenant compte des contraintes réglementaires, des engagements envers les assurés et des exigences commerciales.

Risque de crédit

Le suivi et la gestion du risque de crédit sont réalisés dans le respect des normes et limites internes de Natixis Assurances. Au 30 juin 2019, 65,9 % du portefeuille de taux est investi sur des contreparties disposant d'un rating supérieur à A-.

Risque de souscription vie

Le principal risque de souscription vie est lié à l'activité d'épargne. En situation de taux particulièrement bas, le risque majeur correspond au risque de baisse des rachats et/ou de trop fortes collectes sur le support en euros : les réinvestissements obligataires diluant le rendement du fond général. Des actions ont été mises en place pour prioriser la collecte en Unités de compte : création de produits favorisant les Unités de compte, campagnes de communication orientées sur les Unités de compte, campagne de communication envers les clients et le réseau.

Risque de souscription non-vie

Le risque de souscription non-vie de Natixis Assurances est principalement porté par la filiale BPCE Assurances :

- risque de prime : afin de s'assurer que les primes payées par les assurés correspondent bien au risque transféré, BPCE Assurances a mis en place une politique de surveillance de son portefeuille basée sur l'attribution d'un score pour chaque contrat à partir des événements passés sur un historique de trois ans. Sont pris en compte notamment la nature des sinistres, leur nombre, leur coût et d'autres variables spécifiques à l'activité concernée (taux de responsabilité et niveau de bonus/malus par exemple en assurance automobile). Cette politique de surveillance contribue également à identifier les risques potentiels de survenance de sinistres graves et participe ainsi à la mise en place des couvertures de réassurance adéquates ;
- risque de sinistre : lors de chaque inventaire est effectuée une évaluation actuarielle des provisions pour sinistres à payer à partir de méthodes largement reconnues par la profession et exigées par le régulateur ;
- risque catastrophe : le risque catastrophe se définit par l'exposition à un événement de forte ampleur générant une multitude de sinistres (tempête, risque de responsabilité civile...). Ce risque fait donc l'objet de couvertures en réassurance, soit provenant de l'État dans le cadre, par exemple, de catastrophes

naturelles ou d'attentats, soit auprès des réassureurs privés notamment dans le cadre des tempêtes ou de sinistres responsabilités civiles.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie de Natixis Assurances porte principalement sur les contreparties de réassurance. La sélection des réassureurs est l'élément clé de la gestion de ce risque :

- les réassureurs avec lesquels traite Natixis Assurances ont en pratique une notation financière, par l'une au moins des trois agences de notation reconnues au niveau international, égale ou supérieure à A- en équivalent Standard & Poor's ;
- la multiplicité des réassureurs est favorisée dans une optique de diversification de la contrepartie à des fins de dilution du risque.

Coface

De par ses activités, Coface est exposée à cinq grands types de risques (risque stratégique, risque de crédit, risque financier, risque opérationnel et de non-conformité et risque de réassurance) dont les deux principaux sont le risque de crédit et le risque financier. Le risque de crédit se définit comme le risque de perte, en raison du non-paiement par un débiteur, d'une créance due à un assuré du Groupe. Le risque financier est le risque de pertes en raison de variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change ou de la valeur de marché des titres ou des placements immobiliers. Le Groupe Coface s'est doté d'une organisation de gestion des risques en vue d'une gestion efficace de ces opérations et processus.

Compte tenu de la cotation en bourse du Groupe Coface, les principaux facteurs de risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté sont décrits de façon détaillée dans le chapitre 5 « Principaux facteurs de risques et leur gestion au sein du Groupe » du document de référence du Groupe Coface, déposé auprès de l'AMF le 03 avril 2019 sous le numéro D.19-0261.

Au cours du 1er semestre 2019, dans la continuité des actions de réduction des risques entreprises décidées en 2016 sur différentes zones géographiques sensibles et sur les secteurs économiques jugés à risques, la gestion des risques du Groupe se déroule conformément aux principes de gestion prévus.

3.2.11 Expositions sensibles

(Ces données font partie intégrante de l'information financière semestrielle objet du rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière consolidée résumée.)

Natixis est exposée aux risques suivants au 30 juin 2019.

Expositions sur les réhausseurs de crédit

Le stock de réfections diminue sur le 1^{er} semestre 2019 de 4 millions d'euros (hors effet de la garantie BPCE), s'établissant à 19 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 23 millions d'euros au 31 décembre 2018.

en millions d'euros	Données au 30 juin 2019			Données au 31 décembre 2018		
	Notionnel	Expositions avant ajustement de valeur	Ajustements de valeur	Notionnel	Expositions avant ajustement de valeur	Ajustements de valeur
Autres risques	1 201	160	(19)	1 202	176	(23)
Total	1 201	160	(19)	1 202	176	(23)

Données en millions d'euros	30-juin-19	31-déc-18
Exposition avant ajustements de valeur	160	176
Ajustements de valeur	(19)	(23)
Exposition résiduelle	141	153
% de décote	12%	13%

RMBS européens

Expositions nettes RMBS UK

RMBS UK (en millions d'euros)	Exposition nette au 31/12/2018	Variations de valeur au 1 ^{er} semestre 2019	Autres variations	Exposition nette au 30/06/2019	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	CC	NR
Portefeuille de transaction	25		63	88	4	8							76
TOTAL	25	-	63	88	4	8	-	-	-	-	-	-	76

Expositions nettes RMBS ES

RMBS ES (en millions d'euros)	Exposition nette au 31/12/2018	Variations de valeur au 1 ^{er} semestre 2019	Autres variations	Exposition nette au 30/06/2019	AAA	AA	A	BBB	BB	B	CCC	CC	NR
Portefeuille de transaction	24		(13)	11		1			2				8
TOTAL	24	0	(13)	11	1	-	-	2	-	-	-	-	8

CMBS

CMBS (en millions d'euros)	Exposition nette au 31/12/2018	Variations de valeur au 1 ^{er} semestre 2019	Autres variations	Exposition nette au 30/06/2019
Portefeuille de transaction	26		1	27
Portefeuille de prêts et créances	198		20	218
Portefeuille d'actifs financiers devant être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	49		12	61
TOTAL	273	-	33	306

Ventilation par notation	en %
AAA	50%
AA	14%
A	6%
BBB	7%
BB	3%
B	1%
NR	19%
TOTAL	100%

Ventilation par pays	en %
Etats-Unis	100%
TOTAL	100%

Expositions aux pays sensibles

Au 30 juin 2019, les expositions au risque souverain des pays sous plan d'aide ou soumis à des incertitudes (politiques, change, ...) sont les suivantes :

En millions d'euros	30/06/2019 (1)				31/12/2018 (1)			
	Titres souverains	Dérivés (2)	Autres	Total	Titres souverains	Dérivés (2)	Autres	Total
Espagne (*)	1 232	3	0	1 235	1 250	(1)	4	1 253
Grèce (*)	5	0		5	2	1		3
Irlande (*)	191	3		194	203	8		210
Portugal (*)	363			363	212			212
Russie	2	0	27	29	2	(1)	9	10
Ukraine				0	1			1
Vénézuéla			42	42			46	46
Total	1 793	6	69	1 868	1 670	7	59	1 736

(*) Pays ayant bénéficiés de plan d'aide de l'Union Européenne

(1) Hors corporate

(2) yc compris dérivés de crédit

Au 30 juin 2019, l'exposition au risque non souverain, concernant la Grèce et certains pays soumis à des incertitudes (politiques, change, ...), détenue directement par Natixis est la suivante :

En millions d'euros	Exposition brute au 30 juin 2019 (1)					Exposition nette	Exposition brute au 31 décembre 2018 (1)					Exposition nette
	Banque	Financement d'actifs et opérations structurées (3)	Corporate	Total exposition brute	Pertes de crédit attendues (2)		Banque	Financement d'actifs et opérations structurées (3)	Corporate	Total exposition brute	Pertes de crédit attendues (2)	
Grèce (*)	681	24	115	820	(6)	814	546	105	62	713	(9)	704
Russie	172	443	625	1 241	(1)	1 240	77	409	397	883	(1)	882
Ukraine	0	89	0	89	0	89	0	129	0	129	1	130
Total	853	557	740	2 150	(7)	2 143	623	643	459	1 725	(9)	1 716

(*) Pays ayant bénéficiés de plan d'aide de l'Union Européenne ;

(1) Exposition brute : valeur nette comptable au bilan avant provision au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018 ;

(2) Pertes de crédit attendues à un an et pertes de crédit attendues à maturité ;

(3) L'exposition correspond principalement au secteur « financements maritimes » pour 25 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 29 millions d'euros au 31 décembre 2018.

3.3 INFORMATIONS AU TITRE DU PILIER III DE BÂLE 3

3.3.1 Gestion du capital et adéquation des fonds propres

3.3.1.3 Composition des fonds propres

– TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES COMPTABLES AUX FONDS PROPRES PRUDENTIELS APRES APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES

<i>en millions d'euros)</i>	31/12/2018	30/06/2019
Capitaux propres comptables		
Capital	5 040	5 045
Prime d'émission	4 251	4 251
Résultats non distribués	6 447	5 497
Actions propres détenues	-27	-74
Autres, dont éléments du résultat global accumulé	650	813
Autres instruments à reclasser en fonds propres additionnels de catégorie 1	1 978	1 978
Résultat de l'exercice	1 577	1 110
Total des capitaux propres comptables - part du groupe	19 916	18 621
Reclassement en fonds propres additionnels de catégorie 1	-1 978	-1 978
Ecart de conversion au cours d'arrêté	-6	-10
Retraitement distribution prévue (dividende sur exercice précédent)	0	0
Filtres prudentiels après dispositions transitoires		
Risque de crédit propre : Plus-value reclassement des hybrides	-144	-144
Risque de crédit propre : dettes et dérivés net d'impôts différés	-109	43
Ajustement pour évaluation prudente	-383	-361
Gains et pertes non réalisés	105	6
Total des filtres prudentiels	-531	-456
Déductions après dispositions transitoires		
Distribution prévue dividende exercice en cours et charges accessoires	-944	0
Ecart d'acquisition		
Montant base comptable prudentiel	-3 437	-3 489
Montant impôt différé passif associé	336	338
Montant inclus dans la valeur des participations mises en équivalence	-228	-216
Immobilisations incorporelles		
Montant base comptable prudentiel	-580	-469
Intérêts minoritaires		
Montant base comptable prudentiel	241	132
Ajustement prudentiel incluant les dispositions transitoires	-241	-132
Impôts différés d'actifs (déficits reportables)		
Montant base comptable prudentiel	-1 354	-1 212
Dont part hors déficits reportables et effet de compensation	706	484
Ajustement prudentiel incluant les dispositions transitoires	130	0
Insuffisance des provisions sur pertes attendues	0	0
Investissements dans le capital d'entités du secteur financier	0	0
Autres ajustements prudentiels incluant les dispositions transitoires	-77	-1337
Total déductions	-5 449	-5 900
Total Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	11 951	10 276
Instruments hybrides de capital		
Montant base comptable prudentiel		
Autres instruments de capitaux propres	1 978	1 978
Plus-value résiduelle de reclassement en capitaux propres	144	144
Ajustement de la valeur nominale au cours d'arrêté	22	27
Rachat anticipé par exercice de call	0	0
Ecrêtement dû à la limite Grandfathering	0	0
Total instruments hybrides	2 145	2 149
Déductions	-22	-22
Autres ajustements prudentiels incluant les dispositions transitoires	0	0
Total Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)	2 123	2 127
Total Fonds propres de catégorie 1 (Tier1)	14 074	12 403
Instruments de dettes subordonnées		
Montant base comptable prudentiel	3 372	3 371
Ajustement réglementaire	-241	-303
Transfert écrêtement Grandfathering instruments hybrides de capital	0	0

Total instruments Tier2	3 131	3 068
Excédent des provisions sur pertes attendues	34	27
Déductions	-761	-760
Autres ajustements prudentiels incluant les dispositions transitoires	0	0
Total Fonds propres de catégorie 2 (Tier2)	2 403	2 335
Total Fonds propres prudentiels	16 477	14 738

3.3.1.4 Evolution des fonds propres, exigences en fonds propres et ratios

- VENTILATION GEOGRAPHIQUE DES EXPOSITIONS AU TITRE DU COUSSIN CONTRACYCLIQUE (CCYB1)

(en millions d'euros)

Ventilation par pays	Taux de coussin de fonds propres contracyclique	Valeur des expositions et/ou RWA utilisé dans le calcul du coussin de fonds propres contracyclique		Taux de coussin contracyclique spécifique à l'établissement	Exigence de coussin contracyclique spécifique à l'établissement
		Valeur des expositions	RWA		
CZ - REPUBLIQUE TCHEQUE	1,3 %				
GB - ROYAUME UNI	1,0 %	6 086	2 450		
HK - HONG KONG	2,5 %	2 561	670		
IS - ISLANDE	1,8 %	3	4		
LT - LITHUANIE	1,0 %	58	3		
NO - NORVEGE	2,0 %	323	123		
SE - SUEDE	2,0 %	371	200		
SK - SLOVAQUIE	1,3 %	11			
DK - DANEMARK	0,5 %	329	250		
Sous total		9 743	3 701		
Autres pays pondérés à 0 %		175 700	64 233		
Total 30/06/2019		185 443	67 934	0,0722 %	70
Total 31/12/2018		190 783	77 603	0,0638 %	70

- AJUSTEMENTS DE VALORISATION PRUDENTE (PV1)

	Actions	Taux d'intérêts	Change	Crédit	Produits de base	Total	dont : Dans le Portefeuille de négociation	dont : dans le portefeuille bancaire
<i>(en millions d'euros)</i>								
Incertitude en matière de liquidation, dont :	171	21	3	15		212	197	15
Valeur moyenne	39	5		5		50	42	8
Coût de liquidation	64	16	3	7		90	89	
Concentration						72	65	6
Terminaison anticipée								
Risque de modèle	31	5		1		38	23	14
Risque opérationnel	10	2		1		14	14	
Coûts d'investissement et de financement						8	8	
Marges de crédit constatées d'avance						15	15	
Frais administratifs futurs	6	61	2	6		75	45	30
Autres								
Total Ajustements						361	302	59

– PARTICIPATIONS NON DEDUITES DANS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE (EU INS1)

(en millions d'euros)

	Valeur
Détentions d'instruments de fonds propres d'une entité du secteur financier dans laquelle l'établissement détient un investissement important non déduit des fonds propres (avant pondération en fonction des risques)	2 783
Total RWA	9 759

– TABLEAU D'EVOLUTION DU CAPITAL PRUDENTIEL APRES APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES SUR LA PERIODE

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	Dont Impact de la cession du pôle SFS à BPCE
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)		
Montant au début de la période	11 951	
Instruments nouveaux émis (y compris les primes d'émission)	4	
Instruments remboursés	0	
Résultats non distribués sur exercices antérieurs	-1 586	-1 509
Résultat de la période	1 110	586
Distribution brute prévue	0	
Distribution faite sous forme d'actions nouvelles	0	
Mouvements sur Autre résultat accumulé		
Ecart de conversion	50	
Actifs disponibles à la vente (Assurances)	163	-70
Couverture de CFH	99	106
Autres	-148	
Autres	-1 231	
Intérêts minoritaires	0	
Filtres et déductions non soumises aux dispositions transitoires		
Ecart d'acquisition et Immobilisations incorporelles	75	154
Risque de crédit propre	152	
Autre résultat accumulé CFH	-99	-106
Ajustement pour évaluation prudente	22	
Autre	-30	
Autres, incluant ajustements prudentiels et dispositions transitoires		
Impôts différés d'actifs reposant sur des résultats futurs (hors différences temporelles)	-79	-96
Déductions au titre des dépassements des seuils de fonds propres	0	
Autres	-47	
Effets des dispositions transitoires	-130	
dont effet de la variation du taux de phasing	-130	
dont effet de la variation de l'assiette soumise aux dispositions transitoires	0	
Montant des fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) fin de période	10 276	-935
Fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1)		
Montant au début de la période	2 123	
Instruments éligibles nouveaux émis	0	
Rachat de la période	0	
Autres, incluant les ajustements prudentiels et les dispositions transitoires	4	
dont effet de la variation du taux de phasing	0	
dont autre effet des variations d'assiette	4	
Montant des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) fin de période	2 127	
Fonds propres de catégorie 1 (Tier1)	12 403	-935
Fonds propres de catégorie 2 (Tier2)		
Montant au début de la période	2 403	
Instruments éligibles nouveaux émis	0	
Rachat de la période	0	
Autres, incluant les ajustements prudentiels et les dispositions transitoires	-68	-19
dont effet de la variation du taux de phasing	0	
dont autre effet des variations d'assiette	-68	-19
Montant des fonds propres de catégorie 2 (Tier2) fin de période	2 335	-19
Total des fonds propres prudentiels	14 738	-954

Au cours du premier semestre 2019 marqué par la cession des entités bancaires retail à BPCE, les fonds propres prudentiels Bâle 3/CRR après application des dispositions transitoires évoluent de la façon suivante :

Les fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) s'établissent à 10,3 milliards d'euros au 30 juin 2019, en retrait de - 1,7 milliards d'euros sur la période.

Les fonds propres de base de catégorie 1 n'intègrent ni le bénéfice du premier semestre 2019, ni la projection de dividendes s'y rapportant.

La baisse de - 1,3 milliards d'euros des capitaux propres comptables part du groupe résulte essentiellement de la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2018 intervenue au cours de la période pour - 0,9 milliard d'euros et du dividende exceptionnel de -1,5 milliard d'euros versé suite à la réalisation de la cession des entités bancaires retail à BPCE, dont l'effet est compensé par le bénéfice semestriel de + 1,1 milliard d'euros (dont plus-value de cession précitée pour 0,6 milliard d'euros).

Les fonds propres CET1 intègrent une progression de la déduction prudentielle au titre des écarts d'acquisition (intégration de nouvelles entités) largement compensée par une réduction des immobilisations incorporelles, en lien avec la cession des entités bancaires retail à BPCE, soit un effet net de + 0,1 milliard d'euros.

Ils sont également affectés par la fin de la période de phasing des impôts différés, avec un impact de - 0,1 milliard d'euros ainsi que par la déduction des engagements irrévocables de paiement au titre du Fonds de Résolution Unique.

Les fonds propres de catégorie 1 restent stables au cours du semestre écoulé.

Les fonds propres de catégorie 2 baissent de - 0,1 milliard d'euros pour atteindre 2,3 milliards d'euros, principalement sous l'effet de la décote prudentielle.

Les risques pondérés à 96,9 milliards d'euros sont en retrait de - 12,3 milliards d'euros sur le semestre, le principal facteur de variation étant la sortie du périmètre des entités de services financiers spécialisés.

- TABLEAU DES RISQUES PONDERES AU 30 JUIN 2019

<i>(en milliards d'euros)</i>	Risque de crédit	CVA	Risque de marché	Risque opérationnel	Total RWA
31/12/2018 BALE 3	82,6	1,7	9,6	15,3	109,2
Évolution des taux de change	0,1				0,1
Évolution de l'activité	2,0	0,1	(0,1)		2,0
Évolution des paramètres de risques	0,4		0,1		0,6
Acquisition & cession de participations	(12,7)			(2,0)	(14,7)
Effet des garanties	(0,2)				(0,2)
30/06/2019 BALE 3	72,2	1,8	9,6	13,3	96,9

Les risques pondérés à 96,9 milliards d'euros sont en retrait de - 12,3 milliard d'euros au 1^{er} semestre 2019.

L'évolution du risque de crédit de - 10,4 milliard d'euros en 2018 résulte principalement des facteurs suivants :

- La cession des entités bancaires retail à BPCE pour -12,7 milliards d'euros ;
- La hausse des encours (+2,0 milliards d'euros) dont 1,1 milliard d'euros provient de l'application de la norme comptable IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 ;
- L'effet des paramètres de risques (+0,4 milliard d'euros) induit principalement par l'évolution des paramètres de pondération et des maturités attachées aux expositions.

La hausse du risque de volatilité des spreads de crédit de + 0,1 milliard d'euros s'explique principalement par l'évolution des expositions en risque.

Les risques de marché sont stables au cours du semestre écoulé et s'élèvent à 9,6 milliards d'euros au 30 juin 2019.

Le risque opérationnel baisse de -2,0 milliards d'euros suite à la sortie du périmètre Natixis des entités bancaires retail du fait de leur cession à BPCE au 1^{er} trimestre 2019.

- RWA EN BALE 3 PAR PRINCIPAL METIER NATIXIS (NX02)

(en millions d'euros)

Pôle	TOTAL	RWA Bâle 3 au 30/06/2019		
		Crédit ^(a)	Marché ^(b)	Opérationnel
Banque de Grande Clientèle ^(c)	61 090	44 887	8 941	7 262
Gestion d'actifs et de fortune	13 844	8 939		4 905
Assurance	7 898	7 898		
Païement	1 190	390		800
Hors pôles métiers	12 869	10 101	2 423	345
TOTAL 30/06/2019	96 891	72 215	11 364	13 313
TOTAL 31/12/2018	110 697	84 985	10 928	14 784

(a) : Y compris le risque de contrepartie.

(b) : Dont le risque de règlement livraison et 1 772 M€ au titre du RWA CVA.

(c) : y compris Trésorerie et Collateral Management

3.3.2 Autres ratios réglementaires

3.3.2.1 Ratio de levier

- COMPARAISON ENTRE LES EXPOSITIONS COMPTABLES ET LES EXPOSITIONS LEVIER (LR1)

Libellé	30/06/2019	31/12/2018
Total des actifs consolidés figurant dans les états financiers publiés	504 260	495 496
Ajustements pour participations dans des banques, des compagnies d'assurance ou des entités financières ou commerciales qui sont consolidées à des fins comptables mais qui sortent du périmètre de la consolidation réglementaire	(105 272)	(100 864)
(Ajustements pour actifs fiduciaires inscrits au bilan conformément aux normes comptables applicables mais exclus de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier en accord avec l'Article 429(13) de la Régulation (EU) No 575/2013 "CRR")		
Ajustements pour instruments financiers dérivés	(32 984)	(26 969)
Ajustements pour cessions temporaires de titres (opérations de pension et autre types de prêts garantis)	(18 624)	(17 774)
Ajustements pour éléments de hors-bilan (conversion en équivalent-crédit des expositions hors bilan)	38 276	39 614
Autres ajustements	(19 097)	(16 539)
Expositions aux fins du ratio de levier	366 560	372 964
Dont expositions sur les affiliés	61 956	38 808
Hors expositions sur les affiliés	304 604	334 156

- RATIO DE LEVIER (LR2)

(en million d'euros)

Dispositions régissant le ratio de levier	30/06/2019	31/12/2018
Expositions sur éléments de bilan		
Éléments de bilan (hors dérivés et SFT, mais sûretés incluses)	245 241	238 045
(Actifs déduits aux fins du calcul des fonds propres de base Bâle III)	(5 198)	(4 941)
<i>Total des expositions de bilan (hors dérivés et SFT) (somme des lignes 1 et 2)</i>	240 043	233 104
Expositions sur dérivés		
Coût de remplacement associé à toutes les transactions sur dérivés (nettes de la fraction liquide et éligible de la marge de variation)	7 997	6 686
Majorations pour PFE associées à toutes les transactions sur dérivés	20 614	21 353
Expositions déterminées selon la méthode OEM		
Montant brut incluant les sûretés fournies sur dérivés lorsqu'elles sont déduites des actifs de bilan en vertu du référentiel comptable		
(Déduction des actifs à recevoir au titre de la fraction liquide de la marge de variation fournie dans les transactions sur dérivés)	(14 139)	(11 597)
(Volet CC exempté sur les expositions de transaction compensées par les clients)		
Montant notionnel effectif ajusté des dérivés de crédit vendus	9 714	11 238
(Compensation des notionnels effectifs ajustés et déduction des majorations sur dérivés de crédit vendus)	(6 824)	(8 766)
<i>Total des expositions sur dérivés (somme des lignes 4 à 10)</i>	17 361	18 914
Expositions sur cessions temporaires de titres (SFT)		
Actifs bruts associés aux SFT (sans compensation), après ajustements en cas de transactions comptabilisées comme des ventes	89 263	99 107
(Montants compensés des liquidités à verser et à recevoir sur actifs SFT bruts)	(23 686)	(23 939)
Exposition au risque de contrepartie sur actifs SFT	5 062	6 164
Dérogation pour les SFT : Risque de contrepartie en accord avec l'Article 429b (4) et 222 du Règlement (UE) No 575/2013		
Expositions sur transactions dans lesquelles la banque opère en tant qu'agent		
(Patte CCP exemptée de l'exposition de SFT compensées par les clients)		
<i>Total des expositions sur SFT (somme des lignes 12 à 15a)</i>	70 639	81 332
Autres expositions sur éléments de hors-bilan		
Expositions sur éléments de hors-bilan à leur montant notionnel brut	79 911	95 529
(Ajustements pour conversion en équivalent-crédit)	(41 635)	(55 914)
<i>Éléments de hors-bilan (somme des lignes 17 et 18)</i>	38 276	39 614
Expositions exemptées en accord avec l'Article CRR 429 (7) and (14) (Au bilan et hors-bilan)		
(Exemption des expositions d'intragroupes (en base solo) en accord avec l'Article 429(7) du Règlement (UE) No 575/2013 (au bilan et hors-bilan))		
Expositions exemptées en accord avec l'Article 429 (14) du Règlement (UE) No 575/2013 (au bilan et hors-bilan)		
Expositions sur fonds propres et Total des expositions		
Fonds propres de base (Tier 1)	12 403	14 074
Total des expositions (somme des lignes 3, 11, 16 et 19)	366 320	372 964
Leverage ratio		
Ratio de levier Bâle III	3,4%	3,8%
Choix de disposition transitoire et montant des éléments fiduciaires décomptabilisés		



Choix de dispositions transitoires pour la définition du calcul des fonds propres

Montant décomptabilisé des éléments fiduciaires en accord avec l'Article 429(11) du Règlement (UE) NO 575/2013

Exposition sur les affiliés	61 956	38 808
Ratio hors exposition sur les affiliés	4,1%*	4,2%

* Le ratio de levier intégrant le bénéfice et le dividende s'élève à 4,35%.

3.3.2.2 Pilotage du ratio de levier

Conformément à la réglementation, Natixis a mis en place :

- une gouvernance pour la gestion et le suivi du risque de levier excessif placée sous l'autorité du comité GAP présidé par le directeur général (cf. section [3.2.7.1] page 147 du Document de référence 2018) avec un pilotage et une coordination de sa gestion délégués à la Direction de la Gestion Financière et un calcul du ratio effectué par une fonction indépendante (la Direction Comptabilité et Ratios) ;
- une politique des risques dédiée au risque de levier excessif en cohérence avec le plan stratégique ;
- une limite globale et un seuil d'alerte appliqués au ratio de levier trimestriel de Natixis dit « Communication Financière » (excluant du dénominateur des transactions avec BPCE SA et les affiliés et intégrant au numérateur les résultats nets accumulés hors distribution) par le comité GAP et validés par le comité des risques.

La gestion de ce ratio et le respect de la limite n'appellent pas de remarques particulières ; les objectifs ont été atteints pour les situations de fin mars et fin juin 2019.

3.3.2.3 Ratio de contrôle des grands risques

Ratio de contrôle des grands risques

La réglementation relative au contrôle des grands risques a été revue en 2014 en étant désormais intégrée dans le CRR. Elle a pour objet d'éviter une concentration excessive des risques sur un même groupe de contreparties liées de telle sorte qu'il est probable que si l'une d'elles rencontrait des problèmes financiers, les autres connaîtraient également des difficultés de financement ou de remboursement. La norme est basée sur une obligation permanente : l'ensemble des risques sur un même bénéficiaire ne peut excéder 10% des fonds propres totaux de l'établissement.



3.3.3 Composition et évolution des emplois pondérés

3.3.3.1 Expositions aux risques de crédit et aux risques de contrepartie

- APERÇU DES RWA (EU OV1)

(en millions d'euros)	RWA		EFP
	30/06/2019	31/12/2018	30/06/2019
<i>Risque de crédit (hors risque de contrepartie)</i>	61 918	71 894	4 953
dont approche standard (SA)	10 103	19 383	808
dont approche fondée sur les notations internes - Fondation (IRB-F)	2 617	3 193	209
dont approche fondée sur les notations internes - Avancée (IRB-A)	34 018	34 810	2 721
dont action selon la méthode de la pondération simple des risques	15 180	14 507	1 214
<i>Risque de contrepartie</i>	8 364	7 556	669
dont Mark to Market	1 629	1 678	130
dont Original Exposure			
dont approche standard appliquée au risque de contrepartie			
dont méthode des modèles internes (IMM)	3 162	2 338	253
dont montant d'exposition au risque pour des contributions au fond défaut d'une CCP	266	185	21
dont CVA	1 772	1 661	142
dont SFTs (Securities Financing Transactions)	1 535	1 694	123
<i>Risque de règlement</i>	1	5	
<i>Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (après plafonnement)</i>	2 539	3 045	203
dont approche fondée sur les notations (RBA)	1 261	1 202	101
dont approche prudentielle (SFA) fondée sur les notations internes	260	224	21
dont évaluations internes (IAA) fondée sur les notations internes			
dont approche standard (SA)	1 018	1 619	81
<i>Risque de marché</i>	9 591	9 629	767
dont approche standard (SA)	5 466	5 185	437
dont approches fondées sur les notations internes (IRB)	4 124	4 444	330
<i>Montant d'exposition lié aux grands risques du portefeuille de négociation</i>			
<i>Risque opérationnel</i>	13 313	15 345	1 065
dont approche indicateur de base			
dont approche standard	13 313	15 345	1 065
dont approche mesure avancée			
<i>Montants inférieurs aux seuils de déduction (avant pondération des risques de 250%)</i>	1 165	1 750	93
<i>Ajustement du plancher</i>			
Total	96 891	109 225	7 751

3.3.3.2 Risques de crédit

- APERÇU DES TECHNIQUES D'ATTENUATION DU RISQUE DE CREDIT (CR3)

(en millions d'euros)	a	b	c	d	e	f	g
	Expositions non garanties - valeur comptable	Expositions garanties par des sûretés	Expositions garanties par des sûretés, dont montant couvert	Expositions garanties par des garanties financières	Expositions garanties par des garanties financières, dont montant couvert	Expositions garanties par des dérivés de crédit	Expositions garanties par des dérivés de crédit, dont montant couvert
Approche IRB							
Administrations et banques centrales	37 353			3 357	3 275		
Etablissements	9 980	21	20	598	481		
Entreprises	76 189	29 966	26 192	11 680	7 955	1 201	1 201
<i>dont PME</i>	1 399	295	242	129	2		
<i>dont financements spécialisés</i>	499	18 076	16 661	217			
Clientèle de détail							
<i>dont expositions aux créances immobilières résidentielles</i>							
<i>dont PME</i>							
<i>dont hors PME</i>							
<i>dont expositions renouvelables éligibles</i>							
<i>dont Autres</i>							
<i>dont PME</i>							
<i>dont Hors PME</i>							
Actions	5 230						
Autres actifs							
Sous-total IRB 30/06/2019	128 752	29 987	26 212	15 635	11 710	1 201	1 201
Sous-total IRB 31/12/2018	123 244	37 351	33 758	14 878	11 299	1 202	1 202
Approche Standard							
Administrations et banques centrales	2 650			51	51		
Gouvernements régionaux et autorités locales	259						
Entités du Secteur Public	696			4	2		
Banques multilatérales de développement							
Organisations internationales	628						
Etablissements	56 014			2 189	2 189		
Entreprises	2 911	694	673	32	13		
<i>dont PME</i>	204	86	85	19			
Clientèle de détail	384	902	623	6			
<i>dont PME</i>	230	253	188	6			
Expositions aux créances immobilières résidentielles		227	227				
<i>dont PME</i>		136	136				
Expositions en défaut	134	12	7				
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	153			1	1		
Organismes de placement collectif							

Actions

Autres actifs	6 623						
Sous-total Standard 30/06/2019	70 451	1 834	1 529	2 284	2 256		
Sous-total Standard 31/12/2018	67 768	3 246	2 624	10 487	9 622		
TOTAL 30/06/2019	199 203	31 821	27 741	17 919	13 966	1 201	1 201
TOTAL 31/12/2018	191 011	40 598	36 382	25 366	20 921	1 202	1 202

- IRB – NOTATION INTERNE – EFFET DES DERIVES DE CREDIT EMPLOYES COMME TECHNIQUES D’ATTENUATION DU RISQUE DE CREDIT SUR LES ACTIFS PONDERES DES RISQUES (CR7)

<i>(en millions d'euros)</i>	RWA avant prise en compte des dérivés de crédit	RWA
<i>Expositions en NI fondation</i>	2 617	2 617
Administrations et Banques centrales	149	149
Etablissements	89	89
Entreprises - PME	395	395
Entreprises - Financement spécialisé		
Entreprises - Autres	1 984	1 984
<i>Expositions en NI avancée</i>	41 596	34 018
Administrations et Banques centrales	265	265
Etablissements	1 300	1 300
Entreprises - PME	1 266	1 266
Entreprises - Financement spécialisé	4 146	4 146
Entreprises - Autres	34 619	27 041
Clientèle de détail - expositions aux créances immobilières résidentielles PME		
Clientèle de détail - expositions aux créances immobilières résidentielles hors PME		
Clientèle de détail - expositions renouvelables éligibles		
Clientèle de détail - PME		
Autres expositions sur la clientèle de détail		
<i>Actions NI</i>	16 345	16 345
<i>Autres actifs</i>		
Total 30/06/2019	60 557	52 980
Total 31/12/2018	61 844	54 261

– QUALITE DE CREDIT DES ACTIFS (CR1)

(en millions d'euros)	A	b	c	d
	Expositions en défaut	Expositions non défaillantes	Provisions/dépréciations	Valeurs nettes (a+b-c)
Approche IRB				
Administrations et banques centrales	48	40 712	50	40 710
Etablissements	27	10 616	44	10 599
Entreprises	2 823	118 273	1 818	119 278
<i>dont PME</i>	87	1 769	32	1 824
<i>dont financements spécialisés</i>	343	18 608	159	18 791
Clientèle de détail				
<i>dont expositions aux créances immobilières résidentielles</i>				
<i>dont PME</i>				
<i>dont hors PME</i>				
<i>dont expositions renouvelables éligibles</i>				
<i>dont Autres</i>				
<i>dont PME</i>				
<i>dont Hors PME</i>				
Actions	5	5 225		5 230
Autres actifs				
Sous-total IRB 30/06/2019	2 904	174 826	1 912	175 818
Sous-total IRB 31/12/2018	2 848	175 818	1 990	176 675
Approche Standard				
Administrations et banques centrales		2 700		2 700
Gouvernements régionaux et autorités locales		263	4	259
Entités du Secteur Public		701		700
Banques multilatérales de développement				
Organisations internationales		628		628
Etablissements		58 203		58 203
Entreprises		3 647	10	3 637
<i>dont PME</i>		318	9	309
Clientèle de détail		1 304	13	1 291
<i>dont PME</i>		492	4	488
Expositions aux créances immobilières résidentielles		227		227
<i>dont PME</i>		136		136
Expositions en défaut	275		129	146
Catégories plus risquées				
Obligations couvertes				
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme		154		154
Organismes de placement collectif				
Actions				
Autres actifs		6 623		6 623
Sous-total Standard 30/06/2019	275	74 450	156	74 569
Sous-total Standard 31/12/2018	960	81 003	462	81 501
TOTAL 30/06/2019	3 179	249 275	2 068	250 387
TOTAL 31/12/2018	3 808	256 820	2 452	258 176

– SA – EXPOSITIONS AU RISQUE DE CREDIT ET EFFETS DE L'ARC EN APPROCHE STANDARD (EU CR4)

	Expositions avant prise en compte des FCEC et des techniques d'ARC		Expositions après prise en compte des FCEC et des techniques d'ARC		RWA et densité des RWA	
	Expositions bilan	Expositions hors bilan	EAD bilan	EAD hors bilan	RWA	Densité des RWA
<i>(en millions d'euros)</i>						
Administrations et Banques centrales	2 671	30	2 671	6	1 166	44 %
Gouvernements régionaux et autorités locales	262		258		40	15 %
Entités du Secteur Public	471	230	471	115	55	9 %
Banques multilatérales de développement						
Organisations internationales	628		628			
Établissements (*)	47 982	10 220	47 982	5 382	681	1 %
Entreprises	2 182	1 465	2 094	388	1 690	68 %
Clientèle de détail	1 196	108	618	30	467	72 %
Garantis par des biens immobiliers	217	10	217	5	90	41 %
Expositions en défaut	272	4	136	2	199	144 %
Catégories plus risquées						
Obligations couvertes						
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme	113	42	113	8	67	55 %
Organismes de placement collectif						
Actions						
Autres actifs	6 623		6 623		5 650	85 %
Total 30/06/2019	62 617	12 108	61 812	5 935	10 103	15 %
(*) : Dont affiliés	94 %	100 %	94 %	100 %		
Total 31/12/2018	57 166	24 797	56 001	5 988	19 383	31 %
(*) : Dont affiliés	91 %	100 %	91 %	100 %		

- SA – EAD PAR CLASSE D'ACTIF ET PAR COEFFICIENT DE PONDERATION (CR5)

(en millions d'euros)

Classes d'actifs	Pondérations des risques																Total	Non noté (*)
	0%	2%	4%	10%	20%	35%	50%	70%	75%	100%	150%	250%	370%	1250%	Autres	Déduit		
Administrations et Banques centrales	2 205									9		463					2 677	944
Gouvernements régionaux et autorités locales	61				198												259	198
Entités du Secteur Public	349				217		15			3							586	350
Banques multilatérales de développement																		
Organisations internationales	628																628	628
Établissements	50 449	2 055			254		33			573							53 364	53 127
Entreprises	476				13	322	69	229		1 357	15						2 482	2 400
Clientèle de détail									648								648	645
Garantis par des biens immobiliers						140	82										222	222
Expositions en défaut										15	122						138	138
Catégories plus risquées																		
Obligations couvertes																		
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme					45		51			11	14						121	
Organismes de placement collectif																		
Actions																		
Autres actifs	329									4 891						1 402	6 623	6 619
Total (30/06/2019)	54 498	2 055			728	462	250	229	648	6 861	151	463				1 402	67 748	65 272
Total (31/12/2018)	37 192	1 594	1	41	1 386	485	3 770	197	2 378	11 994	620	509				1 823	61 989	54 506



– ÉTATS DES FLUX D'ACTIFS PONDERES DES RISQUES POUR LES EXPOSITIONS AU RISQUE DE CREDIT SELON L'APPROCHE DE NOTATION INTERNE (CR8)

<i>(en millions d'euros)</i>	RWA	EFP
RWA au 31/12/2018	54 260	4 341
Montant des actifs	1 694	136
Qualité des actifs	414	33
Mise à jour des modèles	254	20
Méthodologie et politique		
Acquisitions et cessions	- 2 807	- 225
Mouvements de devises	67	5
Garanties	- 249	- 20
Autres	- 654	- 52
RWA au 30/06/2019	52 980	4 238



- IRB – NOTATION INTERNE – EXPOSITION AU RISQUE DE CREDIT PAR PORTEFEUILLE ET PAR FOURCHETTE DE PROBABILITE DE DEFAULT (CR6)

Fourchette de PD	Expositions au bilan brutes initiales	Expositions hors-bilan avant prise en compte FCEC	FCEC (%)	EAD	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne (%)	Echéance moyenne (jours)	RWA	Densité des RWA (%)	Perte attendue	Provisions
IRB-F												
Administrations et Banques centrales												
0,00 à < 0,15	5			5	0,0 %	1	45 %	19				
0,15 à < 0,25												
0,25 à < 0,50	230			230	0,4 %	2	45 %	3	149	65 %		
0,50 à < 0,75												
0,75 à < 2,50												
2,50 à < 10,00												
10 à < 100												
100,00 (défaut)												
Sous total Emprunteurs souverains	235			235	0,0 %	3	45 %	3	149	63 %		
Établissements												
0,00 à < 0,15	33	10	50 %	39	0,0 %	14	45 %	79	8	21 %		
0,15 à < 0,25	43	2	50 %	44	0,2 %	6	45 %	543	25	57 %		
0,25 à < 0,50			50 %		0,3 %	2	45 %	223		78 %		
0,50 à < 0,75		195	75 %	146	0,5 %	7	11 %	809	36	25 %		
0,75 à < 2,50		86	75 %	64	0,8 %	7	11 %	2 156	19	29 %		
2,50 à < 10,00												
10 à < 100												
100,00 (défaut)												
Sous total Établissements	77	293	74 %	293	0,5 %	36	21 %	968	89	30 %		1
Entreprises												
0,00 à < 0,15	4 510	5	20 %	4 511	0,1 %	15	61 %	119	1 267	28 %		2
0,15 à < 0,25	43			43	0,2 %	5	45 %	130	18	43 %		
0,25 à < 0,50	29	2	20 %	30	0,3 %	6	45 %	721	17	59 %		
0,50 à < 0,75					0,6 %	1	45 %	894		82 %		
0,75 à < 2,50	221	45	21 %	230	1,6 %	147	44 %	544	234	101 %		2
2,50 à < 10,00	480	76	23 %	497	3,7 %	203	44 %	222	650	131 %		8
10 à < 100	87	33	41 %	100	12,4 %	171	44 %	818	191	191 %		5
100,00 (défaut)	71	1	22 %	71	100,0 %	38	45 %	1 682				32
Sous total Entreprises	5 441	162	26 %	5 484	2,0 %	586	58 %	183	2 379	43 %		50
Entreprises - PME												
0,00 à < 0,15	40			40	0,1 %	3	75 %	125	10	25 %		
0,15 à < 0,25	18			18	0,2 %	3	45 %	136	8	43 %		
0,25 à < 0,50												
0,50 à < 0,75					0,6 %	1	45 %	894		82 %		
0,75 à < 2,50	87	32	21 %	94	1,8 %	105	43 %	441	87	92 %		1
2,50 à < 10,00	159	46	25 %	171	4,6 %	155	44 %	361	208	122 %		3
10 à < 100	46	18	22 %	50	12,6 %	134	44 %	478	82	166 %		3
100,00 (défaut)	13	1	22 %	13	100,0 %	37	45 %	1 005				6
Sous total Entreprises - PME	362	98	23 %	385	7,5 %	438	47 %	383	395	103 %		13
Entreprises - Autres												
0,00 à < 0,15	4 471	5	20 %	4 472	0,1 %	12	61 %	119	1 258	28 %		2
0,15 à < 0,25	25			25	0,2 %	2	45 %	125	11	43 %		
0,25 à < 0,50	29	2	20 %	30	0,3 %	6	45 %	721	17	59 %		
0,50 à < 0,75												

0,75 à < 2,50	133	13	22 %	136	1,5 %	42	45 %	615	147	108 %	1
2,50 à < 10,00	321	30	20 %	327	3,2 %	48	45 %	150	442	135 %	5
10 à < 100	41	15	63 %	51	12,1 %	37	45 %	1 152	109	215 %	3
100,00 (défaut)	59			59	100,0 %	1	45 %	1 830			26
Sous total											
Entreprises - Autres	5 079	65	31 %	5 099	1,6 %	148	59 %	168	1 984	39 %	37
Actions	5 072	158	100 %	5 230		489		189	16 345	313 %	81
Sous total Actions	5 072	158	100 %	5 230		489		189	16 345	313 %	81

IRB-F (hors actions)											
0,00 à < 0,15	4 549	15	41 %	4 555	0,1 %	30	61 %	119	1 276	28 %	2
0,15 à < 0,25	86	2	50 %	87	0,2 %	11	45 %	340	43	50 %	
0,25 à < 0,50	259	2	22 %	260	0,4 %	10	45 %	85	167	64 %	
0,50 à < 0,75		195	75 %	146	0,5 %	8	11 %	809	36	25 %	
0,75 à < 2,50	221	131	56 %	295	1,5 %	154	37 %	895	253	86 %	2
2,50 à < 10,00	480	76	23 %	497	3,7 %	203	44 %	222	650	131 %	8
10 à < 100	87	33	41 %	100	12,4 %	171	44 %	818	191	191 %	5
100,00 (défaut)	71	1	22 %	71	100,0 %	38	45 %	1 682			32
Total IRB-F (hors actions)	5 753	455	57 %	6 011	1,9 %	625	56 %	214	2 617	44 %	50

IRB-A

Fourchette de PD											
Administrations et Banques centrales											
0,00 à < 0,15	39 187	1 118	60 %	39 855	0,0 %	211	8 %	696	136		
0,15 à < 0,25	39			39	0,2 %	6	37 %	608	10	26 %	
0,25 à < 0,50	39	14	100 %	54	0,4 %	10	30 %	1 912	27	50 %	
0,50 à < 0,75											
0,75 à < 2,50											
2,50 à < 10,00	50	29	34 %	59	3,2 %	18	47 %	2 010	89	150 %	1
10 à < 100	1			1	20,9 %	3	57 %	2 302	3	343 %	
100,00 (défaut)	48			48	100,0 %	7	104 %	1 162			48
Sous total Emprunteurs souverains	39 364	1 161	60 %	40 056	0,1 %	255	8 %	700	265	1 %	49
Établissements											
0,00 à < 0,15	7 181	1 328	65 %	8 041	0,0 %	336	19 %	321	423	5 %	1
0,15 à < 0,25	563	118	68 %	643	0,2 %	57	28 %	234	147	23 %	
0,25 à < 0,50	249	158	68 %	356	0,3 %	31	30 %	594	130	36 %	
0,50 à < 0,75	63	70	21 %	78	0,5 %	32	65 %	89	67	86 %	
0,75 à < 2,50	19	247	27 %	85	1,4 %	63	60 %	642	147	172 %	1
2,50 à < 10,00	140	110	22 %	164	2,9 %	121	72 %	647	386	235 %	4
10 à < 100											
100,00 (défaut)	27			27	100,0 %	7	86 %	541			27
Sous total Établissements	8 242	2 031	57 %	9 395	0,4 %	647	22 %	333	1 300	14 %	33
Entreprises											
0,00 à < 0,15	18 086	22 802	54 %	30 411	0,1 %	904	29 %	1 059	4 205	14 %	4
0,15 à < 0,25	4 728	5 482	62 %	8 103	0,2 %	249	27 %	1 071	2 133	26 %	4
0,25 à < 0,50	7 224	9 248	55 %	12 280	0,3 %	511	24 %	1 037	3 799	31 %	9
0,50 à < 0,75	8 443	7 470	54 %	12 504	0,5 %	476	23 %	1 096	4 780	38 %	15
0,75 à < 2,50	11 226	8 992	53 %	15 960	1,3 %	966	23 %	1 299	8 457	53 %	46
2,50 à < 10,00	4 161	3 941	57 %	6 395	4,3 %	918	29 %	1 113	6 046	95 %	77
10 à < 100	531	408	61 %	781	14,2 %	353	25 %	929	967	124 %	28
100,00 (défaut)	2 571	180	39 %	2 641	100,0 %	269	35 %	729	2 066	78 %	1 489
Sous total Entreprises	56 969	58 524	55 %	89 076	3,8 %	4 646	26 %	1 098	32 453	36 %	1 672
Entreprises - PME											
0,00 à < 0,15		39	61 %	24	0,0 %	12	39 %	737	3	14 %	

0,15 à < 0,25	2			2	0,2 %	10	24 %	1 714	1	28 %		
0,25 à < 0,50	30	46	87 %	70	0,4 %	35	37 %	1 154	37	53 %		
0,50 à < 0,75	93	113	97 %	203	0,6 %	37	27 %	945	91	45 %		
0,75 à < 2,50	353	106	91 %	450	1,5 %	134	41 %	1 112	421	93 %	3	
2,50 à < 10,00	416	78	96 %	491	5,0 %	195	33 %	1 317	551	112 %	8	
10 à < 100	29	16	34 %	35	12,2 %	85	43 %	177	72	206 %	2	
100,00 (défaut)	62	11	81 %	71	100,0 %	68	40 %	1 044	90	127 %	22	
Sous total Entreprises - PME	986	410	88 %	1 346	8,0 %	576	36 %	1 130	1 266	94 %	35	29
Entreprises - Financement spécialisé												
0,00 à < 0,15	776	595	87 %	1 294	0,1 %	61	10 %	2 314	88	7 %		
0,15 à < 0,25	586	764	83 %	1 222	0,2 %	37	8 %	1 756	115	9 %		
0,25 à < 0,50	1 685	1 338	79 %	2 741	0,3 %	188	9 %	1 761	374	14 %	1	
0,50 à < 0,75	2 516	1 925	71 %	3 886	0,5 %	183	9 %	1 915	746	19 %	2	
0,75 à < 2,50	4 694	2 959	61 %	6 508	1,3 %	331	13 %	1 891	2 173	33 %	11	
2,50 à < 10,00	525	246	56 %	661	3,3 %	47	18 %	1 794	378	57 %	4	
10 à < 100												
100,00 (défaut)	342	1	68 %	343	100,0 %	19	45 %	1 027	273	80 %	112	
Sous total Entreprises - Financement spécialisé	11 124	7 827	71 %	16 656	2,9 %	866	12 %	1 876	4 146	25 %	130	159
Entreprises - Autres												
0,00 à < 0,15	17 310	22 168	53 %	29 092	0,1 %	831	30 %	1 003	4 114	14 %	4	
0,15 à < 0,25	4 140	4 718	58 %	6 879	0,2 %	202	30 %	949	2 018	29 %	4	
0,25 à < 0,50	5 509	7 864	50 %	9 469	0,3 %	288	29 %	826	3 388	36 %	9	
0,50 à < 0,75	5 834	5 432	48 %	8 415	0,5 %	256	29 %	722	3 943	47 %	13	
0,75 à < 2,50	6 179	5 927	48 %	9 002	1,3 %	501	29 %	881	5 864	65 %	32	
2,50 à < 10,00	3 220	3 617	56 %	5 243	4,4 %	676	30 %	1 008	5 117	98 %	65	
10 à < 100	501	392	62 %	746	14,3 %	268	24 %	964	895	120 %	26	
100,00 (défaut)	2 167	168	36 %	2 227	100,0 %	182	34 %	673	1 703	76 %	1 354	
Sous total Entreprises - Autres	44 860	50 286	52 %	71 074	3,9 %	3 204	30 %	915	27 041	38 %	1 507	1 565
Clientèle de détail												
0,00 à < 0,15												
0,15 à < 0,25												
0,25 à < 0,50												
0,50 à < 0,75												
0,75 à < 2,50												
2,50 à < 10,00												
10 à < 100												
100,00 (défaut)												
Sous total Clientèle de détail												
Clientèle de détail - expositions renouvelables éligibles												
0,00 à < 0,15												
0,15 à < 0,25												
0,25 à < 0,50												
0,50 à < 0,75												
0,75 à < 2,50												
2,50 à < 10,00												
10 à < 100												
100,00 (défaut)												
Sous total Clientèle de détail - expositions renouvelables éligibles												

Clientèle de détail - PME											
0,00 à < 0,15											
0,15 à < 0,25											
0,25 à < 0,50											
0,50 à < 0,75											
0,75 à < 2,50											
2,50 à < 10,00											
10 à < 100											
100,00 (défaut)											
Sous total Clientèle de détail - PME											
Clientèle de détail - expositions aux créances immobilières résidentielles											
0,00 à < 0,15											
0,15 à < 0,25											
0,25 à < 0,50											
0,50 à < 0,75											
0,75 à < 2,50											
2,50 à < 10,00											
10 à < 100											
100,00 (défaut)											
Sous total Clientèle de détail - expositions aux créances immobilières résidentielles											
Autres expositions sur la clientèle de détail											
0,00 à < 0,15											
0,15 à < 0,25											
0,25 à < 0,50											
0,50 à < 0,75											
0,75 à < 2,50											
2,50 à < 10,00											
10 à < 100											
100,00 (défaut)											
Sous total Autres expositions sur la clientèle de détail											
Actions											
Sous total Actions											
IRB-A											
0,00 à < 0,15	64 454	25 249	55 %	78 306	0,0 %	1 451	17 %	798	4 764	6 %	5
0,15 à < 0,25	5 330	5 600	62 %	8 785	0,2 %	312	27 %	1 007	2 291	26 %	4
0,25 à < 0,50	7 512	9 420	55 %	12 690	0,3 %	552	25 %	1 028	3 956	31 %	10
0,50 à < 0,75	8 506	7 540	54 %	12 582	0,5 %	508	23 %	1 090	4 847	39 %	15
0,75 à < 2,50	11 245	9 239	52 %	16 046	1,3 %	1 029	23 %	1 296	8 604	54 %	46
2,50 à < 10,00	4 351	4 080	56 %	6 619	4,3 %	1 057	30 %	1 109	6 520	99 %	81
10 à < 100	531	408	61 %	782	14,2 %	356	25 %	930	970	124 %	28
100,00 (défaut)	2 647	180	39 %	2 717	100,0 %	283	37 %	735	2 066	76 %	1 564
Total IRB-A	104 575	61 716	55 %	138 526	2,5 %	5 548	21 %	931	34 018	25 %	1 754
Fourchette de PD											
Total											
0,00 à < 0,15	69 002	25 264	55 %	82 861	0,0 %	1 481	20 %	761	6 040	7 %	7

0,15 à < 0,25	5 416	5 602	62 %	8 872	0,2 %	323	27 %	1 001	2 334	26 %	4	
0,25 à < 0,50	7 772	9 422	55 %	12 950	0,3 %	562	25 %	1 009	4 123	32 %	10	
0,50 à < 0,75	8 507	7 735	55 %	12 728	0,5 %	516	23 %	1 087	4 884	38 %	16	
0,75 à < 2,50	11 465	9 370	52 %	16 341	1,3 %	1 183	23 %	1 288	8 857	54 %	48	
2,50 à < 10,00	4 831	4 156	55 %	7 116	4,2 %	1 260	31 %	1 047	7 171	101 %	89	
10 à < 100	618	441	60 %	882	14,0 %	527	27 %	917	1 161	132 %	33	
100,00 (défaut)	2 718	181	39 %	2 788	100,0 %	321	37 %	759	2 066	74 %	1 596	
Total 30/06/2019*	110 328	62 172	55 %	144 538	2,5 %	6 173	22 %	901	36 635	25 %	1 804	1 912

*Total hors Financements spécialisés slotting criteria et hors Autres actifs

- NOTATION INTERNE – FINANCEMENTS SPECIALISES ET ACTIONS SELON LA METHODE DE LA PONDERATION SIMPLE DES RISQUES (HORS FRANCHISES) (CR10)

Tableau CR10 - Financements spécialisés

(en millions d'euros)

Catégories réglementaires	Echéance résiduelle	Expo bilan	Expo hors bilan	Pondération finale	EAD	RWA	EL
Catégorie 1	Supérieure ou égale à 2,5 ans			50			
Catégorie 2	Supérieure ou égale à 2,5 ans			70			
Catégorie 4	Supérieure ou égale à 2,5 ans			90			
Total 30/06/2019		0			0	0	
Total 31/12/2018		15			15	12	

Tableau CR10 - Actions

(en millions d'euros)

Actions selon la méthode de la pondération simple	Expo bilan	Expo hors bilan	Coefficients de pondération des risques	EAD	RWA	EFP
Expositions en fonds de capital-investissement	610	158	190	768	1 459	117
Expositions en actions négociées sur les marchés organisés	1 330		290	1 330	3 857	309
Autres expositions en actions	2 666		370	2 666	9 863	789
Total 30/06/2019	4 606	158		4 764	15 180	1 214
Total 31/12/2018	4 399	170		4 569	14 507	1 161

– EAD SUR ACTIONS PAR TYPE ET NATURE D'EXPOSITION (HORS FRANCHISES) (NX24)

(en millions euros)

Type et Nature d'exposition	Action	OPCVM	Participations	Total 30/06/2019	Total 31/12/2018
Capital investissement détenu dans des portefeuilles suffisamment diversifiés	768			768	769
Autres expositions sur actions	239	21	2 406	2 666	2 532
Actions cotées	155	505	670	1 330	1 268
Actions en standard					
Total	1 162	526	3 076	4 764	4 569

– RWA SUR ACTIONS PAR PONDERATION (HORS FRANCHISES) (NX25)

(en millions euros)

Type et Nature d'exposition	Approche IRB	Approche Standard	Total 30/06/2019	Total 31/12/2018
Capital investissement détenu dans des portefeuilles suffisamment diversifiés	1 459		1 459	1 461
Autres expositions sur actions	9 863		9 863	9 368
Actions cotées	3 857		3 857	3 678
Actions en standard				
Total	15 180		15 180	14 507



3.3.3.3 Risques de contrepartie

- ANALYSE DE L'EXPOSITION AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR APPROCHE (CCR1)

	Notionnel	Coût de remplacement	Exposition future potentielle	Exposition positive attendue effective	Alpha servant au calcul des ECD réglementaires	EAD après prise en compte des techniques d'ARC	RWA
<i>(en millions d'euros)</i>							
Valeur de marché		730	4 787			5 517	1 406
Expositions initiales							
Approche Standard - Risque de Contrepartie							
Méthode des modèles internes (pour les dérivés et les cessions temporaires de titres)				10 105	1,4	14 148	3 154
Operations Financement sur titres							
Dérivés & Operations à règlement différé							
Conventions de compensation multiproduits							
Suretés Financières Méthode simplifiée (Opérations Financements sur Titres)							
Suretés Financières Méthode exhaustive (Opération Financements sur titres)						18 408	1 462
VaR pour les Operations de Financement sur Titres							
Total 30/06/2019							6 021



– SA – APPROCHE STANDARD – EAD AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR PORTEFEUILLE REGLEMENTAIRE ET PAR PONDERATION DES RISQUES (CCR3)

(en millions d'euros)

Classes d'actifs	Pondération des risques											Total EAD	Non noté (*)
	0 %	2 %	4 %	10 %	20 %	50 %	70 %	75 %	100 %	150 %	Autres		
Emprunteurs souverains et Banques centrales	18											18	18
Gouvernement régional et autorités locales	10				267							277	151
Entités du Secteur Public	227				249	304			27			807	246
Banques multilatérales de développement													
Organisations internationales	403											403	403
Banques *	1 972	14 696			187	1			2			16 858	16 856
Entreprises	1				1				51			53	52
Portefeuilles de détail réglementaires								1				1	1
Garantis par des biens immobiliers													
Expositions en défaut										1		1	
Catégories plus risquées													
Obligations couvertes													
Expositions sur des établissements et des entreprises faisant l'objet d'une évaluation du crédit à court terme					7	23			25			55	
Organisme de placement collectif													
Actions													
Autres actifs													
Total 30/06/2019	2 631	14 696			711	328		1	106	2		18 474	17 728
Total 31/12/2018	2 855	15 938			575	279		1	161	3		19 811	19 178

* Dont 69% d'expositions sur des affiliés

- NI – EXPOSITIONS AU RISQUE DE CONTREPARTIE PAR PORTEFEUILLE ET PAR FOURCHETTE DE PROBABILITE DE DEFAULT (CCR4)

(en millions d'euros)

Fourchette de PD	EAD	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne (%)	Echéance moyenne (jours)	RWA	Densité des RWA (%)
IRB-F							
Établissements							
0,00 à <0,15	159		21	45 %	28	16	10 %
0,15 à <0,25		0,2 %	1	45 %	2 454		57 %
0,25 à <0,50		0,3 %	3	45 %	837		78 %
0,50 à <0,75							
0,75 à <2,50							
2,50 à <10,00	8	2,7 %	3	45 %	5	11	130 %
10,00 à <100,00							
100,00 (défaut)							
Sous total	168	0,2 %	28	45 %	27	27	16 %
Entreprises							
0,00 à <0,15	1 203	0,1 %	50	45 %	159	193	16 %
0,15 à <0,25	12	0,2 %	3	45 %	54	3	25 %
0,25 à <0,50	6	0,3 %	3	45 %	3 304	4	58 %
0,50 à <0,75	35	0,5 %	3	45 %	33	18	51 %
0,75 à <2,50							
2,50 à <10,00	1	2,7 %	1	45 %	5	1	106 %
10,00 à <100,00							
100,00 (défaut)							
Sous total	1 256	0,1 %	60	45 %	170	218	17 %
Total IRB-F							
0,00 à <0,15	1 363	0,1 %	73	45 %	146	209	15 %
0,15 à <0,25	12	0,2 %	4	45 %	57	3	25 %
0,25 à <0,50	6	0,3 %	6	45 %	3 295	4	58 %
0,50 à <0,75	35	0,5 %	3	45 %	33	18	51 %
0,75 à <2,50							
2,50 à <10,00	9	2,7 %	4	45 %	5	11	129 %
10,00 à <100,00							
100,00 (défaut)							
Sous total IRB-F	1 425	0,1 %	90	45 %	155	244	17 %

Fourchette de PD	EAD	PD moyenne (%)	Nombre de débiteurs	LGD moyenne (%)	Echéance moyenne (jours)	RWA	Densité des RWA (%)
IRB-A							
Administrations et Banques centrales							
0,00 à <0,15	5 254		61	13 %	542	18	0 %
0,15 à <0,25	32	0,2 %	2	37 %	31	6	20 %
0,25 à <0,50	4	0,4 %	1	47 %	818	3	78 %
0,50 à <0,75							
0,75 à <2,50							
2,50 à <10,00	44	3,2 %	2	47 %	1 416	73	164 %
10,00 à <100,00							
100,00 (défaut)							
Sous total	5 333		66	14 %	547	100	2 %
Établissements							

0,00 à <0,15	11 261		379	18 %	440	678	6 %
0,15 à <0,25	801	0,2 %	91	28 %	912	255	32 %
0,25 à <0,50	206	0,3 %	59	31 %	497	75	37 %
0,50 à <0,75	158	0,5 %	49	36 %	970	111	71 %
0,75 à <2,50	66	1,2 %	36	68 %	447	93	142 %
2,50 à <10,00	58	3,0 %	61	58 %	502	96	165 %
10,00 à <100,00							
100,00 (défaut)			1				
Sous total	12 550	0,1 %	676	19 %	478	1 309	10 %
Entreprises							
0,00 à <0,15	8 609		725	33 %	432	808	9 %
0,15 à <0,25	1 397	0,2 %	189	31 %	1 175	389	28 %
0,25 à <0,50	1 439	0,3 %	261	30 %	1 209	464	32 %
0,50 à <0,75	1 149	0,5 %	351	25 %	1 851	449	39 %
0,75 à <2,50	1 825	1,3 %	681	26 %	1 319	1 002	55 %
2,50 à <10,00	605	3,9 %	635	31 %	1 212	556	92 %
10,00 à <100,00	114	12,4 %	443	35 %	2 708	204	179 %
100,00 (défaut)	50	100,0 %	41	37 %	1 362	93	186 %
Sous total	15 188	0,8 %	3 326	31 %	839	3 965	26 %
Entreprises - PME							
0,00 à <0,15	1		1	44 %	1 596		21 %
0,15 à <0,25		0,2 %	5	44 %	295		29 %
0,25 à <0,50	6	0,4 %	9	44 %	1 477	3	54 %
0,50 à <0,75	1	0,6 %	23	44 %	1 096	1	66 %
0,75 à <2,50	18	1,4 %	96	43 %	1 422	17	92 %
2,50 à <10,00	17	3,7 %	118	43 %	2 409	24	140 %
10,00 à <100,00	14	11,8 %	106	44 %	3 191	30	218 %
100,00 (défaut)	1	100,0 %	9	44 %	2 624	1	53 %
Sous total	59	6,5 %	367	43 %	2 146	76	128 %
Entreprises - FS							
0,00 à <0,15	106	0,1 %	19	14 %	3 287	13	12 %
0,15 à <0,25	174	0,2 %	26	12 %	3 234	25	14 %
0,25 à <0,50	329	0,3 %	74	16 %	3 065	84	25 %
0,50 à <0,75	540	0,5 %	130	14 %	3 300	148	27 %
0,75 à <2,50	648	1,3 %	163	17 %	2 765	288	44 %
2,50 à <10,00	144	3,5 %	22	19 %	2 599	92	64 %
10,00 à <100,00							
100,00 (défaut)	12	100,0 %	3	49 %	3 532	23	198 %
Sous total	1 954	1,5 %	437	16 %	3 026	672	34 %
Entreprises - Autres							
0,00 à <0,15	8 502		705	33 %	396	794	9 %
0,15 à <0,25	1 222	0,2 %	158	33 %	881	364	30 %
0,25 à <0,50	1 103	0,3 %	178	34 %	654	377	34 %
0,50 à <0,75	608	0,5 %	198	34 %	565	300	49 %
0,75 à <2,50	1 159	1,2 %	422	32 %	508	698	60 %
2,50 à <10,00	444	4,0 %	495	34 %	718	441	99 %
10,00 à <100,00	100	12,5 %	337	34 %	2 641	174	173 %
100,00 (défaut)	37	100,0 %	29	34 %	633	69	187 %
Sous total	13 176	0,7 %	2 522	33 %	509	3 217	24 %
Total IRB-A							
0,00 à <0,15	25 124		1 165	22 %	459	1 503	6 %
0,15 à <0,25	2 229	0,2 %	282	30 %	1 064	650	29 %
0,25 à <0,50	1 648	0,3 %	321	30 %	1 120	542	33 %
0,50 à <0,75	1 307	0,5 %	400	26 %	1 744	560	43 %
0,75 à <2,50	1 891	1,2 %	717	28 %	1 288	1 096	58 %
2,50 à <10,00	708	3,8 %	698	34 %	1 166	724	102 %

10,00 à <100,00	114	12,4 %	443	35 %	2 708	204	179 %
100,00 (défaut)	50	100,0 %	42	37 %	1 362	93	186 %
Sous total IRB-A	33 071	0,4 %	4 068	24 %	655	5 373	16 %

Fourchette de PD							
Total							
0,00 à <0,15	26 487		1 238	23 %	443	1 712	7 %
0,15 à <0,25	2 242	0,2 %	286	30 %	1 059	653	29 %
0,25 à <0,50	1 654	0,3 %	327	30 %	1 128	546	33 %
0,50 à <0,75	1 342	0,5 %	403	27 %	1 700	578	43 %
0,75 à <2,50	1 891	1,2 %	717	28 %	1 288	1 096	58 %
2,50 à <10,00	716	3,8 %	702	34 %	1 152	736	103 %
10,00 à <100,00	114	12,4 %	443	35 %	2 708	204	179 %
100,00 (défaut)	50	100,0 %	42	37 %	1 362	93	186 %
Total 30/06/2019	34 497	0,4 %	4 158	25 %	634	5 617	16 %

- EXPOSITIONS SUR DERIVES DE CREDIT (CCR6)

(en millions d'euros)	30/06/2019	
	Protection achetée	Protection vendue
Montants notionnels		
CDS	5 241	4 789
CLN		
TRS	44	1 736
CDO		
CDS sur indice	1 787	1 377
Autres dérivés de crédit	2 205	920
Total des montants notionnels	9 277	8 822
Justes valeurs		
Juste valeur positive (actif)	19	76
Juste valeur négative (passif)	- 166	- 159

- ÉTAT DES FLUX DE RWA RELATIFS AUX EXPOSITIONS AU RCC DANS LE CADRE DE LA METHODE DU MODELE INTERNE (EU CCR7)

(en millions d'euros)	Montants des RWA Exigences de fonds propres	
RWA à la fin de la précédente période (31/12/2018)	2 338	187
Volume des actif	227	18
Qualité du crédit des contreparties	201	16
Mises à jour du modèle (MMI uniquement)	-4	0
Méthodologie et politique (MMI uniquement)		
Acquisitions et cessions		
Variations des taux de change		
Autres	401	32
RWA à la fin de la période actuellement considérée (30/06/2019)	3 162	253

- EXPOSITIONS SUR LES CONTREPARTIES CENTRALES (CCR8)

(en millions d'euros)	EAD post CRM	RWAs
Expositions aux QCCP (total)		508
Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions aux fonds de défaillance ; dont		
	11 202	227
(i) Instruments dérivés de gré à gré	1 173	23
(ii) Dérivés cotés	6 489	130
(iii) SFT	3 540	73
(iv) Ensembles de compensation dans lesquels la compensation multiproduits a été approuvée		
Marge initiale ségréguée		
Marge initiale non ségréguée	3 706	78
Contributions au fonds de défaillance préfinancées	314	266
Expositions aux non-QCCP (total)		
Expositions pour les opérations auprès de contreparties centrales éligibles (à l'exclusion des marges initiales et des contributions aux fonds de défaillance ; dont		
(i) Instruments dérivés de gré à gré		
(ii) Dérivés cotés		
(iii) SFT		
(iv) Ensembles de compensation dans lesquels la compensation multiproduits a été approuvée		
Marge initiale ségréguée		
Marge initiale non ségréguée		
Contributions au fonds de défaillance préfinancées		
Contributions au fonds de défaillance non financées		

- EXIGENCES DE FONDS PROPRES EN REGARD DE L'AJUSTEMENT DE L'EVALUATION DE CREDIT (EU CCR2)

(en millions d'euros)	EAD après ARC	RWA
Total des portefeuilles soumis à l'exigence CVA avancée	5 305	1 198
i) Composante VaR (y compris multiplicateur x 3)		145
ii) Composante VaR en période de tensions (y compris multiplicateur x 3)		1 053
Total des portefeuilles soumis à l'exigence CVA standard	3 548	574
Selon l'OEM		
Total des portefeuilles soumis à l'exigence CVA 30/06/2019	8 853	1 772
Total des portefeuilles soumis à l'exigence CVA 31/12/2018	7 168	1 661

3.3.3.4 Titrisation

– EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE BANCAIRE (SEC1)

(en millions d'euros)	Banque agissant comme émetteur			Banque agissant comme mandataire			Banque agissant comme investisseur		
	Classique	Synthétiques	Sous-Total	Classique	Synthétiques	Sous-Total	Classique	Synthétiques	Sous-Total
SPV non consolidés									
RMBS				24		24	570		570
Consumer ABS				1 135		1 135	364		364
Consumer loans	31		31	317		317	3		3
Retitrisation									
Total De détail	31		31	1 476		1 476	937		937
Corporate loans		2 270	2 270						
ABS				513		513	107		107
ABCP				2 113		2 113			
CDO	18		18	1 976		1 976	146		146
CMBS	230		230	98		98	22		22
Autres							41		41
Retitrisation							1		1
Total De gros	247	2 270	2 518	4 699		4 699	317		317
TOTAL SPV non consolidés	278	2 270	2 548	6 175		6 175	1 254		1 254
SPV consolidés									
Consumer loans (Détail)									
Corporate loans (Gros)	2 600		2 600						
Total SPV consolidés	2 600		2 600						

– EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION (SEC2)

(en millions d'euros)	Banque agissant comme émetteur			Banque agissant comme mandataire			Banque agissant comme investisseur		
	Classique	Synthétiques	Sous-Total	Classique	Synthétiques	Sous-Total	Classique	Synthétiques	Sous-Total
RMBS							104		104
Consumer ABS							110		110
Consumer loans									
retitrisation									
De détail (total)							214		214
Corporate loans									
ABS									
CDO							58		58
CMBS									
Autres							186		186
retitrisation							1		1
De gros (total)							245		245

– EAD ET RWA SELON LE ROLE JOUE PAR NATIXIS SUR LE PORTEFEUILLE DE TITRISATION BANCAIRE (NX31-A)

<i>(en millions d'euros)</i>	EAD	RWA	EFP
Investisseur	1 254	449	36
Bilan	775	391	31
Hors Bilan	479	59	5
Originateur	2 548	664	53
Bilan	2 548	664	53
Sponsor	6 175	1 426	114
Bilan	1 783	331	26
Hors Bilan	4 391	1 095	88
Total 30/06/2019	9 977	2 539	203
Total 31/12/2018	10 167	3 045	244

– EAD SELON LE ROLE JOUE PAR NATIXIS SUR LE PORTEFEUILLE TITRISATION DE NEGOCIATION (NX31-B)

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2019		
Rôle	EAD	RWA	EFP
Investisseur	459	267	21
Originateur			
Sponsor			
Total au 30/06/2019	459	267	21
Total au 31/12/2018	202	196	16

- **EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE BANCAIRE ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES ASSOCIEES – BANQUE AGISSANT COMME EMETTEUR OU MANDATAIRE (SEC3)**

Les approches issues du nouveau cadre de titrisation (appliquées sur les opérations originées depuis le 1er janvier 2019) sont exclues de ce tableau dans l'attente de la définition d'un nouveau format du superviseur.

	Valeurs des expositions (par fourchette de pondération des risques)					Valeur des expositions (par approche réglementaire)			RWA (par approche réglementaire)				EFP				
	<= 20%	> 20% à 50%	> 50% à 100%	> 100% à 1250%	= 1250%	pondération et par transparence IKB par la formule réglementaire	Standard	Standard	1250% pondération et par formule réglementaire	Standard	1250% pondération et par formule réglementaire	Standard	1250%	Standard	1250%		
<i>(en millions d'euros)</i>																	
Titrisation classique	2 544	1 204	171	17	22	2 221	26	1 692	19	405	26	680	239	32	2	54	19
Dont titrisation	2 544	1 204	171	17	22	2 221	26	1 692	19	405	26	680	239	32	2	54	19
Dont de détail sous-jacent	407	864	2	3	1	498	9	771		122	4	379	3	10		30	
Dont de gros	2 137	340	170	14	21	1 723	18	921	19	282	22	301	237	23	2	24	19
Dont retitrisation																	
Dont senior																	
Dont non senior																	
Titrisation synthétique	2 270							2 270				235				19	
Dont titrisation	2 270							2 270				235				19	
Dont de détail sous-jacent																	
Dont de gros	2 270							2 270				235				19	
Dont retitrisation																	
Dont senior																	
Dont non senior																	
Expositions totales	4 814	1 204	171	17	22	2 221	2 296	1 692	19	405	260	680	239	32	21	54	19

– EXPOSITIONS DE TITRISATION DANS LE PORTEFEUILLE BANCAIRE ET EXIGENCES DE FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES ASSOCIEES – BANQUE AGISSANT COMME INVESTISSEUR (SEC4)

Les approches issues du nouveau cadre de titrisation (appliquées sur les opérations originées depuis le 1er janvier 2019) sont exclues de ce tableau dans l'attente de la définition d'un nouveau format du superviseur.

	Valeurs des expositions (par fourchette de pondération des risques)					Valeur des expositions (par approche réglementaire)		RWA (par approche réglementaire)			EFP		
	<= 20%	> 20% à 50%	> 50% à 100%	> 100% à 1250%	= 1250% IRB par pondération et par IRB par la formule réglementaire	Standard	1250% IRB par pondération et par IRB par la formule réglementaire	Standard	1250% pondération et IRB par la formule réglementaire	Standard	1250%		
<i>(en millions d'euros)</i>													
<i>Titrisation classique</i>	637	233	106	9	688	292	5	210	81	72	17	6	6
Dont titrisation	637	233	106	8	688	292	5	210	81	65	17	6	5
Dont de détail sous-jacent	587	135	1	4	434	292		85	81	5	7	6	
Dont de gros	50	98	106	5	253		4	125		59	10		5
Dont retitrisation				1			1			7			1
Dont senior				1			1			7			1
Dont non senior													
<i>Titrisation synthétique</i>													
Dont titrisation													
Dont de détail sous-jacent													
Dont de gros													
Dont retitrisation													
Dont senior													
Dont non senior													
Expositions totales	637	233	106	9	688	292	5	210	81	72	17	6	6

3.3.3.5 Risque de marché

B - Informations quantitatives détaillées

– RISQUE DE MARCHE SELON L'APPROCHE STANDARD (EU MR1)

(en millions d'euros)

Nature de risque	RWA	EFP
Standard	4 783	383
Risque de taux d'intérêt (général et spécifique)	1 187	95
Risque sur actions (général et spécifique)	453	36
Risque de change	2 472	198
Risque de produits de base	670	54
Options	417	33
Approche simplifiée		
Méthode delta-plus	172	14
Approche par scénario	245	20
Titrisation	239	19
Total (30/06/2019)	5 438	435
Total (31/12/2018)	5 185	415

VAR, VAR STRESSÉE, IRC SUR LE PÉRIMÈTRE RÉGLEMENTAIRE (MR3)

(en millions d'euros) – Période du 29 juin 2018 au 28 juin 2019

VaR (10 jours, 99 %)

Valeur maximale	27,3
Valeur moyenne	15,4
Valeur minimale	11,3
Valeur en fin de période	15,7

VaR stressée (10 jours, 99 %)

Valeur maximale	62,2
Valeur moyenne	43,4
Valeur minimale	27,0
Valeur en fin de période	48,1

Incremental Risk Charge (99,9 %)

Valeur maximale	35,6
Valeur moyenne	17,9
Valeur minimale	10,9
Valeur en fin de période	17,0

BACKTESTING SUR LE PÉRIMÈTRE RÉGLEMENTAIRE (MR4)

Le backtesting est présenté dans la partie 3.2.5.4 « Données quantitatives de mesure des risques de marché ».

– EXPOSITIONS AU RISQUE DE MARCHÉ SELON L'APPROCHE DES MODELES INTERNES (EU MR2-A)

(en millions d'euros)

	RWA	EFP
Valeur en risque (Maximum des deux valeurs a et b)	966	77
VaR du jour précédent (Article 365(1))	203	16
Moyenne de la VaR quotidienne (Article 365(1)) sur chacun des 60 derniers jours x facteur multiplicateur (en accord avec l'Article 366)	966	77
VaR en situation de tension (SVaR)	2 792	223
Dernière SVaR (Article 365(2))	614	49
Moyenne de la SVaR (Article 365(2)) pendant les soixante jours ouvrés précédents x facteur multiplicateur (Article 366)	2 792	223
Risque additionnel de défaut et de migration	366	29
Valeur d'IRC la plus récente (risques supplémentaires de défaut et de migration calculé en accord avec la Section 3 articles 370/371)	366	29
IRC moyen sur les 12 semaines précédentes	331	27
Risque additionnel de défaut sur le portefeuille de corrélation		
Montant du risque le plus récent dans le portefeuille de négociation en corrélation (article 377)		
Montant du risque moyen dans le portefeuille de négociation en corrélation sur les 12 précédentes semaines		
8 % des exigences en fonds propres en Standard sur le plus récent montant du risque dans le portefeuille de négociation en corrélation (Article 338(4))		
Total 30/06/2019	4 124	330
Total 31/12/2018	4 444	356

3.3.3.6 Risque de taux d'intérêt global

La mesure et le suivi du risque de taux d'intérêt est présenté dans la partie « Gestion des risques – Risque de taux d'intérêt global ».

3.3.5 Ratio de couverture des besoins de liquidité

B – Réserves et gestion opérationnelles des ratios

Réserves opérationnelles de liquidité

Natixis dispose sur le plan opérationnel de deux réserves de liquidité qui participent à celles du Groupe BPCE :

- une réserve d'actifs liquides éligibles à un refinancement collatéralisé banque centrale pour sécuriser les règlements intra-journaliers ; cette réserve relativement stable est constituée de titres et de créances éligibles aux appels d'offres banque centrale et est localisée à Paris (environ 4 milliards d'euros déposés au Pool 3G à fin juin 2019) et à New York (plus de 2 milliards d'US dollar éligibles à la « discount window » du FRB à fin juin 2019). Ces montants qui ne comprennent pas les excès de liquidité déposés chaque soir aux facilités de dépôt sont stables au cours du temps ;
- une réserve correspondant à la liquidité levée en avance pour faire face à une crise de liquidité telle que celle simulée par le LCR ; d'un montant compris entre 20 et 30 milliards, celle-ci est replacée pour l'essentiel en compte auprès de la BCE et de la Réserve Fédérale américaine. Depuis 2015, une partie des actifs de cette réserve fait l'objet d'une gestion « dédiée », dans des portefeuilles dédiés, et dont la stratégie d'allocation porte sur la liste des instruments financiers considérés comme HQLA de niveau 1 et 2 aux sens des textes réglementaires en vigueur concernant le LCR. La liquidité des portefeuilles (sous gestion déléguée à Natixis Ostrum pour l'essentiel, et directement sous mandat Natixis depuis 2017) ainsi que le placement en compte Banques Centrales assurent la mobilisation immédiate de cette réserve en cas de nécessité.

Suivi des clauses dites de « rating triggers »

Couverts dans le cadre de la gestion du LCR, ces montants étaient évalués à environ 2 milliards en contre-valeur euro au 30 juin 2019.

3.3.6 Politique de rémunération

Les informations relatives à la politique et aux pratiques de rémunération des membres de l'organe exécutif et des personnes dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de l'entreprise ont fait l'objet, avant l'assemblée générale annuelle, d'une publication sur le site de Natixis ([Politique de rémunération](#)).

3.3.7 TABLE DE CONCORDANCE

– TABLE DE CONCORDANCE ENTRE LES ARTICLES CRR, LES TABLEAUX ET FICHES DU COMITE DE BALE/EBA ET LE RAPPORT PILIER III

Article CRR	Tableaux et fiches du comité de Bâle/EBA	Page document de référence 2018	Page document d'enregistrement universel
Article 435 (a)	(EBA) EU OVA – Approche de la gestion des risques de la banque	116-124	
Article 435 (a)	(EBA) CRA – Informations générales sur le risque de crédit	124-131	
Article 435 (a)	(EBA) CCRA – Informations qualitatives sur le risque de contrepartie	125	
Article 435 (a)	(EBA) MRA – Informations qualitatives sur le risque de marché	135-138	
Article 436 (b)	EU LI1 – Différence entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaire	167-168	
Article 436 (b)	EU LI3 – Mise en évidence des différences entre les périmètres de consolidation (entité par entité)	169-170	
Article 436 (b)	EU LIA – Explication des écarts entre les valeurs comptables et réglementaires des expositions	166 à 170	
Article 458	(BCBS mars 2016) CCyB1 – Coussin contracyclique – Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin de FP	177	76
	(BCBS mars 2016) LR1 – Comparaison entre les expositions comptables et les expositions levier	180	79
Article 451	(BCBS mars 2016) LR2 – Ratio de levier	181	80
Article 438 (c) (f)	(EBA) EU OV1 – Aperçu des RWA	182	82
Article 438 dernier paragraphe	(EBA) EU CR10 – Notation interne – Financement spécialisé et Actions selon la méthode de la pondération simple des risques	198	93
Art. 438 (c), (d), (e) et (f)	NX01 – EAD, RWA et EFP par approche et par catégorie d'exposition bâloise	132	57
Art. 442 (c)	NX03 – Expositions et EAD et par catégorie d'exposition bâloise	133	
Art. 442 (d), (e) et (f)	NX05 – EAD par zone géographique et par catégorie d'exposition	133	59
Art. 444 (a), (b) et (c)	NX11 BIS – EAD par catégorie d'exposition et par agence en standard	183	
Art. 453 (d)	NX17 – Expositions garanties par note et par nature du garant	183	
Article 442 (a) et (b)	CRBA – Informations supplémentaires sur la qualité de crédit des actifs	131 ; 277 à 296	
Article 442 (c), (g) et (h)	(EBA) EU CR1 – Qualité de crédit des actifs	186	85
Article 453 (a) (e)	(EBA) EU CRC – Informations qualitatives sur les techniques d'atténuation du risque de crédit	129-130	
Article 453 (f) et (g)	(EBA) EU CR3 – Aperçu des techniques d'atténuation du risque de crédit	184	83
Article 442 (c)	(EBA) EU CRB-B – Montant total des expositions nette et nette moyenne	187	
Article 442 (d)	(EBA) EU CRB-C – Répartition géographique des expositions	188	
Article 442 (e)	(EBA) EU CRB-D – Concentration des expositions par type d'activité ou de contrepartie	189	
Article 442 (f)	(EBA) EU CRB-E – Maturité des expositions	190	
Article 444 (a) (d)	(EBA) EU CRD – Informations qualitatives sur le recours de la banque à des notations de crédit externes selon l'approche standard pour le risque de crédit	126 -127	
Article 453 (f) et (g)	(EBA) EU CR4 – Exposition au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit en approche standard	193	86
Article 444 (e)	(EBA) EU CR5 – Expositions en cas de défaut par classe d'actif et par coefficient de pondération (Expositions brutes)	193	87
Article 452 (a) (c)	(EBA) EU CRE – Informations qualitatives sur les modèles NI	126-129	
Article 452 (e)(h) et (j)	(EBA) EU CR6 – Notation interne – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaut	196 à 199	89
Article 453 (g)	(EBA) EU CR7 – Notation interne – Effet des dérivés de crédit employés comme techniques d'atténuation du risque de crédit sur les actifs pondérés des risques	185	84
Article 92 (3) et 438 (d)	(EBA) EU CR8 – États des flux d'actifs pondérés des risques pour les expositions au risque de crédit selon l'approche de notation interne	195	88
Art. 452 (j)	(EBA) EU CCR7 – État des flux de RWA relatifs aux expositions au RCC dans le cadre de la méthode du modèle interne	204	100
Article 439 (e), (f) et (i)	NX16 – PD et LGD par zone géographique	195	
Article 439 (e) et (f)	(EBA) EU CCR1 – Analyse de l'exposition au risque de contrepartie par approche	201	95
Article 444 (e)	(EBA) EU CCR2 – Exigence de fonds propres en regard de l'ajustement de l'évaluation de crédit	205	101
Article 452 (e)	(EBA) EU CCR3 – Approche standard – Expositions au risque de contrepartie par portefeuille réglementaire et par pondération des risques	201	96
Article 439 (g) et (h)	(EBA) EU CCR4 – Expositions au risque de contrepartie par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaut	202 à 204	97
Article 439 (e) et (f)	(EBA) EU CCR6 – Expositions sur dérivés de crédit	204	100
Article 449	(EBA) EU CCR8 – Expositions sur les contreparties centrales	205	101
	(BCBS) SECA – Informations qualitatives sur les expositions de titrisation	135	
	(BCBS) SEC1 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire	206	102
	(BCBS) SEC2 – Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation	207	102
	(BCBS) SEC3 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres	208	104

Article CRR	Tableaux et fiches du comité de Bâle/EBA	Page document de référence 2018	Page document d'enregistrement universel
	réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire (BCBS) SEC4 – Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur	208	105
Art. 449 (k)	NX33 BIS – EAD du portefeuille bancaire par agence	206	
Art. 445	(EBA) EU MR1 – Risque de marché selon l'approche standard	209	105
Article 105 et article 455 (c)	(EBA) EU MRB A – Informations qualitatives sur les banques suivant l'approche des modèles internes (AMI)	136-137	106
	(EBA) EU MRB B – Informations qualitatives sur les banques suivant l'approche des modèles internes (AMI)	136-137	
Article 455 (a) et (b)	(AMI)	136-137	
Article 455 (e)	(EBA) EU MR2 – A – Risque de marché suivant l'approche des modèles internes	210	106
Article 455 (d)	(EBA) EU MR3 – Valeurs dans le portefeuille de négociation selon l'approche des modèles internes	209	106
Article 455 (g)	(EBA) EU MR4 – Comparaison des estimations de VaR par rapport aux gains ou pertes	140	
Article 446	(BCBS) ORA – Information qualitative générale sur la gestion du risque opérationnel	142	
	(BCBS) Tableau A – Objectifs et politiques de gestion de l'IRRBB	151-152	
Article 448	(BCBS) Tableau B – Sensibilité de la marge d'intérêt	152	
Article 49 1) et 4)	(EBA) EU INS1 – Participations non déduites dans les entreprises d'assurance	178	77
Article 4	(BCBS) REMA – Politique de rémunération	214	107
Article 377 6) et article 105	(BCBS) PV1 – Ajustements de valorisation prudente	177	76

3.3.8 INDEX DES TABLEAUX

Thème	Intitulé tableau	Page document de référence 2018	Page document d'enregistrement universel
	Différence entre les périmètres de consolidation comptable et réglementaire et correspondance entre les états financiers et les catégories de risques réglementaires (EU LI1)	167-168	
	Mise en évidence des différences entre les périmètres de consolidation (entité par entité) (EU LI3)	169-170	
	Tableau de passage des capitaux propres comptables aux fonds propres prudentiels après application des dispositions transitoires	172	75
Gestion du capital et adéquation des fonds propres	Tableau fonds propres prudentiels annexes VI	173 à 176	
	Ratio global	176	
	Ventilation géographique des expositions au titre du coussin contracyclique (CCYB1)	177	76
	Ajustements de valorisation prudente (PV1)	177	76
	Tableau d'évolution du capital prudentiel après application des dispositions transitoires sur la période	178	77
	Participations non déduites dans les entreprises d'assurance (EU INS1)	178	77
	Tableau des risques pondérés au 31 décembre 2018/30 juin 2019	179	78
	RWA en Bâle 3 par principal métier Natixis (NX02)	179	79
	EAD, RWA et EFP par approche et par catégorie d'exposition bâloise (NX01)	132	57
	Aperçu des RWA (EU OV1)	182	82
	Expositions et EAD et par catégorie d'exposition bâloise (NX03)	133	
	EAD par zone géographique et par catégorie d'exposition (NX05)	133	59
	NX06 : EAD par zone géographique	134	
	EAD en approche S.A., par agence de notation (NX11 BIS)	183	
Risque de crédit et risque de contrepartie	Expositions garanties par note et par nature du garant (NX17)	183	
	EAD par note interne (équivalent S&P) (NX12)	134	60
	Aperçu des techniques d'atténuation du risque de crédit (EU CR3)	184	83
	Notation interne – Effet des dérivés de crédit employés comme techniques d'atténuation du risque de crédit sur les actifs pondérés des risques (EU CR7)	185	84
	Qualité de crédit des actifs (EU CR1)	186	85
Risque de crédit	Montant total des expositions nette et nette moyenne (EU CRB – B)	187	
	Répartition géographique des expositions (EU CRB – C)	188	
	Concentration des expositions par type d'activité ou de contrepartie (EU CRB – D)	189	
	Maturité des expositions (EU CRB – E)	190	
	Pondérations utilisées en méthode standard par catégorie d'exposition et par échelon de crédit (CRD-D)	192-193	

	Expositions au risque de crédit et effets de l'atténuation du risque de crédit en approche standard (EU CR4)	194	86
	S.A. – EAD par classe d'actif et par coefficient de pondération (CR5)	194	87
	Détail des expositions faisant partie d'un plan d'extension (EU CRE-E)	195	
	Correspondances indicatives entre les notations internes à dire d'experts et les agences externes (corporate, banque, financement spécialisé)	126	
	PD et LGD par zone géographique (NX16)	195	
	Backtesting des LGD et PD par catégorie d'exposition	128	
	Principaux modèles internes utilisés : PD, LGD CCF et décotes pour volatilité (EU CRE)	129	
	États des flux d'actifs pondérés des risques pour les expositions au risque de crédit selon l'approche de notation interne (EU CR8)	195	88
	Notation interne – Expositions au risque de crédit par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaut (EU CR6)	196 à 199	89
	Notation interne – Financement spécialisé et Actions selon la méthode de la pondération simple des risques (hors franchises) (EU CR10)	199	93
	Répartition des expositions sur actions par principal métier de Natixis (NX23)	200	
	EAD sur actions par type et nature d'exposition (NX24)	200	94
	RWA sur actions par pondération (hors franchises) (NX25)	200	94
	Analyse de l'exposition au risque de contrepartie par approche (EU CCR1)	201	95
	Approche standard – Expositions au risque de contrepartie par portefeuille réglementaire et par pondération des risques (EU CCR3)	201	96
	NI – Expositions au risque de contrepartie par portefeuille et par fourchette de probabilité de défaut (EU CCR4)	202 à 204	97
	Expositions sur dérivés de crédit (EU CCR6)	204	100
	État des flux de RWA relatifs aux expositions au RCC dans le cadre de la méthode du modèle interne (EU CCR7)	204	100
	Expositions sur les contreparties centrales (CCR8)	205	101
	Exigence de fonds propres en regard de l'ajustement de l'évaluation de crédit (EU CCR2)	205	101
	EAD du portefeuille bancaire par agence (NX33 BIS)	206	
	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (SEC1)	206	102
	Expositions de titrisation dans le portefeuille de négociation (SEC2)	207	102
	EAD Bilan et hors bilan selon le rôle joué par Natixis sur le portefeuille bancaire (NX31-A)	207	103
	EAD selon le rôle joué par Natixis sur le portefeuille de négociation (NX31-B)	207	103
Titrisation	Positions de retitrisation avant et après substitution (NX34)	207	
	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme émetteur ou mandataire (SEC3)	208	104
	Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire et exigences de fonds propres réglementaires associées – banque agissant comme investisseur (SEC4)	208	105
	Risque de marché selon l'approche standard (EU MR1)	209	105
Risque de marché	VaR, VaR stressée, IRC sur le périmètre réglementaire (MR3)	209	106
	Backtesting sur le périmètre réglementaire (MR4)	209	106
	Expositions au risque de marché selon l'approche des modèles internes (EU MR2-A)	210	106
	Ratio de liquidité (LCR) au 31/12/2018	213	56
Risque de liquidité	Comparaison entre les expositions comptables et les expositions levier (LR1)	180	79
	Ratio de levier (LR2)	181	80
	Mesure de la sensibilité à une variation des taux de + 1 bp, par maturité au 31 décembre 2018	152	
Risque de taux d'intérêt global	Gap de taux par maturités au 31 décembre 2018	152	
	Sensibilité de la marge d'intérêt et valeur économique (IRRBB – Tableau B)	152	
Autres informations	Actifs grevés et non grevés au 31 décembre 2018 (en millions d'euros)	210-211	
	Ventilation des passifs financiers par échéance contractuelle	153-154	
	Expositions sur les rehausseurs de crédit	164	73
	RMBS Européen	164	73
	CMBS	164	73
Expositions sensibles	Expositions aux pays sous plan d'aide	165	74

V CHAPITRE 4 : COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

4.1 Faits majeurs du premier semestre 2019

4.1.1 Contexte macro-économique

La première partie de l'année 2019 a été marquée par un contexte géopolitique incertain qui a affecté le comportement des agents économiques et des investisseurs : guerre commerciale, Brexit, ampleur du ralentissement en Chine, élections européennes et montée des populismes, crise Iran-États-Unis. En Europe plus particulièrement, la date du Brexit a été reportée à plusieurs reprises, la prochaine échéance étant fixée au 31 octobre 2019. Si ces ajournements ont permis d'accorder un répit aux entreprises exposées, la probabilité d'une sortie sans accord du Royaume-Uni de l'Union européenne s'est renforcée en particulier après les résultats des élections européennes et avec la démission de Theresa May le 7 juin 2019.

Depuis le début de l'année, l'environnement macro-économique s'est dégradé, sur fond de ralentissement de la croissance et de décélération de l'inflation.

Si les chiffres du PIB du premier trimestre ont mis en évidence une résistance de l'activité aux États-Unis (accélération du glissement annuel du PIB à 3,2 %), en zone euro (stabilisation à 1,2 %) ou encore en Chine (stabilisation à 6,4 %), la croissance du PIB mondial a légèrement ralenti (à 3,4 % au T1 après 3,5 % fin 2018) notamment en raison des faibles performances affichées en Amérique latine. Par ailleurs, les indicateurs mensuels suggèrent une tendance moins positive pour le deuxième trimestre. La confiance des agents économiques s'est détériorée, plus particulièrement dans l'industrie. L'indice PMI (Purchasing Managers' Index) monde est passé sous les 50 dans le secteur manufacturier en mai dernier (à 49,8), la production industrielle a fortement ralenti et les exportations mondiales sont restées atones.

Toutefois, le secteur des services demeure relativement solide. De même, après une phase de repli, la confiance des ménages a eu tendance à se redresser, ce qui devrait se traduire par une bonne tenue des dépenses des ménages. D'autant que l'évolution de l'inflation observée depuis le début de l'année a contribué à renforcer leur pouvoir d'achat.

Avec une inflation en deçà des cibles et face aux risques extérieurs, les banques centrales (BCE, FED, BoJ, ...) ont réagi et ont pris un virage résolument accommodant. En mars 2019, les annonces de poursuite de la politique accommodante de la BCE ont été nombreuses : nouvelles opérations de TLTRO, report de la première hausse des taux à 2020... La réunion de la BCE de juin a également été riche en annonces, avec les détails sur les TLTRO III et un nouveau report de la hausse des taux. Par ailleurs, Mario Draghi a réaffirmé la capacité de la BCE à ajuster l'ensemble de ses outils afin d'assurer la convergence de l'inflation vers sa cible. De son côté, la Fed a annoncé dès le mois de mars un statu quo prolongé sur les taux et a supprimé son biais au resserrement. Par la suite, le Federal Open Market Committee de juin a clairement identifié les menaces pesant sur l'économie américaine (faiblesse chronique de l'inflation, incertitudes sur la croissance mondiale en raison notamment de la guerre commerciale, baisse des investissements) et les projections d'évolution du Fed Funds rate à fin juin traduisent 50 points de base de baisse d'ici la fin de l'année. La récente décision de la FED de baisser ses taux fin juillet (- 0,25 point), une première depuis 2008, confirme cette tendance.

Sur les marchés, ce degré d'incertitude particulièrement élevé s'est traduit par l'alternance de phases d'optimisme (appétence accrue des marchés pour les actifs plus risqués) et de pessimisme (intérêt accru pour les valeurs-refuge). Les premiers mois de l'année se sont caractérisés par un régime de risque modéré (faible volatilité sur les actions et le change) avant un retour temporaire de l'aversion au risque. L'action des banques centrales a cependant eu un impact décisif et positif sur le comportement des investisseurs et sur l'évolution des actifs : le S&P500 et le l'Euro Stoxx 50 affichent des hausses similaires de respectivement 18,3 % et 19,8 % sur le premier semestre (+ 19 % pour le CAC40) tandis que les marchés émergents (MSCI EM) clôturent en hausse de 9,1 %. Le dollar (indice DXY) est finalement retombé à son niveau de début d'année après l'alternance de phases de hausse et de baisse. Côté taux d'intérêt, la baisse atteint 67pb à 2 % fin juin pour le taux 10 ans US et 60 pb pour le Bund 10 ans à - 0,32 %.

Après avoir ralenti tout au long de 2018, la croissance française s'est stabilisée à 1,2 % en glissement annuel au premier trimestre. Si la crise des gilets jaune a dans un premier temps pesé sur la confiance, ses effets se sont progressivement dissipés et les enquêtes signalent un net rebond. Les mesures sociales consenties combinées à la baisse de l'inflation se traduisent par une hausse du pouvoir d'achat des ménages, en particulier ceux à faibles revenus. Quant aux entreprises, elles vont bénéficier cette année d'allègements fiscaux significatifs grâce au cumul du versement de la dernière année de CICE au titre de 2018 et de la première année de baisse pérenne des contributions sociales patronales sur les bas salaires.

4.1.2 Faits marquants concernant les métiers de Natixis

Le premier semestre 2019 a été marqué par la cession des activités de banque de détail (Affacturage, Cautions & garanties, Crédit-bail, Crédit à la consommation et Titres) à BPCE S.A. finalisée le 31 mars 2019.

Par ailleurs, Natixis a poursuivi le déploiement de son plan stratégique New Dimension, au service du développement de solutions à valeur ajoutée pour ses clients.

Au sein du pôle **Gestion d'actifs et de fortune**, le métier **Gestion d'actifs** a connu des évolutions importantes au cours du premier semestre 2019.

Le développement de Natixis IM a été marqué par les événements, projets ou initiatives suivantes :

- Lancement de Thematics Asset Management en mars 2019 ;
- Prise de participation minoritaire de 24.9 % en Avril 2019 dans la société de gestion américaine WCM Investment Management (WCM). Natixis Investment Managers devient le distributeur externe principal de WCM (hors exclusions particulières). Ce partenariat de long terme, permettra à Natixis Investment Managers de mettre les stratégies d'investissement de WCM à disposition des investisseurs internationaux et à WCM de continuer à se développer et à créer des opportunités pour ses clients et ses collaborateurs, tout en préservant sa culture et son processus d'investissement ;
- Acquisition de 11 % de Fiera capital, première plateforme de distribution indépendante au Canada qui donnera à ses clients accès aux stratégies actives mondiales de Natixis Investment Managers. Cet accord de long terme désigne Fiera Capital comme le distributeur privilégié de Natixis Investment Managers au Canada donnant ainsi aux clients de Fiera Capital, accès à la large gamme de stratégies d'investissement actives de Natixis Investment Managers ;
- Nomination d'Harald Walkate au poste de responsable de la gestion ESG ;
- Lancement de l'initiative de gestion en dette privée sur actifs réels chez Ostrum AM avec :
 - Le lancement de l'activité de gestion en dette privée en Asie via le recrutement d'une équipe d'experts basés à Hong Kong et Singapour afin d'élargir l'offre dédiée aux investisseurs institutionnels dans ce domaine. Afin de soutenir ses ambitions de développement sur la zone, Ostrum AM a créé une filiale à Hong Kong : Ostrum Asset Management (Hong Kong) Limited,
 - Le lancement de l'initiative de gestion en dette privée aux États-Unis, avec la nomination de Brian T. Yorke, qui rejoint la société le 12 juin 2019 en tant que responsable de la dette structurée US. Cette nouvelle activité sera exercée par sa filiale Ostrum Asset Management U.S., LLC (Ostrum AM US), dont le siège social se situe à New York ;
- Annonce du projet de création de Vauban Infrastructure Partners, un nouvel affilié dédié à l'investissement en infrastructures. Vauban Infrastructure Partners sera créée à partir du transfert de l'équipe infrastructure actuelle de Mirova vers une nouvelle filiale spécialisée ;

- Annonce par le Groupe BPCE et la Banque Postale d'un projet d'approfondissement et d'extension de leur partenariat industriel, comprenant la mise en œuvre d'un projet de rapprochement des activités de gestion de taux euros, principalement assurantielle, d'Ostrum AM et de LBPAM au sein d'une plate-forme commune qui serait contrôlée par Natixis IM dans le cadre d'une gouvernance équilibrée, garantissant en particulier la mise en commun d'outils IT et les droits de chacune des parties sur ces outils.

Les principales distinctions suivantes ont été obtenues par Natixis IM au cours du premier semestre 2019 :

- Dan Fuss de chez Loomis Sayles et co-manager du fonds Loomis Sayles Bond a été désigné lauréat du prix Morningstar US 2019 « d'Excellence en Investissement » ;
- Kathryn Kaminski du groupe AlphaSimplex a été l'une des dix personnes à recevoir le prix « Top Women in Asset Management » de « Money Management Executive » pour ses contributions dans le secteur de la gestion d'actifs ;
- Natixis et ses filiales ont été distingué a de nombre reprises aux Lipper Fund Awards et dans divers pays (Angleterre, Allemagne, Suisse, États-Unis, Autriche, Taïwan) ;
- Investment & Pensions Europe (IPE). Natixis Investment Managers se classe au 16e rang des «400 principaux gestionnaires d'actifs 2019» classés selon les actifs gérés et le pays du siège principal au 31 décembre 2018.

Le développement de l'activité de **Natixis Wealth Management** a été marquée par les faits suivants au cours du semestre écoulé :

- Lancement du projet One Bank visant à rationaliser et optimiser le fonctionnement de l'activité Wealth Management en France et à Luxembourg ;
- Finalisation du closing de l'acquisition de Massena Partners à Luxembourg le 28 juin 2019, entité qui totalise 2,3 milliards d'euros d'actifs sous gestion et 28 collaborateurs ;
- Adhésion de Véga Investment Manager au UN-PRI (Principes des Nations-Unis pour l'investissement responsable) en mai 2019.

Au premier semestre 2019, les encours d'**Épargne salariale** ont poursuivi leur progression à 29,8 milliards d'euros, en augmentation de près de 12 % depuis le début de l'année, suite au rebond des marchés et à une collecte nette proche d'un milliard d'euros.

Le PERCO continue à croître avec une progression des encours gérés de 16 % depuis le début de l'année, une augmentation de la collecte nette (+ 17 % sur un an) et un nombre d'épargnants toujours plus important (+ 5 % depuis le début de l'année), confirmant le rôle moteur de l'épargne retraite dans la poursuite de la croissance du marché de l'épargne salariale.

Le développement de l'activité commerciale se poursuit à un rythme soutenu dans les réseaux de distribution du Groupe BPCE, avec une augmentation de 32 % de la production de nouveaux contrats, favorisée par la suppression/baisse du forfait social dans les entreprises de moins de 250 salariés.

L'adoption définitive de la loi PACTE le 23 mai 2019 ouvre de nouveaux enjeux de développement dans le champ de l'épargne d'entreprise, et de l'épargne retraite collective et individuelle, auxquels Natixis Interépargne se prépare activement.

Au 30 juin 2019, la **Banque de grande clientèle** a enregistré une activité soutenue dans tous ses métiers, malgré des conditions de marché difficiles. Elle a notamment renforcé sa dimension d'acteur de référence de la finance verte, en proposant des solutions innovantes et à valeur ajoutée à ses clients.

À l'**international**, elle a poursuivi le développement de ses franchises métiers et de ses revenus.

La plateforme Asie-Pacifique a étendu son réseau de boutiques M&A (Cf. infra). Elle a également élargi sa franchise dans le secteur des infrastructures en finançant son premier parc éolien offshore (WPD

Offshore), qui est également son premier financement d'infrastructure à Taïwan. Dans le cadre de son programme DANA (Diversity @Natixis Asia), la plateforme a lancé deux initiatives : l'APAC Banking School, qui favorise le partage des connaissances entre seniors et juniors dans la banque, et Début 2.0, un programme qui vise à réintégrer, sur le marché du travail, des professionnels de la banque.

La plateforme Amériques a réalisé de bonnes performances dans tous ses secteurs d'activité. Elle a poursuivi le développement de son offre de solutions et continué à renforcer son expertise sur les financements structurés, les financements d'acquisitions et les marchés de capitaux. Elle a cédé sa licence bancaire au Brésil où elle est désormais présente via un bureau de représentation.

En dépit d'un environnement incertain, la plateforme EMEA a connu une forte activité dans le secteur Real Assets, notamment dans les projets d'infrastructures énergétiques et immobilières et grâce à la distribution de ses actifs à des investisseurs et partenaires diversifiés. L'activité de solutions de crédit dans les marchés de capitaux s'est également redressée.

Sur les **marchés de capitaux**, Natixis a accentué son approche « solutions » tournée vers le client avec une adaptation de son dispositif de ventes. Elle a conforté son positionnement historique auprès des institutionnels, assureurs, mutuelles, banques ou supranationaux, tout en renforçant sa présence auprès des clientèles de hedge funds, fonds de pension et gestionnaires d'actifs via une équipe de vente dédiée. De nombreuses récompenses ont été obtenues au premier semestre, témoignant de son expertise et de la reconnaissance du marché, notamment 3 awards SRP Europe (« Best Proprietary Index Provider », « Best Issuance Platform » et « Best Insurance Deal »).

Dans les **dérivés actions**, Natixis a poursuivi sa diversification avec le développement de solutions « tactiques » auprès d'institutionnels, sur des stratégies décorrélées de l'évolution des marchés actions, ou encore hybrides, s'appuyant sur une stratégie taux et dividendes. Côté distribution, plusieurs campagnes commerciales ont été lancées en France et en Belgique ; il s'agit des premières offres financières de green bonds indexés à des indices dont les valeurs sont engagées dans la transition énergétique.

Dans le **fixed income**, les équipes d'advisory et d'ingénierie financière ont créé des solutions sur mesure pour les clients, notamment des structures permettant à la fois d'évoluer dans un environnement de taux durablement bas et d'incertitudes macro-économiques. Natixis a été récompensée par Mtn-I 2019 pour son expertise internationale, notamment sur les solutions d'investissement durables sur l'ISR et le Green OAT Repack Europe.

Chez Global Structured Credit Solutions, Natixis a notamment cogéré la transaction OneMain Direct Auto Receivables Trust 2019-1 comme bookrunner au côté de Barclays et de Deutsche Bank.

Les trois lignes métiers **Real Assets** (secteurs Aviation, Infrastructures, Immobilier & Hospitality), **Énergie et ressources naturelles** et **Distribution et gestion de portefeuille** ont développé une activité soutenue tant en origination qu'en distribution.

Le secteur **Aviation** a poursuivi sa dynamique avec des structures innovantes, en particulier en titrisation. Natixis a ainsi accompagné Stratos dans son émission inaugurale d'obligations (ABS) adossées à un portefeuille de 15 avions, à travers une structure innovante qui allie Japanese Operating Lease et ABS.

Le secteur **Infrastructures** a poursuivi son action en faveur des énergies renouvelables avec de nombreuses transactions emblématiques à travers le monde parmi lesquelles : seul arrangeur pour Beleolico Srl du premier parc éolien offshore en Italie et en Méditerranée ; finalisation du financement en tant qu'arrangeur et « Technical Bank » de la phase IV du plus grand parc solaire hybride au monde, Mohammed bin Rashid Al Maktoum à Dubaï ; arrangeur pour Enel Green Power Mexico du plus grand portefeuille solaire au Mexique ; sole green loan coordinating bank du projet solaire El Llano au Mexique ; financement du parc solaire Kiamal en Australie et du parc éolien offshore Yunlin au large de Taïwan. Natixis a également confirmé sa forte implication en faveur de l'environnement en agissant à titre de co-bookrunner pour le projet de Rabigh 3 en Arabie Saoudite ; et à titre de conseil financier et arrangeur de la dette pour la construction du tramway de la ville de Liège en Belgique.

Le secteur **Immobilier & Hospitality** a renforcé son expansion internationale et la diversification de son offre. Natixis a notamment arrangé un financement hypothécaire de 507 millions d'euros destiné à l'acquisition, par Swiss Life AM, d'un portefeuille de bureaux parisiens haut de gamme, après avoir conseillé l'assureur dans cette opération de 1,7 milliard d'euros. Ce deal emblématique illustre le succès du modèle sectoriel de la banque et sa capacité à offrir un continuum d'expertises à ses clients.

Le secteur **Énergie et ressources naturelles** a accompagné la clientèle de producteurs, transformateurs et négociants de matières premières dans leurs opérations de développement et de financement. Natixis a poursuivi ses initiatives digitales : la plateforme digitale Komgo, développée avec des partenaires bancaires et industriels, a émis sa première stand-by letter of credit via une blockchain.

Désormais organisée autour du trade finance et de la gestion de trésorerie, **Trade & Treasury Solutions** (TTS) a connu un bon développement en France comme à l'international.

En Trade finance, le métier accompagne les clients corporates et institutionnels de la BGC dans la gestion de leur besoin en fonds de roulement, avec des solutions de plus en plus structurées. Toutes les plateformes géographiques affichent une belle croissance, en particulier la plateforme Amériques.

En Treasury Solutions, TTS se distingue par une excellente qualité de service, y compris dans les opérations complexes telles que la gestion des flux en cas d'acquisition. Dans ses deux activités, TTS mise sur l'innovation digitale avec, par exemple, le lancement de MyTrackedTransfer, service permettant la traçabilité de bout en bout des transferts internationaux.

Au sein d'**Investment Banking**, les **Financements stratégiques et d'acquisitions** ont soutenu leur activité dans un marché très concurrentiel. Natixis s'est classée 5^e bookrunner en volume sur les sponsored loans en Europe (source : Refinitiv / Thomson Reuters).

En matière de financement d'acquisition à effet de levier en France, Natixis a financé la prise de participation majoritaire de Proxiserve par Mirova et le fonds d'investissement espagnol Asterion Industrial Partners, intervenant également comme physical bookrunner, underwriter, facility agent et sole rating advisor et Natixis Partners est intervenu en conseil M&A. Aux États-Unis, Natixis a été co-arrangeur du financement de First Reserve pour son acquisition du département « Flow control » de Weir Group PLC, démontrant aussi ses capacités de d'arrangement et de distribution sur le segment des mid-caps.

Sur le marché de l'euroPP, Natixis est intervenue en tant qu'arrangeur dans l'émission de Sopra Steria (250 millions d'euros) et s'est classée premier bookrunner en volume au 30 juin 2019 (source : Dealogic).

Sur les marchés primaires actions, Natixis est intervenue en tant que coordinateur global, lead manager et bookrunner associé dans la plus importante augmentation de capital réalisée en France cette année pour Tikehau Capital (715 millions d'euros) et en tant que bookrunner associé dans celle de Voltalia (376 millions d'euros). Ces deux opérations ont été dirigées par Natixis en coopération avec ODDO BHF.

Natixis a également mené plusieurs opérations emblématiques en dirigeant les émissions d'obligations convertibles Oceanes d'Air France-KLM (500 millions d'euros) et Orpea (500 millions d'euros), confirmant ainsi son expertise dans ce domaine, de l'origination à la structuration en passant par le placement.

À l'international, Natixis est également intervenue en tant que teneur de livre associé de l'introduction en Bourse de Genfit au Nasdaq (155 millions d'euros) et d'Arabian Centres au Tadawul – première IPO réalisée par Natixis en Arabie Saoudite.

Reconnue sur les marchés primaires actions, Natixis s'est classée premier bookrunner sur ce marché au premier semestre 2019 en volume et en nombre d'opérations (hors ABB) (source : Bloomberg).

Sur le marché primaire obligataire, dans un contexte de marché de la dette très actif, Natixis a poursuivi sa croissance et confirmé son statut d'acteur de référence avec de nombreuses opérations emblématiques. Son expertise a notamment été récompensée par le magazine « The Banker » pour l'émission obligataire sociale de Danone élue « deal de l'année 2019 ».

Sur le marché des institutions financières et assurances, Natixis est intervenue comme joint lead manager dans l'émission d'obligation subordonnée Tier 2 (500 millions d'euros) d'Ageas et sur le segment des covered bonds de VUB BANKA (500 millions d'euros).

Par ailleurs, Natixis a proposé à UniCredit une structure innovante avec un call à 5 ans pour son émission obligataire senior preferred (1,25 milliard d'euros) en tant que bookrunner. En Asie, Natixis a notamment dirigé les émissions obligataires de Mizuho (750 millions d'euros).

Sur le marché des souverains supranationaux et agences, Natixis a aussi dirigé les émissions de Slovak Republic (1 milliard d'euros) et de European Investment Bank (3 milliards d'euros).

Natixis a été très active auprès des clients des secteurs de l'immobilier, de l'énergie et de l'aviation avec les émissions obligataires en dollars, en euros et hybrides. Sur le marché des euroPP, Natixis a arrangé l'émission de Sopra Steria (250 millions d'euros) et s'est classée premier bookrunner en volume au 30 juin 2019 (source : Dealogic).

Natixis a confirmé son implication dans la finance verte en intervenant notamment dans les émissions de La Banque Postale (750 millions d'euros), Engie (1,5 milliard d'euros), RATP (500 millions d'euros) et The World Bank (1,5 milliard d'euros).

Natixis a renforcé ses activités de conseil **en fusions-acquisitions** en réalisant, en mai 2019, un investissement stratégique dans Azure Capital. Avec cette boutique australienne, spécialisée dans les infrastructures, l'énergie et les ressources naturelles, Natixis complète son réseau international.

De nombreuses opérations d'envergure ont été menées au premier semestre. En France, Natixis a conseillé Swiss Life dans l'acquisition d'un portefeuille de 28 actifs *prime* auprès de Terreis pour 1,7 milliard d'euros. Au Royaume-Uni, Fenchurch Advisory a conseillé la vente de l'activité d'assurance générale de Legal & General Group à Allianz UK.

En Asie-Pacifique, Vermilion Partners a conseillé C.banner International Holdings Limited dans la cession de Hamleys Global Holdings. Natixis a aussi conseillé les actionnaires d'APM Monaco dans la vente de 30 % de leurs parts dans un consortium dirigé par TPG.

En Europe, Natixis Partners et Natixis Partners Espana se positionnent respectivement premier conseil private equity en nombre d'opérations en France (source : Le magazine des affaires) et en Espagne (source : TRR)- L'activité de conseil M&A menée par Fenchurch Advisory auprès des FIG arrive également en tête au Royaume-Uni en nombre d'opérations (source : Mergermarket). En France, Natixis et Natixis Partners se classent conjointement, en nombre d'opérations, n°3 auprès des midcaps (source : L'Agefi League table) et n°8 auprès des largecap (source : Mergermarket).

Au sein du pôle Assurances, en assurances de personnes, une nouvelle offre en Prévoyance individuelle a été lancée dans le réseau des Banques Populaires au cours du second trimestre 2019 : simplifiée, digitale et compétitive, l'offre Assurance Famille et Assurance Obsèques a fait l'objet d'un démarrage très positif, avec une production nouvelle en forte progression et des capitaux garantis en hausse, mieux adaptés aux besoins des clients.

Dans le cadre de son partenariat industriel avec La Banque Postale, le Groupe BPCE a annoncé en juin 2019 envisager d'étendre, dès le premier janvier 2020, la date d'échéance actuelle des accords conclus en 2015 entre BPCE / Natixis et CNP Assurances (ADE, Prévoyance et Santé collective notamment) et de la porter du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2030. Dans ce cadre, en accord avec CNP Assurances, le passage de la répartition de la coassurance de l'Assurance des emprunteurs à 50%-50% devrait être anticipé au 1er janvier 2020.

L'ambition de faire du Groupe BPCE un bancassureur de plein exercice et de créer un modèle opérationnel unique **d'assurances non vie** pour les clients particuliers et professionnels au sein de Natixis Assurances s'est concrétisée par la conclusion en mai 2019 d'accords pour la mise en œuvre d'un partenariat renouvelé avec Covéa à partir du 1^{er} janvier 2020. Ce partenariat portera sur l'assurance des risques professionnels des clients des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires. A compter de cette date, Natixis Assurances reprendra les activités nouvelles d'assurance non vie des

clients particuliers des Banques Populaires en complément de ceux des Caisses d'Épargne (programme #INNOVE2020).

Par ailleurs, dans le cadre du projet stratégique Purple#Care, qui vise à transformer et digitaliser la gestion des sinistres afin de renforcer la satisfaction clients, la nouvelle solution a été déployée sur les produits Habitation et GAV en juin 2019. Le semestre a également été marqué par la généralisation du déploiement de la plateforme APS dans les Banques Populaires (projet #Pop'Timiz visant à mutualiser les activités de middle et back office entre les Banques Populaires et les Caisses d'Épargne pour l'assurance non vie).

Au cours du premier semestre 2019, le pôle **Paiements** a connu une dynamique toujours très soutenue et orientée vers une offre de plus en plus complète notamment en renforçant sa présence sur l'activité d'émission.

A l'occasion de Money 20/20 Europe, Natixis Payments et Visa ont ainsi annoncé le lancement de leur nouvelle offre Xpollens, solution de « Payments in a box » en marque blanche. Destinée aux fintechs, aux marchands et aux entreprises, cette solution leur permet d'intégrer très facilement et en moins de 100 jours une gamme complète de services de paiement, de l'émission de cartes au paiement instantané en passant par la tenue de compte. Ainsi libérés de la complexité liée à l'émission et à la gestion de moyens de paiement, les clients peuvent se concentrer uniquement sur leur expérience client et profiter des opportunités commerciales résultant de la mise en œuvre de la directive DSP2.

Actuellement en phase pilote, Xpollens s'adresse dans un premier temps aux fintechs. Deux d'entre elles, l'espagnole Coinscrap et la française Linxo, ont été sélectionnées début 2019 afin de développer ces services aux côtés de Natixis Payments et de Visa.

Acteur de premier plan auprès des commerçants, Natixis Payments a réalisé le lancement du premier module de son offre de monétique acquéreur lors de la coupe du monde de football féminin, en partenariat avec Visa.

L'offre de paiement mobile continue de rencontrer un succès important auprès des clients des réseaux avec un nombre de transactions par ce canal multiplié par 2,5 entre le premier semestre 2018 et le premier semestre 2019.

Ce développement des métiers s'est accompagné d'une **gestion financière stricte** :

- les besoins de **liquidité** sont restés contenus au cours du premier semestre 2019, et s'inscrivent en hausse limitée de 1 % sur un an ;
- la consommation de **RWA** Bâle 3 est stable sur un an à 96,9 milliards d'euros.

4.2 Rapport d'activité au 30 juin 2019

A titre de comparabilité, l'ensemble du rapport d'activité est présenté retraité de la cession des activités de banque retail à BPCE S.A.

4.2.1 Résultats consolidés

Natixis				
(en millions d'euros)	6M 2019	6M 2018 pro forma	Variation 2019/2018	
			Courant	Constant
Produit net bancaire (PNB)	4 414	4 553	-3,0%	-5,4%
<i>dont métiers</i>	3 992	4 146	-3,7%	-6,3%
Charges d'exploitation	-3 297	-3 202	2,9%	0,6%
Résultat Brut d'exploitation	1 117	1 350	-17,3%	-19,6%
Coût du risque	-141	-77	83,5%	
Résultat d'Exploitation	976	1 273	-23,4%	
Mises en équivalence	11	10	12,1%	
Gains ou pertes sur autres actifs	678	10		
Variations de valeur des écarts d'acquisition	3	0		
Résultat avant impôts	1 668	1 293	29,0%	
Impôt sur les bénéfices	-379	-409	-7,3%	
Intérêts minoritaires	-178	-117	52,0%	
Résultat net part du Groupe	1 110	767	44,8%	
Coefficient d'exploitation	74,7%	70,3%		
RoE	9,8%	10,7%		
ROTE	12,7%	13,7%		

Analyse de l'évolution des principales composantes du compte de résultat consolidé

PRODUIT NET BANCAIRE

Le **Produit Net Bancaire (PNB)** de Natixis s'élève à 4 414 millions d'euros au 30 juin 2019, en baisse de 5,4 % par rapport au premier semestre 2018 à change constant.

Le **PNB des métiers** est en baisse de 6,3 % à change constant par rapport au premier semestre 2018 à 3 992 millions d'euros. Les différents pôles affichent des revenus stables ou en hausse à l'exception de la Banque de Grande Clientèle dont le PNB est pénalisé par un contexte de marché plus difficile. Le PNB du pôle Gestion d'actifs et de fortune est stable à change constant. Le PNB de la Banque de Grande Clientèle est en baisse de 16 % à change constant. La progression du PNB des pôles Assurance et Paiements est respectivement de 7 % et 10 %.

Le **PNB des Participations financières** s'établit à 389 millions d'euros au premier semestre 2019, en hausse de 7 % par rapport au premier semestre 2018, dont 356 millions d'euros au titre de Coface.

Le **PNB du Hors Pôles** s'établit à 32 millions d'euros au premier semestre 2019. Il comprend + 4 millions d'euros au titre de la remise au cours historique des TSS en devises, contre + 27 millions d'euros au premier semestre 2018.

CHARGES ET EFFECTIFS

Les **charges courantes** à 3 297 millions d'euros sont en très faible hausse de 0,6 % par rapport au premier semestre 2018 à change constant. Les charges du pôle Gestion d'actifs et de fortune sont stables à change constant. Celles de la BGC sont en baisse de 3 % à change constant, alors que les charges des pôles Assurance et Paiements sont en hausse respectivement de 6 % et de 8,5 %. Les charges des Participations financières sont en hausse de 7,5 %. Les charges du Hors Pôles sont, quant à elles, en hausse de 2 % à 331 millions d'euros au premier semestre 2019 contre 319 millions d'euros au premier semestre 2018. Elles comprennent la contribution au Fonds de Résolution Unique pour 170 millions d'euros.

Les **effectifs** fin de période s'établissent à 19 376 ETP, en hausse de 3 % sur un an, avec une hausse de 3 % pour les métiers, une baisse de 1 % pour les Participations financières et une croissance de 6,5 % pour le Hors Pôles avec le renforcement des fonctions de contrôle et la montée en puissance des équipes informatiques à Porto principalement.

RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le **résultat brut d'exploitation** est de 1 117 millions d'euros au premier semestre 2019, en baisse de 19,6 % à change constant par rapport au premier semestre 2018.

RESULTAT AVANT IMPOT

Le **coût du risque** s'élève à 141 millions d'euros au premier semestre 2019 en forte hausse par rapport au premier semestre 2018 où il s'établissait à 77 millions d'euros. Le coût du risque des métiers rapporté aux encours s'établit à 43 points de base au premier semestre 2019 contre 24 points de base au premier semestre 2018.

Les revenus de **Mises en équivalence** atteignent 11 millions d'euros au premier semestre en 2018 contre 10 millions d'euros au premier semestre 2018.

Les **Gains et pertes sur autres actifs** atteignent 678 millions d'euros au premier semestre 2019, dont 697 millions d'euros liés à la cession des activités bancaires retail à BPCE S.A. au premier trimestre 2019, contre 10 millions d'euros au premier semestre 2018.

Le poste **variation de valeur des écarts d'acquisition** atteint 3 millions d'euros au premier semestre 2019.

Le **résultat courant avant impôt** s'établit ainsi à 1 668 millions d'euros au premier semestre 2019 contre 1 293 millions d'euros au premier semestre 2018.

RESULTAT NET PART DU GROUPE COURANT

La charge d'**impôt** courante s'élève à 379 millions d'euros au premier semestre 2019, avec un taux effectif d'impôt à 22,9 %.

Après prise en compte des **intérêts minoritaires** à hauteur de - 178 millions d'euros, le **résultat net part du groupe** s'élève à 1 110 millions d'euros au premier semestre 2019, en forte hausse par rapport au premier semestre 2018 en raison de la plus-value exceptionnelle liée à la cession des activités de banque retail à BPCE S.A.

Le **ROE consolidé de gestion** après impôt (hors éléments exceptionnels et hors impact IFRIC21) s'établit à 7,7 % au premier semestre 2019 pour un ROE comptable de 9,8 %.

Le **ROTE consolidé de gestion** après impôt (hors éléments exceptionnels et hors impact IFRIC21) s'établit à 9,9 % au premier semestre 2019 pour un ROTE comptable de 12,7 %.

4.2.2 Analyse des métiers de Natixis

4.2.2.1 Gestion d'actifs et de fortune

AWM				
(en millions d'euros)	6M 2019	6M 2018 pro forma	Variation 2019/2018	
			Courant	Constant
Produit net bancaire (PNB)	1 705	1 641	3,9%	0,1%
<i>Asset management</i>	1 595	1 522	4,8%	0,7%
<i>Wealth management</i>	63	74	-14,3%	-14,3%
<i>Epargne salariale</i>	47	45	2,9%	2,9%
Charges d'exploitation	-1 163	-1 117	4,1%	0,1%
Résultat Brut d'exploitation	542	524	3,5%	0,0%
Coût du risque	-1	-1	-12,3%	
Résultat avant impôts	537	520	3,3%	
<hr/>				
Coefficient d'exploitation	68,2%	68,1%		
Capitaux propres moyens	4 385	4 104		
ROE	13,3%	14,4%		

Les **revenus du pôle AWM** sont en hausse de 3,9 % par rapport au premier semestre 2018, à 1,7 milliard d'euros (stables à change constant).

Les charges progressent à un rythme similaire de 4,1 % (stables à change constant) et s'établissent à 1,2 milliard d'euros.

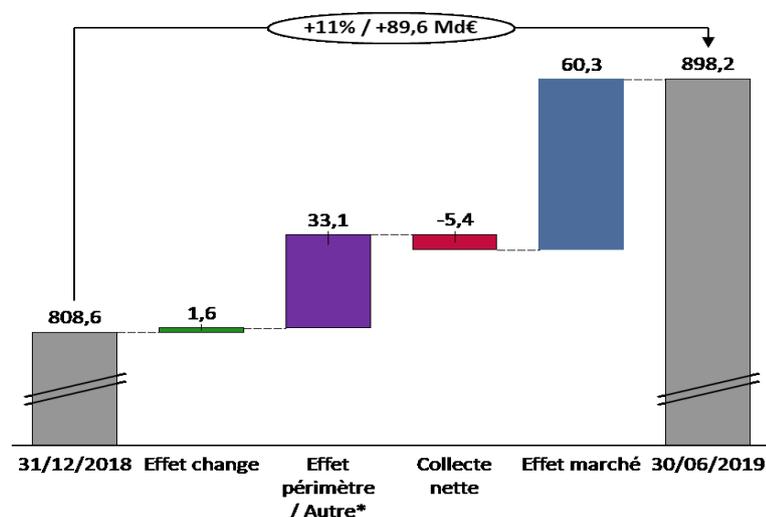
Le résultat brut d'exploitation progresse de 3,5 % (stable à change constant) à 542,4 millions d'euros.

Le ROE du pôle s'élève à 13,3 %, en baisse de 1,1 point par rapport au 30 juin 2018.

A – Asset Management

Les encours sous gestion à fin juin 2019 s'établissent à 898,2 milliards d'euros, en croissance de 89,6 milliards d'euros soit 11 % par rapport au 31 décembre 2018 (+ 88,0 milliards d'euros, + 11 % à change constant), soutenus par les effets marché et périmètre très favorables qui font plus que compenser la décollecte nette de la période.

ÉVOLUTION DES ENCOURS SOUS GESTION SUR 6 MOIS (EN MILLIARDS D'EUROS)



(*) Effet périmètre 2019 : principalement lié à l'acquisition d'une participation dans la société de gestion WCM au T2 2019 (+ 30,4 milliards d'euros) pour NIM US.

Le métier enregistre une décollecte nette de 5,4 milliards d'euros sur le semestre dont 5,9 milliards d'euros sur les produits long terme :

- En Europe, la décollecte nette est de 4,3 milliards d'euros, pénalisée principalement par H2O (principalement sur les produits obligataires et diversifiés) et DNCA (essentiellement sur les produits diversifiés).
- Aux États-Unis, la décollecte nette est de 1,1 milliard d'euros. Elle porte essentiellement sur Harris Associates (produits actions et diversifiés), partiellement compensée par Loomis (produits obligataires et actions) et WCM (produits actions).
- La décollecte chez Dynamic Solutions est de 440 millions d'euros et porte essentiellement sur les produits actions et structurés, partiellement compensé par les produits monétaires et assurance vie.
- La collecte nette des sociétés de Private Equity s'élève à 512 millions d'euros, réalisée sur les produits alternatifs.

Les plateformes de distribution NIM International Distribution et NIM US Distribution ont enregistré une décollecte nette long terme de 6,6 milliards d'euros sur le semestre (respectivement de 5,2 milliards d'euros pour NIM US Distribution et 1,4 milliard d'euros pour NIM International Distribution).

Les encours moyens à 843,6 milliards d'euros au 30 juin 2019 sont en baisse (- 1,4 %) par rapport à l'année dernière en euros constants. Le taux de rémunération des encours à 29,7 points diminue de 5 % par rapport au 30 juin 2018 (31,3 points).

Dans la structure des encours à fin juin 2019, le poids des produits obligataires est prépondérant (28,2 %), suivi par les produits actions (27,9 %) et assurance-vie (20,4 %).

Au 30 juin 2019, le Produit Net Bancaire de 1 595,3 millions d'euros est en hausse de 4,8 % par rapport au 30 juin 2018 (soit + 0,7 % à change constant) portée par la forte progression des commissions de performance essentiellement en Europe chez H2O, des produits financiers avec l'impact positif de la valorisation du portefeuille de seed money et par l'intégration de WCM et Fiera. Ces hausses sont partiellement compensées par les commissions sur encours qui diminuent essentiellement aux États-Unis en lien avec le recul des encours moyens (affectés également par les rachats intervenus fin 2018) et du taux de commissionnement sur la période.

Les charges s'établissent à 1 046,8 millions d'euros, en hausse de 4,4 % par rapport au 30 juin 2018 (stables à change constant), avec une poursuite des projets d'investissement notamment sur l'informatique.

B- Wealth Management

Sur le premier semestre 2019, la **collecte nette de Wealth Management**, à 403 millions d'euros, est soutenue principalement par la gestion de fortune en France et à l'International ainsi que par le dynamisme de la gestion privée « B to B » apportée par les réseaux.

Les **encours gérés s'établissent à 30,0 milliards d'euros** (y compris encours Massena Partners pour 2,3 milliards d'euros), en diminution de 8 % sur un an, pénalisés par un effet de périmètre de 6,2 milliards d'euros lié à la cession de l'entité Sélection 1818 fin 2018. Retraités des effets de périmètre (Sélection 1818 et Massena Partners), les encours progresseraient de 8 % par rapport au premier semestre 2018.

Dans le même temps, **les encours de crédit** progressent de 6 % pour atteindre 2,0 milliards d'euros.

Sur le premier semestre 2019, **le Produit Net Bancaire du métier, à 63,4 millions d'euros**, est en baisse de 14,3 % (- 10,6 millions d'euros) par rapport à l'année 2018. Retraité de l'effet de périmètre Sélection 1818, la baisse serait de 4 %. Cette diminution s'explique principalement par une baisse sur les commissions sur produits structurés et des commissions de transaction (début d'année très dynamique en 2018) partiellement compensée par de bons résultats sur la marge nette d'intérêts et les autres commissions.

Les charges s'établissent à 76,6 millions d'euros, en hausse de 1,8 % par rapport au premier semestre 2018. Retraitées de l'effet de périmètre Sélection 1818 et des charges exceptionnelles liées au programme de transformation et excellence opérationnelle (indemnités de départs significatives enregistrées en 2019), les charges seraient en progression limitée de 1 % par rapport au premier semestre 2018.

C- Epargne salariale

Les actifs gérés à fin juin 2019 s'établissent à 29,8 milliards d'euros, en croissance de 3,2 milliards d'euros soit 12 % par rapport au 31 décembre 2018, soutenus par un effet marché très favorable (+ 2,3 milliards d'euros) et des placements nets de 893 millions d'euros.

Les encours moyens gérés du premier semestre 2019 s'élèvent à 28,1 milliards d'euros et sont en hausse de 4 % par rapport au premier semestre 2018.

Au premier semestre 2019, le **Produit Net Bancaire** de 46,7 millions d'euros est en progression de 2,9 % par rapport au premier semestre 2018 porté les frais de tenue de compte notamment.

Les charges s'établissent à 39,6 millions d'euros, en hausse de 2,3 % par rapport au 30 juin 2018 avec essentiellement une croissance des frais de personnel fixes et des frais informatiques.

4.2.2.2 Banque de Grande Clientèle

BGC & TCM				
(en millions d'euros)	6M 2019	6M 2018 pro forma	Variation 2019/2018	
			Courant	Constant
Produit net bancaire (PNB)	1 654	1 920	-13,9%	-16,1%
Global Markets	785	984	-20,2%	-21,6%
Fixed income	554	677	-18,1%	-19,6%
Equity	242	293	-17,3%	-18,7%
Desk XVA	-12	14	-183,9%	-183,9%
Financements	670	735	-8,8%	-12,4%
Investment banking	177	167	5,7%	3,8%
Divers	22	34	-35,1%	-36,5%
Charges d'exploitation	-1 105	-1 117	-1,1%	-3,1%
Résultat Brut d'exploitation	549	803	-31,7%	-34,0%
Coût du risque	-134	-68	98,8%	
Résultat avant impôts	405	744	-45,6%	
Coefficient d'exploitation	66,8%	58,2%		
Capitaux propres moyens	6 687	6 426		
ROE	8,6%	16,8%		

Au premier semestre 2019, le **Produit Net Bancaire** de la Banque de Grande Clientèle s'élève à 1 654 millions d'euros, en baisse de 16,1 %, par rapport au premier semestre 2018 à change constant.

Les revenus des **activités de marchés** s'élèvent à 785 millions d'euros au premier semestre 2019, en diminution de 21,6 %, par rapport au premier semestre 2018 à change constant.

A 554 millions d'euros au premier semestre 2019, les revenus des **activités de Taux, Change, Crédit, Matières premières et Trésorerie** sont en baisse de 19,6 % par rapport au premier semestre 2018 à change constant. Par segment, on note les évolutions suivantes :

- Les revenus des activités **Taux et Change** sont en baisse avec des activités de **Taux** en baisse de 37,9 %, s'expliquant par une activité commerciale moins dynamique en France et en Asie sur les émissions long terme et des activités de **Change** en baisse de 44,7 % dans un contexte de faible volatilité des devises et une baisse des volumes sur l'activité de flux ;
- Les revenus des activités de **Crédit** sont en hausse de 9,9 % par rapport au premier semestre 2018. L'activité est marquée par la poursuite de la croissance des activités de titrisation aussi bien aux États-Unis qu'en Europe ;
- Les revenus des activités de **Repos**, désormais partagés à 50 / 50 entre *Fixed Income* et *Equity*, sont en baisse de 23,1 % par rapport au premier semestre 2018, impacté par un durcissement des contraintes réglementaires et dans un marché concurrentiel entraînant un resserrement des marges.

Les revenus des activités en JV (c'est-à-dire dont les résultats sont également partagés entre Global Markets et Investment Banking pour assurer l'alignement des équipes) affichent une performance contrastée sur le premier semestre 2019.

Les **Financements stratégiques et d'acquisitions** ont des revenus en baisse de 8,7 %, subissant un effet de base de comparaison défavorable avec un marché des opérations à effet de levier (LBO) donnant des signes de tension.

La **Syndication sur le marché obligataire** enregistre des revenus en baisse de 5,3 % par rapport au premier semestre 2018. Les revenus générés sur le marché primaire des émissions obligataires sont stables, tandis que ceux de l'activité secondaire subissent un effet de base défavorable avec des gains

réalisés au premier trimestre 2018 sur la gestion des positions de dettes souveraines dans un contexte de marché plus favorable.

A 246 millions d'euros, les activités **Actions** affichent des revenus en diminution de 17,6 % par rapport au premier semestre 2018 à change constant. L'activité commerciale a été réorientée sur de nouveaux produits sur le premier semestre 2019.

A 670 millions d'euros, les revenus des activités de **Financements** y compris **TTS** (*Trade & Treasury Solutions*) et les activités de **financement du cinéma** (Coficiné) sont en retrait de 12,4 % par rapport au premier semestre 2018 à change constant.

Les revenus des activités **d'origination et de syndication** sont en baisse de 36,7 % par rapport au premier semestre 2018 impactés par le recul de l'activité de titrisation des financements immobiliers aux États-Unis dans un marché moins dynamique en particulier sur le segment CMBS. Les revenus du **portefeuille de financements** sont stables à change constant dans un contexte de pression maintenue sur le niveau des marges. Les revenus de l'activité **ENR (Energy & Natural Resources) Trade Finance** diminuent de 13,0 % à change constant subissant un cours moyen du baril de pétrole plus bas que l'année dernière.

Les revenus d'**Investment Banking**, y compris activités de **M&A**, sont en augmentation de 3,8 % par rapport au premier semestre 2018 à change constant pour des revenus cumulés de 177 millions d'euros.

Au premier semestre 2019, les **charges** de la Banque de Grande Clientèle s'élèvent à 1 105 millions d'euros en baisse de 1,1 % à change courant et de 3,1 % par rapport au premier semestre 2018 à change constant. Hors charges TEO classées en éléments exceptionnels, soit 6 millions d'euros au premier semestre 2019 et 4 millions au premier semestre 2018, les charges sont de 1 099 millions d'euros au premier semestre 2019 en baisse de 1,2 % à change courant et de 3,3 % à change constant en lien avec le recul des charges variables.

Le **résultat brut d'exploitation** s'élève à 549 millions d'euros, en baisse de 34,0 % par rapport au premier semestre 2018 à change constant. Hors élément exceptionnel, il s'élève à 554 millions d'euros, en baisse de 33,6 % à change constant. Le **coefficient d'exploitation** ressort à 66,8 % au premier semestre 2019 (et à 66,5 % hors éléments exceptionnels) se détériorant de 8,6 points par rapport au premier semestre 2018 (58,2 %).

A 134 millions d'euros, le **coût du risque** est en augmentation de 98,8 % par rapport au premier semestre 2018. Cette dégradation est principalement imputable à un dossier individuel provisionné au deuxième trimestre 2019.

Le **résultat avant impôts** s'élève à 405 millions d'euros, en baisse de 45,6 % par rapport au premier semestre 2018 à change courant intégrant une moins-value de cession de la filiale au Brésil pour 14,5 millions d'euros comptabilisée au premier trimestre 2019 en Gains et pertes sur autres actifs. Hors élément exceptionnel, il s'élève à 426 millions d'euros, en baisse de 45,2 % à change constant.

Le **ROE après impôt** s'élève à 8,6 % au premier semestre 2019, en diminution de 8,2 points par rapport au premier semestre 2018 (16,8 %). Hors éléments exceptionnels, il s'établit à 9,1 %.

4.2.2.3 Assurance

Assurances			
	6M 2019	6M 2018 pro forma	Variation 2019/2018
<i>(en millions d'euros)</i>			
Produit net bancaire (PNB)	425	397	7,1%
Charges d'exploitation	-241	-226	6,4%
Résultat Brut d'exploitation	184	170	8,1%
Coût du risque			
Résultat avant impôts	189	173	9,3%
Coefficient d'exploitation	56,7%	57,1%	
Capitaux propres moyens	900	861	
ROE	28,8%	27,5%	

Le premier semestre 2019 a été marqué par une activité commerciale très dynamique en Prévoyance et en Dommages. L'activité de l'Assurance Vie s'est quant à elle maintenue à un niveau élevé.

Avec 5,4 milliards d'euros de primes en affaires directes, la collecte d'Assurance vie progresse de 0,4 % par rapport au premier semestre 2018. Les primes en Unités de Compte (UC) s'établissent à 1,5 milliards d'euros et représentent 29 % de la collecte brute totale, taux en baisse de 6 points par rapport au premier semestre 2018 mais supérieur de 5 points à celui du Marché à fin juin. La collecte investie sur le fonds en euros est en hausse de 10 % pour s'établir à 3,8 milliards d'euros.

Les cotisations de Prévoyance individuelle et d'Assurance des emprunteurs (494 millions d'euros) continuent de progresser à un rythme soutenu (+12 %). Les cotisations de la Prévoyance individuelle sont en hausse de 7 % (+ 8 millions d'euros), croissance principalement portée par le réseau Caisse d'Epargne (+ 38 %) qui représente désormais 36 % de l'activité prévoyance (contre 28 % au premier semestre 2018). L'Assurance des emprunteurs poursuit sa croissance avec des primes en hausse de 14 % (+ 45 millions d'euros), sans impact matériel lié à l'amendement Bourquin. Cette évolution est particulièrement marquée dans le réseau Caisse d'Epargne (+ 19 %).

En Assurance non vie, le portefeuille augmente de 5 % pour atteindre 6,0 millions de contrats. Les ventes brutes progressent de 1 % avec une croissance de 2 % sur le réseau Caisse d'Epargne. Les primes acquises progressent de 5 % pour atteindre 776 millions d'euros, la croissance de l'activité étant du même ordre sur le réseau Caisse d'Epargne que sur le réseau Banque Populaire. La progression est portée par le cœur de gamme avec + 7 % en Auto comme en Multirisque Habitation, + 5 % sur la GAV / MAV, en phase avec la croissance du portefeuille.

Le Produit Net Bancaire des activités d'Assurances atteint 425 millions d'euros, en progression de 7,1 % par rapport au premier semestre 2018, sous l'effet de :

- la croissance de 9 % du PNB de l'Assurance vie portée par la progression des encours (+ 11 %), eux-mêmes soutenus par la poursuite du déploiement dans le réseau Caisse d'Epargne ;
- la progression de 7 % du PNB des activités de Prévoyance individuelle et d'Assurance des emprunteurs, reflet de la bonne tenue de l'activité ;
- la hausse de 5 % du PNB Dommages : la sinistralité reste maîtrisée avec un ratio combiné global à 91,5 %, en amélioration par rapport au premier semestre 2018 (92,1 %).

Les charges d'exploitation s'établissent à 241 millions d'euros. La croissance de 6,4 % des charges, inférieure à celle du PNB, reflète la mise en œuvre des ambitions du plan New Dimension :

accompagnement de la croissance de l'activité et poursuite de la mise en œuvre des projets stratégiques (notamment #Innove2020, Purple#Care et #Pop'Timiz).

Le **résultat brut d'exploitation** est en augmentation de 8,1 % à 184 millions d'euros.

Le **ROE du pôle** s'élève à 28,8 %, en hausse de 1,4 point par rapport au premier semestre 2018.

4.2.2.4 Paiements

Paiements			
(en millions d'euros)	6M 2019	6M 2018 pro forma	Variation 2019/2018
Produit net bancaire (PNB)	208	188	10,4%
Charges d'exploitation	-181	-167	8,5%
Résultat Brut d'exploitation	27	21	25,2%
Coût du risque	-1	0	
Résultat avant impôts	26	22	18,9%
Coefficient d'exploitation	87,2%	88,7%	
Capitaux propres moyens	365	297	
ROE	9,6%	10,1%	

Le premier semestre 2019 a été marqué par la dynamique des activités de Payment Processing & Solutions grâce à la hausse des volumes de transactions et à celle de l'activité Titres de services, pour laquelle Natixis enregistre toujours des croissances soutenues.

L'activité Merchant solutions destinée à offrir des solutions de paiements innovantes aux clients commerçants connaît également des croissances significatives avec une progression des volumes encaissés par Dalenys et PayPlug respectivement de + 24 % et + 69 %, l'offre de e-commerce de PayPlug rencontrant un succès remarquable auprès des PME.

Les **revenus des Paiements** progressent de 10,4 % sur un an. Cette croissance est tirée par la performance des activités historiques (Flux, Monétique et Titres de services), mais aussi par les acquisitions réalisées au cours des deux derniers exercices qui accélèrent le développement. A titre d'exemple, Comiteo contribue aux revenus du pôle pour 5,3 millions d'euros au premier semestre 2019 contre une contribution limitée à 1,6 millions d'euros au premier semestre 2018.

Les **charges du pôle Paiements**, à 181 millions d'euros au premier semestre 2019, sont en hausse de 8,5 % par rapport au premier semestre 2018, en lien notamment avec des évolutions de périmètre.

Au total, le **Résultat brut d'exploitation** progresse de 25,2 % à 27 millions d'euros.

Le **Résultat avant impôt** s'établit à 26 millions d'euros, en croissance de 18,9 % et le **ROE** ressort à 9,6 %.

4.2.2.5 Participations financières

Participations financières					
(en millions d'euros)	6M 2019	6M 2018 pro forma	Variation 2019/2018		
			Courant	Constant	
Produit net bancaire (PNB)	389	364	6,9%	6,7%	
Coface	356	333	7,0%	7,0%	
Algérie	33	27	24,0%	20,0%	
NPE	0	4			
Charges d'exploitation	-275	-255	7,5%	7,3%	
Résultat Brut d'exploitation	115	109	5,6%	5,2%	
Coût du risque	-6	-5	30,3%		
Résultat avant impôts	114	109	4,0%		
Coefficient d'exploitation	70,6%	70,2%			

A Coface

Le chiffre d'affaires du semestre, à 732,6 millions d'euros, est en hausse de 7 % par rapport au premier semestre 2018 portée par un bon niveau d'activité clients et un taux de rétention client qui se stabilise à un niveau élevé. A change et périmètre constants, le chiffre d'affaires est en hausse de 7 % par rapport au premier semestre 2018. A compter du second trimestre, le chiffre d'affaires intègre les revenus de PKZ pour 3,5 millions d'euros.

Le ratio de sinistres sur primes net de réassurance ressort à 44,0 % au premier semestre 2019 contre 43,2 % au premier semestre 2018, soit une légère dégradation de 0,8 point en lien avec la hausse des provisions pour sinistres liée à un taux de provisionnement plus élevé en 2019, notamment en Europe de l'ouest, compensée pour partie par des reprises sur sinistres antérieurs et des recours clients plus importants en 2019.

Le ratio combiné net de réassurance s'établit à 76,0 %, en amélioration de 1 point en lien avec l'évolution favorable du cost ratio net (- 1,8 points).

Le Produit Net Bancaire du premier semestre 2019 atteint 356,3 millions d'euros, en hausse de 7,0 % (+ 7 % à change et périmètre constant) par rapport au premier semestre 2018.

Les Charges d'exploitation sont en hausse de 6,0 % par rapport au premier semestre 2018, à 252,2 millions d'euros et en hausse de 4 % à change et périmètre constant, retraitées des charges exceptionnelles¹.

B Natixis Private Equity (NPE)

Sur le premier semestre 2019, Natixis Private Equity poursuit sa stratégie de désengagement avec une diminution de 6 % des engagements.

Par rapport au premier semestre 2018, les engagements cash at risk sont en retrait de 18 % pour atteindre 63 millions d'euros au premier semestre 2019. Les engagements hors bilan, à 14,2 millions d'euros, sont en baisse de 5 % par rapport au premier semestre 2018.

Le Produit Net Bancaire est en baisse de 4,6 millions d'euros par rapport au premier semestre 2018 et s'établit à - 0,4 millions d'euros (revalorisations négatives sur le venture et variations positives sur les titres côtés).

Les RWA s'élèvent à 173 millions d'euros au 30 juin 2019 et diminuent de 16 % par rapport au premier semestre 2018 en raison des distributions et des baisses de valorisations.

¹ Au 1^{er} semestre 2019, le montant lié aux charges exceptionnelles (réalisation du plan Fit to Win) s'élève à 1,3 millions d'euros, essentiellement des indemnités de départ contre une reprise de provision de 1,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018.

C Natixis Algérie

Natixis Algérie bénéficie d'une dynamique positive sur sa production de crédit comparée à 2018.

A change constant, les encours moyens de crédit court terme au premier semestre 2019 progressent de 17 %, alors que les encours moyens et long terme sont en recul limité de 2 % par rapport au premier semestre 2018. Sur cette même période, les dépôts clientèle sont en hausse de 6 %, du fait principalement d'un montant significatif de dépôt à terme réalisé par un client majeur au premier trimestre 2019.

Les engagements hors bilan baissent de 14 %.

Au premier semestre 2019, **Natixis Algérie** présente un **Produit Net Bancaire** en progression de 24 % par rapport au premier semestre 2018, à 33,4 millions d'euros. Hors effet change, le PNB est en hausse de 20 %.

4.2.2.6 Hors Pôles

Hors pôle (hors TCM)				
	6M 2019	6M 2018		
(en millions d'euros)		pro forma	Courant	Constant
Produit net bancaire (PNB)	32	42	-24,2%	-21,6%
Charges d'exploitation	-331	-319	3,9%	1,8%
Résultat Brut d'exploitation	-299	-277	8,2%	5,2%
Coût du risque	1	-3		
Gains ou pertes sur autres actifs	690	1		
Variation de valeur des écarts d'acquisition	4	3		
Résultat avant impôts	396	-276		

Le **Produit Net Bancaire** du Hors pôles métiers s'établit à 32 millions d'euros à fin juin 2019 contre 42 millions d'euros à fin juin 2018.

- La variation de change des titres super-subordonnés en dollar s'établit à 4 millions d'euros au premier semestre 2019 à comparer à 27 millions d'euros un an auparavant ;
- La couverture FVA est valorisée à 15 millions d'euros au premier semestre 2019 à comparer à -28 millions d'euros à fin juin 2018 ;
- Hormis ces éléments, le Produit Net Bancaire atteint 13 millions d'euros au premier semestre 2019 à comparer à 43 millions d'euros au premier semestre 2018. Il se compose pour l'essentiel :
 - des revenus de la Trésorerie et des opérations de gestion de bilan,
 - et des refacturations externes des fonctions support vers des entités rattachées pour l'essentiel au Groupe BPCE.

Les **Charges** du Hors pôles métiers s'établissent à 331 millions d'euros pour le premier semestre 2019 contre 319 millions d'euros pour le premier semestre 2018.

- La contribution au Fonds de Résolution Unique s'établit à 170 millions d'euros pour 2019 à comparer à 160 millions d'euros en 2018,
- Hormis cet élément, les charges s'élèvent à 162 millions d'euros au premier semestre 2019 pour 159 millions d'euros au premier semestre 2018. Elles comportent essentiellement :
 - les charges des fonctions support nettes des réallocations aux métiers de Natixis pour 108 millions d'euros au premier semestre 2019, en baisse de 11 millions d'euros par rapport au premier semestre 2018 ; ce solde de charges est refacturé à travers le PNB, à hauteur de 66 millions d'euros à fin juin 2019 et 60 millions d'euros à fin juin 2018, essentiellement aux entités

de BPCE, dans le cadre des prestations de services mises en place suite à la cession des activités de banque de détail à BPCE SA ;

- des charges transverses à hauteur de 54 millions d'euros, en baisse de 13 millions d'euros par rapport à juin 2018, et liées, principalement, à des éléments de régularisation de l'exercice 2018 et aux coûts de transformation relatifs à l'informatique et à l'immobilier.

Le **Résultat brut d'exploitation** s'établit à - 299 millions d'euros pour le premier semestre 2019 à comparer à - 277 millions d'euros pour le premier semestre 2018.

Le **Résultat avant impôts** est positif à 396 millions d'euros au premier semestre 2019 avec la contribution de la plus-value de cession des activités de banque de détail à BPCE SA enregistrée soit +697 millions d'euros classés en Gains sur autres actifs.

Annexe sur 4.2.2 – Résultats consolidés

1 - Tableau de passage des résultats de gestion aux résultats consolidés au premier semestre 2019

(en millions d'euros)	6M 2019 Communication financière	Eléments exceptionnels						6M 2019 retraité	contribution périmètre cédé	6M 2019 Publié
		AWM	BGC	Assurances	Paiements	Participations financières	Hors Pôle			
Produit net bancaire (PNB)	4 410		0				4	4 414	22	4 436
Charges d'exploitation	-3 269	-5	-6	-2	0	-1	-13	-3 297	-22	-3 319
Résultat Brut d'exploitation	1 141	-5	-6	-2	0	-1	-9	1 117	0	1 117
Coût du risque	-141							-141	0	-141
Résultat d'Exploitation	1 000	-5	-6	-2	0	-1	-9	976	0	976
Mises en équivalence	11							11	0	11
Gains ou pertes sur autres actifs	-5		-15				697	678	0	678
Variations de valeur des écarts d'acquisition	3							3	0	3
Résultat avant impôts	1 009	-5	-21	-2	0	-1	688	1 668	0	1 668
Impôt sur les bénéfices	-308	2	2	1	0	0	-75	-379	0	-379
Intérêts minoritaires	-145						-33	-178	0	-178
Résultat net part du Groupe	555	-3	-19	-1	0	0	579	1 110	0	1 110
Coefficient d'exploitation	74,1%							74,7%		74,8%

2 - Tableau de passage des résultats de gestion aux résultats consolidés au premier semestre 2018

(en millions d'euros)	6M 2018 Communication financière	Eléments exceptionnels						6M 2018 retraité	contribution périmètre cédé	6M 2018 Publié
		AWM	BGC	Assurances	Paiements	Participations financières	Hors Pôle			
Produit net bancaire (PNB)	4 526						27	4 553	437	4 989
Charges d'exploitation	-3 173	-1	-4	-1	-1	1	-23	-3 202	-233	-3 435
Résultat Brut d'exploitation	1 353	-1	-4	-1	-1	1	4	1 350	204	1 554
Coût du risque	-77							-77	-7	-84
Résultat d'Exploitation	1 276	-1	-4	-1	-1	1	4	1 273	197	1 471
Mises en équivalence	10							10	0	10
Gains ou pertes sur autres actifs	10							10	0	10
Variations de valeur des écarts d'acquisition	0							0	0	0
Résultat avant impôts	1 295	-1	-4	-1	-1	1	4	1 293	197	1 490
Impôt sur les bénéfices	-410	0	1	0	0	0	-1	-409	-61	-470
Intérêts minoritaires	-117							-117	0	-118
Résultat net part du Groupe	769	-1	-3	-1	-1	0	3	767	136	903
Coefficient d'exploitation	70,1%							70,3%		68,8%

4.2.2.6 Coût du risque

Le **coût du risque** s'élève à - 141 millions d'euros au 30 juin 2019, dont - 128 millions d'euros au titre des risques sur encours douteux et - 13 millions d'euros au titre des provisions sur les encours sains. Au 30 juin 2018, le coût du risque s'élevait à - 77 millions d'euros hors entités bancaires retail cédées, dont - 112 millions d'euros au titre des risques sur encours douteux et + 35 millions d'euros au titre des provisions sur les encours sains.

COÛT DU RISQUE GLOBAL PAR POLE

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2019	30/06/2018
Banque de Grande Clientèle	-134	-68
Assurances	0	0
Gestion d'Actifs et de Fortune	-1	-1
Paiement	-1	0
Coface	-1	0
Autres	-4	-8
Coût du risque global	-141	-77
Entités bancaires retail cédées	0	-7
COÛT DU RISQUE GLOBAL	-141	-84

COÛT DU RISQUE GLOBAL : DÉTAIL PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (2018 HORS ENTITÉS BANCAIRES RETAIL CÉDÉES)

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2019	30/06/2018
Afrique et Moyen-Orient	-12	-61
Amérique centrale et latine	9	0
Amérique du Nord	-53	1
Asie et Océanie	-6	0
Europe de l'Est	-1	7
Europe de l'Ouest	-78	-24
COÛT DU RISQUE GLOBAL	-141	-77

4.3 Principaux investissements et désinvestissements effectués

Natixis a poursuivi en 2019 une politique d'acquisitions ciblées essentiellement dans les domaines de la Gestion d'actifs et de la BGC conformément aux orientations stratégiques du Plan New Dimension.

Métier	Description des investissements
PREMIER SEMESTRE 2019	
Gestion d'actifs	Acquisition d'une participation minoritaire dans la société de gestion américaine WCM Investment Management (WCM) et conclusion d'un accord de distribution international.
Gestion d'actifs	Conclusion d'un accord de partenariat stratégique avec Fiera Capital, la première plateforme de distribution indépendante au Canada, et acquisition d'une participation minoritaire de 11% à son capital.
Banque Privée	Acquisition de Massena Partners, société de gestion et de conseils en investissement, partenaire de Natixis Wealth Management depuis 20 ans. Cette opération permet à Natixis Wealth Management de se renforcer dans les domaines du private equity et des clubs deals immobiliers, en capitalisant sur des partenariats noués de longue date entre Massena Partners et des acteurs de référence dans ces domaines.
BGC	Prise de participation majoritaire dans Azure Capital, l'une des principales boutiques de conseil en fusions-acquisitions en Australie.
ANNEE 2018	
Gestion d'actifs	Acquisition de la société MV Crédit, expert du crédit européen, dans le cadre du développement de l'offre de Natixis Investment Managers en dette privée
BGC	Investissement stratégique dans Vermillion Partners en Chine dans le cadre du renforcement stratégique de Natixis dans le domaine du conseil en Fusions & Acquisitions
BGC	Investissement stratégique dans Fenchurch Advisory Partners au Royaume-Uni dans le cadre du renforcement stratégique de Natixis dans le domaine du conseil en Fusions & Acquisitions
BGC	Investissement stratégique dans Clipperton en France, dans le cadre du renforcement stratégique de Natixis dans le domaine du conseil en Fusions & Acquisitions.
BGC	Partenariat de long terme en vue de créer un acteur majeur en Europe continentale sur les métiers d'intermédiation actions et de primaire actions. Ce partenariat se traduit par : - Le transfert des activités d'intermédiation actions et de recherche actions de Natixis en France chez ODDO BHF, - Le regroupement des activités de marché primaire actions en France des deux entités chez Natixis
Paiements	Acquisition de la participation de 50% de la Banque Postale dans Titres Cadeaux
Paiements	Acquisition des 46 % des actions restantes de Dalenys, suite à l'OPA et au squeeze-out
Paiements	Acquisition majoritaire de 70% de la société Comitéo dans le domaine des paiements prépayés (plateforme logicielle à destination des comités d'entreprise)
ANNEE 2017	
Gestion d'actifs	Prise de participation minoritaire au capital d'Airborne Capital, spécialiste de la location et de la gestion d'actifs aéronautiques.
Gestion d'actifs	Acquisition majoritaire à hauteur de 51 % par Mirova de la société de gestion Althelia Ecosphère, société de gestion spécialiste de l'« impact investing »
Gestion d'actifs	Acquisition majoritaire à hauteur de 51,9 % de la société Investors Mutual Limited, gestionnaire d'actifs reconnu en Australie
Assurances	Acquisition de 40% de BPCE Assurances auprès de Macif et Maif pour en devenir l'unique actionnaire.
Paiements	Acquisition de 54 % des actions de Dalenys, Fintech française avec une offre technologique performante à destination des acteurs du e-commerce
Paiements	Acquisition de 100% de S-money, entreprise spécialisée dans les solutions de paiement et d'encaissement digital au service des nouveaux usages, et de ses filiales (dont Le Pot Commun) auprès de BPCE
Paiements	Prise de participation majoritaire de 78,5% dans PayPlug, start-up française proposant une solution de paiement en ligne pour les e-commerçants

Par ailleurs, des cessions ciblées ont été également réalisées.

Métier	Description des désinvestissements
ANNEE 2018	
Gestion de fortune	Cession de Sélection 1818, acteur majeur du secteur des Conseillers en Gestion de Patrimoine, dans le cadre du repositionnement stratégique de Natixis Wealth Management. Signature d'un partenariat avec l'acquéreur, Nortia, pour la distribution des fonds en architecture ouverte.
Gestion d'actifs	Cession d'Axeltis, plateforme de distribution de fonds, à MFEX, assortie de la signature d'un partenariat de long terme pour la distribution des fonds en architecture ouverte.
ANNEE 2017	
Gestion d'actifs	Cession de la participation de 25% dans IDFC, rachetée par le groupe indien IDFC qui possédait les 75% restant.
Hors Pôles Métiers	Cession des 15% détenus dans CACEIS à Crédit Agricole S.A. qui devient ainsi, au terme de cette opération, l'unique actionnaire de CACEIS. Cette opération s'inscrit pleinement dans les objectifs du plan stratégique « New Dimension » 2018-2020 et notamment l'ambition de réduction des RWA du Hors Pôles Métiers.
Hors Pôles Métiers	Cession d'Ellisphere, société spécialisée dans l'information financière en France et l'international, au fonds d'investissement AnaCap. Cette opération finalise la cession des activités de Corporate Data Solutions.

4.4 Évènements postérieurs à la clôture

Se référer à la Note 11 Évènements postérieurs à la clôture : Aucun évènement postérieur à la clôture, susceptible d'avoir un impact sur les comptes consolidés semestriels, n'est intervenu depuis le 30 juin 2019.

4.6 Perspectives pour Natixis

Se reporter à la rubrique 10 de la table de concordance figurant au chapitre 7 du présent document.

4.7 Définitions et Indicateurs alternatifs de performance

Le rapport d'activité de Natixis est présenté au titre des deux premiers semestres 2018 et 2019. Conformément au règlement européen 2017/1129 relatif à la publication des prospectus et au règlement délégué 2019/980 relatif aux informations contenues dans les prospectus, il est précisé que le premier semestre 2017 est consultable dans l'actualisation du document de référence du 8 août 2018, enregistrée sous le numéro D.18-0172-A01, du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 mars 2018 sous le numéro D.18-0172.

La présentation des pôles évolue suite à la cession des activités de banque de détail à BPCE S.A. finalisée le 31 mars 2019 :

- Le métier d'Épargne salariale (Natixis Interépargne) rejoint le pôle Gestion d'actifs et de fortune
- Le métier de Financement du cinéma (Natixis Coficiné) rejoint le pôle Banque de Grande Clientèle
- Le pôle Assurance n'est pas impacté par la cession
- Le métier Paiements devient un pôle à part entière
- Les Participations financières sont isolées et comprennent Coface, Natixis Algérie ainsi que les activités en extinction de private equity.
- Le Hors pôles est recentré sur les fonctions holding et de gestion de bilan centralisée de Natixis et porte, au sein de ses charges, la contribution au Fonds de Résolution Unique

A titre de comparabilité dans la présentation du rapport d'activité, les données 2018 sont présentées

selon cette nouvelle organisation des pôles de Natixis.

Pour rappel, afin de répondre aux exigences de la loi française de séparation bancaire, les activités de trésorerie court terme et de gestion du collatéral précédemment rattachées à Global markets, ont été rattachées à la Direction financière le 1^{er} avril 2017. Néanmoins, pour assurer la comparabilité des comptes, la BGC fait référence dans ce rapport d'activité à BGC y compris les activités de trésorerie court terme et de gestion du collatéral.

Par ailleurs, les normes pour l'**appréciation de la performance des pôles** sont celles définies pour le plan New Dimension :

- Allocation de capital normative aux métiers sur la base de 10,5% des RWA moyens Bâle 3 ;
- Taux de rémunération du capital à 2 % ;

Pour rappel, les résultats des pôles de Natixis sont présentés dans un cadre réglementaire Bâle 3. L'allocation de capital spécifique aux métiers d'Assurance est basée sur le traitement en Bâle 3 des titres des compagnies d'assurance, tel que transposé dans les textes CRD4/CRR (« compromis Danois »).

Les **conventions appliquées pour la détermination des résultats issus des différents pôles métiers** sont rappelées ci-après :

- les pôles métiers bénéficient de la rémunération des fonds propres normatifs qui leur sont alloués. Par convention, le taux de rémunération des fonds propres normatifs est de 2 % ;
- la rémunération des capitaux propres sociaux des entités qui constituent les pôles est neutralisée ;
- le coût de subordination des dettes Tier two est désormais réalloué aux pôles au prorata de leurs fonds propres normatifs ;
- les pôles se voient allouer la majeure partie des charges de Natixis, la part non facturée de celles-ci représentant moins de 3 % (hors FRU) du total des charges de Natixis. La contribution au FRU (Fonds de Résolution Unique) est portée par le Hors pôles métiers et n'est pas réallouée aux pôles.

Les Titres Super Subordonnés (TSS) sont classés en instruments de capitaux propres, les charges d'intérêt sur ces instruments ne sont pas comptabilisées dans le compte de résultat.

Les **ROE et ROTE** de Natixis et des métiers sont calculés de la façon suivante :

- pour le calcul du **ROE de Natixis**, le résultat pris en compte est le résultat net part du groupe duquel sont déduits les coupons sur les TSS nets d'impôt. Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres part du groupe moyens en IFRS, après distribution de dividendes, dont sont exclues les dettes hybrides moyennes et en neutralisant les gains et pertes latents ou différés enregistrés en capitaux propres ;
- le **ROE des métiers** est calculé en considérant ;
 - Au numérateur le résultat avant impôt du pôle selon les règles précédemment citées auxquels est appliqué un impôt normatif. Le taux d'impôt normatif est déterminé pour chacun des pôles en tenant compte des conditions d'assujettissement à l'impôt sur les sociétés de Natixis sur les différentes juridictions. Il est déterminé une fois par an, et ne prend pas en compte les éventuels impacts en cours d'année liés aux impôts différés ;
 - au dénominateur les fonds propres normatifs, calculés sur la base de 10,5 % des RWA affectés au pôle auxquels sont ajoutés les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles relatifs au pôle ;
- le **ROTE de Natixis** est calculé en considérant au numérateur le résultat net part du groupe duquel sont déduits les coupons sur les TSS nets d'impôt. Les capitaux propres retenus sont les capitaux propres part du groupe moyens en IFRS, après distribution de dividendes, dont sont exclus les dettes hybrides moyennes, les immobilisations incorporelles moyennes et les écarts d'acquisition moyens.



VI CHAPITRE 5 : ÉLÉMENTS FINANCIERS

5.1 Comptes semestriels consolidés et notes annexes

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN
CAPITAUX PROPRES
BILAN CONSOLIDE
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE**

SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES

NOTE 1	PRINCIPES COMPTABLES
NOTE 2	EFFETS DE LA PREMIERE APPLICATION D'IFRS 16
NOTE 3	PERIMETRE DE CONSOLIDATION
NOTE 4	NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT
NOTE 5	NOTES RELATIVES AU BILAN
NOTE 6	NOTES RELATIVES AUX ACTIVITES D'ASSURANCE
NOTE 7	ENGAGEMENTS
NOTE 8	INFORMATION SECTORIELLE
NOTE 9	GESTION DES RISQUES
NOTE 10	AUTRES INFORMATIONS
NOTE 11	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'Euros	Notes	1er semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018 ⁽¹⁾
Intérêts et produits assimilés	4.1	1 955	2 006
Intérêts et charges assimilés	4.1	(1 663)	(1 289)
Commissions (produits)	4.2	2 662	2 884
Commissions (charges)	4.2	(1 158)	(1 213)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	4.3	1 185	1 118
Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	4.4	13	11
Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres reclassés en actifs financiers à la juste valeur par résultat			
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'instruments au coût amorti	4.5	(6)	(1)
Produit net des activités d'assurance	6.3	1 408	1 455
Produits des autres activités	4.6	105	370
Charges des autres activités	4.6	(66)	(352)
Produit Net Bancaire		4 436	4 989
Charges générales d'exploitation	4.7	(3 100)	(3 315)
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		(219)	(120)
Résultat Brut d'Exploitation		1 117	1 554
Coût du risque	4.8	(141)	(84)
Résultat Net d'Exploitation		976	1 471
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		11	10
Gains ou pertes sur autres actifs	4.9	678	10
Variation de valeur des écarts d'acquisition		3	
Résultat avant impôt		1 668	1 490
Impôts sur les bénéfices		(379)	(470)
Résultat sur activité abandonnée			
Résultat net de la période		1 289	1 020
		<i>Dont part revenant au Groupe</i>	903
		<i>Dont part revenant aux intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	118
Résultat par action (en euro)			
<i>Résultat net attribuable aux actionnaires (c.f. annexe 10.1.2) - part du groupe - par action,</i>		0,34	0,27
Résultat dilué par action (en euro)			
<i>Résultat net attribuable aux actionnaires (c.f. annexe 10.1.2) - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre moyen d'actions sur l'exercice hors actions propres et incluant les actions potentielles provenant de l'exercice d'options de souscription d'actions et les actions gratuites</i>		0,34	0,27

- (1) Les informations au 30 juin 2018 n'ont pas été retraitées des effets de la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de Locations » conformément à l'option offerte par cette norme. Les impacts de la première application de la norme IFRS 16 sur le bilan d'ouverture au 1er janvier 2019 sont présentés en note 2.
Le résultat des métiers Affacturage, Cautions et Garanties, Crédit-bail, Crédit à la consommation et Titres cédés à BPCE au cours du 1^{er} semestre 2019 (cf. note 3.1) n'a pas été retraité pour la présentation des chiffres du 1er trimestre 2018.

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En millions d'Euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018 ⁽¹⁾
Résultat net	1 289	1 020
Eléments recyclables en résultat	361	49
Écarts de conversion	58	106
Écarts de réévaluation de la période	36	130
Reclassement en résultat	22	(24)
Autres reclassements	0	0
Réévaluation des actifs financiers de dette à la juste valeur par capitaux propres	15	(16)
Écarts de réévaluation de la période	19	(13)
Reclassement en résultat	(4)	(4)
Autres reclassements	0	0
Réévaluation des actifs disponibles à la vente	244	(111)
Écarts de réévaluation de la période	364	(92)
Reclassement en résultat	(120)	(19)
Autres reclassements	(0)	(0)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	134	39
Écarts de réévaluation de la période	(2)	(21)
Reclassement en résultat	136	60
Autres reclassements	-	-
Quote part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence recyclable en résultat	9	0
Effets d'impôts sur éléments recyclables en résultat	(99)	31
Eléments non recyclables en résultat	(162)	162
Écarts de revalorisation des régimes à prestations définies	(41)	12
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat	(189)	224
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	10	(7)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture couvrant les actifs financiers de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Quote part de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence non recyclables en résultat	-	-
Effets d'impôts sur éléments non recyclables en résultat	58	(67)
Gains et pertes comptabilisés directement en autres éléments du résultat global (nets d'impôts)	199	211
RESULTAT GLOBAL	1 488	1 231
	<i>Part du Groupe</i>	1 273
	<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>	215

(1) Les informations au 30 juin 2018 n'ont pas été retraitées des effets de la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de Locations » conformément à l'option offerte par cette norme. Les impacts de la première application de la norme IFRS 16 sur le bilan d'ouverture au 1er janvier 2019 sont présentés en note 2.

Détails de l'impôt sur les gains ou pertes latents ou différés

En millions d'euros	1er semestre 2019			1er semestre 2018		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Écarts de conversion	58	0	58	106	0	106
Réévaluation des actifs financiers de dette à la juste valeur par capitaux propres recyclables	15	(3)	12	(16)	7	(9)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	244	(61)	183	(111)	36	(75)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	134	(35)	99	39	(13)	27
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat	(189)	51	(137)	224	(65)	160
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	10	(4)	6	(7)	1	(6)
Réévaluation des instruments dérivés de couverture couvrant les actifs financiers de CP à la juste valeur par capitaux propres	0	0	0	0	0	0
Écarts de revalorisation des régimes à prestations définies	(41)	10	(31)	12	(4)	8
Quote part de gains ou pertes latents ou différés sur entités mises en équivalence	12	(3)	9	0	0	0
Total des variations des gains ou pertes latents ou différés	243	(44)	199	247	(36)	211

BILAN CONSOLIDE ACTIF

En millions d'Euros	Notes	30/06/2019	31/12/2018 ⁽¹⁾
Caisse, Banques Centrales		17 820	24 291
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.1	218 147	214 086
Instruments dérivés de couverture		348	306
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propre	5.3	11 504	10 798
Instruments de dettes au coût amorti	5.5.3	1 753	1 193
Prêts ou créances aux établissements de crédit et assimilés au coût amorti	5.5.1	53 606	27 285
Prêts ou créances à la clientèle au coût amorti	5.5.2	71 281	69 279
<i>dont activité institutionnelle</i>		826	839
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance	6.4	106 944	100 536
Actifs d'impôts courants		303	258
Actifs d'impôts différés		1 395	1 456
Comptes de régularisation et actifs divers	5.9	14 333	14 733
<i>dont activité institutionnelle</i>		1	
Actifs non courants destinés à être cédés ⁽²⁾		0	25 646
Participation aux bénéfices différées			
Participations dans les entreprises mises en équivalence		737	735
Immeubles de placement		0	0
Immobilisations corporelles		1 530	420
Immobilisations incorporelles		697	678
Ecarts d'acquisition	5.10	3 863	3 796
Total des actifs		504 260	495 496

(1) Les informations au 30 juin 2018 n'ont pas été retraitées des effets de la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de Locations » conformément à l'option offerte par cette norme. Les impacts de la première application de la norme IFRS 16 sur le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 sont présentés en note 2 ;

(2) Correspond aux métiers du pôle SFS classés en actifs non courant destinés à être cédés au 31 décembre 2018 et effectivement cédés au cours du 1^{er} trimestre 2019 (cf. note 3.1).

BILAN CONSOLIDE PASSIF

En millions d'Euros	Notes	30/06/2019	31/12/2018 ⁽¹⁾
Banques centrales			9
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	217 761	208 183
Instruments dérivés de couverture		744	529
Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	5.6.1	66 745	73 234
<i>dont activité institutionnelle</i>		46	46
Dettes envers la clientèle	5.6.2	30 729	35 991
<i>dont activité institutionnelle</i>		908	952
Dettes représentées par un titre	5.7	48 490	34 958
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		153	108
Passifs d'impôts courants		523	505
Passifs d'impôts différés		593	505
Comptes de régularisation et passifs divers	5.9	16 477	15 359
<i>dont activité institutionnelle</i>		0	1
Dettes sur actifs destinés à être cédés ⁽²⁾		0	9 737
Passifs relatifs aux contrats d'assurances	6.5	96 549	89 538
Dettes subordonnées	5.8	3 971	3 964
Provisions	5.11	1 690	1 681
Capitaux propres part du groupe		18 621	19 916
- Capital et réserves liées		11 036	11 036
- Réserves consolidées		5 661	6 654
- Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 015	692
- Gains et pertes non recyclables comptabilisés directement en capitaux propres		(202)	(42)
- Résultat de l'exercice		1 110	1 577
Participations ne donnant pas le contrôle		1 215	1 279
Total des passifs et capitaux propres		504 260	495 496

(1) Les informations au 30 juin 2018 n'ont pas été retraitées des effets de la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de Locations » conformément à l'option offerte par cette norme. Les impacts de la première application de la norme IFRS 16 sur le bilan d'ouverture au 1er janvier 2019 sont présentés en note 2 ;

(2) Correspond aux métiers du pôle SFS classés en actifs non courant destinés à être cédés au 31 décembre 2018 et effectivement cédés au cours du 1er trimestre 2019 (cf. note 3.1).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros

	Capital et réserves liées		Réserves consolidées			Gains / pertes directement comptabilisés en capitaux propres							Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe	Intérêts ne domant pas le contrôle	Total capitaux propres consolidés
	Capital	Réserves liées au capital (1)	Autres instruments de capitaux propres émis (2)	Elimination des titres auto-détenus	Autres réserves consolidées	Recyclables				Non recyclables						
						Ecart de conversion	Actifs disponibles à la vente	Réévaluation des instruments de dettes à la JV par OCI R	Instruments dérivés de couverture	Réévaluation des instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres	Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat (3)	Ecart de réévaluation des régimes à prestations définies				
Capitaux propres au 31 décembre 2017 après affectation du résultat	5 020	5 956	2 232	(25)	6 159	282	637	0	(148)	0	(196)	(123)	0	19 795	1 192	20 987
1ère application IFRS 9					(32)		(107)	26		(14)				(128)	(4)	(132)
Capitaux propres au 1er janvier 2018	5 020	5 956	2 232	(25)	6 127	282	530	26	(148)	(14)	(196)	(123)	0	19 667	1 188	20 855
Augmentation de capital	2	(2)												0		0
Elimination des titres auto-détenus				(13)	(0)									(14)		(14)
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions					5									5		5
Distribution 2018 au titre du résultat 2017					(1 160)									(1 160)	(159)	(1 320)
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	2	(2)	0	(13)	(1 156)	0	0	0	0	0	0	0	0	(1 160)	(159)	(1 320)
Emissions et remboursement de TSSDI et d'actions de préférence			(254)											(254)		(254)
Rémunérations des TSSDI et d'actions de préférence					(50)									(50)		(50)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						131	(71)	(9)	26	(6)	160			231	(4)	227
Affectation en réserve du risque de crédit propre réalisé sur la période					(3)						3			0		0
Affectation en réserve du résultat de cession des instruments de capitaux propres à la JV par OCI NR réalisé sur la période					1					(1)				0		0
Variation des écarts actuariels IAS19 R												8		8		8
Résultat au 30 juin 2018													903	903	118	1 020
Effet des acquisitions et des cessions (4)					(88)	(24)								(112)	15	(97)
Autres (5)					(45)									(45)	(2)	(47)
Capitaux propres au 30 juin 2018	5 021	5 954	1 978	(38)	4 787	389	458	17	(121)	(21)	(33)	(115)	903	19 181	1 156	20 332
Augmentation de capital	19	41												60		60
Elimination des titres auto-détenus				11	(3)									7		7
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions					12									12		12
Distribution 2018 au titre du résultat 2017					0									0	(10)	(10)
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	19	41	0	11	8	0	0	0	0	0	0	0	0	79	(10)	69
Emissions et remboursement de TSSDI et d'actions de préférence			0											0		0
Rémunérations des TSSDI et d'actions de préférence					(47)									(47)		(47)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						92	(98)	(34)	16	(5)	115			87	(13)	74
Affectation en réserve du risque de crédit propre réalisé sur la période					(1)						1			0		0
Affectation en réserve du résultat de cession des instruments de capitaux propres à la JV par OCI NR réalisé sur la période					(4)					4				0		0
Variation des écarts actuariels IAS19 R												15		15	1	16
Résultat du 2 ^{ème} semestre 2018													674	674	186	860
Effet des acquisitions et des cessions (4)					(38)	(29)	2					(0)		(65)	(28)	(94)
Autres (5)					(3)					(3)				(7)	(12)	(19)
Capitaux propres au 31 décembre 2018	5 040	5 995	1 978	(27)	4 703	452	363	(18)	(105)	(25)	83	(100)	1 577	19 916	1 279	21 195
Affectation du résultat de l'exercice 2018					1 577								(1 577)	0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2018 après affectation du résultat	5 040	5 995	1 978	(27)	6 279	452	363	(18)	(105)	(25)	83	(100)	0	19 916	1 279	21 195
Augmentation de capital	4	(4)												0		0
Elimination des titres auto-détenus				(47)	(6)									(41)		(41)
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions					5									5		5
Distribution 2019 au titre du résultat 2018					(2 452)									(2 452)	(289)	(2 741)
Total des mouvements liés aux relations avec les actionnaires	4	(4)	0	(47)	(2 441)	0	0	0	0	0	0	0	0	(2 488)	(289)	(2 778)
Emissions et remboursement de TSSDI et d'actions de préférence														0		0
Rémunérations des TSSDI et d'actions de préférence					(45)									(45)		(45)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						28	233	13	(7)	6	(137)			135	38	173
Affectation en réserve du risque de crédit propre réalisé sur la période					(3)						3			0		0
Affectation en réserve du résultat de cession des instruments de capitaux propres à la JV par OCI NR réalisé sur la période					3					(3)				0		0
Variation des écarts actuariels IAS19 R												(31)		(31)	(1)	(33)
Résultat au 30 juin 2019													1 110	1 110	178	1 289
Effet des acquisitions et des cessions (4)					(38)	22	(70)	(1)	106				2	21	10	31
Autres (5)					3									3	0	3
Capitaux propres au 30 juin 2019	5 045	5 991	1 978	(74)	3 757	502	525	(6)	(6)	(21)	(51)	(129)	1 110	18 621	1 215	19 835

- (1) Primes d'émission, réserve légale, réserves statutaires, réserve des plus-values à long terme et autres réserves de Natixis ;
- (2) Autres instruments de capitaux propres émis : il s'agit des titres super subordonnés à durée indéterminée. Au 31 décembre 2018, un remboursement de -254 millions d'euros a été constaté sur des TSSDI émis en 2008 ;
- (3) Les « variations de juste valeur attribuable au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat » au 30 juin 2019 comptabilisées en capitaux propres, latentes et réalisées, s'élèvent à -188,7 millions d'euros (montant brut et +51,3 millions d'euros d'impact en impôt associé). Les soultes liées aux remboursements anticipés des émissions Natixis constatées en capitaux propres au 30 juin 2019 s'élèvent à +5 millions d'euros (montant brut et -1,7 millions d'euros d'impact en impôt associé) ;
 Les « variations de juste valeur attribuable au risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat » au 31 décembre 2018 comptabilisées en capitaux propres, latentes et réalisées, s'élèvent à +385,8 millions d'euros (montant brut et -111,4 millions d'euros d'impact en impôt associé). Les soultes liées aux remboursements anticipés des émissions Natixis constatées en capitaux propres au 31 décembre 2018 s'élèvent à +5,3 millions d'euros (montant brut et -1,7 millions d'euros d'impact en impôt associé) ;
- (4) Au 31 décembre 2018, les capitaux propres part du groupe comprennent les effets suivants :
- Les effets de la constatation de nouveaux puts sur minoritaires concernant les acquisitions réalisées à hauteur de -49,5 millions d'euros. Ces puts concernent le métier M&A avec les acquisitions de Vermilion (-14,1 millions d'euros) et de Fenchurch (-26,8 millions d'euros) ainsi que le métier des paiements avec l'acquisition de l'entité Alter CE (-8,6 millions d'euros) ;
 - Les effets relatifs aux puts sur minoritaires existants en début d'exercice à hauteur de -68,9 millions d'euros. Ces effets sont liés d'une part, à la variation de juste valeur de ces puts sur la période pour -63,6 millions d'euros, générée par la réévaluation de la dette financière pour -32,3 millions d'euros et à hauteur de -31,3 millions d'euros par les effets de la désactualisation de cette dette financière et d'autre part, par le transfert de la variation de la quote-part des situations nettes minoritaires de ces entités représentatives de ces puts pour un montant de -5,3 millions d'euros ;
 - Les effets des variations de pourcentage d'intérêt sans perte de contrôle sur les entités consolidées à hauteur de -5,8 millions d'euros. Ces effets concernent pour l'essentiel l'augmentation du pourcentage d'intérêt de l'entité consolidée Caspian PE (de 55% à 72%) pour un montant de -3,4 millions d'euros et la baisse du pourcentage d'intérêt de l'entité consolidée Ossiam (de 83% à 75%) pour un montant de -1,1 millions d'euros ;
 - La comptabilisation du goodwill de BPCE IE directement en fonds propres conformément aux traitements des opérations d'acquisitions d'entités sous contrôle commun pour un montant de -1 million d'euros ;
 - Les effets de recyclage des écarts de conversion pour -56,5 millions d'euros suite au remboursement par les succursales de Singapour, New York et Asia Ltd d'une partie de leur capital afin de réduire l'exposition globale du groupe au risque de change USD/EUR et HKD/EUR ;
- (5) Au 31 décembre 2018, les autres reclassements inclus -43,2 millions d'euros relatifs à la sortie de la plus-value de reclassement suite au remboursement de deux lignes de TSSDI émis en 2008 ;
- (6) Au 30 juin 2019, les capitaux propres part du groupe comprennent les effets suivants :
- Les effets de la constatation de nouveaux puts sur minoritaires concernant les acquisitions réalisées à hauteur de -13,2 millions d'euros. Ces puts concernent le métier Banque de Grande Clientèle avec les acquisitions d'Azure Capital, société de conseil en fusions et acquisitions. Un put de -9,6 M€ a été constaté sur les 48% de minoritaires. De plus, sur Natixis Coficiné, un put de -0,3 M€ a été comptabilisé sur les minoritaires (0,01% du capital). D'autre part, le métier Gestion d'Actifs et de Fortune via Natixis Investment Managers a cédé une partie de sa participation dans Flexstone Partners SAS, faisant passer le taux de détention de Natixis de 100% à 84%. Un put sur minoritaires a été comptabilisé sur les 16% de minoritaires pour -3,2 M€ ;
 - Les effets relatifs aux puts sur minoritaires existants en début d'exercice à hauteur de -24,8 millions d'euros. Ces effets sont liés d'une part, à la variation de juste valeur de ces puts sur la période pour -15,6 M€, générée par la réévaluation de la dette financière pour -1,9 M€ et à hauteur de -13,7 M€ par les effets de la désactualisation de cette dette financière et d'autre part, par le transfert de la variation de la quote-part des situations nettes minoritaires de ces entités représentatives de ces puts pour un montant de -9,2 M€ ;
 - Les effets des variations de pourcentage d'intérêt sans perte de contrôle sur les entités consolidées à hauteur de +2 millions d'euros (principalement sur Coface) ;
 - Les effets du recyclage en résultat du fait de la cession des entités bancaires retail du pôle SFS à BPCE, des réserves latentes sur actifs disponibles à la vente provenant du portefeuille de CEGC pour -70 millions d'euros, des réserves recyclables des instruments dérivés de couverture pour +106 millions d'euros et des écarts de conversion pour +2 millions d'euros ;
 - Les effets du recyclage en résultat du fait de la cession de Natixis Brésil, des écarts de conversion pour +21,9 millions d'euros.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse et des banques centrales ainsi que des soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie résultant de l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du groupe, à l'exception de ceux relatifs aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et aux immeubles de placement.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions des participations consolidées et non consolidées, des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immeubles de placement, d'immeubles donnés en location simple et aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance.

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Résultat avant impôts	1 668	2 661
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	222	341
+/- Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	(3)	(6)
+/- Dotations nettes aux autres provisions (y compris provisions techniques d'assurance)	4 917	5 778
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés MEE	(11)	(29)
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	(756)	(308)
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	45	86
+/- Autres mouvements	1 916	(365)
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	6 329	5 496
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(19 319)	(982)
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	(6 384)	(9 490)
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers	13 513	(775)
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(699)	(2 536)
- Impôts versés	(339)	(461)
= Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	(13 227)	(14 243)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	(5 231)	(6 085)
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations ⁽¹⁾	2 368	620
+/- Flux liés aux immeubles de placement	(3)	129
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	1	(361)
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	2 366	388
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires ⁽²⁾	(2 741)	(1 329)
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement ⁽³⁾	(91)	(142)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(2 832)	(1 471)
Flux de trésorerie liés aux actifs et passifs destinés à être cédés		(350)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	48	373
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(5 649)	(7 145)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	(5 242)	(6 085)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	2 377	388
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	(2 832)	(1 471)
Flux de trésorerie liés aux actifs et passifs destinés à être cédés		(350)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	48	373
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	23 423	30 568
Caisse, Banques Centrales (actif & passif)	24 280	36 901
Comptes et prêts à vue auprès des établissements de crédit	(857)	(6 333)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	17 775	23 423
Caisse, Banques Centrales (actif & passif)	17 818	24 280
Comptes et prêts à vue auprès des établissements de crédit	(43)	(857)
Variation de la trésorerie nette	(5 649)	(7 145)

(1) Les flux liés aux actifs financiers et aux participations comprennent notamment :

- Les flux liés aux titres de participation consolidés pour +2 665 millions d'euros correspondant à : l'acquisition de 98% de Massena Partners (-54 millions d'euros), de 52% d'Azure Capital (-10,5 millions d'euros), de 100% de Titres Cadeaux (-11,5 millions d'euros), un complément de prix sur MV Crédit (-6,3 millions d'euros), le rachat des minoritaires de Caspian PE LLC (-3 millions d'euros), les acquisitions complémentaires de 9% de Coficiné (-2,4 millions d'euros), de 5% de Natixis Partners (-4,3 millions d'euros), de 11%

- de Payplug (-3 millions d'euros), +12 millions de trésorerie acquise (dont +10 millions d'euros sur les acquisitions chez Natixis Investment Managers et +2 millions d'euros sur Azure Capital), les cessions des entités bancaires retail du pôle SFS à BPCE (+2 705 millions d'euros) et de Natixis Brasil (+43 millions d'euros) ;
- Les flux liés aux titres de participation non consolidés pour -356 millions d'euros, dont -253,1 millions d'euros sur la prise de participation dans WCM Investment Management et -85,3 millions d'euros sur Fiera Capital ;
 - Les flux liés aux actifs détenus jusqu'à l'échéance pour +59 millions d'euros.
- (2) Les flux provenant ou à destination des actionnaires comprennent les dividendes versés à BPCE à hauteur de - 1 737 millions d'euros et ceux versés au hors groupe -1 004 millions d'euros.
- (3) Les flux provenant des activités de financement se décomposent notamment de la manière suivante :
- intérêts payés sur les titres subordonnés pour -46 millions d'euros
 - rémunération des titres super subordonnés inscrits en capitaux propres pour -45 millions d'euros.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Normes applicables

Les comptes consolidés semestriels de Natixis au 30 juin 2019 comprennent un jeu d'états financiers résumés établis et présentés conformément aux dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ces états résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2018 publiés dans le document de référence 2018 déposé auprès de l'Autorité des Marchés financiers (AMF) le 15 mars 2019. Ils sont composés :

- du bilan ;
- du compte de résultat ;
- de l'état du résultat net et des autres éléments du résultat global ;
- du tableau de variation des capitaux propres ;
- du tableau des flux de trésorerie nette ;
- et d'une sélection de notes annexes.

Ils sont présentés avec un comparatif au 31 décembre 2018 et/ou au 30 juin 2018.

Pour rappel, la nouvelle norme IFRS 9 « Instruments financiers », adoptée par la Commission européenne le 22 novembre 2016, est applicable de façon rétrospective depuis le 1^{er} janvier 2018.

La norme IFRS 9 remplace IAS 39 et définit les nouvelles règles de classement et d'évaluation des actifs et des passifs financiers, la nouvelle méthodologie de dépréciation pour risque de crédit des actifs financiers ainsi que le traitement des opérations de couverture, à l'exception des opérations de macro-couverture pour lesquelles un projet de norme séparée est en cours d'étude par l'IASB.

Natixis a choisi l'option offerte par la norme IFRS 9 de ne pas appliquer les dispositions de la norme relatives à la comptabilité de couverture et de continuer à appliquer la norme IAS 39 pour la comptabilisation de ces opérations, telle qu'adoptée par l'Union européenne, c'est-à-dire excluant certaines dispositions concernant la macro-couverture. Compte-tenu du volume limité des reclassements opérés à l'actif, l'essentiel des opérations documentées en comptabilité de couverture selon IAS 39 reste documenté de la même façon en couverture à partir du 1^{er} janvier 2018.

Par ailleurs, le 3 novembre 2017, la Commission européenne a adopté l'amendement à la norme IFRS 4 portant sur l'application conjointe de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » avec la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance » avec des dispositions spécifiques pour les conglomérats financiers, applicable depuis le 1^{er} janvier 2018. Le règlement européen permet ainsi aux conglomérats financiers européens d'opter pour le report d'application de la norme IFRS 9 pour leur secteur de l'assurance jusqu'au 1^{er} janvier 2021 (date d'application initiale de la nouvelle norme IFRS 17 Contrats d'assurance) sous conditions :

- de ne pas transférer d'instruments financiers entre le secteur de l'assurance et les autres secteurs du conglomérat (à l'exception des instruments financiers à la juste valeur par le résultat pour les deux secteurs concernés par le transfert) ;
- d'indiquer les entités d'assurance qui appliquent la norme IAS 39 ;
- d'apporter des informations complémentaires spécifiques en notes annexes.

Lors de sa réunion du 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de reporter d'un an la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 17 « contrats d'assurance » au 1^{er} janvier 2022. Il a également décidé d'aligner l'échéance de l'exemption temporaire d'IFRS 9 pour les assureurs afin de l'aligner avec IFRS 17 au 1^{er} janvier 2022.

Etant un conglomérat financier, Natixis a choisi d'appliquer cette disposition pour ses activités d'assurance qui demeurent en conséquence suivies sous IAS 39. Les entités concernées par cette mesure sont principalement les filiales d'assurances de COFACE, Natixis Assurances, BPCE Vie et ses fonds consolidés, Natixis Life, BPCE Prévoyance, BPCE Assurances et BPCE IARD.

Conformément au règlement d'adoption du 3 novembre 2017, le groupe a pris les dispositions nécessaires pour interdire tout transfert d'instruments financiers entre son secteur d'assurance et le reste du groupe qui aurait un effet décomptabilisant pour l'entité cédante, cette restriction n'étant toutefois pas requise pour les transferts d'instruments financiers évalués en juste valeur par résultat par les deux secteurs impliqués.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels de Natixis au 30 juin 2019 sont identiques à ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2018 établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et détaillés dans la note 2 « Normes comptables appliquées » des comptes consolidés et annexes de l'exercice 2018 (présentés au chapitre 5.1 « Eléments financiers - comptes consolidés et annexes » du document de référence 2018) à l'exception des normes, amendements et interprétations nouvellement applicables au 1^{er} janvier 2019 :

- **La norme IFRS 16 « Contrats de Location »** adoptée par la Commission européenne le 31 octobre 2017. Cette norme remplace la norme IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations relatives à la comptabilisation de ces contrats. Elle est applicable au 1^{er} janvier 2019 de façon rétrospective suivant des modalités de transition spécifiques.

Selon la norme IFRS 16, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif déterminé. La norme IFRS 16 affecte principalement la comptabilisation en tant que preneur des contrats dits de location simple ou opérationnelle en imposant au locataire la comptabilisation au bilan des contrats de location sous la forme, à l'actif d'un droit d'utilisation et au passif d'une dette locative. Les principes comptables et les impacts liés à la première application de la norme IFRS 16 sont communiqués en note 2.

- **L'interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux »** adoptée par la Commission européenne le 23 octobre 2018 et applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt exigible et différé lorsqu'une incertitude existe concernant le traitement fiscal appliqué. S'il y a un doute sur l'acceptation du traitement fiscal par l'administration fiscale en vertu de la législation fiscale, alors ce traitement fiscal est un traitement fiscal incertain. Dans l'hypothèse où il serait probable que l'administration fiscale n'accepte pas le traitement fiscal retenu, IFRIC 23 indique que le montant de l'incertitude à refléter dans les états financiers doit être estimé selon la méthode qui fournira la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude. Pour déterminer ce montant, deux approches peuvent être retenues : la méthode du montant le plus probable ou bien la méthode de la valeur attendue (c'est à dire la moyenne pondérée des différents scénarios possibles). IFRIC 23 demande, par ailleurs, qu'un suivi de l'évaluation des incertitudes fiscales soit réalisé.

Les incertitudes fiscales sont inscrites suivant leur sens et suivant qu'elles portent sur un impôt exigible ou différé dans les rubriques du bilan « Actifs d'impôts différés », « Actifs d'impôts courants », « Passifs d'impôts différés » et « Passifs d'impôts courants ».

L'application au 1^{er} janvier 2019 de l'interprétation IFRIC 23 n'a eu d'impact, ni sur le montant des capitaux propres d'ouverture de Natixis, ni sur la présentation dans les états financiers des incertitudes relatives aux traitements fiscaux. Le processus de collecte, d'analyse et de suivi des incertitudes a cependant été revu pour permettre de mieux documenter la conformité des modalités de comptabilisation et d'évaluation appliquées par Natixis avec les exigences prévues par l'interprétation.

- **L'amendement à la norme IAS 28 « Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise »** adopté par la Commission européenne le 8 février 2019 et applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019 dans les comptes de Natixis. Les intérêts à long terme correspondent à des éléments dont le règlement n'est ni probable ni planifié dans un avenir prévisible, qui font partie de la participation nette dans l'entité associée ou la coentreprise. Cet amendement précise que la norme IFRS 9 « Instruments financiers » (y compris les dispositions relatives à la dépréciation) s'applique aux instruments financiers représentatifs d'intérêts à long

terme dans des entreprises associées ou des coentreprises lorsque ces instruments financiers ne sont pas évalués par mise en équivalence. Cet amendement n'a pas eu d'impact sur les comptes de Natixis.

- **L'amendement à la norme IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime »** adopté par la Commission européenne le 13 mars 2019 et applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019 dans les comptes de Natixis. Cet amendement précise qu'en cas de survenance d'un événement modifiant, réduisant ou liquidant un régime, le coût des services rendus et le montant des intérêts nets postérieurs à ces événements sont à déterminer en utilisant les hypothèses actuarielles retenues à la date du changement. Cet amendement n'a pas eu d'impact sur les comptes de Natixis.
- **L'amendement « Améliorations annuelles des IFRS Cycle 2015-2017 »** adopté par la Commission européenne le 14 mars 2019 et applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2019 dans les comptes de Natixis. Cet amendement relève du processus annuel d'amélioration qui vise à simplifier et à clarifier les normes comptables internationales. Les normes suivantes sont modifiées : IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », IFRS 11 « Partenariats », IAS 12 « Impôt sur le résultat » et IAS 23 « Coûts d'emprunt ». Cet amendement n'a pas eu d'impact sur les comptes de Natixis.

Natixis n'a pas appliqué par anticipation les textes suivants adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne au 31 mars 2019 mais non encore entrés en vigueur à cette date :

- **La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance »** publiée par l'IASB le 18 mai 2017 remplacera la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ». Initialement applicable au 1^{er} janvier 2021 avec un comparatif au 1^{er} janvier 2020, cette norme ne devrait entrer en vigueur qu'à compter du 1^{er} janvier 2022. En effet, lors de sa réunion du 14 novembre 2018, l'IASB a décidé de reporter d'un an son application, des clarifications restant à apporter sur des points structurants de la norme. Il a également décidé d'aligner l'échéance de l'exemption temporaire de la norme IFRS 9 pour les assureurs afin de coïncider avec l'application d'IFRS 17 au 1^{er} janvier 2022.

La norme IFRS 17 pose les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement avec participation discrétionnaire.

Valorisées aujourd'hui au coût historique, les obligations aux contrats devront être comptabilisées, en application de la norme IFRS 17, à la valeur actuelle. Pour cela, les contrats d'assurance seront valorisés en fonction des flux de trésorerie qu'ils vont générer dans le futur, en incluant une marge de risques afin de prendre en compte l'incertitude relative à ces flux. D'autre part, la norme IFRS 17 introduit la notion de marge de service contractuelle. Celle-ci représente le bénéfice non acquis par l'assureur et sera libérée au fil du temps, en fonction du service rendu par l'assureur à l'assuré. La norme demande un niveau de granularité des calculs plus détaillé qu'auparavant puisqu'elle requiert des estimations par groupe de contrats.

Ces changements comptables pourraient modifier le profil du résultat de l'assurance (en particulier celui de l'assurance vie) et introduire également plus de volatilité dans le résultat.

En dépit des incertitudes pesant encore sur la norme (date d'application, actions en cours pour infléchir certaines positions, exposé draft publié le 26 juin 2019 et soumis à commentaires jusqu'au 25 septembre 2019), les entités d'assurance de Natixis se sont dotées de structures projet à la hauteur des changements induits par la norme et ont commencé les travaux de préparation : instruction et documentation des choix normatifs, modélisation, adaptation des systèmes et des organisations, production des comptes et stratégie de bascule, communication financière et conduite du changement. »

1.2 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument (actif ou passif) est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est donc basée sur le prix de sortie (notion d'exit price).

A l'initiation, la juste valeur correspond normalement au prix de transaction et donc au prix payé pour acquérir l'actif ou reçu pour assumer le passif.

Lors des évaluations ultérieures, la juste valeur des actifs et passifs doit être estimée et déterminée en ayant recours en priorité à des données de marché observables, tout en s'assurant que l'ensemble des paramètres qui composent cette juste valeur convergent avec le prix que les « intervenants de marché » utiliseraient lors d'une transaction.

Cette juste valeur se compose d'un prix milieu de marché et d'ajustements additionnels de valorisation déterminés en fonction des instruments concernés et des risques associés.

Le prix milieu de marché est obtenu à partir :

- de prix cotés lorsque l'instrument est coté sur un marché actif. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si les cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles qui interviennent régulièrement sur le marché principal, ou à défaut le marché le plus avantageux, dans des conditions de concurrence normale ;
- d'une valeur déterminée à partir de techniques de valorisation en l'absence de cotation sur un marché actif. Les techniques d'évaluation utilisées doivent maximiser l'utilisation de données d'entrée observables pertinentes et minimiser celle de données d'entrée non observables. Elles peuvent utiliser des données observables issues de transactions récentes, des justes valeurs d'instruments similaires, des modèles d'actualisation de flux ou de valorisation d'options, des modèles propriétaires dans le cas d'instruments complexes ou bien des données non observables lorsque celles-ci résultent d'hypothèses ne reposant ni sur des prix de transaction, ni sur des données de marché.

Les ajustements additionnels de valorisation intègrent des facteurs liés à des incertitudes de valorisation, tel que des risques de marché, de crédit et de liquidité afin de prendre en compte notamment les coûts induits par une opération de sortie sur le marché principal. De même, un ajustement (« Funding Valuation Adjustment – FVA ») visant à prendre en compte à travers des hypothèses, les coûts liés au financement des flux futurs de trésorerie des dérivés non collatéralisés ou imparfaitement collatéralisés est également pris en compte.

Les principaux ajustements additionnels de valorisation sont présentés ci-après :

Ajustement bid/ask (cours acheteur / cours vendeur) – Risque de liquidité :

Cet ajustement représente l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur correspondant au coût de sortie. Il reflète le coût demandé par un intervenant de marché au titre du risque à acquérir une position ou à devoir la céder à un prix proposé par un autre intervenant de marché.

Ajustement pour incertitude de modèle :

Cet ajustement permet de prendre en compte les imperfections des techniques de valorisation utilisées et en particulier, les facteurs de risques non considérés, alors même que des paramètres de marché observables sont disponibles. C'est le cas lorsque les risques inhérents aux instruments diffèrent de ceux portés par les paramètres observables utilisés pour les valoriser.

Ajustement pour incertitude sur les paramètres :

L'observation de certains prix ou de paramètres utilisés par les techniques de valorisation peut être difficile ou le prix ou paramètre peuvent ne pas être disponibles de façon suffisamment régulière pour déterminer le prix de sortie. Dans ces circonstances, un ajustement peut être nécessaire pour refléter la probabilité que les intervenants de marché adopteraient des valeurs différentes pour ces mêmes paramètres dans l'évaluation de la juste valeur de l'instrument financier considéré.

Ajustement de valeur pour risque de contrepartie (Credit Valuation Adjustment – CVA) :

Cet ajustement s'applique aux évaluations qui ne tiennent pas compte de la qualité de crédit de la contrepartie. Il correspond à l'espérance de perte liée au risque de défaut d'une contrepartie et vise à prendre en compte le fait que Natixis puisse ne pas recouvrer la totalité de la valeur de marché des transactions.

La méthodologie de détermination du CVA repose essentiellement sur le recours aux paramètres de marché en lien avec les pratiques des opérateurs de marché pour l'ensemble des segments de contreparties faisant l'objet de ce calcul. En l'absence de paramètres de marché liquides, des proxies par type de contrepartie, notation, géographie sont utilisés.

Ajustement de valeur pour risque de crédit propre (Debit Valuation Adjustment – DVA) et ajustement du coût de financement (FVA) :

L'ajustement DVA est le symétrique du CVA et représente l'espérance de perte du point de vue de la contrepartie sur les valorisations passives des instruments financiers. Il reflète l'effet de la qualité de crédit de Natixis sur la valorisation de ces instruments. Cet ajustement est établi à partir de l'observation des spreads de crédit d'un échantillon d'établissements comparables, compte tenu du niveau de liquidité du spread de CDS de Natixis au cours de la période. L'ajustement DVA est établi après prise en compte de l'ajustement du coût de financement (FVA).

La détermination du caractère actif ou non d'un marché s'appuie notamment sur les critères suivants :

- niveau d'activité du marché et évolution (dont niveau d'activité sur le marché primaire) ;
- ancienneté des prix provenant de transactions observées ;
- raréfaction des prix restitués par une société de service ;
- fort écartement des cours acheteurs-vendeurs (bid/ask) ;
- importante variation des prix dans le temps ou entre les intervenants au marché.

Dispositif de contrôle

La détermination de la juste valeur est soumise à un dispositif de contrôle visant à vérifier que les justes valeurs sont déterminées ou validées par une fonction indépendante.

Les justes valeurs déterminées par référence à des cotations externes ou des paramètres de marché font l'objet d'une validation par un service indépendant (le service de contrôle des données de marchés).

Un contrôle de second niveau est opéré par la direction des Risques.

Sur les marchés moins liquides, d'autres informations de marché sont utilisées pour valider la juste valeur des instruments en privilégiant les données observables.

Les facteurs qui sont pris en compte sont notamment les suivants :

- l'origine de la source externe (cotation sur pages, services de contribution.) ;
- l'homogénéité entre des sources différentes ;
- la périodicité d'alimentation des données ;
- le caractère représentatif du paramètre au regard de transactions de marché récentes.

Pour les justes valeurs déterminées à partir de modèles d'évaluation, le dispositif de contrôle comprend la validation de manière indépendante de la construction des modèles et des paramètres intégrant ces modèles. Cette validation est réalisée sous la responsabilité de la direction des Risques. Elle consiste à vérifier la cohérence et la pertinence du modèle par rapport à la fonction qu'il doit remplir (fixation des prix, évaluation, couverture, mesure et contrôle des risques) et au produit auquel il s'applique, à partir

de :

- l'approche théorique : les fondements financiers et mathématiques du modèle ;
- l'application du modèle : les « pricers » retenus pour la production des risques et résultats ;
- la stabilité du modèle sous stress des paramètres ;
- l'étude de la stabilité et de la convergence des méthodes numériques employées ;
- la ré-implémentation indépendante du modèle dans le cadre de la validation algorithmique ;
- l'analyse comparative de la calibration des paramètres de modèle ;
- l'étude du risque de modèle via notamment l'analyse comparative du modèle avec d'autres modèles de valorisation, afin de s'assurer de l'adéquation du modèle et du « payoff » (Formule de flux positifs et négatifs attachés au produit à maturité) ;
- la mise en place d'ajustement au titre du risque de modèle pour prendre en compte les insuffisances éventuelles du modèle ou de sa calibration ;
- l'intégration du modèle dans les systèmes d'information.

Par ailleurs, les modalités de détermination de la juste valeur font l'objet d'un suivi au travers de plusieurs instances réunissant la direction des Risques et la Direction financière, telles que le Comité d'observabilité et de paramètres, le Comité de valorisation, le Comité des réfections, le Comité de validation de modèles.

Les actifs et passifs financiers évalués ou présentés à la juste valeur sont répartis selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : les valeurs de marché sont déterminées en utilisant directement les prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés, directement ou indirectement ;
- Niveau 3 : les valeurs de marché sont déterminées à partir de modèles de valorisation non reconnus et/ou reposant sur des paramètres non observables sur le marché dès lors que ceux-ci sont susceptibles d'affecter significativement la valorisation.

Les principes méthodologiques relatifs à la juste valeur appliqués par Natixis ont été revus au cours du deuxième trimestre 2019 conduisant notamment à affiner les critères d'observabilité et à revoir la répartition des actifs et des passifs financiers par niveaux de juste valeur.

Les actifs et passifs financiers ventilés selon la hiérarchie de juste valeur, ainsi qu'un descriptif des principaux modèles, sont présentés en note 5.4.

1.3 Dispositif de garantie des actifs de l'ex canton GAPC

Le 12 novembre 2009, a été mis en place un dispositif de protection des actifs d'une partie des portefeuilles de l'ex canton GAPC par BPCE avec un effet rétroactif au 1er juillet 2009. Ce mécanisme de garantie a alors permis à Natixis de libérer une part importante des fonds propres alloués aux actifs cantonnés et de se prémunir contre les risques de pertes de ces portefeuilles postérieures au 30 juin 2009. Ce dispositif de protection s'articule autour de deux mécanismes :

- une sous-participation en risque revêtant les caractéristiques d'une garantie financière et couvrant 85% du nominal des actifs comptabilisés dans les catégories « Prêts et créances » et « Actifs disponibles à la vente ». Par cette garantie Natixis est indemnisée dès le premier euro de perte et à hauteur de 85% du montant de perte ;
- deux TRS, l'un en euros et l'autre en dollars, transférant à BPCE 85% des résultats comptabilisés depuis le 1^{er} juillet 2009 (latents et réalisés) sur le portefeuille d'instruments à la juste valeur par résultat (cash et dérivés). S'agissant d'instruments dérivés, les TRS sont valorisés au bilan en juste valeur par la contrepartie du compte de résultat. En parallèle, Natixis a acheté auprès de BPCE une option lui permettant de récupérer dans 10 ans, si celle-ci est exercée, la performance nette positive de ce portefeuille moyennant le paiement dès l'origine d'une prime de 367 millions d'euros,

comptabilisée également à la juste valeur. Cette option a été exercée par Natixis, le 18 juillet 2019, sans impacts sur les comptes consolidés du 30 juin 2019. En parallèle, Natixis met en place des reverses TRS permettant de récupérer la performance passée des TRS initiaux et de capter la performance future.

Le montant de prime réglé en 2009 par Natixis, en contrepartie de la mise en place de la garantie financière était de 1 183 millions d'euros.

Ce montant de prime n'a pas donné lieu à une comptabilisation immédiate en compte de résultat, ni à un étalement linéaire, la garantie couvrant des actifs dont les moins-values latentes ou dépréciations ont déjà été prises en compte en résultat.

Comptabilisée à l'initiation en compte de régularisation, elle est étalée en compte de résultat au même rythme, dans les mêmes proportions et au même niveau d'agrégat que :

- les reprises de dépréciations (en coût du risque) ;
- les étalements de décote générée le 1er octobre 2008 sur les actifs reclassés en « Prêts et créances » à cette même date dans le cadre de l'application de l'amendement aux normes IAS 39 et IFRS 7 publié le 13 octobre 2008.

Il convient de relever qu'au 30 juin 2019 (de même qu'au 31 décembre 2018) la garantie financière ne produit quasiment plus d'effet aux plans comptable et prudentiel, les positions auxquelles elle était adossée ayant été quasiment toutes cédées ou liquidées.

Il en est de même de la garantie sous forme de TRS et option, l'option étant dans la monnaie.

1.4 Recours à des estimations et au jugement dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers de Natixis exige dans certains domaines la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations sur la base des informations disponibles susceptibles de faire appel au jugement d'experts. Ces sources d'incertitude peuvent affecter la détermination des produits et charges du compte de résultat, l'évaluation des actifs, passifs du bilan et/ou certains éléments d'informations présentés dans les notes annexes. Dans ce contexte les résultats futurs de certaines opérations pourraient s'avérer significativement différents des estimations retenues pour l'arrêté des comptes au 30 juin 2019.

Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes :

- Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

La détermination de la juste valeur des instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques d'évaluation. Les valorisations issues de ces modèles sont ajustées pour tenir compte en fonction des instruments concernés et des risques associés, du cours acheteur et vendeur de la position nette, des risques de modèles, des hypothèses de coût de financement des flux futurs de trésorerie des dérivés non collatéralisés ou imparfaitement collatéralisés, des risques de contrepartie et de paramètres. Les justes valeurs ainsi comptabilisées peuvent diverger des prix auxquels ces opérations seraient négociées en cas de cession effective sur le marché.

Les modèles de valorisation qui ont été utilisés pour l'évaluation d'instruments financiers non liquides sont présentés en note 5.4.

Les instruments de capitaux propres non cotés classés sous IFRS 9 dans les « Actifs financiers à la juste valeur par résultat » ou parmi les « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables » sont constitués en partie des titres de participation non consolidés. La juste valeur des titres de participation non cotés peut être obtenue notamment par application des méthodes de valorisation (du type multiple) ou DCF (actualisation des flux de trésorerie futurs). L'utilisation de ces méthodes conduit à faire au préalable certains choix et à retenir des hypothèses (notamment en matière de projections de flux futurs attendus et de taux d'actualisation).



- **Dépréciations pour pertes de crédit attendues**

Le modèle de dépréciation pour pertes de crédit attendues repose sur des paramètres et hypothèses qui influent sur les provisions et corrections de valeur pour pertes. Ces paramètres et hypothèses, sont basés sur des données actuelles et/ou issues d'événements passés, et qui intègrent également des prévisions raisonnables et justifiables comme par exemple l'estimation et la pondération de scénarios économiques futurs. Natixis prend en compte également le jugement de ses experts pour l'estimation et l'application de ces paramètres et hypothèses.

- **Evaluation des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)**

Chaque écart d'acquisition est affecté à une UGT de façon à pouvoir être testé. Les tests réalisés par Natixis consistent à comparer la valeur comptable de l'UGT (valeur comprenant l'écart d'acquisition) et sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité, elle est déterminée en appliquant la méthode d'actualisation des cash flows libres annuels à l'infini. La mise en œuvre de cette méthode conduit à :

- estimer les flux de trésorerie futurs. Pour cette estimation, Natixis s'est fondée sur les prévisions des plans à moyen terme des métiers ;
- projeter à l'infini les flux de la dernière année sur la base d'un taux représentatif de la croissance annuelle attendue ;
- actualiser les flux sur la base d'un taux différencié par UGT.

En l'absence d'indicateur de dépréciation au 30 juin 2019, aucun test de dépréciation n'a été réalisé.

- **Juste valeur des prêts et créances comptabilisés au coût amorti**

La juste valeur des prêts pour lesquels il n'existe pas de cotation est déterminée suivant la technique de l'actualisation des flux futurs. Le taux d'actualisation est fondé sur l'observation des taux pratiqués par l'établissement au cours de l'exercice pour des ensembles de prêts présentant des caractéristiques de risques similaires. Le regroupement des prêts par ensembles homogènes de risques a été opéré à partir d'études statistiques permettant d'identifier les critères ayant une incidence sur le niveau des « spread ». Natixis a également fait appel au jugement d'expert pour parfaire cette segmentation.

- **Passifs sociaux**

Natixis recourt à des actuaires indépendants pour le calcul de ses principaux engagements sociaux. Ces engagements sont déterminés au moyen d'hypothèses tel que le taux de croissance de salaires, les taux d'actualisation et les taux de rendement des actifs du régime. Ces taux d'actualisation et de rendement reposent sur les valeurs de taux de marché observés à la fin de chaque période de calcul (ex : courbe de taux des obligations Corporates AA pour le taux d'actualisation). Appliqués à des engagements long terme, ces taux induisent sur la valorisation un facteur d'incertitude.

- **Passifs relatifs aux contrats d'assurance**

Les provisions techniques des contrats d'assurance sont déterminées à partir d'hypothèses et d'estimations, pouvant entraîner des ajustements des montants comptabilisés au cours de la période suivante :

- En prévoyance, les provisions pour sinistres reposent principalement sur la modélisation de la sinistralité observée ;
- En assurance vie, les provisions techniques sont calculées à partir d'hypothèses conjoncturelles,



financières, de tables d'expérience (mortalité, morbidité) et de lois comportementales (comportement des assurés en matière de rachats) ;

- En assurance non-vie, les provisions techniques sont constituées par les provisions pour primes non acquises (fraction, calculée prorata temporis, des primes émises au cours de l'exercice qui se rapporte à une période postérieure à la date d'inventaire) et les provisions pour sinistres à payer correspondant aux sinistres, connus et inconnus, survenus mais non encore réglés à la clôture de l'exercice ;
- En assurance-crédit, les provisions pour sinistres comprennent une estimation du coût de l'ensemble des sinistres déclarés et non réglés à la clôture de la période. Ce montant de sinistres à payer est complété par une provision pour sinistres inconnus calculée sur une base statistique correspondant à l'estimation du montant final de sinistres qui sera réglé après extinction du risque et toute action de recouvrement. Les provisions de recours qui représentent les estimations des récupérations attendues, sont calculées en appliquant à l'ensemble des exercices de souscription non encore liquidés un taux ultime de récupération.

- **Participation aux bénéfices différée**

Le taux de participation à retenir pour le calcul de la participation aux bénéfices différée est déterminé à partir des taux de distribution prévisionnels sur la durée du Plan à Moyen Terme et en cohérence avec le taux de distribution effectif du dernier exercice.

En situation de participation aux bénéfices différée active, un test de recouvrabilité est mené afin de vérifier que les besoins de liquidité survenant dans un environnement économique défavorable n'imposent pas de vendre des actifs en situation de moins-value latente. Ce test de recouvrabilité repose sur des projections de flux de trésorerie s'appuyant sur différentes hypothèses économiques de collecte et de rachats historiques.

L'application du mécanisme de comptabilité reflet a conduit à reconnaître une participation aux bénéfices différée passive au 30 juin 2019 de 88% inchangé par rapport au 31 décembre 2018, aucun test de recouvrabilité n'a donc été réalisé.

- **Impôts différés**

Par prudence, Natixis comptabilise un actif net d'impôt différé correspondant à sa capacité à générer des bénéfices imposables sur un horizon déterminé (10 ans maximum) alors même que les reports déficitaires sont imputables sur des durées bien supérieures (20 ans aux États-Unis pour les déficits fiscaux antérieurs au 1^{er} janvier 2018) ou sans limitation de durée en France et en Grande-Bretagne.

A cette fin, Natixis établit des business plans fiscaux à partir des plans à moyen terme des métiers. Des ajustements relatifs aux régimes fiscaux spéciaux sont effectués.

- **Incertitudes relatives aux traitements fiscaux portant sur les impôts sur le résultat**

Natixis reflète dans ses états financiers les incertitudes relatives aux traitements fiscaux retenus portant sur les impôts sur le résultat dès lors qu'elle estime probable que l'administration fiscale ne les acceptera pas. Pour apprécier si une position fiscale est incertaine et en évaluer son effet sur le montant de ses impôts, Natixis suppose que l'administration fiscale contrôlera tous les montants déclarés en ayant l'entière connaissance de toutes les informations disponibles. Elle base son jugement notamment sur la doctrine administrative, la jurisprudence ainsi que sur l'existence de rectifications opérées par l'administration portant sur des incertitudes fiscales similaires. Natixis revoit l'estimation du montant qu'elle s'attend à payer ou recouvrer auprès de l'administration fiscale au titre des incertitudes fiscales, en cas de survenance de changements dans les faits et circonstances qui y sont associés, ceux-ci pouvant résulter (sans toutefois s'y limiter), de l'évolution des législations fiscales, de l'atteinte d'un délai de prescription, de l'issue des contrôles et actions menés par les autorités fiscales.

- Autres provisions

Les provisions enregistrées au passif du bilan consolidé, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour litiges, restructurations, amendes et pénalités.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources, représentative d'avantages économiques, sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé fiable. Pour la détermination de ce montant, Natixis est amenée à évaluer la probabilité de réalisation du risque. Il y a actualisation des flux dès lors que celle-ci présente un caractère significatif.

• Incertitudes liées au Brexit

Le 23 juin 2016, à l'issue d'un référendum, les britanniques ont choisi de quitter l'Union européenne (Brexit). A la suite du déclenchement de l'article 50 du traité de l'Union européenne, le 29 mars 2017, le Royaume-Uni et les 27 autres pays membres de l'Union européenne se sont donnés deux ans pour préparer la sortie effective du pays. En avril 2019, cette échéance a été repoussée au 31 octobre 2019. Les négociations sont donc toujours en cours pour redéfinir les relations économiques entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Les conséquences politiques et économiques du Brexit sont encore incertaines, et un départ sans accord du Royaume-Uni est toujours envisageable.

Dans ce contexte, Natixis s'est préparée aux différents scénarios possibles et continue de suivre l'avancée des pourparlers ainsi que leurs conséquences éventuelles, afin de les intégrer, le cas échéant, dans les hypothèses et estimations retenues dans la préparation des comptes consolidés.

• Incertitudes liées à l'application de certaines dispositions du règlement BMR

Le règlement européen (UE) n°2016/1011 du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indice de référence (« le Règlement Benchmark » ou « BMR ») instaure un cadre commun visant à garantir l'exactitude et l'intégrité des indices utilisés comme indice de référence dans le cadre d'instruments et de contrats financiers, ou comme mesure de la performance de fonds d'investissements dans l'Union européenne.

Le Règlement Benchmark a pour objet de réguler la fourniture d'indices de référence, la fourniture de données sous-jacentes pour un indice de référence et l'utilisation d'indices de référence au sein de l'Union Européenne. Il prévoit une période transitoire dont bénéficient les administrateurs notamment qui ont jusqu'au 1^{er} janvier 2022 pour être agréés ou enregistrés. A compter de cette date, l'utilisation par des entités supervisées par l'UE d'indices de référence d'administrateurs non agréés ou non enregistrés (ou, s'ils ne sont pas situés dans l'UE, qui ne sont pas soumis à un régime équivalent ou autrement reconnu ou avalisés) sera interdite.

Au titre de BMR, les indices de référence de taux d'intérêt EURIBOR, LIBOR et EONIA ont été déclarés comme étant des indices de référence d'importance critique, indices qui à terme pourraient avoir vocation à disparaître.

En zone euro, au cours du premier semestre 2019, les incertitudes relatives à la définition des nouveaux taux benchmark ont été pour l'essentiel levées. En effet, les travaux pour proposer de nouveaux indices ont été finalisés pour l'EONIA qui, à compter, du 1^{er} octobre 2019 jusqu'au 31 décembre 2021 deviendra un tracker du taux €ster. Ce dernier se substituera à l'EONIA dit « recalibré » à compter du 1^{er} janvier 2022. Concernant l'EURIBOR, une nouvelle méthodologie de calcul visant à passer à un EURIBOR dit « Hybride », reconnue par le régulateur belge conforme aux exigences prévues par le règlement Benchmark, s'appliquera d'ici la fin de l'année 2019.

En revanche, s'agissant du LIBOR, à ce stade, des taux alternatifs dits « risk free rates » ont été

définis pour le LIBOR GBP, USD, CHF et Yen cependant, des travaux sont toujours en cours pour proposer des structures à terme qui seront basées sur ces taux alternatifs. Des incertitudes plus importantes subsistent donc pour les opérations utilisant l'indice LIBOR.

Depuis le premier semestre 2018, Natixis s'est dotée d'une structure projet chargée d'anticiper les impacts associés à la réforme des indices de référence, d'un point de vue juridique, commercial, financier et comptable. Concernant ce dernier aspect, un projet de texte a été publié par l'IASB au mois de mai 2019 sur les sujets liés à la couverture. Les amendements aux normes IAS 39 et IFRS 9 présentés prévoient des exceptions applicables de façon temporaire aux exigences prévues par ces normes en matière de comptabilité de couverture. L'objectif visé par l'IASB est de permettre aux entités d'éviter la rupture de relations de couvertures résultant des incertitudes associées à la réforme IBORs. La publication d'un texte définitif est attendue pour le quatrième trimestre 2019. A ce stade, l'IASB n'a en revanche pas publié un projet de texte traitant des sujets post-réforme IBORs. Une attention particulière reste donc à porter sur les effets éventuels de la réforme en termes de décomptabilisation des actifs et passifs financiers indexés IBORs, sur les sujets de juste valeur, d'application du critère SPPI et de relations de couverture.

NOTE 2 Incidences de la première application de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Natixis applique la norme IFRS 16 « Contrats de location » qui remplace la norme IAS 17 « Contrats de location » concernant la comptabilisation des contrats de location. Les dispositions de la norme IFRS 16, par rapport à la norme IAS 17, affectent principalement la comptabilisation en tant que preneur des contrats dits de location simple ou opérationnelle.

2.1 Principes comptables

Selon la norme IFRS 16, la définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif déterminé. Le contrôle est établi lorsque le preneur détient tout au long de la durée d'utilisation les deux droits suivants :

- Le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien ;
- Le droit de décider de l'utilisation du bien.

Du point de vue du bailleur, aucun impact de première application de la norme IFRS 16 n'a été constaté au 1^{er} janvier 2019, les dispositions retenues restant substantiellement inchangées par rapport à la norme IAS 17.

Pour le preneur, la norme IFRS 16 impose la comptabilisation à l'actif de tous les contrats de location répondant à la définition établie par IFRS 16, sous la forme d'un droit d'utilisation de l'actif loué, enregistré parmi les immobilisations, et au passif la comptabilisation d'une dette financière au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

Précédemment, selon l'ancienne norme IAS 17, les contrats dits de location simple ou opérationnelle ne donnaient pas lieu à la comptabilisation d'un droit d'utilisation au bilan du preneur et leurs loyers étaient enregistrés en résultat.

Exceptions

Natixis utilise les exceptions prévues par la norme en ne modifiant pas le traitement comptable des contrats de location de courte durée (inférieure à 12 mois) ou portant sur des actifs sous-jacents de faible valeur. Les loyers relatifs à ces contrats sont comptabilisés en charge de la période parmi les charges générales d'exploitation. Natixis a utilisé le seuil indicatif de 5 000 USD mentionné par l'IASB (dans les bases de conclusion de la norme) pour définir les biens de faible valeur et elle a par ailleurs décidé d'exclure certains contrats dès lors que ces exclusions demeuraient non matérielles au regard de ses états financiers.

Natixis a également retenu l'option offerte par la norme IFRS 16 de ne pas appliquer cette dernière aux immobilisations incorporelles.

Durée de la location

Le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière est amortie sur base actuarielle, sur la durée du contrat de location. Conformément aux dispositions de la norme IFRS 16, la durée du contrat de location correspond à la période de location non résiliable complétée, le cas échéant, des périodes couvertes par des options de renouvellement dont l'exercice par le preneur est raisonnablement certain et les périodes couvertes par des options de résiliation dont l'exercice par le preneur n'est pas raisonnablement certain. Elle est, en général, de 9 ans concernant les contrats de baux immobilier de droit français de type « 3/6/9 ». A l'étranger et notamment dans les pays anglo-saxons (ex : filiales US de Natixis), la durée des contrats de baux immobiliers peut être comprise entre 10 et 15 ans. Il est précisé que le contrat n'est plus exécutoire, lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en ne s'exposant qu'à une pénalité négligeable.

L'appréciation du caractère raisonnablement certain est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pertinents faisant que Natixis a un avantage économique à exercer une option ou à ne pas l'exercer tels que :

- Les conditions d'exercice de ces options au regard des conditions de marché (montant des paiements y compris le paiement de pénalités de résiliation et des garanties de valeur résiduelle) ;
- Les aménagements importants effectués dans les locaux loués ;
- Les coûts associés à la résiliation du contrat (frais de négociation, frais de déménagement, frais de recherche d'un nouveau bien adapté aux besoins, coûts de remise en l'état...) ;
- L'importance du bien loué pour Natixis compte-tenu de sa nature spécifique ou de sa localisation ;
- De l'historique des renouvellements des biens similaires, mais aussi de la stratégie quant à l'utilisation à venir des biens.

Détermination du passif locatif

A la date de début du contrat de location, les paiements pris en compte pour déterminer le passif locatif comprennent les paiements qui se rapportent au droit d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat de location et qui n'ont pas encore été versés, c'est à dire :

- les paiements de loyers fixes (*y compris ceux qui sont fixes en substance*), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir. Les paiements fixes en substance sont des paiements qui, même si leur forme comporte une variabilité sont, en substance, inévitables ;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de début du contrat ;
- ainsi que, le cas échéant, toute somme que Natixis s'attend à payer au bailleur au titre de garanties de valeur résiduelle, d'option d'achat ou de pénalités de résiliation anticipées.

Sont exclus des paiements retenus pour la détermination du passif locatif, la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe d'habitation s'agissant de taxes entrant dans le champ d'application de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique », ainsi que la taxe foncière et les primes d'assurances éventuellement refacturées par le bailleur, celles-ci constituant un paiement locatif variable (dès lors que les montants remboursés ne sont pas prédéterminés contractuellement).

Suivant la norme IFRS 16, les paiements sont actualisés soit au taux implicite du contrat de location, soit au taux marginal du preneur, qui est le taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire, dans un environnement économique similaire. Natixis applique aux paiements de ses contrats le taux marginal. Ce dernier est fonction de la devise et de la durée du contrat. Il tient compte également du spread de refinancement de Natixis.

Détermination de l'actif représentatif du droit d'utilisation

A la date de début du contrat de location, l'actif au titre du droit d'utilisation doit être évalué au coût. Ce dernier comprend :

- le montant initial du passif locatif comme indiqué ci-dessus ;
- le cas échéant, les paiements de loyers versés en date de début du contrat de location ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux engagés par le preneur ;
- une estimation des coûts que le preneur devra engager pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ainsi que la restauration du lieu ou pour la remise du bien sous-jacent dans l'état exigé par les termes et conditions du contrat de location. Cette estimation des provisions est retenue dès lors que les trois critères cumulatifs suivants sont bien respectés : (1) obligation actuelle résultant d'un événement passé (2) une sortie de ressources probable et (3) une estimation fiable de son montant.

Présentation

La charge d'intérêt relative à la dette financière et la charge d'amortissement du droit d'utilisation sont portées au compte de résultat respectivement sur la ligne « Intérêts et charges assimilées » et sur la ligne « Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles ». La valeur du droit d'utilisation est susceptible d'être ultérieurement ajustée en cas de modification du contrat de location, de réestimation de la durée de location, ainsi que pour tenir compte des variations contractuelles de loyers liées à l'application d'indices ou de taux.

Les droits d'utilisation sont présentés sur les lignes d'immobilisation du bilan consolidé où sont enregistrés les biens de même nature détenus en pleine propriété. La dette locative est portée sur la ligne « Comptes de régularisation et passifs divers » au passif du bilan consolidé.

2.2 Modalités et impacts de première application

Eu égard aux activités de Natixis, la mise en œuvre de la norme IFRS 16 porte dans une très large mesure sur les actifs immobiliers loués pour les besoins de l'exploitation à titre de bureaux.

Pour la première application de cette norme, Natixis a choisi la méthode rétrospective modifiée. Cette méthode conduit à évaluer le montant des passifs locatifs sur la base des paiements résiduels, à la date de transition, en utilisant les taux d'actualisation afférents aux durées résiduelles des contrats. En particulier, l'option de ne pas reconnaître au bilan les contrats d'une durée résiduelle inférieure à 12 mois au 1^{er} janvier 2019 est appliquée et les coûts directs initiaux sont exclus de l'évaluation du droit d'utilisation. Les droits d'utilisation sont évalués en référence au montant des passifs locatifs déterminés à cette date.

En date de comptabilisation initiale, aucun impôt différé n'est constaté dans la mesure où la valeur de l'actif est égale à celle du passif. Les différences temporelles nettes ultérieures résultant des variations des montants comptabilisés au titre du droit d'utilisation et du passif locatif entraînent la constatation d'un impôt différé.

L'application de la norme IFRS 16 n'a pas eu d'incidence sur le montant des capitaux propres d'ouverture de Natixis.

2.2.1 Passif locatif au 1^{er} janvier 2019

La valeur du passif locatif au 1^{er} janvier 2019, au titre de la première application d'IFRS 16, enregistrée au poste « Comptes de régularisations et passifs divers » du bilan consolidé s'élève à 1,3 milliards d'euros. Elle correspond à la valeur actualisée des paiements locatifs restant à payer sur la durée du contrat de location (au sens IFRS 16) au 1^{er} janvier 2019. Le taux d'actualisation moyen pondéré retenu à cette date est de 1,52%.

L'impact des passifs locatifs peut être rapproché des informations présentées en note 16.1 du chapitre 5.1 « Eléments financiers - comptes consolidés et annexes » du document de référence 2018) relatives aux paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple et location-financement preneur, en intégrant les écarts suivants :

- les loyers portant sur des contrats déjà signés mais dont les biens sous-jacents ne sont pas encore mis à disposition à la date de transition à IFRS 16 ne sont pas pris en compte pour le calcul des droits d'utilisation et des passifs locatifs. Ces loyers sont en revanche compris dans les engagements hors bilan. Ces engagements s'élèvent à -350 millions d'euros au 1^{er} janvier 2019 ;
- les passifs locatifs sont initialement déterminés en actualisant les loyers sur la durée des contrats conformément à IFRS 16. Les loyers compris dans les engagements hors bilan au 31 décembre 2018 ne sont pas actualisés. Le montant d'effet d'actualisation constaté au 1^{er} janvier 2019 s'élève à -104 millions d'euros ;

- les passifs locatifs sont initialement déterminés sur la base des loyers hors TVA (que celle-ci soit récupérable ou non). Les loyers compris dans les engagements hors bilan incluent cependant au 31 décembre 2018 la TVA non récupérable ;
- les contrats portant sur des biens de faible valeur et les contrats de courte durée (y compris les contrats de courte durée en date de transition à IFRS 16) sont exclus du calcul des passifs locatifs conformément aux exemptions prévues par IFRS 16. Les contrats de courte durée sont en revanche compris dans les engagements hors bilan au 31 décembre 2018.

2.2.2 Actifs au titre du droit d'utilisation au 1^{er} janvier 2019

La valeur initiale de l'actif représentatif du droit d'utilisation au 1^{er} janvier 2019 est de 1,2 milliards d'euros. Elle correspond (i) au montant initial du passif locatif (ii) minoré du montant des provisions pour franchises de loyers existantes au 31 décembre 2018 et comptabilisées sous IAS 17 (ce passif devant être extourné en date de première application et venir en minoration du droit d'utilisation).

Immobilisations corporelles et incorporelles, immeubles de placement

En millions d'euros	30.06.2019			31.12.2018 (*)		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immobilisations corporelles	2 577	(1 047)	1 530	1 339	(919)	420
Terrains et constructions	452	(312)	140	477	(322)	156
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs	1 247	(107)	1 140			
<i>Dont biens immobiliers</i>	1 232	(104)	1 128			
<i>Dont biens mobiliers</i>	15	(3)	12			
Autres	878	(628)	250	862	(597)	264
Immobilisations incorporelles	1 964	(1 266)	697	1 900	(1 221)	678
Fonds de commerce	33	(6)	27	28	(9)	20
Logiciels	1 473	(1 096)	377	1 445	(1 060)	385
Autres	458	(164)	293	426	(153)	273
Total	4 541	(2 313)	2 228	3 239	(2 141)	1 098

(*) Données retraitées par rapport aux états financiers publiés en 2018.

En millions d'euros	Valeur brute (*) 31/12/2018	Impact FTA IFRS 16	Valeur brute 01/01/2019	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre et autres	Valeur brute 30/06/2019
Immobilisations corporelles	1 339	1 213	2 552	62	(48)	11	2 577
Terrains et constructions	477		477	4	(40)	10	452
Droits d'utilisation au titre de contrats de location preneurs		1 213	1 213	33	(3)	4	1 247
<i>Dont biens immobiliers</i>		1 201	1 201	30	(3)	4	1 232
<i>Dont biens mobiliers</i>		12	12	4	(0)	(0)	15
Autres	862		862	24	(5)	(2)	878
Immobilisations incorporelles	1 900		1 900	380	(369)	54	1 964
Fonds de commerce	28		28	304	(311)	12	33
Logiciels	1 445		1 445	39	(60)	49	1 473
Autres	426		426	37	1	(7)	458
Total	3 239	1 213	4 452	66	(48)	11	4 541

(*) Données retraitées par rapport aux états financiers publiés en 2018.

2.2.3 Contrats de location – preneur

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2019
Charges d'intérêts sur passifs locatifs	(10)
Dotations aux amortissements au titre de droits d'utilisation	(109)
Paiements locatifs variables non pris en compte dans l'évaluation des passifs locatifs	(3)
Incidence sur le compte de résultat des contrats de location reconnus au bilan	(122)

<i>En millions d'euros</i>	1 ^{er} semestre 2019
Charges de location au titre de contrats de courte durée	(1)
Charges de location portant sur des actifs de faible valeur	(1)
Incidence sur le compte de résultat des contrats de location non reconnus au bilan	(2)

(*) Les charges de location relatives aux contrats de faible valeur et aux contrats de courte durée sont enregistrées sur la ligne « Charges des autres activités » du compte de résultat consolidé ».

2.2.4 Ventilation des passifs locatifs et engagements hors bilan par échéance contractuelle

Les montants présentés dans le tableau ci-dessous correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2019							Total
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	
Passifs locatifs non actualisés (avant déduction des charges financières)	45	17	60	111	218	496	412	1 358

Le tableau suivant présente les sorties de trésorerie futures non prises en compte dans l'évaluation des passifs locatifs au 30 juin 2019 concernant les contrats de location qui n'ont pas encore débuté, mais par lesquels Natixis est engagée.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2019							Total
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	
Contrats de location contractés mais dont les biens sous-jacents ne sont pas encore mis à disposition	-	-	-	-	9	121	216	346

NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1 Faits marquants

Le 12 septembre 2018, Natixis et BPCE ont annoncé le projet de cession par Natixis et d'acquisition par BPCE SA des métiers Affacturage, Cautions & garanties, Crédit-bail, Crédit à la consommation et Titres pour un prix de 2,7 milliards d'euros.

L'opération étant considérée comme hautement probable, les activités concernées ont été traitées suivant la norme IFRS 5 dans les comptes consolidés de Natixis au 31 décembre 2018. Cela s'est traduit par le reclassement des actifs et passifs net d'intragroupes des entités concernées par la cession, ainsi que des actifs et passifs relatifs aux activités de Natixis cédées (essentiellement liées à l'activité EuroTitres), sur une seule ligne du bilan au sein des actifs et passifs destinés à être cédés.

Conformément au calendrier prévu, le transfert des titres des filiales et des actifs et passifs de l'activité EuroTitres a été réalisé le 31 mars 2019 après levée des conditions suspensives.

Le contrôle des filiales cédées a été transféré progressivement à BPCE au cours de la période ce qui, combiné avec les autres caractéristiques propres à l'opération, a conduit à réputer la perte de contrôle réalisée au 1^{er} janvier 2019. Natixis n'a en conséquence pas intégré dans ses comptes consolidés du 1^{er} semestre 2019, le résultat des filiales cédées réalisé au cours du premier trimestre avant la cession.

Le résultat global de la transaction, après effet impôt et partage des minoritaires, est de 585 millions d'euros dont 697 millions d'euros de plus-value brute, - 78 millions d'euros d'effet impôts et - 34 millions d'euros transférés aux minoritaires.

3.2 Évolution du périmètre de consolidation depuis le 1^{er} janvier 2019

La principale évolution de périmètre intervenue depuis le 1^{er} janvier 2019 concerne la cession à BPCE SA des entités de l'ex-pôle Services Financiers Spécialisés intervenue au 1^{er} trimestre 2019 (cf. note 3.1 et 3.3) : Natixis Financement, FCT Pumacc, Natixis Factor, Midt Factoring, Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC), Natixis Lease, Co-Assur, Cicobail, Natixis Lease Immo, Lease Expansion, Natixis Bail, Natixis Energieco, Natixis Lease Madrid, Natixis Lease Milan, Natixis LLD, Oceor Lease Tahiti, Oceor Lease Nouméa, Oceor Lease Réunion, Natixis Car Lease, Sud-Ouest Bail, SAS Immobilière Natixis Bail, Batilease et Inter-Coop.

Les autres évolutions de périmètre sont présentées ci-après.

3.2.1 Banque de Grande Clientèle

▪ Entrées de périmètre

- Acquisition au 2^{ème} trimestre 2019 par Natixis Holdings (Hong Kong) Limited, d'Azure Capital, société de conseil en fusions et acquisitions. Les entités suivantes entrent dans le périmètre de consolidation : Azure Capital Holdings Pty Ltd, Azure Capital Securities Pty Ltd, The Azure Capital Trust et Azure Capital Limited. Natixis exerce le contrôle sur ces entités suivant IFRS 10 et les consolide par intégration globale. Cette opération a généré un écart d'acquisition calculé selon la méthode du goodwill partiel qui s'établit à 11,4 millions d'euros au 30 juin 2019. Natixis détient également des puts sur minoritaires pour un montant de 9,6 millions d'euros.
- Consolidation au 2^{ème} trimestre 2019 de la Holding Natixis Holdings (Hong Kong) Limited : société détenant la participation dans Azure Capital.

▪ **Sorties de périmètre**

- Cession de Natixis Brasil le 6 février 2019 ;
- Déconsolidation du véhicule de titrisation FCT Natixis Export Credit Agency au 1^{er} trimestre 2019.

▪ **Variations du pourcentage d'intérêts**

- Au cours du 2^{ème} trimestre 2019, le taux de détention de Natixis Coficiné est passé de 91% à 100% suite au rachat d'actions aux dirigeants ;
- Au cours du 2^{ème} trimestre 2019, le taux de détention de Natixis Partners est passé de 87% à 100% suite au rachat d'actions aux dirigeants.

3.2.2 Gestion d'Actifs et de Fortune

▪ **Entrées de périmètre**

- Acquisition de Massena Partners, société de gestion et de conseils en investissement sur le 2^{ème} trimestre 2019. Les entités suivantes rentrent dans le périmètre de consolidation : Massena Partners SA, Massena Wealth Management SARL, Massena Conseils et la succursale en France Massena Partners. Natixis exerce le contrôle sur ces entités suivant IFRS 10 et les consolide par intégration globale. Cette opération a généré un écart d'acquisition calculé selon la méthode du goodwill partiel qui s'établit à 40,2 millions d'euros au 30 juin 2019.
- Consolidation au 2^{ème} trimestre 2019 du véhicule de titrisation Purple Finance CLO 2 suite au passage au dessus des seuils ;
- Consolidation des entités H2O AM France, H2O AM Monaco, H2O Asia, Prometheus Wealth Management, Arctic Blue Capital Management Ltd, Arctic Blue Capital Ltd, Poincaré Holding Ltd et Poincaré Capital Management Ltd, sociétés de gestion créées ou acquises par H2O ;
- En mai 2019, Natixis Investment Managers a pris une participation de 11% dans le capital de Fiera, première plateforme de distribution indépendante cotée au Canada. Cet investissement est porté par une société holding, Natixis IM Canada Holdings Ltd, détenue à 100% par Natixis IM et désormais consolidée ;
- Consolidation de Mirova US LLC au 2^{ème} trimestre 2019 dans le cadre de la réorganisation des activités de Seeyond et de Mirova aux Etats-Unis. Les activités américaines de Seeyond ont été intégrées à Natixis Advisors LP et celles de Mirova ont été transférées dans une nouvelle société, Mirova US, détenue à 100% par Mirova ;
- AEW Capital Management LP a créé une nouvelle société au Japon, AEW Japan Corporation, afin de développer ses activités en Asie. Cette entité détenue à 100% est intégrée dans le périmètre de consolidation à fin juin 2019 ;
- AEW Capital Management LP a créé plusieurs structures juridiques intervenant dans le cadre de la gestion de plusieurs de ses nouveaux fonds : AEW Partners Real Estate Fund VIII, AEW Senior Housing Investors III, AEW Senior Housing Investors IV et AEW Value Investors Asia III. Ces entités sont détenues à 100% par AEW Capital Management LP et sont intégrées dans le périmètre de consolidation à fin juin 2019.

▪ **Variations du pourcentage d'intérêts**

- Conformément aux dispositions du pacte d'actionnaires instaurant la mise en place de la société des cadres dont la création est intervenue en décembre 2016, le pourcentage d'intérêt de cette structure dans DNCA Finance est passé de 9% à 12% au 1^{er} janvier 2019. A la suite de cette opération, le pourcentage d'intérêt de DNCA Finance et de ses filiales (DNCA Courtage, DNCA Luxembourg et DNCA Finance succursale Milan) est passé de 82% à 79% ;
- Au cours du 1^{er} trimestre 2019, Natixis Investment Managers a finalisé le lancement de Flexstone Partners SAS, société de gestion, destinée à regrouper trois de ses affiliés spécialisés en private equity: Euro-PE, Caspian Private Equity et Eagle Asia, afin de promouvoir son expertise en matière de private equity sur le marché international.

Dans le cadre de ce projet, Caspian PE a été apportée à Flexstone Partners SAS. Les managers de Caspian PE qui détenaient une part du capital de la société ont échangé leurs titres contre une participation dans Flexstone Partners SAS. Natixis Investment Managers a également cédé une partie de sa participation dans Flexstone Partners SAS aux managers européens de la société. A la suite de ces différentes opérations, Natixis Investment Managers détient 84% de Flexstone Partners SAS depuis le 31 mars 2019 contre un taux de détention de 100% au 31 décembre 2018 ;

▪ **Sorties de périmètre**

- Déconsolidation sur le 1^{er} trimestre 2019 du fonds Mirova Global Sustainable Equity Fund suite au passage sous les seuils ;
- Déconsolidation au 31 mars 2019 du fonds Ostrum Multi Asset Global Income, l'investissement en Seed Money dans le fonds ayant été intégralement remboursé.

3.2.3 Assurances

▪ **Entrée de périmètre**

- Consolidation au 1^{er} trimestre 2019 du fonds Dorval Managers Europe suite au passage au dessus des seuils.

▪ **Sorties de périmètre**

- Déconsolidation des fonds Ostrum Ultra Short Term Bonds Plus SI (C) EUR Fructifonds Profil 6, Fructifonds Profil 9 et ABP Vie Mandat FCPI suite au passage sous les seuils ;

3.2.4 Paiements

▪ **Entrée de périmètre**

- Acquisition auprès de la Banque Postale sur le 1^{er} trimestre 2019 de 50% de la société Titres Cadeaux (faisant passer le taux de détention à 100%). La société crée et distribue des chèques et cartes cadeaux multi-enseignes auprès des particuliers ou des comités d'entreprise. Natixis exerce le contrôle sur cette entité suivant IFRS 10 et la consolide par intégration globale. Cette opération a généré un écart d'acquisition de 10,2 millions d'euros au 30 juin 2019.

- **Variation du pourcentage d'intérêts**

- Au cours du 2^{ème} trimestre 2019, le taux de détention de Payplug est passé de 84% à 95% suite à l'acquisition complémentaire de 9% auprès des fondateurs.

3.2.5 Coface

- **Entrées de périmètre**

- Consolidation au 1^{er} trimestre 2019 de la succursale en Grèce ;
- Acquisition sur le 2^{ème} trimestre 2019 de Coface PKZ, spécialisée en Assurance-crédit en Slovaquie. Cette opération a généré un écart d'acquisition négatif calculé selon la méthode du goodwill partiel de 3 millions d'euros au 30 juin 2019 comptabilisé en compte de résultat.

- **Restructurations**

- Les activités de la succursale de Coface Luxembourg ont été reprises par Coface Belgium sur le 1^{er} trimestre 2019 ;
- Les activités de la succursale de Coface Latvia Insurance ont été reprises par LEID - SUCC sur le 1^{er} trimestre 2019.

3.3 Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition positif est affecté, à la date d'acquisition, à une ou plusieurs unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de retirer des avantages de l'acquisition et n'est pas amorti. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation, au minimum une fois par an et de façon plus fréquente en cas d'apparition d'indices objectifs de dépréciation. Ce test de dépréciation s'effectue par comparaison entre la valeur nette comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT comprenant l'écart d'acquisition et sa valeur recouvrable.

Suite à la cession des entités de banque de détail à BPCE, les écarts d'acquisition associés à ces entités et attachés à l'ex-UGT « Services Financiers Spécialisés » ne figurent plus au bilan de Natixis.

Au 30 juin 2019, l'ex-UGT « Services Financiers Spécialisés », a été réaffecté dans trois UGT : L'UGT « Paiement », l'UGT « Gestion d'Actifs et de Fortune » (au titre du métier Epargne salariale) et l'UGT « Banque de Grande Clientèle » (au titre du métier Financement du cinéma). Les écarts d'acquisition attachés aux entités non cédées à BPCE ont été réaffectés de manière symétriques à ces trois UGT.

Compte tenu des éléments mentionnés supra, les tests de dépréciation des nouveaux périmètres d'UGT ont été recalculés sur la base des données au 31 décembre 2018.

Cette actualisation ne porte que sur les aspects de périmètre des UGT, la méthodologie et les paramètres (taux d'actualisation, ...) sont restés inchangés par rapport au test de réalisé fin 2018. Ce nouveau test n'aurait pas conduit à constater une dépréciation au 31 décembre 2018.

3.4 Entités destinées à être cédées

Le total des actifs et des passifs des entités contrôlées destinées à être cédées dans le délai maximum de douze mois et pour lesquelles Natixis a initié la recherche active d'un acquéreur, constitue des actifs

et passifs non courants présentés de manière distincte sur deux lignes spécifiques du bilan consolidé.

Un groupe destiné à être cédé peut-être un groupe d'UGT, une UGT ou une partie d'UGT. Le groupe peut inclure des actifs et des passifs de l'entité y compris des actifs courants, des passifs courants ainsi que des actifs exclus des dispositions de la norme IFRS 5 en matière d'évaluation. Dès lors qu'un actif non courant dans le périmètre d'IFRS 5 en matière d'évaluation, fait partie d'un groupe destiné à être cédé, les dispositions de la norme IFRS 5 en matière d'évaluation s'appliquent au groupe dans son ensemble, de sorte que le groupe est évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur nette des coûts de cession.

Natixis et BPCE ayant annoncé en septembre 2018 le projet de cession par Natixis et d'acquisition par BPCE des métiers Affacturage, Cautions & garanties, Crédit-bail, Crédit à la consommation et Titres, Natixis avait maintenu, au 31 décembre 2018, la consolidation par intégration globale des filiales concernées et avait présenté, conformément aux dispositions de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs et passifs de ces entités de façon regroupée sur deux postes distincts du bilan : « Actifs non courants destinés à être cédés » et « Dettes sur actifs destinés à être cédés ». L'opération ayant été finalisée au cours du 1^{er} semestre 2019 (cf. notes 3.1 et 4.9), les filiales ne figurent plus dans le périmètre de consolidation de Natixis au 30 juin 2019.

Par ailleurs, Natixis avait engagé des négociations concernant la cession de sa filiale Natixis Brazil. Les actifs et passifs de cette entité consolidée par intégration globale, au 31 décembre 2018, n'avaient pas été présentés suivant IFRS 5 parmi les actifs non courants destinés à être cédés et passifs associés, eu égard au caractère non significatif des montants considérés. L'opération ayant été finalisée au cours du 1^{er} semestre 2019 (cf. notes 3.2 et 4.9), cette filiale ne figure plus dans le périmètre de consolidation de Natixis au 30 juin 2019.

NOTE 4 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 Marge d'intérêt

Les postes « Intérêts et produits assimilés et intérêts et charges assimilées » enregistrent les intérêts des titres de dettes comptabilisés dans les catégories « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres » et « coût amorti », les intérêts sur les prêts/emprunts et créances/dettes sur les établissements de crédit et sur la clientèle.

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti donnent lieu à la comptabilisation d'intérêts calculés sur la base du Taux d'intérêt effectif (TIE).

Ce poste comprend également les intérêts des instruments dérivés de couverture.

De plus, les produits d'intérêts comprennent les intérêts des instruments de dettes non basiques non détenus dans un modèle de transaction (classés par défaut en instruments à la juste valeur par résultat).

En millions d'euros	30/06/2019			30/06/2018		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Actifs et passifs financiers au cout amorti	1 697	(1 441)	256	1 647	(987)	661
Banque Centrale	178	(57)	121	182	(64)	119
Intérêts sur titres	45	(39)	7	31	(28)	3
Créances, prêts et emprunts	1 474	(798)	675	1 434	(646)	788
Sur les établissements de crédit	158	(549)	(390)	127	(477)	(350)
Sur la clientèle	1 312	(249)	1 063	1 140	(169)	971
Location financement	3	0	3	167	0	167
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		(538)	(538)		(249)	(249)
Passifs locatifs ⁽¹⁾		(10)	(10)			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	63		63	45		45
Intérêts sur titres	63		63	45		45
Prêts ou créances	0		0	0		0
				0		0
Actifs financiers devant être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	31		31	119		119
Prêts ou créances	19		19	40		40
Intérêts sur titres	12		12	79		79
Instruments dérivés de couverture	165	(222)	(57)	194	(303)	(109)
Total ⁽²⁾	1 955	(1 663)	292	2 006	(1 289)	717

(1) Les impacts de 1^{ère} application de la norme IFRS 16 sont communiqués en note 2 ;

(2) Au 30 juin 2018, les entités bancaires retail du pôle SFS ont contribué à la marge d'intérêt à hauteur de +218 millions d'euros.

4.2 Commissions nettes

En application de la norme IFRS 15, Natixis enregistre en résultat, les produits et charges de commissions :

- Soit progressivement au fur et à mesure que le service est rendu, dans le cadre d'une prestation continue. Les commissions de garantie et les commissions de gestion sont ainsi étalées prorata temporis sur la durée de la prestation ;
- Soit une fois que le service est rendu comme par exemple dans le cas des commissions d'apporteur d'affaires enregistrées en résultat dès l'achèvement de la prestation ou dans le cas de certaines commissions de syndication rémunérant la structuration et l'arrangement.

Les commissions de fiducie ou d'activité analogues sont celles qui conduisent à détenir ou à placer des actifs au nom de particuliers, de régimes de retraite, ou d'autres institutions. La fiducie recouvre notamment les activités de gestion d'actif et de conservation pour compte de tiers.

Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument telles que les commissions réputées rémunérer l'octroi de crédits sont comptabilisées et amorties comme un ajustement du rendement effectif du prêt sur la durée de vie estimée de celui-ci. Ces commissions figurent donc parmi les produits d'intérêt et non au poste « Commissions ».

En millions d'euros	1er semestre 2019			1er semestre 2018		
	Produits	Charges	Total	Produits	Charges	Total
Opérations avec les établissements de crédit	5	(14)	(9)	2	(22)	(19)
Opérations avec la clientèle	256	11	267	384	(7)	377
Opérations sur titres	39	(61)	(22)	64	(87)	(23)
Opérations sur moyens de paiement	229	(31)	198	206	(27)	178
Prestations de services financiers	109	(302)	(193)	238	(372)	(134)
Opérations de fiducie ⁽¹⁾	1 840	0	1 840	1 772	0	1 772
Commissions sur engagements de financement, de garantie, de titres, d'instruments dérivés	113	(108)	5	131	(99)	32
Autres ⁽²⁾	71	(653)	(582)	87	(599)	(513)
Total ⁽³⁾	2 662	(1 158)	1 504	2 884	(1 213)	1 671

(1) Dont commissions de performance pour 170 millions d'euros dont 158 millions d'euros pour la zone europe et 12 millions d'euros pour l'Amérique du nord au 30 juin 2019 contre 119 millions d'euros dont 117 millions d'euros pour la zone europe et 2 millions d'euros pour l'Amérique du nord au 30 juin 2018 ;

(2) Dont des commissions nettes de -640 millions d'euros au 30 juin 2019 contre -577 millions d'euros au 30 juin 2018 concernant les activités d'assurance, dont les produits correspondant sont présentés en « Produits nets des activités d'assurance » ;

(3) Au 30 juin 2018, les entités bancaires retail du pôle SFS ont contribué au total des commissions à hauteur de +57 millions d'euros.

4.3 Gains ou pertes sur actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Ce poste enregistre les gains et pertes sur les actifs et passifs à la juste valeur par résultat qu'ils soient qualifiés de transaction, à la juste valeur sur option ou devant être évalués à la juste valeur. Ce poste comprend également les intérêts générés par ces instruments, à l'exception de ceux présentés en marge d'intérêts.

La ligne « Dérivés de couverture » comprend les variations de juste valeur des dérivés, intérêts exclus, classés en couverture de juste valeur, ainsi que la réévaluation symétrique des éléments couverts. Elle enregistre également la part « inefficace » des couvertures de flux de trésorerie.

En millions d'euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018
Gains nets sur les actifs et passifs financiers hors dérivés de couverture	1 195	1 106
Gains nets sur les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ⁽²⁾	3 519	998
dont Instruments Dérivés hors couverture	295	771
Gains et pertes nets sur les actifs financiers devant être évalués à la juste valeur par le résultat	159	(218)
Gains et pertes nets sur les actifs et passifs financiers à la juste valeur sur option	(2 567)	227
Autres	84	101
Dérivés de couverture et variation de l'élément couvert	(10)	11
Inefficacité de la couverture de flux de trésorerie (CFH)	0	(0)
Inefficacité de la couverture de juste valeur (FVH)	(10)	11
Variation de la couverture de juste valeur	(169)	(27)
Variation de l'élément couvert	160	38
Total ⁽¹⁾	1 185	1 118

(1) Dans la mesure où les charges et produits présentés dans le compte de résultat sont classés par nature et non par destination, le résultat net des activités sur instruments financiers à la juste valeur par résultat doit être appréhendé globalement. Il convient de noter que les résultats ci-dessus n'intègrent pas le coût de refinancement de ces instruments financiers, qui est présenté parmi les charges et produits d'intérêts

(2) La ligne « Gains nets sur les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction » inclut :

- Les réfections appliquées à la juste valeur des CDS conclus avec les monolines : une diminution du stock de réfection est enregistrée au 1^{er} semestre 2019 pour 4 millions d'euros contre une diminution du stock de réfection de 40,3 millions d'euros (produit) au cours 1^{er} semestre 2018 (hors impact change et effet de la garantie BPCE), portant le stock total de réfection à 19 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 23,1 millions d'euros au 30 juin 2018 ;
- Au 30 juin 2019, un ajustement de valeur constaté sur la valorisation passive des dérivés au titre du risque de crédit propre (DVA) de -23,3 millions d'euros contre une charge de +12,9 millions au 30 juin 2018. Par ailleurs, l'ajustement de valeur concernant l'évaluation du risque de contrepartie (CVA) des actifs financiers est de 17,1 millions d'euros (produit) au 30 juin 2019 contre un produit de -12,7 millions d'euros au 30 juin 2018 ;
- L'ajustement du coût de financement (« Funding Valuation Adjustment » FVA) inclus dans la valorisation des dérivés non collatéralisés ou imparfaitement collatéralisés est également enregistré sur cette ligne pour un montant de 17,1 millions d'euros (produit) au 30 juin 2019 contre -29,9 millions d'euros (produit) au 30 juin 2018 ;
- Au cours du 1^{er} semestre 2019, des opérations de retournement des risques de marché afférent à certaines opérations du portefeuille des produits dérivés Asie (cf. note 5.4.d) vers des contreparties externes ont été réalisées. En parallèles, les réserves constituées au 31 décembre 2018 pour 173 millions d'euros ont été reprise en totalité sur le 1^{er} semestre 2019.

4.4 Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Le tableau ci-dessous présente les gains et pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres comptabilisés en résultat net au cours de la période. Ils comprennent essentiellement :

- les résultats de cession des instruments de dettes nets des effets de couverture ;
- les dividendes des instruments de capitaux propres.

En millions d'euros	1er semestre 2019	1er semestre 2018
Gains nets sur les instruments de dettes	3	3
Gains nets sur les instruments de capitaux propres (dividendes)	10	8
Total	13	11

Les gains et pertes latents comptabilisés au cours de la période sont présentés dans l'état du « résultat net et des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

4.5 Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'instruments au coût amorti

Ce poste comprend les plus et moins-values résultant de la décomptabilisation de titres de dette ou des prêts et créances comptabilisés au coût amorti, y compris les effets de couverture.

Au 30 juin 2019, les pertes associées aux cessions d'actifs financiers au coût amorti s'élevaient à -6 millions d'euros au 30 juin 2019 contre -1,9 millions d'euros au 30 juin 2018. Les gains constatés suite à la cession d'actifs financiers au coût amorti s'élevaient à 1,7 million d'euros au 30 juin 2018.

4.6 Autres produits et charges

Les produits et charges des autres activités recouvrent notamment les produits et charges accessoires sur la location financement et les produits et charges sur les immeubles de placement.

En millions d'euros	1er semestre 2019			1er semestre 2018		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations de location financement	0	(0)	0	156	(156)	1
Immeubles de placement	0	(0)	0	2	(8)	(5)
Sous total activités immobilières ⁽¹⁾	0	(0)	0	159	(163)	(5)
Opérations de location simple	9	(0)	9	57	(45)	12
Autres produits et charges accessoires	96	(66)	30	155	(144)	11
Total ⁽¹⁾	105	(66)	39	370	(352)	19

(1) Au 30 juin 2018, les activités immobilières sont portés exclusivement par les entités bancaires retail du pôle SFS. Celles-ci ont contribué au total des autres produits et charges pour 22 millions d'euros.

4.7 Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation comprennent essentiellement les frais de personnel, dont les salaires et traitements nets des refacturations, les charges sociales ainsi que les avantages au personnel tels que les charges de retraite (partie relative aux régimes à prestations définies) ou encore les paiements sur base d'actions, conformément à la norme IFRS 2.

Ce poste comprend également l'ensemble des frais administratifs et les services extérieurs.

En millions d'euros		1er semestre 2019	1er semestre 2018
Frais de personnel	Salaires et traitements ⁽¹⁾	(1 391)	(1 416)
	<i>dont paiements en actions</i> ⁽²⁾	(35)	(38)
	Avantages de retraite et autres avantages à long terme	(104)	(115)
	Charges sociales	(306)	(324)
	Intéressement et participation	(69)	(73)
	Impôts et taxes liés aux rémunérations	(70)	(75)
	Autres	8	(3)
Total Frais de personnel		(1 932)	(2 006)
Autres charges d'exploitation	Impôts et taxes ⁽³⁾⁽⁴⁾	(251)	(282)
	Services extérieurs	(897)	(1 008)
	Autres	(20)	(18)
Total Autres charges d'exploitation		(1 168)	(1 309)
Total ⁽⁵⁾		(3 100)	(3 315)

(1) Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi a été supprimé à compter du 01 janvier 2019. Au 30 juin 2018 le solde était de 3,7 millions d'euros.

(2) Le montant de l'étalement comptabilisé dans les comptes au 1^{er} semestre 2019, concernant les plans de fidélisation et de performance, comprend une charge de 28.1 millions d'euros (32,6 millions d'euros au 30 juin 2018) pour la partie de la rémunération réglée en trésorerie et indexée sur la valeur de l'action Natixis et un complément de charges de 5,8 millions d'euros (4,8 millions d'euros au 30 juin 2018) pour la partie de la rémunération réglée en actions Natixis ;

(3) Les impôts, taxes et contributions réglementaires incluent notamment la Taxe de soutien aux collectivités locales pour 4.5 millions d'euros au 30 juin 2019 ainsi que les contributions réglementaires comprenant essentiellement la cotisation au FRU (Fonds de Résolution Unique) pour 169.7 millions d'euros au 30 juin 2019 (contre 163,7 millions d'euros au 30 juin 2018). La taxe de risque systémique de banques, supprimée au 1^{er} janvier 2019, s'élevait à 16,5 millions d'euros au 30 juin 2018 (y compris la composante Soutien aux collectivités locales) ;

(4) Dont la Contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) de 33.2 millions d'euros au 30 juin 2019 (37,1 millions d'euros au 30 juin 2018) ;

(5) Au 30 juin 2018, les entités bancaires retail du pôle SFS ont contribué au total des charges générales d'exploitation à hauteur de -211 millions d'euros.

4.8 Coût du risque

Ce poste comprend principalement les éléments de résultat relatifs à la comptabilisation du risque de crédit tel que défini par IFRS 9 :

- les flux de provisions et dépréciations couvrant les pertes à douze mois et à maturité relatifs aux :
 - instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou en juste valeur par capitaux propres ;
 - créances résultant de contrats de location ;
 - engagements de financements et de garanties donnés ne répondant pas à la définition d'instruments financiers dérivés.
- les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances antérieurement comptabilisées en pertes.

Il enregistre également les dépréciations éventuellement constituées en cas de risque de défaillance avéré de contreparties d'instruments financiers négociés de gré à gré.

En millions d'euros	1er semestre 2019					1er semestre 2018				
	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations s/ créances amorties	Net	Dotations	Reprises nettes	Pertes sur créances non couvertes	Récupérations s/ créances amorties	Net
Provisions pour risques et charges	(149)	130	(1)	0	(19)	(151)	167	(1)	0	14
Engagement par signature - Pertes de crédit attendues à 12 mois	(16)	14	0	0	(2)	(12)	11	0	0	(1)
Engagement par signature - Pertes de crédit attendue à maturité	(84)	83	0	0	0	(101)	124	0	0	23
Engagement par signature déprécié - Pertes de crédit attendue à maturité	(47)	23	(0)	0	(24)	(23)	18	0	0	(4)
Autres	(2)	10	(1)	0	7	(15)	13	(1)	0	(3)
Dépréciation des actifs financiers	(369)	253	(7)	0	(122)	(617)	535	(19)	3	(98)
Actifs financiers non dépréciés - Pertes de crédit attendues à 12 mois	(36)	29	0	0	(6)	(38)	29	0	0	(9)
Actifs financiers non dépréciés - Pertes de crédit attendue à maturité	(127)	122	0	0	(5)	(183)	239	0	0	56
Actifs financiers dépréciés - Pertes de crédit attendue à maturité	(206)	102	(7)	0	(111)	(397)	268	(19)	3	(145)
Total	(517)	383	(8)	0	(141)	(768)	702	(20)	3	(84)
<i>dont :</i>										
Reprises de dépréciations sans objet		383					702			
Reprises de dépréciations utilisées		111					154			
	<i>sous-total reprises :</i>	494				<i>sous-total reprises :</i>	856			
Pertes couvertes par provisions		(111)					(154)			
	<i>total reprises nettes :</i>	383				<i>total reprises nettes :</i>	702			

4.9 Gains et pertes sur autres actifs

Ce poste comprend les plus et moins-values de cession des immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres consolidés inclus dans le périmètre de consolidation.

En millions d'euros	1er semestre 2019			1er semestre 2018		
	Sur titres consolidés	Sur immobilisations corporelles et incorporelles	TOTAL ⁽¹⁾	Sur titres consolidés ⁽²⁾	Sur immobilisations corporelles et incorporelles ⁽³⁾	TOTAL
Résultat net de cession	616	62	678	6	4	10
Total	616	62	678	6	4	10

(1) Dont 697,1 millions d'euros concernant la cession des entités bancaires retail du pôle SFS (cf. note 3.1) et -14,7 millions d'euros relatif à la cession de Natixis Brazil ;

(2) Dont +7,6 millions d'euros relatifs au débouclage de la cession d'une partie de l'activité du Capital Investissement réalisée antérieurement et - 2,2 millions d'euros liés à la cession de Cofacredit (détenue par Coface) ;

(3) Dont +4,2 millions d'euros suite aux cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles.

4.10 Rapprochement entre la charge d'impôt totale et la charge d'impôt théorique

En millions d'euros	30/06/2019	30/06/2018 (*)
+ Résultat net- Part du groupe	1 110	903
+ Résultat net- Part des minoritaires	178	118
+ Impôt de l'exercice	379	470
+ Résultat des activités arrêtées	0	0
+ Dépréciations des écarts d'acquisition	(3)	0
- Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	(11)	(10)
= Résultat comptable consolidé avant impôt, amortissement des écart d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence	1 653	1 480
+/- Différences permanentes ⁽¹⁾	(208)	236
= Résultat fiscal consolidé	1 446	1 717
x Taux d'impôt théorique ⁽²⁾	34,43%	34,43%
= Impôt théorique	(498)	(591)
+ Impôt au taux réduit	(0)	(1)
+ Déficits de l'exercice limités par prudence	(9)	(17)
+ Effets de l'intégration fiscale	17	23
+ Différence de taux d'impôt sur filiales étrangères ⁽²⁾	102	105
+ Impôt sur exercices antérieurs et autres éléments	9	11
= Charge d'impôt de l'exercice	(379)	(470)
dont : impôt exigible	(242)	(188)
impôt différé	(137)	(282)

(*) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2018.

(1) Les différences permanentes comprennent la part de la plus-value long terme Smith non imposable (-454 millions d'euros) et la moins-value non déductible sur la cession de Natixis Brazil (+14,7 millions d'euros), ainsi que les impacts des contributions réglementaires non déductibles fiscalement à hauteur de +130 millions d'euros au 30/06/2019 pour +131,4 millions d'euros au 30/06/2018 ;

(2) En 2019, le taux d'impôt théorique prend en compte la contribution sociale sur l'impôt sur les sociétés de 3,3%, par souci de comparabilité les données 2018 ont été retraitées et l'impact a été classé dans la ligne "Différence de taux d'impôt sur filiales étrangères" (+17 millions d'euros).

NOTE 5 NOTES RELATIVES AU BILAN

5.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Ces actifs et passifs sont valorisés en juste valeur à la date d'arrêté avec variation de juste valeur, coupon inclus, dans le poste du compte de résultat « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat », à l'exception :

- des intérêts concernant les dérivés de couverture et les instruments non basiques, comptabilisés dans les postes produits et charges d'intérêts au sein du compte de résultat et ;
- des variations de juste valeur attribuables au risque de crédit propre associé aux passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat, comptabilisées dans le poste « Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat » au sein des autres éléments du résultat global.

5.1.1 Actifs financiers à la juste valeur par le résultat

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs financiers à la juste valeur par résultat selon les natures d'instruments.

En millions d'euros	30/06/2019				31/12/2018			
	Actifs financiers relevant d'une activité de transaction	Actifs financiers devant être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Actifs financiers à la juste valeur sur option	Total	Actifs financiers relevant d'une activité de transaction	Actifs financiers devant être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ⁽¹⁾	Actifs financiers à la juste valeur sur option	Total
<i>Note annexe</i>	<i>5.1.1.1</i>				<i>5.1.1.1</i>			
Titres	42 577	2 663		45 240	34 950	3 015	0	37 965
Instruments de dettes	15 282	1 947		17 229	12 189	2 263	0	14 453
Instruments de capitaux propres	27 294	717		28 011	22 761	752	0	23 513
Financement contre titres reçus en pension ⁽²⁾	83 527			83 527	95 300			95 300
Prêts ou créances	4 807	1 702	2	6 510	3 884	1 871	2	5 757
Sur les établissements de crédit	33	1 020	2	1 056	10	1 031	2	1 042
Sur la clientèle	4 773	682		5 454	3 874	840	0	4 715
Instruments dérivés hors couverture ⁽²⁾	64 129			64 129	57 161	0	0	57 161
Dépôts de garantie versés	18 742			18 742	17 903	0	0	17 903
Total	213 780	4 365	2	218 147	209 198	4 886	2	214 086

(1) Les instruments financiers obligatoirement évalués à la juste valeur par le résultat comprennent les instruments de dette non SPPI pour 1 947 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 2 263 millions d'euros au 31 décembre 2018, ainsi que les instruments de capitaux propres pour lesquels il n'a pas été fait le choix de les évaluer par capitaux propres pour un montant de total de 717 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 752 millions d'euros au 31 décembre 2018 ;

(2) Les informations sont présentées en tenant compte des effets de la compensation réalisée conformément à la norme IAS 32 (cf. note 5.2).

5.1.2 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des passifs financiers à la juste valeur par résultat selon les natures d'instruments.

En millions d'euros	30/06/2019			31/12/2018		
	Passifs financiers émis à des fins de transaction	Passifs financiers à la juste valeur sur option	Total	Passifs financiers émis à des fins de transaction	Passifs financiers à la juste valeur sur option	Total
<i>Note annexe</i>	<i>5.1.2.1 et 5.1.2.2</i>			<i>5.1.2.1 et 5.1.2.2</i>		
Titres	20 526	24 303	44 829	21 062	22 132	43 194
Dettes représentées par un titre	298	24 203	24 501	301	22 032	22 332
Dettes subordonnées	0	100	100	0	100	100
Vente à découvert	20 228	0	20 228	20 761	0	20 761
Valeurs et titres donnés en pension ⁽¹⁾	91 691	0	91 691	90 812	0	90 812
Dettes	7	4 212	4 219	14	4 579	4 593
Dettes auprès d'établissements de crédit	0	98	98	0	67	67
Dettes auprès de la clientèle	7	150	157	14	123	137
Autres passifs	0	3 963	3 963	0	4 389	4 389
Instruments dérivés hors couverture ⁽¹⁾	63 012	0	63 012	57 160	0	57 160
Dépôts de garantie reçus	14 010	0	14 010	12 423	0	12 423
Total	189 246	28 514	217 761	181 472	26 711	208 183

(1) Les informations sont présentées en tenant compte des effets de la compensation réalisée conformément à la norme IAS 32 (cf. note 5.2).

5.1.2.1 Conditions de classification des passifs financiers à la juste valeur sur option

Les passifs financiers sont désignés à la juste valeur par résultat quand ce choix permet de communiquer une information plus pertinente ou quand ces instruments sont porteurs d'un ou plusieurs dérivés incorporés significatifs et séparables.

L'utilisation de l'option juste valeur est considérée donner une information plus pertinente dans deux situations :

- en l'absence de concordance comptable entre un (ou des) actif(s) et un (ou des) passif(s) économiquement liés. L'option juste valeur est en particulier utilisée lorsque les conditions de la comptabilité de couverture se trouvent ne pas être remplies : il s'opère alors une compensation naturelle entre les variations de juste valeur de l'instrument couvert et celle du dérivé de couverture ;
- en présence d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers gérés et évalués en juste valeur dans le cadre d'une politique documentée de gestion d'actifs et de passifs.

Les passifs valorisés sur option à la juste valeur par résultat sont constitués principalement des émissions originées et structurées pour le compte de la clientèle dont les risques et la couverture sont gérés dans un même ensemble. Ces émissions contiennent des dérivés incorporés significatifs dont les variations de valeur sont neutralisées, à l'exception de celles affectées au risque de crédit propre, par celles des instruments dérivés qui les couvrent économiquement.

En millions d'euros	30/06/2019			31/12/2018		
	Valeur comptable	Non concordance comptable	Dérivés incorporés	Valeur comptable	Non concordance comptable	Dérivés incorporés
Dettes envers des établissements de crédit	98	6	92	67	6	61
Dettes envers de la clientèle	150	0	150	123	0	123
Dettes représentées par un titre	24 203	19 719	4 484	22 032	17 770	4 261
Dettes subordonnées	100	0	100	100	0	100
Autres passifs	3 963	3 963	0	4 388	4 389	0
Total	28 514	23 687	4 826	26 711	22 165	4 545

Certains passifs émis et comptabilisés en option juste valeur par résultat bénéficient d'une garantie. L'effet de cette garantie est intégré dans la juste valeur des passifs.

5.1.2.2 Passifs financiers à la juste valeur sur option et risque de crédit

La valeur comptable des passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat correspond à la juste valeur de ces instruments inscrite au bilan.

Le montant contractuellement dû à l'échéance représente pour les emprunts, le montant du capital restant dû en date d'arrêté augmenté des intérêts courus non échus et pour les dettes de titre, il s'agit de la valeur de remboursement.

Passifs financiers à la juste valeur sur option pour lesquels le risque de crédit lié est présenté en « capitaux propres »

En millions d'euros	30/06/2019				31/12/2018			
	Valeur comptable	Montant contractuellement dû à l'échéance	Différence entre la valeur comptable et le montant contractuellement dû à l'échéance	Cumul des variations de la JV des passifs financiers, désignés à la juste valeur par résultat, imputable au risque de crédit	Valeur comptable	Montant contractuellement dû à l'échéance	Différence entre la valeur comptable et le montant contractuellement dû à l'échéance	Cumul des variations de la JV des passifs financiers, désignés à la juste valeur par résultat, imputable au risque de crédit
Dettes représentées par un titre ⁽¹⁾	24 203	24 366	(163)	71	22 032	24 547	(2 515)	(111)
Dettes subordonnées ⁽¹⁾	100	100	(0)	(2)	100	101	(1)	(4)
Total ⁽²⁾	24 303	24 466	(163)	69	22 132	24 648	(2 516)	(115)

(1) Le stock de juste valeur, dont la méthodologie est décrite en note 5.4, constaté au titre du risque de crédit propre sur les émissions de Natixis s'établit à 68,7 millions d'euros au 30 juin 2019 contre - 114,9 millions d'euros au 31 décembre 2018. Outre l'évolution de l'encours, cette variation reflète l'évolution du niveau de spread de Natixis depuis la clôture annuelle précédente ;

(2) Les soultes liées aux remboursements anticipés des émissions Natixis constatées en capitaux propres au 1^{er} semestre 2019 s'élèvent à 5 millions d'euros contre 5,3 millions d'euros sur l'exercice 2018.

Passifs financiers à la juste valeur sur option pour lesquels le risque de crédit est présenté en résultat net

En millions d'euros	30/06/2019			31/12/2018		
	Valeur comptable	Montant contractuellement dû à l'échéance	Différence entre la valeur comptable et le montant contractuellement dû à l'échéance	Valeur comptable	Montant contractuellement dû à l'échéance	Différence entre la valeur comptable et le montant contractuellement dû à l'échéance
Dettes auprès d'établissements de crédit	98	94	5	67	64	3
Dettes auprès de la clientèle	150	151	(1)	123	126	(3)
Autres dettes	3 963	3 963	0	4 389	4 389	0
Total	4 212	4 208	4	4 579	4 579	0

5.2 Compensation des actifs et passifs financiers

Le tableau ci-dessous présente les montants compensés au bilan de Natixis déterminés conformément aux critères de la norme IAS 32, ainsi que les impacts liés à l'existence d'accords de compensation globale exécutoire ou d'accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de la norme IAS 32 en matière de compensation.

Les montants bruts compensés correspondent aux dérivés et aux opérations de pensions livrées traités avec des chambres de compensation pour lesquels les critères de la norme IAS 32 sont respectés :

- Pour les dérivés de gré à gré, il s'agit de la compensation par devise des valorisations actives et des valorisations passives des dérivés ;
- Pour les opérations d'assets switch, ayant des nominaux similaires, ainsi que des maturités et des devises identiques, Natixis présente ces opérations sous la forme d'un seul actif ou passif financier ;
- Pour les dérivés listés, les positions inscrites respectivement à l'actif et au passif relatives :
 - ✓ aux options sur indices et aux options sur futures sont compensées par échéance et par devise ;
 - ✓ aux options sur actions sont compensées par code ISIN et date de maturité ;
- Pour les opérations de pension livrée, Natixis inscrit dans son bilan le montant net des contrats de prise et de mise en pensions livrées sur titres qui :
 - ✓ sont conclus avec la même chambre de compensation ;
 - ✓ présentent la même date d'échéance ;
 - ✓ portent sur le même dépositaire ;
 - ✓ sont conclus dans la même devise.
- Les impacts liés à l'existence d'accords de compensation globale exécutoire ou d'accords similaires correspondent aux montants de dérivés ou d'encours de pensions livrées faisant l'objet de conventions cadres au titre desquelles le critère du règlement net ou la réalisation d'un règlement

simultané(e) de l'actif et du passif ne peut être démontré ou bien pour lesquelles le droit à compenser ne peut être exercé qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'une ou l'autre des contreparties. Ces montants ne sont pas compensés au bilan.

- Les garanties reçues et données sous forme de titres figurent dans la colonne « Instruments financiers » et sont prises en compte pour un montant correspondant à leur juste valeur.

5.2.1 Actifs financiers faisant l'objet d'une compensation ou d'un accord de compensation globale exécutoire ou similaire

En millions d'euros	30/06/2019			31/12/2018		
	Montant brut des actifs financiers comptabilisés au bilan * (a)	Montant brut des passifs financiers compensés (b)	Montant net des actifs financiers présentés au bilan (c) = (a) - (b)	Montant brut des actifs financiers comptabilisés au bilan * (a)	Montant brut des passifs financiers compensés (b)	Montant net des actifs financiers présentés au bilan (c) = (a) - (b)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	166 346	40 723	125 623	156 299	29 101	127 198
<i>Dérivés</i>	76 639	25 788	50 851	63 200	19 147	44 052
<i>Opérations de pension</i>	89 707	14 935	74 772	93 100	9 954	83 146
<i>Autres instruments financiers</i>						
Instruments dérivés de couverture	2 571	2 412	159	1 981	1 834	147
Prêts et créances sur les établissements de crédit	700	700		700	700	
<i>Opérations de pension</i>	700	700		700	700	
<i>Autres instruments financiers</i>						
Prêts et créances sur la clientèle	1 856		1 856	2 197		2 197
<i>Opérations de pension</i>	1 856		1 856	2 197		2 197
<i>Autres instruments financiers</i>						
TOTAL	171 473	43 835	127 638	161 178	31 635	129 543

(*) Montant brut des actifs financiers faisant l'objet d'une compensation ou d'un accord de compensation globale exécutoire ou similaire.

En millions d'euros	30/06/2019				31/12/2018			
	Montant net des actifs financiers présentés au bilan (c)	Montants non compensés se rattachant à (a) (d)		Exposition nette (e) = (c) - (d)	Montant net des actifs financiers présentés au bilan (c)	Montants non compensés se rattachant à (a) (d)		Exposition nette (e) = (c) - (d)
		Instruments financiers (*)	Garanties reçues sous forme de Cash			Instruments financiers (*)	Garanties reçues sous forme de Cash	
Dérivés	51 010	37 366	10 431	3 213	44 199	33 083	8 368	2 748
Opérations de pension	76 628	76 251	377		85 344	85 051		292
Autres instruments financiers								
TOTAL	127 638	113 617	10 431	3 590	129 543	118 134	8 368	3 041

(*) Incluent la prise en compte des garanties reçues sous forme de titres.

5.2 Passifs financiers faisant l'objet d'une compensation ou d'un accord de compensation globale exécutoire ou similaire

En millions d'euros	30/06/2019			31/12/2018		
	Montant brut des passifs financiers comptabilisés au bilan *	Montant brut des actifs financiers compensés	Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Montant brut des passifs financiers comptabilisés au bilan *	Montant brut des actifs financiers compensés	Montant net des passifs financiers présentés au bilan
	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)	(a)	(b)	(c) = (a) - (b)
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	180 229	40 398	139 831	158 619	28 977	129 641
<i>Dérivés</i>	77 243	25 463	51 779	63 527	19 024	44 503
<i>Opérations de pension</i>	102 986	14 935	88 051	95 092	9 954	85 138
<i>Autres instruments financiers</i>						
Instruments dérivés de couverture	2 910	2 736	173	2 130	1 957	172
Dettes envers les établissements de crédit	7 214	700	6 514	8 558	700	7 858
<i>Opérations de pension</i>	7 214	700	6 514	8 558	700	7 858
<i>Autres instruments financiers</i>						
Dettes envers la clientèle	50		50	50		50
<i>Opérations de pension</i>	50		50	50		50
<i>Autres instruments financiers</i>						
TOTAL	190 402	43 835	146 567	169 356	31 635	137 721

(*) Montant brut des passifs financiers faisant l'objet d'une compensation ou d'un accord de compensation globale exécutoire ou similaire.

En millions d'euros	30/06/2019				31/12/2018			
	Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Montants non compensés se rattachant à a)			Montant net des passifs financiers présentés au bilan	Montants non compensés se rattachant à a)		
		(d)				(d)		
	(c)	Instruments financiers (*)	Garanties données sous forme de Cash	Exposition nette	(c)	Instruments financiers (*)	Garanties données sous forme de Cash	Exposition nette
				(e) = (c) - (d)				(e) = (c) - (d)
Dérivés	51 953	38 145	10 677	3 131	44 675	33 408	7 840	3 427
Opérations de pension	94 615	93 482	0	1 133	93 046	92 854	0	192
Autres instruments financiers								
TOTAL	146 567	131 627	10 677	4 263	137 721	126 262	7 840	3 620

(*) Inclut la prise en compte des garanties reçues sous forme de titres.

5.3 Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

Ce poste regroupe les instruments de dettes gérés suivant un modèle de gestion de collecte et de vente, et dont les flux de trésorerie respectent le caractère basique comme par exemple : les instruments de dettes détenus dans le cadre de la réserve de liquidité, ainsi que les instruments de capitaux propres pour lesquels Natixis a opté de manière irrévocable pour un classement à la juste valeur par capitaux propres.

En millions d'euros	30/06/2019				31/12/2018			
	Instruments de dettes			Total	Instruments de dettes			Total
	Actifs financiers non dépréciés (1)	Actifs financiers dépréciés (2)	Instruments de capitaux propres		Actifs financiers non dépréciés (1)	Actifs financiers dépréciés (2)	Instruments de capitaux propres	
	5.3.1	5.3.1	5.3.2		5.3.1	5.3.1	5.3.2	
Titres	11 032		472	11 504	10 673		126	10 798
Prêts ou créances								
Sur les établissements de crédit								
Sur la clientèle								
Corrections de valeur pour pertes								
Total	11 032		472	11 504	10 673		126	10 798

(1) Correspond aux actifs financiers non dépréciés dont les corrections de valeur sont évaluées sur la base des pertes de crédit attendues à 1 an (Statut 1) ou à maturité (Statut 2) ;

(2) Les actifs financiers dépréciés (Statut 3) correspondent aux actifs pour lesquels a été identifié un événement de défaut tel que défini par l'article 178 du règlement européen du 26 juin 2013 relatif aux exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit.

5.3.1 Tableau de réconciliation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables

Les tableaux ci-dessous présentent les variations sur le 1^{er} semestre 2019 des encours comptables et des provisions des actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables pour chaque classe d'instruments.

Tableau de réconciliation des titres de dettes à la juste valeur par capitaux propres

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables au 30/06/2019										
En millions d'euros	Actifs non dépréciés pour lesquels les pertes de crédit attendues sont évaluées à un an (Bucket S1)		Actifs non dépréciés pour lesquels les pertes de crédit attendues sont évaluées à maturité (Bucket S2)		Actifs dépréciés postérieurement à leur origination ou leur acquisition (Bucket S3)		Actifs dépréciés dès leur origination ou leur acquisition		TOTAL	
	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes
Solde au 01/01/2018	9 863	(0)	42	(1)	6	(0)	0	(0)	9 911	(0)
Nouveaux contrats originés ou acquis	3 533								3 533	
Modifications de flux contractuels ne donnant pas lieu à décomptabilisation										
Variations liées à l'évolution des paramètres du risque de crédit (hors transferts)	516				(2)				515	
Transferts d'actifs financiers	35		(35)							
Transferts vers S1	35		(35)							
Transferts vers S2										
Transferts vers S3										
Contrats intégralement remboursés ou cédés au cours de la période	(3 473)				(4)				(3 477)	
Réduction de valeur (passage en pertes)									0	
Variations liées à l'évolution du cours de change	161		(3)						158	
Changements de modèle										
Autres mouvements	34								34	
Solde au 31/12/2018	10 670	(0)	4	(0)	0	(0)	0	(0)	10 673	(0)
Nouveaux contrats originés ou acquis	1 846								1 846	
Modifications de flux contractuels ne donnant pas lieu à décomptabilisation										
Variations liées à l'évolution des paramètres du risque de crédit (hors transferts)	90								90	
Transferts d'actifs financiers										
Transferts vers S1										
Transferts vers S2										
Transferts vers S3										
Contrats intégralement remboursés ou cédés au cours de la période	(2 045)								(2 045)	
Réduction de valeur (passage en pertes)										
Variations liées à l'évolution du cours de change	18								18	
Changements de modèle										
Autres mouvements	453		(4)						449	
Solde au 30/06/2019	11 032	(0)	0	(0)	0	(0)	0	(0)	11 032	(0)

5.3.2 Instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres

En millions d'euros	30/06/2019					31/12/2018				
	Juste valeur	Dividendes comptabilisés sur la période		Décomptabilisation sur la période		Juste valeur	Dividendes comptabilisés sur la période		Décomptabilisation sur la période	
		Instruments de capitaux propres détenus au 30/06/2019	Instruments de capitaux propres décomptabilisés au cours de la période	Juste valeur à la date de cession	Profit ou perte cumulé à la date de cession		Instruments de capitaux propres détenus au 31/12/2018	Instruments de capitaux propres décomptabilisés au cours de la période	Juste valeur à la date de cession	Profit ou perte cumulé à la date de cession
Actions et autres instruments de capitaux propres ⁽¹⁾	472	7	0	2	3	126	2	0	12	(4)
Total	472	7	0	2	3	126	2	0	12	(4)

(1) Le montant cumulé des variations de juste valeur reclassé dans la composante "Réserves consolidées" durant la période concerne les cessions est de +3 M€ sur le 1^{er} semestre 2019. Le montant cumulé des variations de juste valeur reclassé dans la composante "Réserves consolidées" durant la période concernant les cessions est de -4 M€ sur l'exercice 2018 ;
Le montant des dividendes comptabilisés en résultat sur la période est non significatif sur le 1^{er} semestre 2019 et sur l'exercice 2018.

5.4 Juste valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur au bilan

Pour les besoins de l'information financière, la juste valeur des instruments financiers et non financiers est ventilée selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète le niveau d'observabilité des données utilisées pour réaliser les évaluations (cf. note 2.6). La hiérarchie des justes valeurs se présente selon les trois niveaux de juste valeur ci-dessous.

Pour les instruments dérivés, les justes valeurs sont décomposées suivant le facteur de risques dominant, à savoir principalement le risque de taux d'intérêts, le risque de change, le risque de crédit et le risque sur actions :

Actifs En millions d'euros	30/06/2019				31/12/2018			
	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers relevant d'une activité de transaction	149 651	39 469	106 666	3 516	152 037	31 342	117 806	2 889
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>	15 282	12 191	2 686	405	12 190	7 976	4 139	75
<i>dont instruments de capitaux propres</i>	27 294	27 278	16		22 761	22 701	60	
<i>dont prêts ou créances</i>	88 332		85 221	3 111	99 184		96 370	2 814
<i>dont dépôts de garantie versés</i>	18 742		18 742		17 903	665	17 238	
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur positive)	64 129	1 101	59 703	3 324	57 161	1 449	53 162	2 548
<i>dont dérivés de taux</i>	47 673	2	46 580	1 091	36 401	2	36 277	122
<i>dont dérivés de change</i>	11 171		10 011	1 160	13 021		11 722	1 299
<i>dont dérivés de crédit</i>	977		250	727	979		254	725
<i>dont dérivés actions</i>	3 856	899	2 612	346	6 272	1 193	4 677	402
<i>dont autres</i>	451	200	251		487	254	233	
Actifs financiers devant être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	4 365	1 220	1 773	1 372	4 886	1 308	2 088	1 490
<i>dont instruments de capitaux propres</i>	716	114	602	602	752	175	0	577
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>	1 947	1 107	121	719	2 263	1 134	268	862
<i>dont prêts ou créances</i>	1 702		1 652	50	1 871		1 820	51
Actifs financiers désignés à la juste valeur sur option	2		2		2		2	0
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>					0			0
<i>dont prêts ou créances</i>	2		2		2		2	
Instruments dérivés de couverture (actif)	348		348		306		306	
<i>dont dérivé de taux</i>	348		348		306		306	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	11 503	10 949	260	294	10 798	9 864	886	48
<i>dont instruments de capitaux propres</i>	472	178		294	126	78	0	48
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>	11 031	10 771	260		10 672	9 786	886	
<i>dont prêts ou créances</i>								
Total	229 998	52 740	168 753	8 505	225 191	43 963	174 251	6 975

Passifs En millions d'euros	30/06/2019				31/12/2018			
	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	34 536	20 138	14 399		33 485	20 690	12 796	
<i>dont Titres émis à des fins de transaction</i>	20 526	20 138	388		21 062	20 690	373	
<i>dont Dépôts de garantie reçus</i>	14 010		14 010		12 423		12 423	
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur négative)	63 012	774	59 328	2 910	57 161	1 036	54 071	2 054
<i>dont dérivés de taux</i>	45 030		43 757	1 273	36 279	0	36 087	192
<i>dont dérivés de change</i>	11 424		10 468	956	12 383	0	11 340	1 042
<i>dont dérivés de crédit</i>	672		425	247	564		313	251
<i>dont dérivés actions</i>	5 295	604	4 260	431	7 177	813	5 795	569
<i>dont autres</i>	591	170	417	3	758	222	535	
Autres passifs financiers émis à des fins de transaction	91 698		90 552	1 146	90 826		89 650	1 176
Passifs financiers désignés à la juste valeur sur option	28 514	3 961	16 164	8 390	26 711	3 726	22 800	185
<i>Dont Titres émis à la juste valeur sur option</i>	24 303		15 916	8 387	22 132		21 950	182
<i>Dont Autres passifs financiers à la juste valeur sur option</i>	4 212	3 961	248	2	4 579	3 726	851	3
Instruments dérivés de couverture (passif)	744		744		529		529	0
<i>Dont dérivés de taux</i>	744		744		529		529	0
Total	218 505	24 873	181 187	12 446	208 712	25 451	179 846	3 415

a) Niveau 1 : Évaluation utilisant des cotations de marché sur marché liquide

Il s'agit d'instruments dont la juste valeur est déterminée à partir de cotations sur des marchés actifs directement utilisables.

Le niveau 1 comprend principalement les titres cotés sur une bourse ou échangés en continu sur d'autres marchés actifs, les dérivés négociés sur des marchés organisés (futures, options...) dont la liquidité peut être démontrée et les parts d'OPCVM dont la valeur liquidative est calculée et communiquée quotidiennement.

b) Niveau 2 : Évaluation utilisant des données de marché observables

Ce niveau de juste valeur regroupe les instruments autres que les instruments mentionnés en niveau 1 de juste valeur et les instruments évalués à partir d'une technique de valorisation utilisant des paramètres observables soit directement (prix), soit indirectement (dérivé de prix) jusqu'à la maturité de l'instrument. Il s'agit principalement :

Des instruments simples :

La plupart des dérivés négociés de gré à gré, swaps, dérivés de crédit, accords de taux futurs, caps, floors et options simples, sont traités sur des marchés actifs, c'est-à-dire sur des marchés liquides sur lesquels des transactions sont régulièrement opérées.

Leur valorisation résulte de l'utilisation de modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et faisant intervenir des paramètres directement observables.

Pour ces instruments, le caractère répandu du modèle utilisé et le caractère observable des paramètres ont été documentés.

Figurent également en niveau 2 :

- les titres moins liquides que ceux classés en niveau 1 dont la juste valeur est déterminée à partir de prix externes proposés par un nombre raisonnable de teneurs de marché actifs et qui sont régulièrement observables sans qu'ils soient pour autant nécessairement directement exécutable (prix issus notamment des bases de contribution et de consensus) ; à défaut du respect de ces critères, les titres sont classés en niveau 3 de juste valeur ;
- les titres non cotés sur un marché actif dont la juste valeur est déterminée sur la base de données de marché observables. Ex : utilisation de données de marché issues de sociétés comparables, ou méthode de multiples issue de techniques utilisées couramment par les acteurs du marché ;
- les titres souverains grecs dont la juste valeur est classée en niveau 2 compte tenu de l'écartement des fourchettes bid/ask concernant les prix de marché ;
- les parts d'OPCVM dont la valeur liquidative n'est pas calculée et communiquée quotidiennement mais qui fait l'objet de publications régulières ou pour lesquelles on peut observer des transactions récentes ;
- les dettes émises valorisées à la juste valeur sur option sont classées en niveau 2 lorsque les instruments dérivés sous-jacent sont classés en niveau 2.

Le « risque de crédit émetteur » est par ailleurs considéré comme observable. La valorisation de ce dernier repose sur la méthode d'actualisation des « cash-flows » futurs utilisant des paramètres tels que courbe des taux, « spreads » de réévaluation. Cette valorisation correspond, pour chaque émission, au produit de son notionnel restant dû et sa sensibilité tenant compte de l'existence de calls et par l'écart entre le « spread » de réévaluation (basé sur la courbe cash reoffer BPCE au 30 juin 2018 à l'instar des arrêtés précédents) et le « spread » moyen d'émission. Les variations de spread émetteur sont généralement non significatives pour les émissions de durée initiale inférieure à un an.

Des instruments complexes :

Certains instruments financiers plus complexes et/ou d'échéance longue sont valorisés avec un modèle reconnu et utilisant des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options et des données résultant de consensus de marché ou à partir de marchés actifs de gré à gré.

Les principaux modèles de détermination de la juste valeur de ces instruments sont décrits par nature de produits ci-dessous :

- *Produits Actions* : la valorisation des produits complexes est déterminée à partir :
 - de données de marché ;
 - d'un « payoff », c'est-à-dire de la formule des flux positifs ou négatifs attachés au produit à maturité ;
 - d'un modèle d'évolution du sous-jacent.

Les produits traités peuvent être mono sous-jacent, multi sous-jacents ou hybrides (taux/action par exemple).

Les principaux modèles utilisés pour les produits actions sont les modèles à volatilité locale, volatilité locale combinée au Hull & White 1 facteur (H&W1F), Tskew et Pskew.

Le modèle à volatilité locale repose sur la modélisation de la volatilité en fonction du temps et du cours du sous-jacent. Sa principale propriété est de prendre en compte la volatilité implicite de l'option par rapport à son prix d'exercice telle qu'elle ressort des évolutions de marché.

Le modèle hybride volatilité locale combiné au H&W1F consiste à coupler le modèle de volatilité locale décrit supra avec un modèle de taux de type Hull & White 1 Facteur dont la description est mentionnée plus bas (cf. produits de taux).

Le modèle Tskew est un modèle de valorisation d'options mono et multi sous-jacents. Son principe est de calibrer les distributions à maturité du ou des sous-jacents sur les prix d'options standards.

Le modèle Pskew est un modèle similaire au modèle Tskew utilisé tout particulièrement pour des produits actions à cliquet simple, tels que les produits cliquets cappés/floorés.

- *Produits de taux* : les produits de taux présentent généralement des caractéristiques propres qui motivent le choix du modèle. Sont pris en compte les facteurs de risque sous-jacents au « payoff » à valoriser.

Les principaux modèles utilisés pour la valorisation et la gestion des produits de taux sont les modèles Hull & White (un facteur, 2 facteurs ou Hull & White un facteur à volatilité stochastique), le modèle Hunt Kennedy et le modèle BGM smile.

Les modèles Hull & White permettent une formulation simple du prix des produits vanilles de taux et peuvent être aisément calibrés. Les produits valorisés avec ces modèles contiennent, en général, une option d'annulation du type bermudéenne (i.e. exerçable à des dates fixées en début de contrat).

Les modèles SBGM et Hunt Kennedy sont utilisés pour valoriser les produits de taux sensibles au smile de volatilité (i.e. évolution implicite de la volatilité par rapport au prix d'exercice) et à l'auto-corrélation (ou corrélation entre les taux).

- *Produits de Change* : les produits de change présentent généralement des caractéristiques propres qui motivent le choix du modèle.
Les principaux modèles utilisés pour la valorisation et la gestion des produits de change sont les modèles à volatilité locale et stochastique, ainsi que des modèles hybrides couplant une modélisation du sous-jacent change avec deux modèles Hull & White 1 Facteur pour appréhender les facteurs taux.

Pour l'ensemble de ces instruments de niveau 2, le caractère observable des paramètres a pu être démontré et documenté. Au plan méthodologique, l'observabilité des paramètres est basée sur quatre conditions indissociables :

- les paramètres proviennent de sources externes (notamment par exemple via un contributeur reconnu) ;
- les paramètres sont alimentés périodiquement ;
- les paramètres sont représentatifs de transactions récentes ;
- les caractéristiques des paramètres sont identiques à celles de la transaction. Le cas échéant, un « proxy » peut être utilisé, sous réserve de démontrer et documenter sa pertinence.

La juste valeur des instruments issue de modèles de valorisation est ajustée afin de tenir compte du risque de liquidité (bid-ask), du risque de contrepartie, du risque lié au coût de financement des dérivés non ou imparfaitement collatéralisés, du risque de crédit propre (évaluation des positions dérivés passives), du risque de modèle et de paramètres.

La marge dégagée lors de la négociation de ces instruments financiers est immédiatement comptabilisée en résultat.

c) Niveau 3 : Évaluation utilisant des données de marché non observables

Ce niveau, regroupe les instruments valorisés à partir de modèles de valorisation non reconnus et/ou reposant sur des paramètres non observables sur le marché dès lors que ceux-ci sont susceptibles d'affecter significativement la valorisation. Il s'agit principalement :

- des actions non cotées, dont la juste valeur n'a pu être déterminée à partir d'éléments observables ;
- des titres non cotés sur un marché actif relevant du métier de Capital investissement évalués à leur juste valeur selon des modèles couramment utilisés par les acteurs du marché, en conformité avec les normes International Private Equity Valuation (IPEV), mais qui sont sensibles à l'évolution du marché et dont la détermination de la juste valeur fait nécessairement appel à une part de jugement ;
- des titres structurés ou représentatifs de placements privés, détenus par le métier assurance ;
- des instruments hybrides dérivés de taux et de change, ainsi que les dérivés de crédit qui ne sont pas classés en niveau 2 ;
- les prêts en cours de syndication pour lesquels il n'y a pas de prix de marché secondaire ;
- les prêts en cours de titrisation pour lesquels la juste valeur est déterminée à dire d'expert ;
- les immeubles de placement dont la juste valeur est le résultat d'une approche multicritères par capitalisation des loyers au taux du marché combinée à une comparaison avec le marché des transactions ;
- des instruments faisant l'objet d'une marge au premier jour qui a été différée ;
- des parts d'OPCVM pour lesquelles le fonds n'a pas publié d'actif net récent à la date d'évaluation, ou pour lesquelles il existe une période de « lock-up » ou toute autre contrainte qui nécessite un ajustement significatif des prix de marché disponible (valeur liquidative, NAV etc.) au titre du peu de liquidité observée pour ces titres ;
- les dettes émises valorisées à la juste valeur sur option sont classées en niveau 3 lorsque les instruments dérivés sous-jacent sont classés en niveau 3. Le « risque de crédit émetteur » associé est considéré comme observable et donc classé en niveau 2 ;
- des instruments affectés par la crise financière valorisés en juste valeur au bilan, alors qu'il n'existe plus de données de référence observables du fait de l'illiquidité du marché et qui n'ont pas fait l'objet d'un reclassement en « Prêts et créances » dans le cadre de l'amendement aux normes IAS 39 et IFRS 7 publié le 13 octobre 2008 (voir ci-dessous). Lorsque le niveau d'activité d'un marché connaît une baisse significative, un modèle de valorisation reposant sur les seules données pertinentes disponibles, est alors mis en œuvre ;
- Les instruments dérivés simples sont également classés en niveau 3 de juste valeur lorsque l'exposition est au-delà de la zone observable de liquidité déterminé par devises sous-jacentes ou par surfaces de volatilité (exemple : certaines options de change et caps/floors de volatilité).

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 20 février 2007, modifié par l'arrêté du 23 novembre 2011, relatives aux fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement et au règlement européen du 26 juin 2013 (CRR) relatives aux exigences du dispositif de Bâle 3, pour chacun des modèles utilisés, une description des simulations de crise appliquées et du dispositif de contrôle ex post (validation de l'exactitude et de la cohérence des modèles internes et des procédures de modélisation) est communiquée dans la partie 3.2.5 du chapitre III « Facteurs de risques, gestion des risques et pilier III ».

La norme IFRS 9 impose que la marge soit comptabilisée en résultat dès l'initiation uniquement dans la mesure où elle est générée par la variation de facteurs que les participants du marché prendraient en compte lors de la fixation d'un prix, c'est-à-dire uniquement si le modèle et les paramètres utilisés pour la valorisation sont observables.

Ainsi, en cas de non reconnaissance du modèle de valorisation par les pratiques de marché, ou de non observabilité d'un des paramètres affectant significativement la valorisation de l'instrument, la marge positive du jour de la négociation ne peut être inscrite immédiatement au compte de résultat. Elle est

étalée en résultat, de façon linéaire, sur la durée de vie de l'opération ou jusqu'à la date à laquelle les paramètres deviendront observables. La marge négative du jour de la négociation, quant à elle, est prise en compte immédiatement en compte de résultat.

Au 30 juin 2019, le périmètre des instruments pour lesquels la marge du jour de la négociation a été différée est constitué essentiellement :

- des produits structurés multi sous-jacents actions & indices ;
- des produits structurés Mono sous-jacents indexés sur indices sponsorisés ;
- de financements synthétiques ;
- d'options sur fonds (multi assets et mutual funds) ;
- de produits structurés de taux ;
- de swaps de titrisation.

Pour ces instruments, le tableau ci-après fournit les principaux paramètres non observables ainsi que les intervalles de valeurs.

Classe d'Instrument	Principaux types de produits composant le niveau 3 au sein de la classe d'instrument	Techniques de valorisation utilisées	Principales données non observables	Intervalles de données non observables au sein des produits de niveau 3 considérés au 30/06/2019
Instruments dérivés de crédit	CDO	Les taux de défaut utilisés sont issus des prix de marchés des obligations « PFI » sous-jacentes et l'utilisation de taux de recouvrement basé sur les données historiques des agences de rating	Corrélation entre les actifs, spread de base entre l'actif cash et l'actif dérivé, taux de recouvrement	50% - 100%
Instruments dérivés de taux d'intérêt	Swaps de Titrisation	Actualisation des flux attendus sur la base d'hypothèses de remboursement anticipé du portefeuille sous-jacent	Taux de Remboursement anticipé	[2% - 28%]
	Sticky CMS / Volatility Bond	Modèles de valorisation d'options sur taux d'intérêt	Paramètres de retour à la moyenne	[2,5% ; 5%]
	Callable Spread Option and Corridor Callable Spread Option	Modèle de représentation à plusieurs facteurs de la courbe des taux	Spread mean-reversion	[0% ; 30%] EUR = 30% ; USD = 25%
	Swap Spread Lock et Option sur Spread Lock	Modèle normal bi-varié pour appréhender la valeur temps des options Spread Lock et répliquer pour les CMS et TEC Forwards	Courbe de Spread Lock, Volatilités TEC forward et corrélation TEC-CMS	Spread-Lock : [+15BP, +17BP] Vol tec = [50BP, 90BP] Correl TEC-CMS = [50%, 90%]
Instruments dérivés de taux d'intérêt	Swaptions accreters bermudéennes (Euro et AUD)	Différents modèles sur volatilité	Blending Factor	[76% - 95%]
	Cap/Floor de volatilité	Black & Scholes	Vol de taux pour les devises absentes de ToTem ou maturités longues	Vol Taux : 1% à 83,82%
	Option à barrière européenne, Option asiatique, Option vanille digitale, Option vanille européenne	Skew Model, Modèle à volatilité locale, Black & Scholes,	Vol de change pour les paires absentes de ToTem ou maturités longues	Vol ATM : [4,38% to 14,82%]
Pensions et TRS VRAC	TRS et Pensions indexés sur paniers d'actions VRAC	Modélisation synthétique du panier sous-jacent VRAC (avec un repo à estimer) et valorisation actuarielle dans le cas du TRS ou avec un modèle hybride standard Equity/Taux pour l'autocall TRS	Courbe de repo des paniers VRAC	Repo Vrac : [-0,50 to +1,0]
Instruments dérivés Helvetix	Strip d'options long terme, Strip d'options quantos, Strip d'options digitales Spread Options et Spread Options digitales	Modèle Black & Scholes Copule gaussienne	Corrélation change/change Volatilité long terme USDCHF & EURCHF	Correl EURCHF : [45% ; 63%] Correl USDCHF : [-74% ; 71%] Volatilité Long terme EURCHF : [7,82%, 9%] Volatilité Long terme USDCHF : [8,82%, 11,39%] Volatilité Long terme EURUSD : [8,42%]
Instruments dérivés sur fonds	Payoffs as Target Volatility strategy et CPPI sur Mutual Funds	L'approche retenue est un modèle hybride couplant un modèle multi sous-jacent equity de type volatilité locale avec un modèle de taux 1 facteur Heath-Jarrow-Morton (HJM1F)	Données sur les fonds	Correl Fonds - Taux : [25% to 25%]
Instruments dérivés hybrides taux / change	PRDC / PRDKO / TARN long-terme	Modèle de valorisation des options hybrides taux de change / taux d'intérêt	Corrélation entre taux de change et taux d'intérêt ainsi que des niveaux de volatilité long-terme	Correl AUDJPY et USDJPY : [15% à 55%] Volatilité Long Terme : [8,13% à 14,68%]
Instruments dérivés hybrides Equity/Taux/Change (FX)	Range Accrual Callable Long (15Y) sur plusieurs classes d'actifs (Equity+Fx+Taux)	Modèle hybride couplant une diffusion Equity, une diffusion FX et une diffusion des taux	Paramètres de Corrélations (Equity-Fx, Equity-Taux, Taux-Fx)	Corrélation Equity / USDEUR : [-8% ; 50,5%] Corrélation Equity / Taux : [5% ; 45,45%] Corrélation USDEUR / IR : [24,1% ; 28%]
Instruments dérivés hybrides Taux/Crédit	Range Accrual Callable Long (15Y) sur Taux et Crédit (événement de défaut)	Modèle hybride couplant une diffusion des taux et une diffusion du crédit	Paramètres de Corrélation Taux-Crédit et Volatilité Crédit	- Correl Taux/Crédit : [-15%] - Vol Credit: Structure par terme ([2Y : [20% ; 75%], 5Y : [20% ; 40%], 10Y : [20% ; 32%])
Instruments dérivés sur actions	Payoffs Multi-sous-jacent	Modèle de valorisation d'options sur volatilité intégrant la corrélation entre les actifs	Paramètres de corrélation	Correl stock/stock : [18,04 à 91,32]
	Payoffs mono-sous-jacent	Différents modèles sur volatilité	Volatilité	[2,47 - 83,28]

d) Politique suivie par Natixis concernant les transferts de niveau de juste valeur

Les transferts de niveau de juste valeur sont examinés et validés par le comité de valorisation associant notamment Finance, Risques et Métiers. Pour ce faire, sont pris en compte différents indicateurs témoignant du caractère actif et liquide des marchés, tels qu'exposés dans les principes généraux.

Pour tout instrument pour lequel ces critères ne seraient plus respectés ou pour lesquels ces critères redeviendraient observés, une étude est menée. Les transferts vers ou en dehors du niveau 3 ci-dessous, sont soumis à validation du comité de valorisation.

Sur le 1^{er} semestre 2019, les principaux reclassements correspondent aux swaptions accreters bermudéennes (en euro et dollar australien), à certains dérivés complexes multi sous-jacents ou mono sous-jacent indexés sur des indices ainsi que les passifs à la juste valeur sur option associés. Ces instruments sont reclassés du niveau 2 vers le niveau 3 de juste valeur (cf. notes 5.4.1 et 5.4.2) en raison de la revue de l'observabilité au cours de la période ayant amené à constater l'absence de prix observés pour les paramètres et produits correspondants conduisant en conséquence à leur reclassement en niveau 3 de juste valeur.

Pour rappel, au 31 décembre 2018, un portefeuille de produits dérivés complexes en Asie avait fait l'objet d'un transfert en niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur. Il s'agissait de produits indexés sur la pire performance d'un sous-jacent de type panier Equity (indices, actions) permettant à l'investisseur de percevoir des coupons périodiques bonifiés en contrepartie d'un risque de perte en capital à maturité, avec la possibilité que le produit s'arrête de façon anticipée. Les encours concernés représentaient un montant de juste valeur inscrite à l'actif du bilan de 131 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Le contexte de marché baissier en Asie avait montré les limites du modèle de gestion associé à ces produits et avait conduit à compléter le dispositif de réserve en mettant en place une réserve additionnelle pour déficience de modèle. Cette réserve faisait appel au jugement (notamment anticipation de l'évolution des conditions de marché, comportement du portefeuille ...) et il en résultait que la valorisation des produits qui en faisaient l'objet n'étaient plus directement observable. Ainsi, ces derniers ont été transférés en niveau 3 de juste valeur alors qu'ils étaient antérieurement classés en niveau 2, en raison de l'observabilité des paramètres, du modèle utilisé et de la liquidité observée.

e) Instruments affectés par la crise financière

✓ CDS conclus avec des réhausseurs de crédit (monolines)

Depuis le 31 décembre 2015, le modèle de valorisation des réfactions sur opérations avec les monolines conclues sous forme de CDS se rapproche, en terme de méthode, de l'ajustement mis en place pour risque de contrepartie (Credit Valuation Adjustment – CVA). Il tient compte également de l'amortissement attendu des expositions et du spread des contreparties implicite des données de marché.

✓ b) CDO Trups (Trust Preferred Securities) :

Le modèle de valorisation est basé sur des projections de flux de trésorerie futurs et de taux de défaut déterminés selon une approche statistique déduisant la probabilité de défaut des établissements bancaires en fonction de leurs ratios financiers. Pour les autres secteurs, les estimations des taux de défaut sont effectuées en tenant compte des notations actuelles des actifs.

5.4.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur présentés au niveau 3

Au 30 juin 2019

Actifs financiers

Actifs financiers En millions d'euros	Ouverture niveau 3 31/12/2018 IFRS 9	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période			Transactions de la période		Reclassements de la période			Variation de périmètre	Ecart de change	Clôture niveau 3 30/06/2019
		Au compte de résultat		En gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Achats/ Emissions	Ventes/ Rembourse- ments	En dehors du niveau 3	Vers le niveau 3	Autres reclassem- ents			
		Sur les opérations en vie à la clôture	Sur les opérations échues ou remboursées au cours de la période									
Actifs financiers relevant d'une activité de transaction	2 889	137	17	2	5 656	(5 089)	(116)	13	0		7	3 516
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>	75	7	2		1 635	(1 328)		13	0		0	405
<i>dont prêts ou créances</i>	2 814	129	15	2	4 020	(3 761)	(116)				6	3 111
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur positive)	2 548	63	(152)		312	(367)	(86)	1 000			5	3 324
<i>dont dérivés de taux</i>	122	78	(7)		2	(26)	(1)	922			0	1 091
<i>dont dérivés de change</i>	1 299	(68)	(78)		124	(57)	(85)	9			16	1 160
<i>dont dérivés de crédit</i>	725	0	(1)		1	(0)	(0)	2			0	727
<i>dont dérivés actions</i>	402	53	(67)		184	(282)	(0)	67			(11)	346
<i>dont autres</i>												
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 490	29	25	(0)	42	(181)	(24)		(7)	(4)	1	1 372
<i>Actifs financiers devant être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net</i>	577	20		(0)	20	(3)			(7)	(4)	0	602
<i>dont instruments de capitaux propres</i>	862	9	25		22	(176)	(24)				1	719
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>	51	1			1	(2)					0	50
<i>dont prêts ou créances</i>	0		(0)								0	0
Actifs financiers désignés à la juste valeur sur option	0		(0)								0	0
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>	0											0
<i>dont instruments de capitaux propres</i>												
<i>dont prêts ou créances</i>												
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	48	(2)		(1)	254	(2)			0		(3)	294
<i>dont instruments de capitaux propres</i>	48	(2)		(1)	254	(2)			0		(3)	294
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>												
<i>dont prêts ou créances</i>												
Actifs financiers disponibles à la vente											0	0
Total des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur	6 975	227	(110)	1	6 263	(5 638)	(226)	1 013	(6)	(4)	10	8 505

Passifs financiers

Passifs financiers en millions d'euros	Ouverture niveau 3 31/12/2018 IFRS 9	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période			Transactions de la période		Reclassements de la période			Variation de périmètre	Ecart de change	Clôture niveau 3 30/06/2019
		Au compte de résultat		En gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Achats/ Emissions	Ventes/ Rembourse- ments	En dehors du niveau 3	Vers le niveau 3 (1)	Autres reclassem- ents (1)			
		Sur les opérations en vie à la clôture	Sur les opérations échues ou remboursées au cours de la période									
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	2 054	(107)	(76)		91	(293)	(153)	1 385	1		8	2 910
<i>dont dérivés de taux</i>	192	(21)	(19)		19	(1)		1 102			0	1 273
<i>dont dérivés de change</i>	1 042	(20)	6		12	(21)	(71)	6			1	956
<i>dont dérivés de crédit</i>	251	(9)			4	(1)	(0)	1			1	247
<i>dont dérivés actions</i>	569	(59)	(63)		56	(271)	(82)	273	1		7	431
<i>dont autres</i>		0						3			(0)	3
Autres passifs financiers émis à des fins de transaction	1 176	32	(26)		1 714	(1 749)	(0)				0	1 146
Passifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option	185	14	(2)		860	(58)		6 249	1 138		3	8 390
<i>Dont Titres émis à la juste valeur sur option</i>	182	14	(2)		860	(58)		6 249	1 138		3	8 387
<i>Dont Autres passifs financiers à la juste valeur sur option</i>	3	(1)										2
Total des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	3 415	(62)	(104)		2 666	(2 100)	(153)	7 634	1 139		12	12 446

(1) Les dettes émises ont été reclassées vers le niveau 3 de juste valeur de manière symétrique au niveau de juste valeur des instruments dérivés sous-jacents tant pour les instruments déclarés inobservables au cours de la période que pour les émissions relatives aux instruments déjà classés en juste valeur de niveau 3 au 31 décembre 2018 (reprises pour ces dernières dans la colonne autres reclassements).

Au 31 décembre 2018

Actifs financiers

Actifs financiers En millions d'euros	Cloture du niveau 3 au 31/12/2017 IAS 39	Reclassements et retraitements	Effets du changement	Ouverture niveau 3 01/01/2018 IFRS 9	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période			Transactions de la période		Reclassements de la période			Variation de périmètre	Ecart de change	Cloture niveau 3 31/12/2018
					Au compte de résultat		En gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Achats/ Emissions	Ventes/ Remboursements	En dehors du niveau 3	Vers le niveau 3	Autres reclassements			
					Sur les opérations en vie à la clôture	Sur les opérations échues ou remboursées au cours de la période									
Actifs financiers relevant d'une activité de transaction	151	2 448	0	2 598	60	88	0	7 550	(7 482)	(0)	14	(0)	0	61	2 889
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>	151	(12)	0	139	(68)	1	0	56	(68)	(0)	14	(0)	0	2	75
<i>dont prêts ou créances</i>	0	2 460	0	2 460	128	87	0	7 493	(7 413)	0	0	0	0	59	2 814
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur positive)	2 981	(11)	0	2 970	(38)	(129)	0	172	(366)	(206)	148	(2)	0	0	2 548
<i>dont dérivés de taux</i>	124	(10)	0	114	30	1	0	1	(41)	(0)	17	0	0	122	
<i>dont dérivés de change</i>	1 527	(1)	0	1 526	(44)	(32)	0	78	(49)	(178)	0	0	0	1 299	
<i>dont dérivés de crédit</i>	764	0	0	764	39	(71)	0	1	(8)	0	0	0	0	725	
<i>dont dérivés actions</i>	561	0	0	561	(63)	(21)	0	91	(267)	(28)	131	(2)	0	402	
<i>dont autres</i>	5	0	0	5	0	(5)	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 662	(1 662)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers devant être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	0	1 448	0	1 448	94	21	(0)	183	(427)	(0)	160	8	0	4	1 490
<i>dont instruments de capitaux propres</i>	0	1 033	0	1 033	46	(1)	(0)	54	(166)	(0)	0	(392)	0	4	577
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>	0	358	0	358	47	22	0	105	(230)	0	160	401	0	0	862
<i>dont prêts ou créances</i>	0	57	0	57	1	0	0	24	(31)	0	0	0	0	51	
Actifs financiers désignés à la juste valeur sur option	1 873	(1 850)	0	22	0	0	0	0	(23)	0	0	0	0	0	0
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>	350	(329)	0	21	0	0	0	0	(21)	0	0	0	0	0	0
<i>dont instruments de capitaux propres</i>	724	(724)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont prêts ou créances</i>	799	(797)	0	2	0	0	0	0	(2)	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	0	74	0	74	0	0	(16)	6	(16)	0	0	(0)	0	0	48
<i>dont instruments de capitaux propres</i>	0	68	0	68	0	0	(10)	6	(16)	0	0	(0)	0	0	48
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>	0	6	0	6	0	0	(6)	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>dont prêts ou créances</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs financiers disponibles à la vente	427	(427)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(0)	0
Total des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur	7 094	19	0	7 113	115	(20)	(16)	7 909	(8 313)	(207)	322	6	0	66	6 975

Passifs financiers

Passifs financiers en millions d'euros	Cloture niveau 3 31/12/2017 IAS 39	Reclassement	Effets du changement	Ouverture niveau 3 01/01/2018 IFRS 9	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période			Transactions de la période		Reclassements de la période			Variation de périmètre	Ecart de change	Cloture niveau 3 31/12/2018
					Au compte de résultat		En gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Achats/ Emissions	Ventes/ Remboursements	En dehors du niveau 3	Vers le niveau 3	Autres reclassements			
					Sur les opérations en vie à la clôture	Sur les opérations échues ou remboursées au cours de la période									
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur négative)	1 945	(11)	0	1 934	471	(482)	0	454	(162)	- 176	13	2	0	0	2 054
<i>dont dérivés de taux</i>	197	(9)	0	187	(50)	(3)	0	50	(1)	1	9	0	0	0	192
<i>dont dérivés de change</i>	1 172	0	0	1 172	13	(18)	0	47	(17)	- 154	0	0	0	0	1 042
<i>dont dérivés de crédit</i>	326	0	0	326	20	(142)	0	49	(0)	- 2	0	0	0	0	253
<i>dont dérivés actions</i>	251	(1)	0	250	491	(319)	0	308	(147)	- 18	3	2	0	0	569
<i>dont autres</i>	0	0	0	0	(3)	0	0	0	3	-	0	0	0	0	0
Autres passifs financiers émis à des fins de transaction	0	1 097	0	1 097	38	(78)	0	1 138	(1 019)	-	0	0	0	0	1 176
Passifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option	1 469	(1 097)	0	373	(15)	1	0	11	(190)	-	1	0	4	1	185
<i>Dont Titres émis à la juste valeur sur option</i>	373	0	0	373	(14)	1	0	11	(190)	-	1	0	0	1	182
<i>Dont Autres passifs financiers à la juste valeur sur option</i>	1 097	(1 097)	0	0	(1)	0	0	0	0	-	0	0	4	0	3
Total des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	3 414	(11)	0	3 404	495	(559)	0	1 602	(1 370)	- 176	14	2	4	1	3 415

Analyse de sensibilité de la juste valeur des instruments financiers évalués selon le niveau 3 - Actifs et Passifs

Une sensibilité de la juste valeur des instruments valorisés à partir de paramètres non observables a été évaluée au 30 juin 2019. Cette sensibilité permet d'estimer à l'aide d'hypothèses probables les effets des fluctuations des marchés du fait d'un environnement économique incertain. Cette estimation a été effectuée par le biais :

- des hypothèses des ajustements additionnels de valorisation pour les instruments de taux, change, crédit et actions.;
- d'une variation forfaitaire de 50 points de base (à la hausse ou à la baisse) appliquée à la marge utilisée pour l'actualisation des flux attendus des CDO Trups.

En millions d'euros	Impact potentiel en compte de résultat (1)
---------------------	--

Actions et autres instruments de capitaux propres, et dérivés	48
Instruments sur taux d'intérêts et/ou taux de change, et dérivés	18
Instruments de crédit et dérivés (2)	7

Sensibilité des instruments financiers de niveau 3 73

(1) Impact calculé avant prise en compte de la garantie BPCE ;

(2) dont CDO Trups.

5.4.2 Retraitement de la marge différée sur les instruments financiers

La marge différée couvre le seul périmètre des instruments financiers éligible au niveau 3 de la hiérarchie de juste valeur. Elle est déterminée après constitution des ajustements de valorisation pour incertitude tels que décrits en note 2.6. Le montant non encore amorti est inscrit au bilan dans la rubrique « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » en déduction de la valeur de marché des opérations concernées.

En millions d'euros	01/01/2018 IFRS 9	Marge des nouvelles opérations	Etalement de la période	Autres variations	31/12/2018	Marge des nouvelles opérations	Etalement de la période	Autres variations	30/06/2019
<i>Instruments dérivés de taux</i>	1	0	(0)	0	1	0	(0)	0	0
<i>Instruments dérivés de change</i>					0	0	0	0	0
<i>Instruments dérivés de crédit</i>	13	11	(7)	(1)	16	14	(11)	(1)	18
<i>Instruments dérivés actions</i>	63	93	(84)	(1)	70	70	(39)	1	102
Total	76	104	(91)	(2)	87	84	(50)	(0)	120

5.4.3 Actifs et passifs financiers à la JV : Transfert de niveau de juste valeur

En millions d'euros	De	30/06/2019					31/12/2018				
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 3
		Vers	Niveau 2	Niveau 1	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 2	Niveau 1	Niveau 3	Niveau 1
Actifs financiers en juste valeur par le résultat		255	279	1 013		203	111	235	322		206
Actifs financiers relevant d'une activité de transaction		206	175	13		116	89	150	14		
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>		150	175	13			89	150	14		
<i>dont instruments de capitaux propres</i>		3									
<i>dont prêts et créances</i>						116					
<i>dont dépôts de garantie versés</i>		54	0								
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur positive)		49	103	1 000		86	23	85	148		206
<i>dont dérivés de taux</i>				922		1			17		
<i>dont dérivés de change</i>				9		85					178
<i>dont dérivés de crédit</i>				2		0					
<i>dont dérivés actions</i>		47	101	67		0	17	85	131		28
<i>dont autres</i>		1	2				6				
Actifs financiers devant être évalués à la juste valeur par le biais du résultat net		0	0			24			160		
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>		0	0			24			160		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		67	674				361	205			
<i>dont instruments de capitaux propres</i>											
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>		67	674				361	205			
<i>dont prêts ou créances</i>											

En millions d'euros	De	30/06/2019					31/12/2018				
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 3
		Vers	Niveau 2	Niveau 1	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 2	Niveau 1	Niveau 3	Niveau 1
Passifs financiers détenus à des fins de transaction							41	56	14		176
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur négative)		95	85	1 385		153	41	56	13		176
<i>dont dérivés de taux</i>				1 102					9		1
<i>dont dérivés de change</i>				6		71					154
<i>dont dérivés de crédit</i>				1		0					2
<i>dont dérivés actions</i>		94	84	273		82	34	55	3		18
<i>dont autres</i>		1	1	3			7	1			
Passifs financiers désignés à la juste valeur sur option				6 249					1		
<i>dont titres émis à la juste valeur sur option</i>				6 249							
<i>dont Autres passifs financiers à la juste valeur sur option</i>									1		

5.5 Actifs financiers au coût amorti

Il s'agit des actifs financiers basiques détenus dans un modèle de collecte. La grande majorité des crédits accordés par Natixis est classée dans cette catégorie.

5.5.1 Prêts ou créances aux établissements de crédit au coût amorti

En millions d'euros	30/06/2019			31/12/2018		
	Actifs financiers non dépréciés ⁽¹⁾	Actifs financiers dépréciés ⁽²⁾	Total	Actifs financiers non dépréciés ⁽¹⁾	Actifs financiers dépréciés ⁽²⁾	Total
Comptes ordinaires débiteurs	6 434	0	6 434	5 698	1	5 699
Comptes et prêts	47 174	47	47 221	21 589	48	21 637
Dépôts de garantie versés						
Corrections de valeur pour pertes	(2)	(47)	(49)	(2)	(48)	(50)
Total	53 606	0	53 606	27 285	0	27 285

(1) Correspond aux actifs financiers non dépréciés dont les corrections de valeur sont évaluées sur la base des pertes de crédit attendues à 1 an (Statut 1) ou à maturité (Statut 2) ;

(2) Les actifs financiers dépréciés (Statut 3) correspondent aux actifs pour lesquels a été identifié un événement de défaut tel que défini par l'article 178 du règlement européen du 26 juin 2013 relatif aux exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit ;

La juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit s'établit à 53 992 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 27 558 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Tableau de réconciliation des Prêts ou créances aux établissements de crédit au coût amorti

En millions d'euros	Prêts ou créances aux établissements de crédit au coût amorti au 30/06/2019									
	Actifs non dépréciés pour lesquels les pertes de crédit attendues sont évaluées à un an (Bucket S1)		Actifs non dépréciés pour lesquels les pertes de crédit attendues sont évaluées à maturité (Bucket S2)		Actifs dépréciés postérieurement à leur origination ou leur acquisition (Bucket S3)		Actifs dépréciés dès leur origination ou leur acquisition		TOTAL	
	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes
Solde au 01/01/2018	38 740	(0)	1 014	(3)	63	(61)	0	0	39 818	(64)
Nouveaux contrats originés ou acquis	12 296	(0)	64	(0)					12 360	(0)
Modifications de flux contractuels ne donnant pas lieu à décomptabilisation										
Variations liées à l'évolution des paramètres du risque de crédit (hors transferts)	(2 745)	1	(52)	(0)	5	(4)			(2 792)	(4)
Transferts d'actifs financiers	72	(1)	(72)	1	0	0			0	0
Transferts vers S1	79	(1)	(79)	1					0	0
Transferts vers S2	(7)		7						0	0
Transferts vers S3									0	0
Transfert vers actifs non courants destinés à être cédés ⁽¹⁾	(415)								(415)	
Contrats intégralement remboursés ou cédés au cours de la période	(22 441)	0	(376)	1	(9)	7			(22 827)	8
Réduction de valeur (passage en pertes)					(11)	11			(11)	11
Variations liées à l'évolution du cours de change	299	(0)	16	(0)	1	(2)			316	(2)
Changements de modèle										
Autres mouvements		(0)		0					0	0
Solde au 31/12/2018 ⁽¹⁾	25 806	(0)	594	(2)	49	(48)	0	0	26 449	(50)
Nouveaux contrats originés ou acquis	19 451	0	31	0					19 482	0
Modifications de flux contractuels ne donnant pas lieu à décomptabilisation	(9)	0	0	0	0	0			(9)	0
Variations liées à l'évolution des paramètres du risque de crédit (hors transferts)	1 198	0	(1)	0	0	0			1 197	0
Transferts d'actifs financiers	(6)	0	6	0	0	0			0	0
Transferts vers S1	2	0	(2)	0	0	0			0	0
Transferts vers S2	(8)	0	8	0	0	0			0	0
Transferts vers S3	0	0	0	0	0	0			0	0
Transfert vers actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0			0	0
Contrats intégralement remboursés ou cédés au cours de la période	(9 039)	0	(203)	0	0	0			(9 242)	0
Réduction de valeur (passage en pertes)					(1)	1			(1)	1
Variations liées à l'évolution du cours de change	51	0	(3)	0	0	0			49	0
Changements de modèle										
Autres mouvements ⁽²⁾	14 734	0	0	0	0	0			14 734	0
Solde au 30/06/2019 ⁽¹⁾	52 187	0	425	(2)	48	(47)	0	0	52 659	(49)

(1) Valeur brute comptable présentée hors contribution des sociétés d'assurance, pour un montant de 996 millions d'euros au 30 juin 2019 (contre 887 millions d'euros au 31 décembre 2018) ;

(2) Correspond aux encours avec les entités bancaires retail du pôle SFS cédés à BPCE ;

(3) Correspond aux métiers du pôle SFS classés en actifs non courant destinés à être cédés au 31 décembre 2018.

5.5.2 Prêts ou créances à la clientèle au coût amorti

En millions d'euros	30/06/2019			31/12/2018		
	Actifs financiers non dépréciés (1)	Actifs financiers dépréciés (2)	Total	Actifs financiers non dépréciés (1)	Actifs financiers dépréciés (2)	Total
Valeurs et titres reçus en pensions	3 446		3 446	3 144		3 144
Comptes ordinaires débiteurs	3 001	35	3 036	3 469	29	3 498
Location financement	32	7	40	33	7	40
Affacturage	2 430		2 430	2 510		2 510
Autres	60 961	2 523	63 484	58 866	2 351	61 217
Dépôts de garantie versés	95		95	109		109
Corrections de valeur pour pertes	(139)	(1 111)	(1 250)	(125)	(1 114)	(1 239)
Total	69 826	1 454	71 281	68 006	1 273	69 279

(1) Correspond aux actifs financiers non dépréciés dont les corrections de valeur sont évaluées sur la base des pertes de crédit attendues à 1 an (Statut 1) ou à maturité (Statut 2) ;

(2) Les actifs financiers dépréciés (Statut 3) correspondent aux actifs pour lesquels a été identifié un événement de défaut tel que défini par l'article 178 du règlement européen du 26 juin 2013 relatif aux exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit ;

La juste valeur des prêts et créances sur la clientèle s'établit à 71 372 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 69 997 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Tableau de réconciliation des Prêts ou créances à la clientèle au coût amorti

En millions d'euros	Prêts ou créances à la clientèle au coût amorti au 30/06/2019									
	Actifs non dépréciés pour lesquels les pertes de crédit attendues sont évaluées à un an (Bucket S1)		Actifs non dépréciés pour lesquels les pertes de crédit attendues sont évaluées à maturité (Bucket S2)		Actifs dépréciés postérieurement à leur origination ou leur acquisition (Bucket S3)		Actifs dépréciés dès leur origination ou leur acquisition		TOTAL	
	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes
Solde au 01/01/2018	36 781	(45)	45 019	(277)	4 163	(1 510)	473	(92)	86 436	(1 923)
Nouveaux contrats originés ou acquis	21 745	(26)	4 602	(25)	0	0	16	(1)	26 363	(52)
Modifications de flux contractuels ne donnant pas lieu à décomptabilisation	(187)	2	(40)	1	(9)	(0)	0	0	(236)	3
Variations liées à l'évolution des paramètres du risque de crédit (hors transferts)	2 707	32	(6 678)	31	(120)	(187)	(91)	(16)	(4 181)	(139)
Transferts d'actifs financiers	5 054	(30)	(5 587)	31	231	(43)			(302)	(42)
Transferts vers S1 (1)	7 291	(35)	(7 284)	36	(1)	1			5	3
Transferts vers S2	(2 189)	4	2 160	(14)	(278)	32			(307)	21
Transferts vers S3	(48)	1	(463)	9	511	(76)			(0)	(66)
Transfert vers actifs non courants destinés à être cédés (2)	(9 933)	27	(10 204)	96	(1 361)	370	(13)	1	(21 511)	495
Contrats intégralement remboursés ou cédés au cours de la période	(6 803)	8	(10 024)	54	(734)	176	(29)	10	(17 590)	247
Réduction de valeur (passage en pertes)					(255)	255	(4)	4	(259)	259
Variations liées à l'évolution du cours de change	890	(1)	890	(1)	6	(13)	11	(2)	1 576	(17)
Changements de modèle		0		0		0		0		0
Autres mouvements (3)	0	0	0	0	220	(68)	0	0	220	(68)
Solde au 31/12/2018	50 255	(31)	17 758	(91)	2 143	(1 021)	363	(96)	70 518	(1 239)
Nouveaux contrats originés ou acquis	12 590	(8)	1 426	(9)	0	0	0	0	14 016	(18)
Modifications de flux contractuels ne donnant pas lieu à décomptabilisation	318	(1)	5	(0)	0	0	0	0	323	(1)
Variations liées à l'évolution des paramètres du risque de crédit (hors transferts)	(663)	13	(843)	(20)	264	(128)	104	(5)	(1 138)	(139)
Transferts d'actifs financiers	(448)	(12)	319	15	128	(3)			0	0
Transferts vers S1	973	(14)	(973)	14	0	0			0	0
Transferts vers S2	(1 411)	2	1 411	(2)	0	0			(0)	(0)
Transferts vers S3	(10)	0	(119)	3	128	(3)			(0)	0
Contrats intégralement remboursés ou cédés au cours de la période	(9 894)	3	(1 631)	8	(92)	14	(114)	17	(11 731)	42
Réduction de valeur (passage en pertes)					(104)	104	0	0	(104)	104
Variations liées à l'évolution du cours de change	89	(0)	89	0	0	(1)	1	0	123	(1)
Changements de modèle		0		0		0		0		0
Autres mouvements (3)	525	0	0	0	0	0	0	0	525	0
Solde au 30/06/2019	52 771	(36)	17 067	(97)	2 339	(1 034)	354	(83)	72 531	(1 250)

(1) Y inclus le transfert du statut 2 vers le statut 1, lié à l'amélioration sur la période du rating de secteurs économiques auxquels sont rattachés les encours ainsi transférés ;

(2) Correspond aux métiers du pôle SFS classés en actifs non courant destinés à être cédés au 31 décembre 2018 ;

(3) Correspond aux encours avec les entités bancaires retail du pôle SFS cédés à BPCE.

5.5.3 Titres de dettes au coût amorti

En millions d'euros	30/06/2019			31/12/2018		
	Actifs financiers non dépréciés (1)	Actifs financiers dépréciés (2)	Total	Actifs financiers non dépréciés (1)	Actifs financiers dépréciés (2)	Total
Instruments de dettes	1 680	211	1 891	1 124	206	1 330
Corrections de valeur pour pertes	(3)	(135)	(138)	(6)	(132)	(137)
Total	1 677	75	1 753	1 118	75	1 193

(1) Correspond aux actifs financiers non dépréciés dont les corrections de valeur sont évaluées sur la base des pertes de crédit attendues à 1 an (Statut 1) ou à maturité (Statut 2) ;

(2) Les actifs financiers dépréciés (Statut 3) correspondent aux actifs pour lesquels a été identifié un événement de défaut tel que défini par l'article 178 du règlement européen du 26 juin 2013 relatif aux exigences prudentielles applicables aux établissements de crédit.

La juste valeur des titres de dettes au coût amorti s'établit à 1 789 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 1 229 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Tableau de réconciliation des titres de dettes au coût amorti

En millions d'euros	Titres de dettes au coût amorti au 30/06/2019									
	Actifs non dépréciés pour lesquels les pertes de crédit attendues sont évaluées à un an (Bucket S1)		Actifs non dépréciés pour lesquels les pertes de crédit attendues sont évaluées à maturité (Bucket S2)		Actifs dépréciés postérieurement à leur origination ou leur acquisition (Bucket S3)		Actifs dépréciés dès leur origination ou leur acquisition		TOTAL	
	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes	Valeur brute comptable	Correction de valeur pour pertes
Solde au 01/01/2018	734		68	(2)	127	(96)	171	(17)	1 100	(116)
Nouveaux contrats originés ou acquis	240		148	(7)					389	(7)
Modifications de flux contractuels ne donnant pas lieu à décomptabilisation										
Variations liées à l'évolution des paramètres du risque de crédit (hors transferts)	71		6	(5)	12	1	(3)	(30)	86	(33)
Transferts d'actifs financiers										
Transferts vers S1										
Transferts vers S2										
Transferts vers S3										
Contrats intégralement remboursés ou cédés au cours de la période	(78)		(126)	8	(52)	10			(256)	18
Réduction de valeur (passage en pertes)					(2)	2			(2)	2
Variations liées à l'évolution du cours de change	15					(1)			15	(1)
Changements de modèle										
IFRS5 - Entités destinées à être cédées			(1)		(1)				(2)	
Autres mouvements										
Solde au 31/12/2019	982		95	(6)	84	(84)	168	(47)	1 330	(137)
Nouveaux contrats originés ou acquis	662		5	(0)					667	(0)
Modifications de flux contractuels ne donnant pas lieu à décomptabilisation										
Variations liées à l'évolution des paramètres du risque de crédit (hors transferts)	17		(1)	0	5	(4)	(30)	3	(8)	(0)
Transferts d'actifs financiers										
Transferts vers S1										
Transferts vers S2										
Transferts vers S3										
Contrats intégralement remboursés ou cédés au cours de la période	(9)		(94)	0					(103)	0
Réduction de valeur (passage en pertes)										
Variations liées à l'évolution du cours de change	1		0						1	(0)
Changements de modèle										
IFRS5 - Entités destinées à être cédées	1		3						4	
Autres mouvements										
Solde au 30/06/2019	1 655		8	(6)	89	(88)	138	(44)	1 891	(138)

5.6 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées selon leur nature en prenant en compte le critère à vue/à terme. Elles sont évaluées conformément à la norme IFRS 9 en autres passifs financiers selon la méthode du coût amorti.

5.6.1 Dettes envers les établissements de crédit

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires créditeurs	3 692	3 858
Comptes et emprunts	55 404	60 532
Titres donnés en pension livrée	7 526	8 755
Dépôts de garantie reçus	115	88
Autres dettes	8	1
Total ⁽¹⁾	66 745	73 234

(1) Dont 4 431 millions d'euros concernant les entités d'assurance au 30 juin 2019 contre 4 715 millions d'euros au 31 décembre 2018.

La juste valeur des dettes envers les établissements de crédit s'établit à 66 909 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 73 311 millions d'euros au 31 décembre 2018.

5.6.2 Dettes envers la clientèle

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Comptes ordinaires créditeurs	22 231	22 740
Comptes et emprunts	6 264	11 031
Titres donnés en pension livrée	93	63
Comptes d'épargne à régime spécial	291	201
Comptes d'affacturage	286	347
Dépôts de garantie reçus		
Autres dettes	1 531	1 579
Dettes rattachées	33	30
Total	30 729	35 991

La juste valeur des dettes envers la clientèle s'établit à 30 733 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 35 992 millions d'euros au 31 décembre 2018.

5.7 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre (bons de caisse, titres du marché interbancaire...) sont ventilées selon la nature de leur support à l'exclusion des titres subordonnés classés au poste « Dettes Subordonnées ».

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Titres de créances négociables	45 749	32 021
Emprunts obligataires	1 364	1 471
Autres dettes représentées par un titre	1 378	1 466
Total	48 490	34 958

La juste valeur des dettes représentées par un titre s'établit à 48 739 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 34 959 millions d'euros au 31 décembre 2018.

5.8 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées se distinguent des créances ou des obligations émises en raison du remboursement qui n'interviendra qu'après le désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des prêts et titres participatifs et des titres super subordonnés. Elles sont valorisées selon la méthode du coût amorti.

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Dettes subordonnées à durée déterminée ⁽²⁾	3 656	3 646
Dettes subordonnées à durée indéterminée	297	297
Dettes rattachées	18	21
Total ⁽¹⁾	3 971	3 964

(1) Dont 1 430 millions d'euros concernant les entités d'assurance au 30 juin 2019 contre 1 422 millions d'euros au 31 décembre 2018 ;

(2) Les contrats d'émission de dettes subordonnées ne comprennent pas de clause prévoyant un remboursement anticipé en cas de non-respect d'un ratio financier.

La juste valeur des dettes subordonnées s'établit à 4 293 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 4 284 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Evolution des dettes subordonnées au cours de la période

En millions d'euros	01/01/2018	Emissions (1)	Remboursements	Ecarts de conversion	Mouvement de périmètre	Autres (2)	31/12/2018	Emissions	Remboursements	Ecarts de conversion	Mouvement de périmètre	Autres	30/06/2019
Autres dettes subordonnées à durée déterminée	3 393	300	(10)	0	0	(37)	3 646	0	0	0	0	10	3 656
Titres subordonnés	678	0	(10)	0	0	(2)	667	0	0	0	0	10	676
Emprunts subordonnés	2 715	300				(36)	2 980						2 980
Autres dettes subordonnées à durée indéterminée	261	0	0	0	0	36	297	0	0	0	0	0	297
Titres super subordonnés	0						0						0
Titres subordonnés	10					36	46						46
Emprunts subordonnés	251						251						251
Total	3 654	300	(10)	0	0	(2)	3 943	0	0	0	0	10	3 953

5.9 Compte de régularisation, actifs et passifs divers

Les comptes de régularisation actifs et passifs correspondent à des comptes techniques dont la composition est détaillée ci-après :

ACTIF

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Comptes de régularisation ⁽¹⁾	1 684	1 450
Règlement d'opérations sur titres	149	311
Autres stocks et emplois divers	129	139
Dépôts de garantie versés	153	117
Autres débiteurs divers ⁽²⁾	11 926	12 254
Actifs divers	292	462
Total	14 333	14 733

(1) dont actifs sur contrat (produits à recevoir) pour 351 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 270 millions d'euros au 31 décembre 2018 ;

(2) dont créances clients pour 936 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 970 millions d'euros au 31 décembre 2018.

PASSIF

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Comptes de régularisation ⁽¹⁾	4 033	3 076
Créditeurs divers	9 067	9 734
Règlement d'opérations sur titres	22	136
Dépôts de garantie reçus	7	6
Passifs locatifs ⁽²⁾	1 258	/
Passifs divers	2 086	2 406
Autres	3	1
Total	16 477	15 359

(1) dont passifs sur contrat (Produits constatés d'avance) pour 155 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 125 millions d'euros au 31 décembre 2018 ;

(2) les impacts de la première application de la norme IFRS 16 sur le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 sont présentés en note 2.

5.10 Ecarts d'acquisition

En millions d'Euros	01/01/2019		30/06/2019							Valeur fin de période
	Valeur début de période	Acquisitions de la période	Affectations IFRS5	Cessions	Dépréciations	Ecarts de conversion	Transferts vers mises en équivalence	Reclassements (4)	Autres mouvements	
Gestion d'actifs et de fortune (1)	3 136	40				6		31	(1)	3 212
Banque de grande clientèle (2)	129	11								140
Assurances	93									93
Paiements (3)	0	10						126		137
Participations Financières	281									281
Services Financiers Spécialisés	157							(157)		0
Autres activités	0									0
Total	3 796	62				6		0	(1)	3 863

(1) Dont +40,2 millions d'euros correspondant à l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition de Massena Partners. De plus, un ajustement sur le Goodwill de MV Crédit de -1,0 millions d'euros a été réalisé dans le délai d'affectation d'1 an ;

(2) Dont +11,4 millions d'euros correspondant à l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition de Azure Capital Holdings Pty Ltd ;

(3) Dont +10,2 millions d'euros correspondant à l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition de Titres Cadeaux ;

(4) Par ailleurs, la cession des activités bancaires retail antérieurement rattachées au pôle SFS a modifié la présentation des UGT de Natixis. Au sein de l'ancienne UGT SFS, les entités relatives aux métiers des Paiements sont désormais regroupées au sein d'UGT dédiée à laquelle a été réaffectée un écart d'acquisition de 126 millions d'euros correspondant pour l'essentiel aux écarts d'acquisitions constatés à l'occasion des récentes acquisitions de fintechs dans les métiers précités. Natixis Interépargne a été rattaché au métier Asset & Wealth management (écart d'acquisition "historique" réaffecté de 31 millions d'euros).

Par ailleurs, le montant des écarts d'acquisition concernant les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence s'élève à 3,3 millions d'euros au 30 juin 2019.

Certains écarts d'acquisition constatés aux Etats Unis donnent lieu à un amortissement fiscal sur 15 ans à l'origine d'une différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'écart d'acquisition. Cette différence de traitement génère un impôt différé passif de 338,2 millions d'euros au 30 juin 2019.

Au 31 décembre 2018

En millions d'Euros	01/01/2018		31/12/2018							Valeur fin de période
	Valeur début de période	Acquisitions de la période	Affectations IFRS5	Cessions	Dépréciations	Ecarts de conversion	Transferts vers mises en équivalence	Reclassements	Autres mouvements	
Gestion d'actifs et de fortune (1)	2 986	123		(27)		63			(10)	3 136
Banque de grande clientèle (2)	77	47				4				129
Assurances	93									93
Services Financiers Spécialisés (3)	161	20	(27)						2	157
Participations Financières	281									281
Autres activités	0									0
Total	3 601	190	(27)	(27)		67			(8)	3 796

(1) Dont +122,7 millions d'euros correspondant à l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition de MV Crédit et -27 millions d'euros correspondant aux cessions réalisées : -19 millions sur Axeltis et -8 millions sur Sélection 1818. De plus, un ajustement sur les Goodwills d'Investors Mutual Limited (-9,6 millions d'euros) et Mirova Althélia (-0,2 million d'euros) a été réalisé dans le délai d'affectation d'1 an ;

(2) Dont +10,8 millions d'euros correspondant à l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition de Vermilion et +36,6 millions d'euros concernant l'acquisition de Fenchurch ;

(3) Dont +20 millions d'euros correspondant à l'écart d'acquisition constaté lors de l'acquisition d'Alter CE (Cornitéo). De plus, un reclassement dans l'agrégat « Actifs financiers destinés à être cédés » est constaté en application d'IFRS 5 pour -27,5 millions d'euros : -9,5 millions d'euros sur Natixis Financement, -12,2 millions d'euros sur CEGC, -5,2 millions d'euros Midt Factoring et -0,6 million d'euros sur Natixis Factor.

Par ailleurs, le montant des écarts d'acquisition concernant les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence s'élève à 3,3 millions d'euros au 31 décembre 2018. Certains écarts d'acquisition constatés aux Etats Unis donnent lieu à un amortissement fiscal sur 15 ans à l'origine d'une différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale de l'écart d'acquisition. Cette différence de traitement génère un impôt différé passif de 335,8 millions d'euros au 31 décembre 2018.

5.11 Synthèse des provisions

Le tableau ci-dessous n'inclut pas les corrections de valeur pour perte de crédit des actifs financiers évalués au coût amorti (cf. note 5.5) et à la juste valeur par capitaux propres (cf. note 5.3), ainsi que les engagements de financement et de garantie donnés (cf. note 7).

En millions d'euros	01/01/2019	Augmentations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres (1)	30/06/2019
Risques de contrepartie	888	148	(0)	(130)	3	0	910
Engagements de financement et de garantie	105	147		(120)	0	0	131
Litiges	768	0	(0)	(3)	3	0	768
Autres provisions	15	2		(7)	0	0	10
Risques de dépréciation	22	1	(1)		0	0	22
Immobilisations financières	21	1	(1)		0	0	21
Promotion immobilière	0					0	0
Autres provisions							
Engagements sociaux	584	41	(83)	(14)	0	49	577
Risques d'exploitation	188	32	(13)	(25)	0	0	181
Total Provisions pour risques et charges	1 681	221	(97)	(169)	4	50	1 690

(1) Correspond à l'impact de valorisation actuarielle des régimes à prestation définies.

NOTE 6 NOTES RELATIVES AUX ACTIVITES D'ASSURANCE

6.1 Intégration des entités d'assurance

Pour rappel, Natixis a opté pour le maintien des dispositions de la norme IAS 39 pour les entités d'assurance (cf. note 1.1).

Conformément à la recommandation de l'ANC 2017-02, Natixis présente distinctement au bilan et au compte de résultat les activités d'assurance.

Le poste à l'actif du bilan « Placements des activités d'assurance » regroupe les actifs des activités d'assurance représentatifs :

- des placements financiers (i.e. en instruments financiers) intégrant les avances faites aux assurés ;
- des placements financiers en unité de comptes ;
- des instruments dérivés ;
- des écarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 39, les placements financiers en titres sont classés dans les différentes catégories de titres définies par cette norme.

Les autres soldes relatifs à l'activité de l'assurance sont regroupés avec les soldes relatifs aux autres postes du bilan en fonction de leur nature.

Au passif du bilan, le poste « passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance » comprend :

- les provisions techniques des contrats d'assurance ;
- les dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance, dont les dettes envers les assurés ;
- les instruments dérivés des activités d'assurance ;
- les parts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux ;
- la participation aux bénéfices différée passive.

Au compte de résultat, le poste « Produit net des activités d'assurance » intègre principalement :

- les primes émises et la variation de provision pour primes non acquises ;
- les produits de placement y compris les produits des immeubles de placement ;
- les charges de placement ;
- les variations de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat, ainsi que les plus et moins-values de cession de placements y compris sur les immeubles de placement ;
- les dépréciations et reprises de dépréciation des placements comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres ;
- les amortissements des frais d'acquisition ;
- les charges de prestations externes des contrats ;
- les produits et charges nets des cessions en réassurance ;

6.2 Produits net des activités d'assurance

En millions d'euros	30/06/2019	30/06/2018
Primes acquises	7 265	7 375
Primes émises	7 370	7 548
Variation des primes non acquises	(105)	(173)
Autres produits des activités d'assurance	4	17
Chiffre d'affaires des activités d'assurance	72	70
Produits des placements nets de charges	1 999	767
Produits des placements	1 023	906
Charges des placements	(220)	(48)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	77	95
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	1 158	(162)
Variation des dépréciations sur placements	(39)	(24)
Amortissements des frais d'acquisition	9	21
Charges des prestations des contrats	(7 896)	(6 769)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(43)	(27)
Produits des cessions en réassurance	1 839	1 698
Charges des cessions en réassurance	(1 883)	(1 725)
PRODUITS NETS DES ACTIVITES D'ASSURANCE ⁽¹⁾	1 408	1 455

(1) Au 30 juin 2018, la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC) a contribué au produit net des activités d'assurance à hauteur de +138 millions d'euros

6.2.1 Tableau de passage entre format assurance et format bancaire

Le tableau ci-dessous permet d'opérer un passage entre les comptes des entreprises d'assurance et la traduction de ces comptes dans les comptes présentés au format bancaire.

Présentation Assurance	30/06/2019								
	TOTAL	Présentation bancaire							
		PNA	Autres éléments du PNB (hors PNA)	Frais Généraux	RBE	Côté du risque	Impôts	Autres éléments	Résultat net
Primes émises	7 312	7 370	(57)		7 312				7 312
Variation des primes non acquises	(98)	(105)	7		(98)				(98)
Primes acquises	7 214	7 265	(50)		7 214				7 214
Produits d'exploitation bancaire	31		31		31				31
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	87	72	15		87				87
Autres produits d'exploitation	8	4	(1)	5	8				8
Produits des placements	1 082	1 023	60		1 082				1 082
Charges des placements	(258)	(220)	(32)	(6)	(258)				(258)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	139	77	1	0	78		61		139
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	1 156	1 158	(1)	0	1 156				1 156
Variation des dépréciations sur placements	(40)	(39)	(1)		(40)				(40)
Produits des placements nets de charges	2 082	1 999	27	(6)	2 020		61		2 082
Charges des prestations des contrats	(7 915)	(7 896)	46	(66)	(7 915)				(7 915)
Produits des cessions en réassurance	1 833	1 839	(7)		1 833				1 833
Charges des cessions en réassurance	(1 865)	(1 883)	18		(1 865)				(1 865)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(33)	(43)	11		(33)				(33)
Coût du risque	(1)					(1)			(1)
Charges d'exploitation bancaire	(7)			(7)	(7)				(7)
Frais d'acquisition des contrats	(497)	9	(402)	(104)	(497)				(497)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés									
Frais d'administration	(429)		(243)	(186)	(429)				(429)
Autres produits et charges opérationnels courants	(151)		(40)	(113)	(154)			2	(151)
Autres produits et charges opérationnels non courants			2	(3)	0				
RÉSULTAT OPERATIONNEL	388	1 408	(605)	(479)	325	(1)	63		388
Charge de financement	(16)		(16)		(16)				(16)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	5						5		5
Impôts sur les résultats	(100)			(1)	(1)		(98)		(100)
Résultat après impôt des activités discontinuées									
Intérêts minoritaires	(79)				0		(79)		(79)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	198	1 408	(621)	(481)	307	(1)	(98)	(10)	198

30 juin 2018

En millions d'euros		30/06/2018							
Présentation Assurance	TOTAL	Présentation bancaire							Résultat net
		PNB		Frais Généraux	RBE	Coût du risque	Impôts	Autres éléments	
		PNA	Autres éléments du PNB (hors PNA)						
Primes émises	7 491	7 548	(57)	0	7 491				7 491
Variation des primes non acquises	(166)	(173)	7	0	(166)				(166)
Primes acquises	7 325	7 375	(50)	0	7 325				7 325
Produits d'exploitation bancaire	34	0	34	0	34				34
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	84	70	14	0	84				84
Autres produits d'exploitation	24	17	(1)	8	24				24
Produits des placements	942	906	36	0	942				942
Charges des placements	(87)	(48)	(32)	(7)	(87)				(87)
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	95	95	0	0	95				95
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(162)	(162)	0	0	(162)				(162)
Variation des dépréciations sur placements	(23)	(24)	1	0	(24)				(24)
Produits des placements nets de charges	765	767	4	(7)	764				764
Charges des prestations des contrats	(6 778)	(6 769)	51	(60)	(6 778)				(6 778)
Produits des cessions en réassurance	1 688	1 698	(10)	0	1 688				1 688
Charges des cessions en réassurance	(1 704)	(1 725)	21	0	(1 704)				(1 704)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(17)	(27)	10	0	(17)				(17)
Coût du risque	0	0	0	0	0				0
Charges d'exploitation bancaire	(6)	0	0	(6)	(6)				(6)
Frais d'acquisition des contrats	(480)	21	(393)	(108)	(480)				(480)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	0	0	0	0	0				0
Frais d'administration	(402)	0	(223)	(180)	(403)				(403)
Autres produits et charges opérationnels courants	(174)	0	(36)	(138)	(174)				(174)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1)	0	0	2	1			(2)	(1)
RESULTAT OPERATIONNEL	372	1 456	(590)	(489)	375	0	0	(2)	373
Charge de financement	(16)	0	(16)	0	(16)		0	0	(16)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	3	0	0	0	3		0	3	3
Impôts sur les résultats	(115)	0	0	(1)	(115)		0	0	(115)
Résultat après impôt des activités discontinues	0	0	0	0	0		0	0	0
Intérêts minoritaires	(37)	0	0	0	0		0	(37)	(37)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	207	1 455	(605)	(490)	357	0	(115)	(36)	207

6.3 Placements des activités d'assurance

En millions d'euros	Notes	30/06/2019	31/12/2018
Immobilier de placement	6.3.3	1 421	1 371
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6.3.1	24 680	22 328
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers disponibles à la vente	6.3.2	50 179	47 801
Prêts ou créances	6.3.5	13 397	13 137
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	6.3.6	1 254	1 291
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance et financiers		14 305	13 015
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée		1 302	1 157
Créances nées des opérations de cession en réassurance		61	91
Frais d'acquisition reportés		345	344
Autres			
Total		106 944	100 536

6.3.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat

En millions d'euros	Notes	30/06/2019	31/12/2018
Titres relevant des opérations de transaction		5 458	4 810
Instruments de dettes sous forme de titre		-	
Instruments de capitaux propres (1)		5 458	4 810
Prêts ou créances			
Instruments dérivés hors couverture		40	18
Instruments dérivés de couverture			
Titres à la juste valeur sur option	6.3.1.1	19 182	17 501
Instruments de dettes sous forme de titre		1 700	1 582
Instruments de capitaux propres (1)		780	366
Placements adossés aux contrats en unités de compte		16 702	15 553
Prêts ou créances à la juste valeur sur option	6.3.1.1		
Sur les établissements de crédit			
Sur la clientèle			
Total		24 680	22 328

(1) Y compris les parts d'OPCVM

6.3.1.1 Conditions de classification des actifs financiers à la juste valeur sur option

Les actifs financiers sont désignés à la juste valeur par résultat quand ce choix permet de communiquer une information plus pertinente ou quand ces instruments sont porteurs d'un ou de plusieurs dérivés incorporés significatifs et séparables.

L'utilisation de l'option juste valeur est considérée délivrer une information plus pertinente dans deux situations :

- en l'absence de concordance comptable entre un (ou des) actif(s) et un (ou des) passif(s) économiquement liés. C'est en particulier le cas entre un actif et un dérivé de couverture lorsque les conditions de la comptabilité de couverture ne sont pas remplies ;
- en présence d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers gérés et évalués en juste valeur dans le cadre d'une politique documentée de gestion d'actifs et de passifs.

Les actifs financiers valorisés sur option à la juste valeur par résultat sont constitués essentiellement des actifs financiers représentatifs des contrats en unités de compte des activités d'assurance.

En millions d'euros	30/06/2019				31/12/2018			
	Valeur comptable	Non concordance comptable	Gestion en juste valeur	Dérivés incorporés	Valeur comptable	Non concordance comptable	Gestion en juste valeur	Dérivés incorporés
Prêts ou créances sur les établissements de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts ou créances sur la clientèle	0	0	0	0	0	0	0	0
Instruments de dettes sous forme de titres	2 456	829	0	1 627	2 353	843	0	1 510
Instruments de capitaux propres	16 726	16 726	0	0	15 148	15 148	0	0
Total	19 182	17 555	0	1 627	17 501	15 991	0	1 510

6.3.2 Actifs financiers disponibles à la vente

Le tableau ventile le poste des actifs financiers disponibles à la vente par nature d'instruments (titres à revenus fixes, titres à revenus variables). Il fait apparaître la valeur brute avant dépréciations, les dépréciations et la valeur nette après dépréciations.

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Titres	50 514	48 045
- Instruments de dettes	41 793	40 452
- Instruments de capitaux propres (1)	8 292	7 133
- Créances rattachées	428	460
Dépréciation des actifs disponibles à la vente	(335)	(245)
- Instruments de dettes	(44)	(38)
- Instruments de capitaux propres (2)	(291)	(207)
Total	50 179	47 801

(1) Y compris les parts d'OPCVM ;

(2) Au 1^{er} semestre 2019, la charge de dépréciation durable des titres à revenu variable s'établit à 34 millions d'euros contre 15 millions d'euros au 30 juin 2018. Cette charge est neutralisée à hauteur respective de 88% compte tenu du mécanisme de la participation aux bénéficiés. La charge du 1^{er} semestre 2019 se répartit entre un complément de dépréciation sur des titres antérieurement dépréciés pour 9 millions d'euros (12 millions d'euros au 30 juin 2018) et des dotations sur titres nouvellement dépréciés pour 25 millions d'euros (3 millions d'euros au 30 juin 2018).

6.3.3 Immeubles de placement

En millions d'euros	30/06/2019			31/12/2018		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immeubles de Placement - En juste valeur	1 016	0	1 016	970	0	970
Immeubles de Placement - Au coût historique	40	(14)	27	40	(13)	27
Immeubles de Placement - En UC	379	0	379	374	0	374
Total	1 435	(14)	1 421	1 385	(13)	1 371

La juste valeur des immeubles de placement, dont les principes d'évaluation sont décrits en notes 5.4 est classée en niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs d'IFRS13.

Les variations de juste valeur donnent lieu à la reconnaissance symétrique d'une provision pour participation différée égale, en moyenne au 30 juin 2019, 88% de l'assiette concernée, reste stable par rapport au 31 décembre 2018 (cf. note 6.2.5).

6.3.4 Juste valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur au bilan

Les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont répartis selon la hiérarchie de juste valeur présentée en note 5.4.

Actifs En millions d'euros	30/06/2019				31/12/2018			
	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - transaction	5 498	5 408	90		4 827	4 730	98	
Titres à revenu fixe détenus à des fins de transaction	5 458	5 374	84		4 810	4 726	84	
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>								
<i>dont instruments de capitaux propres</i>	5 458	5 374	84		4 810	4 726	84	
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur positive)	40	34	6		18	4	13	
<i>dont dérivés de taux</i>	1		1		4		4	
<i>dont dérivés de change</i>	11	5	6		13	3	10	
<i>dont dérivés de crédit</i>								
<i>dont dérivés actions</i>	29	29			1	1		
<i>dont autres</i>					0			
Autres actifs financiers détenus à des fins de transaction								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option	19 182	11 889	5 826	1 468	17 501	14 789	1 473	1 238
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>	1 700	96	136	1 468	1 582	89	255	1 238
<i>dont instruments de capitaux propres</i>	780	76	705		366	83	282	
<i>dont prêts ou créances</i>								
<i>dont placements adossés aux contrats en unité de compte</i>	16 702	11 717	4 985		15 553	14 617	936	
Actifs financiers disponibles à la vente	50 179	42 245	5 405	2 529	47 801	39 708	5 617	2 475
Titres disponibles à la vente - Titres de participation	218			218	208			208
Autres titres disponibles à la vente	49 961	42 245	5 405	2 311	47 593	39 708	5 617	2 267
<i>dont instruments de dettes sous forme de titres</i>	42 178	35 917	3 950	2 311	40 874	34 443	4 213	2 218
<i>dont instruments de capitaux propres</i>	7 783	6 328	1 455	0	6 718	5 265	1 404	49
<i>dont autres actifs financiers disponibles à la vente</i>								
Total	74 859	59 541	11 321	3 997	70 129	59 228	7 188	3 713

Actifs financiers à la juste valeur présentés au niveau 3

en millions d'euros	Ouverture niveau 3 31/12/2018	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période			Transactions de la période		Reclassements de la période			Variation de périmètre	Ecart de change	Clôture niveau 3 30/06/2019
		Au compte de résultat		En gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Achats/ Emissions	Ventes/ Remboursements	En dehors du niveau 3	Vers le niveau 3	Autres reclassements			
		Sur les opérations en vie à la clôture	Sur les opérations échues ou remboursées au cours de la période									
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 238	94	(3)		124	(155)		169	0			1 468
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur positive)	0				-	0		-	0			0
<i>dont dérivés de change</i>	0				-	0		-	0			0
<i>dont dérivés actions</i>	0											0
<i>dont autres</i>	0											0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option	1 238	94	(3)		124	(155)		169				1 468
<i>dont instruments de dettes sous forme de titre</i>	1 238	94	(3)		124	(155)		169				1 468
Actifs financiers disponibles à la vente	2 475	3	(3)	13	129	(288)	(633)	834	(1)		1	2 529
Titres disponibles à la vente - Titres de participation	208	3	(3)	3	7	(288)	(633)	834	(1)		1	218
Autres titres disponibles à la vente	2 267	3	(3)	10	121	(288)	(633)	834				2 311
<i>dont instruments de dettes sous forme de titre</i>	2 218	3	(3)	10	121	(239)	(633)	834				2 311
<i>dont instruments de capitaux propres</i>	49					(49)						0
<i>dont autres actifs financiers disponibles à la vente</i>												0
Total des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur	3 713	97	(6)	13	253	(443)	(633)	1 003	(1)		1	3 997

en millions d'euros	Ouverture niveau 3 01/01/2018	Gains et pertes comptabilisés au cours de la période			Transactions de la période		Reclassements de la période			Variation de périmètre	Ecart de change	Clôture niveau 3 31/12/2018
		Au compte de résultat		En gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Achats/ Emissions	Ventes/ Remboursements	En dehors du niveau 3	Vers le niveau 3	Autres reclassements			
		Sur les opérations en vie à la clôture	Sur les opérations échues ou remboursées au cours de la période									
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - transaction	1 465	(29)	(2)		221	(414)	(1)			(3)		1 238
Instruments dérivés hors couverture (juste valeur positive)	4				0	(1)				(3)		0
<i>dont dérivés de change</i>	4				0	(1)				(3)		0
<i>dont dérivés actions</i>	0				0					(0)		0
<i>dont autres</i>	0				0					0		0
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option	1 461	(29)	(2)		221	(412)	(1)					1 238
<i>dont instruments de dettes sous forme de titre</i>	1 461	(29)	(2)		221	(412)	(1)					1 238
Actifs financiers disponibles à la vente	3 556	5	(3)	(63)	457	(359)	(1 525)	603	(196)		1	2 475
Titres disponibles à la vente - Titres de participation	211	(1)	(1)	11	33	(0)	0	603	(46)		1	208
Autres titres disponibles à la vente	3 345	6	(3)	(74)	424	(359)	(1 525)	603	(150)			2 267
<i>dont instruments de dettes sous forme de titre</i>	2 955	(0)	(3)	(67)	399	(164)	(1 506)	603	(150)			2 218
<i>dont instruments de capitaux propres</i>	391	6		(7)	25	(195)	(20)					49
<i>dont autres actifs financiers disponibles à la vente</i>												0
Total des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur	5 021	(24)	(5)	(63)	678	(773)	(1 526)	603	(196)	(3)	1	3 713

Actifs financiers à la juste valeur : transfert de niveau de juste valeur

En millions d'euros	De	30/06/2019					31/12/2018					
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 3	
		Vers	Niveau 2	Niveau 1	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 2	Niveau 1	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		6			169				2			(1)
Actifs financiers à la juste valeur par résultat - sur option		6			169				2			(1)
<i>dont instruments de dettes sous forme de titre</i>					169							(1)
<i>dont instruments de capitaux propres</i>									2			
<i>dont placements adossés aux contrats en unités de compte</i>		6			0							
Actifs financiers disponibles à la vente		33	212	834		(633)	75	9	603			(1 525)
Titres disponibles à la vente - Titres de participation		33	212	834		(633)	75	9	603			(1 525)
Autres titres disponibles à la vente		33	212	834		(633)	75	9	603			(1 506)
<i>dont instruments de dettes sous forme de titre</i>							56	9	603			(1 506)
<i>dont instruments de capitaux propres</i>			0				19					(20)

6.3.5 Prêts et créances

6.3.5.1 Prêts et créances sur les établissements de crédit

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Encours	783	378
Prêts ou créances	780	377
Instruments de dettes sous forme de titre		
Créances rattachées	3	1
Provisions	0	0
Total net	783	378

La juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit s'établit à 783 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 378 millions d'euros au 31 décembre 2018.

6.3.5.2 Prêts et créances sur la clientèle

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Encours	12 614	12 760
Prêts ou créances	12 604	12 750
Instruments de dettes sous forme de titre		
Financements contre titres reçus en pension		
Autres		
Créances rattachées	10	10
Provisions	0	0
Total ⁽¹⁾	12 614	12 760

(1) dont 11 732 millions d'euros concernant les dépôts de garantie constitués au titre des acceptations en réassurance contre 11 598 millions d'euros au 31 décembre 2018.

La juste valeur des prêts et créances sur les établissements de crédit s'établit à 12 614 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 12 760 millions d'euros au 31 décembre 2018.

6.3.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Effets publics	971	1 002
Valeur brute	971	1 002
Provisions		
Obligations	282	289
Valeur brute	283	290
Provisions	(1)	(1)
Total	1 254	1 291

La juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance s'établit à 1 477 millions d'euros au 30 juin 2019 contre 1 506 millions d'euros au 31 décembre 2018 ;

6.4 Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
PASSIFS TECHNIQUES	86 284	79 732
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance	46 719	43 703
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance en unités de compte	11 243	9 845
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers avec participation discrétionnaire	20 107	20 118
Passifs techniques relatifs à des contrats financiers sans participation discrétionnaire		
Passifs techniques relatifs à des contrats d'assurance en unités de compte	4 431	3 951
Participation aux bénéfices différée passive	3 783	2 115
DETTES NÉES DES OPÉRATIONS D'ASSURANCE OU DE RÉASSURANCE	10 211	9 800
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	403	398
Dettes nées des opérations de réassurance cédée	9 808	9 402
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	54	7
Instruments dérivés hors couverture	54	7
Instruments dérivés de couverture		
AUTRES PASSIFS RELATIFS À DES CONTRATS D'ASSURANCE		
Total	96 549	89 538

6.4.1 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les informations sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat requises par la norme IFRS 7 sont présentées en note 5.1.2.

6.4.2 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les informations sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat requises par la norme IFRS 7 sont présentées en note 5.6.1 et 5.6.2.

6.4.3 Dettes représentées par un titre

Les informations sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat requises par la norme IFRS 7 sont présentées en note 5.7.

6.4.4 Dettes subordonnées

Les informations sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat requises par la norme IFRS 7 sont présentées en note 5.8.

6.4.5 Information à fournir sur l'exemption temporaire de l'application de la norme IFRS 9 pour les activités d'assurance

Annexes Spécifiques durant la période d'exemption

En millions d'euros	30/06/2019		31/12/2018	
	Juste valeur	Variation de la juste valeur au cours de la période	Juste valeur	Variation de la juste valeur au cours de la période
Actifs financiers SPPI	41 974	2 047	39 912	(1 492)
Actifs financiers non SPPI	3 014	23	3 516	(83)
Total ⁽¹⁾	44 988	2 070	43 428	(1 575)

Ce tableau ne comprend ni les actifs financiers comptabilisés en juste valeur par résultat, ni les opérations de réassurance ;

(1) Hors OPCVM classés en actifs disponibles à la vente pour 5 423 millions d'euros contre 5 067 millions d'euros au 31 décembre 2018.

NOTE 7 ENGAGEMENTS

7.1 Engagements de garantie

Une garantie financière est un contrat qui exige de l'émetteur d'indemniser l'entreprise garantie à la suite des pertes qu'elle a effectivement subies en raison de la défaillance d'un débiteur de payer les échéances contractuelles dues. L'exercice de ces droits est subordonné à la réalisation d'un événement futur incertain.

Le montant communiqué est la valeur nominale de l'engagement donné :

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Engagements de garantie donnés		
Aux établissements de crédit	9 254	8 162
Confirmation d'ouverture de crédits documentaires	1 004	1 202
Autres garanties	8 250	6 960
A la clientèle	17 826	22 481
Cautions immobilières	186	192
Cautions administratives et fiscales	296	281
Autres cautions et avals donnés	1 923	6 752
Autres garanties	15 421	15 257
TOTAL DES ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES	27 080	30 643
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	10 296	10 980

Cas particulier des garanties données à des OPCVM

Natixis garantit le capital et/ou le rendement des parts de certains OPCVM. Les garanties sont mises en œuvre uniquement dans la situation où la valeur liquidative de chacune des parts à la date d'échéance est inférieure à la valeur liquidative garantie.

Bien qu'assimilées à des dérivés, les garanties en capital et/ou performance données par Natixis à certains OPCVM étaient comptabilisées jusqu'au 31 décembre 2018 comme des garanties financières et provisionnées suivant les dispositions d'IFRS 9 suite à la difficulté d'en déterminer la juste valeur. Des études spécifiques sur la détermination de la juste valeur ont été conduites sur le 1^{er} semestre 2019 et induisant un enregistrement comptable de ces garanties en tant qu'instruments dérivés faisant l'objet d'une évaluation à la juste valeur selon les dispositions de la norme IFRS 13.

Pour rappel, au 31 décembre 2018, ces garanties étaient comptabilisées comme des garanties financières et provisionnées suivant les dispositions de la norme IFRS 9 au titre du risque de contrepartie. Celles-ci figuraient sur la ligne autres cautions et avals donnés pour 5 383 millions d'euros.

Tableau de réconciliation des engagements de garantie

En millions d'euros	Engagements de garantie 30/06/2019									
	Engagements non dépréciés pour lesquels les pertes de crédit attendues sont évaluées à un an (Bucket S1)		Engagements non dépréciés pour lesquels les pertes de crédit attendues sont évaluées à maturité (Bucket S2)		Engagements dépréciés postérieurement à leur origination ou leur acquisition (Bucket S3)		Engagements dépréciés dès leur origination ou leur acquisition		TOTAL	
	Exposition brute	Provisions pour pertes	Exposition brute	Provisions pour pertes	Exposition brute	Provisions pour pertes	Exposition brute	Provisions pour pertes	Exposition brute	Provisions pour pertes
Solde au 01/01/2018	16 314	(2)	10 303	(20)	103	(17)	15	(1)	26 735	(40)
Nouveaux engagements HB originés ou acquis	7 895	(2)	632	(3)			0	0	8 528	(4)
Variations liées à l'évolution des paramètres du risque de crédit (hors transferts)	1 519	3	(763)	8	(38)	(4)	(0)	(0)	718	7
Transferts d'engagements de garantie	1 233	(2)	(1 236)	2	8	0			5	0
Transferts vers S1 ⁽¹⁾	1 527	(2)	(1 523)	2	0	0			4	0
Transferts vers S2	(294)	0	294	(0)	2	0			2	0
Transferts vers S3	(0)	0	(7)	0	7	0			0	0
Transfert vers actifs non courants destinés à être cédés ⁽²⁾	(11)	0	0	0	0	0			(11)	0
Engagements intégralement cédés, appelés ou arrivés à maturité	(3 136)	0	(4 187)	3	(0)	1	(10)	0	(7 333)	4
Variations liées à l'évolution du cours de change	855	(0)	197	(0)	1	(0)	0	0	1 053	(0)
Changements de modèle	0	0	0	0	0	0	-	-	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	-	-	0	0
Solde au 31/12/2018 ⁽³⁾	24 669	(3)	4 947	(10)	74	(20)	5	(1)	29 695	(34)
Nouveaux engagements HB originés ou acquis	6 267	(1)	244	0	0	0			6 511	(1)
Variations liées à l'évolution des paramètres du risque de crédit (hors transferts)	1 008	1	(615)	(1)	(14)	(3)	(1)	1	378	(2)
Transferts d'engagements de garantie	(1 080)	(1)	1 023	1	58	0				
Transferts vers S1	340	(2)	(340)	2						
Transferts vers S2	(1 418)	1	1 419	(1)	0	0				
Transferts vers S3	(2)	0	(56)	0	58	0				
Transfert vers actifs non courants destinés à être cédés										
Engagements intégralement cédés, appelés ou arrivés à maturité	(4 780)	0	(820)	1	(17)	1			(5 617)	2
Variations liées à l'évolution du cours de change	76	0	9	0	0	0			86	0
Changements de modèle										
Autres mouvements ⁽⁴⁾	(4 154)	0	(723)	0	0	0			(4 878)	0
Solde au 30/06/2019 ⁽³⁾	22 007	(3)	4 064	(9)	101	(22)	4	0	26 175	(35)

(1) Y inclus le transfert du statut 2 vers le statut 1, lié à l'amélioration sur la période du rating de secteurs économiques auxquels sont rattachés les encours ainsi transférés ;

(2) Correspond aux métiers du pôle SFS classés en actifs non courant destinés à être cédés au 31 décembre 2018 ;

(3) Valeur brute comptable présentée hors contribution des sociétés d'assurance, pour un montant de 905 millions d'euros au 30 juin 2019 (contre 939 millions d'euros au 31 décembre 2018) ;

(4) Correspond principalement aux garanties données à des OPCVM comptabilisés dorénavant comme des instruments dérivés.

7.2 Engagements de financement

Les engagements de financement entrant dans le périmètre d'IFRS 9 sont les suivants :

- engagements qualifiés de passifs financiers à la juste valeur par résultat dès lors que l'entité qui les accorde à une pratique de revente ou de titrisation des crédits juste après leur émission ;
- ceux qui font l'objet d'un règlement net (c'est-à-dire d'une cession) ;
- ceux qui vont se traduire par un prêt en dessous des conditions de marché.

Les autres engagements de financement relèvent de la norme IAS 37

Un engagement de financement donné est un passif éventuel, défini dans IAS 37 comme :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous contrôle de l'entreprise ;
- ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - ✓ il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
 - ou
 - ✓ le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

En millions d'euros	30/06/2019	31/12/2018
Engagements de financement donnés Aux établissements de crédit	3 832	5 805
A la clientèle	46 385	44 227
- Ouverture de crédits documentaires	3 679	3 238
- Autres ouvertures de crédits confirmés	42 158	40 450
- Autres engagements	548	539
Total des engagements de financement donnés	50 217	50 032
Engagements de financement reçus		
- d'établissements de crédit	12 485	7 333
- de la clientèle	96	88
Total des engagements de financement reçus	12 581	7 421

Tableau de réconciliation des Engagements de financement

En millions d'euros	Engagements de financement 30/06/2019									
	Engagements non dépréciés pour lesquels les pertes de crédit attendues sont évaluées à un an (Bucket S1)		Engagements non dépréciés pour lesquels les pertes de crédit attendues sont évaluées à maturité (Bucket S2)		Engagements dépréciés postérieurement à leur origination ou leur acquisition (Bucket S3)		Engagements dépréciés dès leur origination ou leur acquisition		TOTAL	
	Exposition brute	Provisions pour pertes	Exposition brute	Provisions pour pertes	Exposition brute	Provisions pour pertes	Exposition brute	Provisions pour pertes	Exposition brute	Provisions pour pertes
Solde au 31/12/2018	37 332	(23)	19 879	(81)	176	(14)	106	(2)	57 492	(120)
Nouveaux engagements HB originés ou acquis	21 902	(4)	728	(3)					22 631	(7)
Variations liées à l'évolution des paramètres du risque de crédit (hors transferts)	(6 096)	10	(4 412)	12	(101)	5	(19)	(2)	(10 627)	25
Transferts d'engagements de financement	4 176	(10)	(4 257)	11	45	(0)			(36)	(0)
Transferts vers S1 ⁽¹⁾	5 091	(12)	(5 072)	12	(21)	0			(2)	0
Transferts vers S2	(863)	1	842	(1)	(2)	0			(23)	(0)
Transferts vers S3	(51)	0	(28)	0	68	(0)			(11)	(0)
Transfert vers actifs non courants destinés à être cédés ⁽²⁾	(12 950)	13	(340)	1	(64)	3			(13 354)	17
Engagements intégralement cédés, appelés ou arrivés à maturité	(1 837)	1	(5 318)	11	(10)	2			(7 166)	15
Variations liées à l'évolution du cours de change	762	(0)	328	(1)	0	(0)			1 091	(2)
Changements de modèle										0
Autres mouvements										
Solde au 31/12/2018	43 290	(13)	6 609	(51)	46	(3)	87	(4)	50 032	(71)
Nouveaux engagements HB originés ou acquis	7 406	(2)	155	(1)					7 561	(3)
Variations liées à l'évolution des paramètres du risque de crédit (hors transferts)	(414)	1	(1 417)	(4)	(71)	(20)	2	0	(1 901)	(23)
Transferts d'engagements de financement	(1 140)	1	1 017	1	123	(1)				
Transferts vers S1	130	(1)	(130)	1						
Transferts vers S2	(1 270)	1	1 270	(1)						
Transferts vers S3			(123)	1	123	(1)				
Transfert vers actifs non courants destinés à être cédés										
Engagements intégralement cédés, appelés ou arrivés à maturité	(6 160)	0	(352)	0	(19)	0	0	0	(6 531)	1
Variations liées à l'évolution du cours de change	88		35						123	
Changements de modèle										
Autres mouvements ⁽³⁾	795	0	217	0	(7)	(2)	(73)	2	933	0
Solde au 30/06/2019	43 865	(14)	6 264	(54)	71	(27)	16	(2)	50 217	(96)

(1) Y inclus le transfert du statut 2 vers le statut 1, lié à l'amélioration sur la période du rating de secteurs économiques auxquels sont rattachés les encours ainsi transférés ;

(2) Correspond aux métiers du pôle SFS classés en actifs non courant destinés à être cédés au 31 décembre 2018 ;

(3) Les expositions brutes *bucket S1* correspondent aux encours avec les entités bancaires retail du pôle SFS cédés à BPCE.

NOTE 8 INFORMATION SECTORIELLE

Natixis a présenté en novembre 2017 son nouveau plan stratégique 2018-2020 « New Dimension ». Le plan « New Dimension » engage trois initiatives fortes, toutes au service du développement de solutions à forte valeur ajoutée pour nos clients : l'approfondissement de la transformation des business models engagée avec succès lors du plan « New Frontier », l'allocation d'une part importante des investissements dans les technologies digitales et une volonté marquée de se différencier, en devenant un interlocuteur de référence dans des domaines où les équipes de Natixis ont développé des expertises fortes et reconnues.

Suite à la cession des activités de banque de détail à BPCE S.A., finalisée le 31 mars 2019, l'organisation est regroupée autour de quatre pôles métiers suivants :

- **Le pôle Gestion d'Actifs et de Fortune**, qui regroupe le métier de Gestion d'actifs exercé au sein de Natixis Investment Managers, le métier de gestion de fortune et l'Epargne salariale ;
- **La Banque de Grande Clientèle**, qui conseille les entreprises, les investisseurs institutionnels, les compagnies d'assurances, les banques et les entités du secteur public et leur propose une gamme diversifiée de solutions de financements ainsi qu'un accès aux marchés de capitaux. Sa mission est triple : renforcer l'orientation client de la banque, être un lieu de rencontre entre émetteurs et investisseurs, déployer le modèle « Originate to Distribute » destiné à optimiser la rotation du bilan de la banque au travers d'une gestion active du portefeuille de crédits ;
- **Le pôle Assurances**, qui constitue la plateforme unique du Groupe BPCE pour la distribution des produits d'assurances de personnes et d'assurances non vie ;
- **Le pôle Paiements**, qui met à disposition des outils, infrastructures et services pour les paiements à destination des clients des réseaux Banque Populaire et Caisses d'Epargne et pour une clientèle en direct.

Les activités de **Coface**, de **Capital investissement** (activité pour compte propre gérée en extinction et quote-part dans les fonds sponsorisés) et de **Natixis Algérie** sont considérées comme non stratégiques et sont désormais regroupées au sein des Participations financières.

C'est sur la base de cette organisation que la Direction générale suit le résultat des différentes activités, établit ses « plans d'affaires » et effectue sa gestion opérationnelle. Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », c'est donc à partir de ce découpage interne des activités que Natixis a défini ses secteurs opérationnels.

8.1 Gestion d'Actifs et de Fortune

- **Gestion d'actifs** : les activités de gestion d'actifs sont rassemblées au sein de Natixis Investment Managers. Elles couvrent l'ensemble des classes d'actifs et sont exercées principalement aux États-Unis et en France. Celles-ci sont assurées par une organisation fédérale d'entités autonomes (sociétés de gestion spécialisées et structures spécialisées pour la distribution) sous le contrôle d'une holding, qui assure la cohérence d'ensemble du modèle en prenant en charge les fonctions de pilotage. Ces sociétés peuvent se concentrer sur leur cœur de métier, la génération de performance, tout en gardant la possibilité de développer une clientèle institutionnelle propre et en bénéficiant des autres fonctions support du pôle avec des modèles économiques adaptés. Nombre de ces sociétés de gestion bénéficient d'une forte notoriété, telles que Loomis Sayles, Harris Associates, AEW, H2O, DNCA ou Ostrum Asset Management.

Ensemble, ces sociétés de gestion spécialisées permettent au Groupe d'offrir une gamme complète d'expertises qui répond à la demande de toutes les catégories de clients. L'organisation de la distribution autour d'une plateforme commune ainsi que des fonds de commerce développés historiquement par les sociétés de gestion permet d'optimiser la couverture des différentes clientèles. Depuis début 2014, les sociétés de gestion de Capital investissement pour compte de tiers ont été rattachées à Natixis Investment Managers et un véhicule de sponsoring a été mis en

place pour effectuer le suivi des engagements de Natixis dans les fonds. L'expertise des équipes est tournée vers le financement des petites et moyennes entreprises en général, non cotées, en France et en Europe, via des prises de participations sponsorisées. Ce métier couvre les segments d'activité du private equity pour compte d'investisseurs tiers tels que les opérations de capital développement (financements du haut de bilan de sociétés matures), de capital risque (sociétés jeunes et innovantes) et de fonds de fonds ;

- **Gestion de Fortune** : cette ligne de métier couvre les activités de gestion de fortune en France et au Luxembourg, la gestion patrimoniale. Natixis Wealth Management occupe une place notable sur le marché français. La banque développe sa clientèle essentiellement à partir de la clientèle des Caisses d'Épargne, des Banques Populaires et complétées par celle de Natixis. Elle recouvre le conseil, l'expertise et la gestion de patrimoine, ainsi que la gestion financière d'OPCVM.
- **Epargne salariale** : ce métier propose aux entreprises une offre de gestion de leur épargne salariale (tenue de comptes salariés, gestion administrative et comptable des fonds...);

8.2 Banque de Grande Clientèle

La Banque de Grande Clientèle conseille les entreprises, les investisseurs institutionnels, les compagnies d'assurances, les banques et les entités du secteur public en leur proposant une gamme diversifiée de solutions de financement sur mesure et un accès aux marchés de capitaux.

L'expertise et la technicité de ses équipes permettent à Natixis de concevoir des solutions adaptées aux besoins de ses clients et intégrant les dernières évolutions des marchés.

En 2016, son organisation a évolué afin de mieux accompagner ses clients en renforçant le dialogue stratégique et afin d'accélérer la mise en œuvre du modèle « Originate to Distribute ». Ceci s'est traduit par la création d'une nouvelle ligne métier Investment Banking, qui a pour mission de développer le dialogue stratégique avec les clients et regroupe les activités « d'Acquisition & Strategic Finance », « Capital & Rating Advisory », « Equity Capital Markets », « Strategic Equity Transactions ». Il inclut également l'Origination obligataire.

Début 2018, la BGC a fait évoluer la présentation analytique de ses résultats sur ses activités de financements avec la création de trois nouvelles lignes métiers autour des quatre secteurs clés définis dans le cadre du plan New Dimension :

- Le secteur « **Energy & Natural Resources** » regroupant les activités de « Trade Finance » et d'origination et structuration de financements structurés sur matières premières ;
- La ligne métier « **Real Assets** » regroupant l'origination et la structuration des trois secteurs : Infrastructure, Aviation et « Real Estate & Hospitality » ;
- La ligne métier « **Distribution & Portfolio Management** » regroupant les activités de syndication et de gestion du portefeuille de financements structurés et vanille.

Les activités Actions, Taux, Crédit, Change, Matières premières et « Global structured Credit and Solutions » restent regroupées au sein du métier Global Markets et celles de Trade Finance court terme et du développement de l'offre de flux sont regroupées sous l'appellation « Trade and Treasury Solutions ».

Enfin, suite à la cession des activités de banque de détail à BPCE S.A., le pôle BGC inclut désormais le métier de **Financement du cinéma** : cette ligne de métier est opérée au travers de la filiale Coficiné, établissement spécialisé dans le crédit structuré aux activités cinématographiques et audiovisuelles en France et en Europe.

8.3 Assurance

Natixis Assurances est un holding regroupant diverses filiales opérationnelles d'assurance. En mars 2014, conformément au plan de développement du modèle bancassurance, Natixis Assurances a réalisé l'acquisition de la filiale d'assurance dommage et prévoyance BPCE Assurances, qu'elle détient

désormais à 100%. Elle propose une gamme complète de produits en assurance vie individuelle et collective, en prévoyance et en assurance dommages aux biens à destination des réseaux Banque Populaire et Caisses d'Epargne. Son offre, diversifiée et modulable, s'adresse aux particuliers, aux professionnels, aux agriculteurs, aux entreprises et aux associations.

8.4 Paiements

Ce métier met à disposition des outils, infrastructures et services pour les paiements : monétique, émission et recouvrement des transferts électroniques de masse, traitement des chèques, titres de service, Ecommerce... Dans le cadre du plan « New Dimension », ce métier a vocation à devenir un « pure player » sur le segment des paiements en Europe et à accélérer sa transformation digitale. Ainsi, le métier a récemment fait l'acquisition de plusieurs start-ups spécialisées dans les paiements électroniques et le e-commerce notamment : Payplug, S Money, Dalenys et Comiteo.

8.5 Participations financières

Les Participations financières regroupent les métiers non stratégiques de Natixis : Coface, dont les principales activités exercées sont l'assurance-crédit, l'affacturage à l'étranger, l'information et notation d'entreprise et la gestion de créances, l'activité de capital investissement exercée pour compte propre, la participation de Natixis dans certains fonds sponsorisés qui n'a pas vocation à être conservée au sein de Natixis, ainsi que la filiale de Natixis en Algérie.

8.6 Hors pôle

A ces pôles opérationnels s'ajoutent les activités du Hors-pôle. Le Hors Pôle enregistre les mécanismes de centrale financière et les revenus liés à la gestion actif – passif de Natixis. Il inclut à ce titre l'ensemble des activités de Trésorerie, dont l'activité de Trésorerie court terme rattachée à la Direction Financière de Natixis depuis début 2017 (antérieurement rattachée à la BGC).

Il regroupe également les résultats du portefeuille de participations de la banque ne relevant pas de l'activité d'un pôle.

En matière de coûts, ce pôle porte les coûts de structure de la banque, ainsi que la contribution au Fonds de Résolution Unique.

8.7 Information sectorielle du compte de résultat

En millions d'Euros	30/06/2019						
	Gestion d'Actifs et de Fortune (2)	Banque de Grande Clientèle	Assurance	Païement	Coface	Hors pôle et participations financières (Hors Coface) (3) (4)	Total
Produit net bancaire	1 705	1 599	425	208	356	142	4 436
<i>évolution 2018/2019 (1)</i>	4%	-14%	7%	10%	7%	8%	-11%
Frais généraux et assimilés	(1 163)	(1 074)	(241)	(181)	(252)	(408)	(3 319)
<i>évolution 2018/2019 (1)</i>	4%	-1%	6%	8%	6%	11%	-3%
Résultat brut d'exploitation	542	525	184	27	104	(266)	1 117
<i>évolution 2018/2019 (1)</i>	3%	-32%	8%	25%	10%	12%	-28%
Coût du risque	(1)	(134)			(1)	(4)	(141)
<i>évolution 2018/2019 (1)</i>	-12%	99%				-49%	69%
Résultat net d'exploitation	541	391	184	26	103	(270)	976
<i>évolution 2018/2019 (1)</i>	4%	-45%	8%	23%	9%	10%	-34%
Mises en équivalence	0	6	5				11
<i>évolution 2018/2019 (1)</i>							12%
Autres	(4)	(15)			5	694	681
<i>évolution 2018/2019 (1)</i>							12%
Résultat courant avant impôt	537	382	189	26	108	425	1 668
<i>évolution 2018/2019 (1)</i>	3%	-47%	9%	19%	17%	-282%	12%
Résultat net part du groupe	292	269	130	17	27	375	1 110
<i>évolution 2018/2019 (1)</i>	-2%	-48%	10%	16%	21%	-282%	23%

Ces informations ont été déterminées sur la base des principes comptables appliqués dans le cadre du référentiel IFRS adopté dans l'Union Européenne au 30 juin 2019 ;

(1) Il s'agit de l'évolution entre le 30 juin 2019 et le 30 juin 2018.

(2) Dont pour la Gestion d'Actifs : Produit net bancaire : 1595 millions d'euros

Frais généraux et assimilés : -1 047 millions d'euros

Résultat brut d'exploitation : 548 millions d'euros

Coût du risque : -4 millions d'euros

Résultat courant avant impôt : 545 millions d'euros

(3) Dont Trésorerie court terme : Produit net bancaire : 55 millions d'euros

Frais généraux et assimilés : -32 millions d'euros

Résultat brut d'exploitation : 23 millions d'euros

Coût du risque : 0 million d'euros

Résultat courant avant impôt : 23 millions d'euros

(4) Le produit net bancaire (PNB) et les Frais généraux de la partie Hors pôle prend en compte l'impact résiduel des activités retail cédées à BPCE du 1^{er} trimestre, suite à la sortie du périmètre au 31 mars 2019. L'impact PNB à hauteur de 22,3 millions d'euros et -22,4 millions d'euros pour la partie frais généraux.

Détail du Produit net bancaire

En millions d'Euros	Produit net bancaire	évolution 2018/2019
Gestion d'Actifs et de Fortune	1 705	4%
<i>Gestion d'actifs</i>	1 595	5%
<i>Gestion de fortune</i>	63	-14%
<i>Epargne salariale</i>	47	3%
Banque de Grande Clientèle	1 599	-14%
<i>Marchés de capitaux (1)</i>	730	-21%
<i>Global finance et banque d'investissement</i>	847	-6%
<i>Autres</i>	22	-35%
Assurances	425	7%
Païement	208	10%
Coface	356	7%
Hors pôle (hors Coface)	142	8%
Total	4 436	-11%

(1) Dont 742 millions d'euros hors produit net bancaire (PNB) des desks de XVA se décomposant en 500 millions d'euros de PNB pour FICT et 242 millions d'euros de PNB pour les Actions.

30 juin 2018 retraité

En millions d'Euros	30/06/2018 *							Total
	Gestion d'Actifs et de Fortune ⁽¹⁾	Banque de Grande Clientèle	Assurances	Paie ment	Entités bancaires retail cédées à BPCE	Coface	Hors pôle et participations financières (Hors Coface)(2)	
Produit net bancaire	1 641	1 862	397	188	437	333	131	4 989
Frais généraux et assimilés	(1 117)	(1 086)	(226)	(167)	(233)	(238)	(368)	(3 435)
Résultat brut d'exploitation	524	776	170	21	204	95	(237)	1 554
Coût du risque	(1)	(68)	0	(0)	(7)	(0)	(8)	(84)
Résultat net d'exploitation	523	709	170	21	197	95	(244)	1 471
Mises en équivalence	0	6	3		0	0	0	10
Autres	(3)	3	0	1	(0)	(2)	11	10
Résultat courant avant impôt	520	718	173	22	197	93	(233)	1 490
Résultat net part du groupe	296	520	118	15	136	23	(206)	903

(*) Recalculés suivant la nouvelle organisation des métiers au 30 juin 2019

(1) Dont pour la gestion d'actifs :	Produit net bancaire :	1522 millions d'euros
	Frais généraux et assimilés :	-1003 millions d'euros
	Résultat brut d'exploitation :	518 millions d'euros
	Coût du risque :	-4 millions d'euros
	Résultat courant avant impôt :	512 millions d'euros

(2) Dont Trésorerie court terme :	Produit net bancaire :	58 millions d'euros
	Frais généraux et assimilés :	- 30 millions d'euros
	Résultat brut d'exploitation :	28 millions d'euros
	Coût du risque :	0 millions d'euros
	Résultat courant avant impôt :	28 millions d'euros

En millions d'Euros	Produit net bancaire *
Gestion d'Actifs et de Fortune	1 641
<i>Gestion d'actifs</i>	1 522
<i>Banque privée</i>	74
<i>Epargne salariale</i>	45
Banque de Grande Clientèle	1 862
<i>Marchés de capitaux</i>	926
<i>Global finance et banque d'investissement</i>	902
<i>Autres</i>	34
Assurances	397
Paie ment	188
Entités bancaires retail cédées à BPCE	437
Coface	333
Hors pôle (hors Coface)	131
Total	4 989

(*) Recalculés suivant la nouvelle organisation des métiers au 30 juin 2019

Publié au 30 juin 2018

30/06/2018							
	Gestion d'Actifs et de Fortune (2)	Banque de Grande Clientèle	Assurances	Services financiers spécialisés	Coface	Hors pôle (Hors Coface) ⁽³⁾	Total
En millions d'Euros							
Produit net bancaire	1 596	1 846	397	733	333	85	4 989
<i>évolution 2017/2018⁽¹⁾</i>	10%	-4%	8%	6%	15%	106%	5%
Frais généraux et assimilés	(1 078)	(1 083)	(226)	(495)	(238)	(314)	(3 435)
<i>évolution 2017/2018⁽¹⁾</i>	4%	0%	-2%	7%	-5%	6%	2%
Résultat brut d'exploitation	517	763	170	238	95	(229)	1 554
<i>évolution 2017/2018⁽¹⁾</i>	27%	-8%	24%	3%	143%	-10%	12%
Coût du risque	(1)	(68)		(7)	(0)	(8)	(84)
<i>évolution 2017/2018⁽¹⁾</i>	-368%	-13%		-81%	-93%	-63%	-39%
Résultat net d'exploitation	516	695	170	231	95	(237)	1 471
<i>évolution 2017/2018⁽¹⁾</i>	26%	-8%	24%	19%	169%	-14%	17%
Mises en équivalence	0	6	3		0	0	10
<i>évolution 2017/2018⁽¹⁾</i>	74%	21%	-57%		-43%	-97%	-24%
Autres	(3)	3		1	(2)	11	10
<i>évolution 2017/2018⁽¹⁾</i>	-135%				-1311%	-40%	-65%
Résultat courant avant impôt	514	704	173	232	93	(226)	1 490
<i>évolution 2017/2018⁽¹⁾</i>	23%	-7%	20%	19%	159%	-12%	15%
Résultat net part du groupe	292	511	118	156	23	(197)	903
<i>évolution 2017/2018⁽¹⁾</i>	28%	-2%	39%	17%	61%	-9%	18%

Ces informations ont été déterminées sur la base des principes comptables appliqués dans le cadre du référentiel IFRS adopté dans l'Union Européenne au 30 juin 2018 ;

(1) Il s'agit de l'évolution entre le 30 juin 2018 et le 30 juin 2017.

(2) Dont pour la Gestion d'Actifs :
Produit net bancaire : 1 522 millions d'euros
Frais généraux et assimilés : -1 003 millions d'euros
Résultat brut d'exploitation : 518 millions d'euros
Coût du risque : -4 millions d'euros
Résultat courant avant impôt : 512 millions d'euros

(3) Dont Trésorerie court terme :
Produit net bancaire : 58 millions d'euros
Frais généraux et assimilés : -30 millions d'euros
Résultat brut d'exploitation : 28 millions d'euros
Coût du risque : 0 million d'euro
Résultat courant avant impôt : 28 millions d'euros

En millions d'Euros	Produit net bancaire	évolution 2017/2018
Gestion d'Actifs et de Fortune	1 596	10%
<i>Gestion d'actifs</i>	1 522	10%
<i>Gestion de fortune</i>	74	17%
Banque de Grande Clientèle	1 846	-4%
<i>Marchés de capitaux⁽¹⁾</i>	927	-14%
<i>Global finance et banque d'investissement</i>	885	3%
<i>Autres</i>	34	-285%
Assurances	397	8%
Services financiers spécialisés	733	6%
<i>Financements spécialisés</i>	453	4%
<i>Paieement</i>	188	15%
<i>Services financiers</i>	92	2%
Coface	333	15%
Hors pôle (hors Coface)	85	106%
Total	4 989	5%

(1) Dont 913 millions d'euros hors produit net bancaire (PNB) des desks de XVA se décomposant en 620 millions d'euros de PNB pour FICT et 293 millions d'euros de PNB pour les Actions.



NOTE 9 GESTION DES RISQUES

9.1 Adéquation des fonds propres

Les informations sur l'adéquation des fonds propres requises par la norme IAS 1, sont présentées dans la partie 3.3 du chapitre III « Facteurs de risques, gestion des risques et Pilier III ».

9.2 Risque de crédit et risque de contrepartie

Les informations sur la gestion des risques de crédit requises par la norme IFRS 7, à l'exception de celles mentionnées ci-dessous, sont présentées dans la partie 3.2.3 du chapitre III « Facteurs de risques, gestion des risques et Pilier III ».

9.3 Risque de marché, risques de taux d'intérêt global, de liquidité, et de change structurel

Les informations sur la gestion des risques de marché, risques de taux d'intérêt global, de liquidité, et de change structurel requises par la norme IFRS7 sont présentées dans la partie 3.2.5 et 3.2.7 du chapitre III « Facteurs de risques, gestion des risques et Pilier III ».

9.4 Risque lié aux activités d'assurance

Les informations sur la gestion des risques des activités d'assurance requises par la norme IFRS7 sont présentées dans la partie 3.2.10 du chapitre III « Facteurs de risques, gestion des risques et Pilier III ».



NOTE 10 AUTRES INFORMATIONS

10.1 Instruments de capitaux propres émis

10.1.1 Capital social

Actions ordinaires	Nombre d'actions	Nominal	Capital en euros
Valeur à l'ouverture	3 150 288 592	1,60	5 040 461 747
Augmentation de capital	2 789 890	1,60	4 463 824
Valeur à la clôture	3 153 078 482		5 044 925 571

Au 30 juin 2019, 3 019 032 actions étaient auto détenues contre 3 716 978 actions au 31 décembre 2018.
L'augmentation de capital sur le 1^{er} semestre 2019 correspond à l'attribution d'actions gratuites à certains salariés de Natixis, dans le cadre des Plans de fidélisation et de performance 2016 et 2017 dont le paiement est fondé sur les actions.

10.1.2 Calcul du résultat par actions

	30/06/2019	30/06/2018
Résultat par action		
Résultat net - part du groupe en millions d'€	1110	903
Résultat net attribuable aux actionnaires en millions d'€ (1)	1065	853
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	3 152 153 657	3 137 992 345
Nombre moyen d'actions propres en circulation au cours de l'exercice	2 394 650	1 777 656
Nombre moyen d'actions pour le calcul du résultat par action	3 149 759 007	3 136 214 689
Résultat par action en €	0,34	0,27
Résultat dilué par action		
Résultat net part du groupe en millions d'€	1110	903
Résultat net attribuable aux actionnaires en millions d'€ (1)	1065	853
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	3 152 153 657	3 137 992 345
Nombre moyen d'actions propres en circulation au cours de l'exercice	2 394 650	1 777 656
Nombre d'actions potentielles dilutives issues de l'exercice de plans d'options de souscriptions d'actions et de l'attribution d'actions gratuites (2)	8 089 124	8 536 570
Nombre moyen d'actions pour le calcul du résultat dilué par action	3 157 848 131	3 144 751 259
Résultat dilué par action en €	0,34	0,27

(1) L'écart entre le résultat net part du groupe et le résultat net attribuable aux actionnaires correspond aux intérêts relatifs aux titres super-subordonnés – actions de préférence pour -45 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 et -50 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018.

(2) Ce montant d'actions concerne les actions attribuées dans le cadre des plans d'actions de performance 2016, 2017, 2018, 2019 (PAGA), Long Term Incentive Plan 2016, 2017, 2018, 2019 (LTIP) et Plan Métier Paiements 2018.

10.2 Autres instruments de capitaux propres émis

Titres super subordonnés à durée indéterminée et actions de préférence

Conformément aux dispositions de la norme IAS 32, les instruments financiers émis sont qualifiés de dettes ou de capitaux propres selon qu'ils incluent ou non une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie à leur détenteur.

Ainsi, les émissions de titres super subordonnés à durée indéterminée et les émissions d'actions de préférence s'analysent depuis le 31 décembre 2009 comme des instruments de capitaux propres émis en raison d'une clause devenue discrétionnaire concernant le paiement de dividende et figurent au poste « Réserves consolidées » du bilan consolidé.

La transformation de ces instruments de dette en instruments de capitaux propres avait généré un gain de 418 millions d'euros, comptabilisé en résultat au 30 juin 2009.

Les émissions postérieures au 30 juin 2009 ont toujours été classées en capitaux propres, compte tenu du caractère discrétionnaire de leur rémunération.

Les titres super subordonnés s'élèvent à 1 978 millions d'euros au 30 juin 2019 (pas de variation par rapport au 31 décembre 2018).

A noter, que le montant brut de la variation de change des titres super subordonnés en devises constaté en résultat au 30 juin 2019 s'élève à +4 millions d'euros, soit un montant net après impôts de 3,2 millions d'euros contre +27 millions d'euros au 30 juin 2018, soit un montant net après impôts de +19 millions d'euros.

10.3 IFRIC 21

L'interprétation IFRIC 21 « Taxes », applicable depuis le 1^{er} janvier 2015, vise à clarifier la date à retenir pour la comptabilisation des droits ou taxes (« levies ») dans les états financiers. Cette interprétation entraîne :

- pour les taxes dont l'exigibilité de ces dernières est déclenchée par des faits générateurs survenant en date du 1^{er} janvier, la constatation d'une provision en totalité dès le 1^{er} trimestre alors qu'elles faisaient l'objet d'un étalement trimestriel antérieurement. Les taxes concernées sont principalement la taxe de soutien aux collectivités territoriales et la contribution au fonds de résolution unique ;

A noter que la taxe bancaire sur risque systémique (TSB), qui a été abrogée au 1^{er} janvier 2019 (loi n° 2014-1655 du 29 décembre 2014 de finances rectificative pour 2014, art. 26), avait été constatée en totalité en résultat au 30 juin 2018 ;

- Ou pour les taxes basées sur le chiffre d'affaires dont l'exigibilité intervient au cours de l'exercice suivant, la constatation de la totalité des taxes au 1^{er} janvier de l'exercice où la taxe est exigible, alors que précédemment elles étaient comptabilisées au prorata du chiffre d'affaires de la période. La contribution sociale de solidarité des sociétés est la principale taxe concernée.

Au 30 juin 2019, le différentiel de traitement s'élève en résultat net part du groupe à 95 millions d'euros contre 101 millions d'euros au 30 juin 2018.

10.4 Parties liés

10.4.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

Les principales opérations de Natixis avec les parties liées (BPCE et ses filiales, les Banques Populaires, les Caisses d'Epargne et l'ensemble des participations comptabilisées par mise en équivalence) sont détaillées ci-dessous :

En millions d'euros	30/06/2019			31/12/2018		
	BPCE	Banques Populaires	Caisses d'Epargne	BPCE	Banques Populaires	Caisses d'Epargne
ACTIF						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	15 163	3 484	5 569	17 577	3 139	4 330
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres						
Instruments de dettes au coût amorti	46	207		44	96	
Prêts et créances aux établissements de crédit et assimilés au coût amorti	44 085	411	193	17 871	350	106
Prêts et créances à la clientèle au coût amorti	377	60		27	60	
Placements des activités d'assurance	12 592	54		12 826	98	26
Actifs non courants destinés à être cédés ⁽¹⁾				326	204	482
PASSIF						
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	7 628	2 186	4 390	6 304	1 633	3 325
Dépôts et emprunts envers les établissements de crédit et assimilés	43 831	683	76	47 925	1 468	3
Dépôts et emprunts envers la clientèle	353	33	3	311	83	30
Dettes représentées par un titre						
Dettes subordonnées	2 615			2 597		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	0	1	78	0	1	73
Dettes sur actifs destinés à être cédés ⁽¹⁾				434	976	1 131
Capitaux propres	1 832			1 789		
ENGAGEMENTS						
Engagements donnés	9 840	11	101	11 302	18	85
Engagements reçus	11 756	149	793	10 619	2 965	3 243

Les relations avec les entreprises associées ou co-entreprise ne sont pas significatives.

(1) Correspondait aux métiers du pôle SFS classés en actifs non courant destinés à être cédés au 31 décembre 2018.

En millions d'euros	30/06/2019			30/06/2018		
	BPCE	Banques Populaires	Caisses d'Epargne	BPCE	Banques Populaires	Caisses d'Epargne
RESULTAT						
Intérêts et produits assimilés	97	23	0	43	26	1
Intérêts et charges assimilés	(360)	(2)	0	(296)	(2)	(8)
Commissions nettes	(24)	(169)	(129)	(4)	(170)	(80)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(971)	204	1 097	121	74	230
Gains ou pertes sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres						
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti						
Gains ou pertes nets sur actifs financiers au coût amorti reclassés en actifs financiers à la juste valeur par résultat						
Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la JV par capitaux propres reclassés en actifs financiers à la JVR						
Produit net des activités d'assurance	13	1		9	1	-11
Produits et charges des autres activités	30	0	0	(14)	7	10
Charges générales d'exploitation	(39)	(1)	(7)	(40)	1	(11)

Les relations avec les entreprises associées ou coentreprises ne sont pas significatives.



NOTE 11 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à la clôture, susceptible d'avoir un impact sur les comptes consolidés semestriels, n'est intervenu depuis le 30 juin 2019.



5.2 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019)

Aux Actionnaires
NATIXIS SA
30 avenue Pierre Mendès-France
75013 PARIS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société NATIXIS SA, relatifs à la période 1er janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthode comptable relatifs à l'application de la norme IFRS 16 sur les contrats de location et de l'interprétation IFRIC 23 sur les incertitudes relatives aux traitements fiscaux, tels que décrits dans la note 1 « Principes comptables » et dans la note 2 « Incidences de la première application de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 » de l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés.



II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense le 1^{er} août 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

Emmanuel BENOIST

Charlotte VANDEPUTTE



VII CHAPITRE 7 : ÉLÉMENTS JURIDIQUES

7.1 Mentions légales et informations pratiques concernant Natixis

Dénomination sociale : NATIXIS

Nom commercial : NATIXIS

N° d'immatriculation (1^{re} page des statuts) : 542 044 524 RCS PARIS

Date d'immatriculation : 30/07/1954

Durée de la société : jusqu'au 09/11/2093

Objet de la société (article 2 des statuts) : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'exercice de toutes opérations de banque et opérations connexes au sens de la loi bancaire ;
- la fourniture de tous services d'investissement tels qu'ils sont définis par le Code monétaire et financier ;
- l'accomplissement des missions spécifiques confiées par l'État dans le domaine économique et financier, dans le cadre de conventions particulières ;
- l'exercice de toutes opérations de courtage ;
- la prise de participation dans les sociétés, groupements ou associations se rapportant directement ou indirectement aux activités énoncées ci-dessus ;
- ainsi que la réalisation de toutes opérations civiles ou commerciales.

LEI : KX1WK48MPD4Y2NCUIZ63

Site Internet : www.natixis.com

7.2 Statuts de Natixis

NATIXIS

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 5 044 925 571,20 euros

Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France – 75013 PARIS

542 044 524 RCS PARIS

STATUTS

Les statuts demeurent inchangés.

7.4 Répartition du capital et des droits de vote

7.4.1 Répartition du capital au 31 juillet 2019

Au 31 juillet 2019, les principaux actionnaires de Natixis sont les suivants :

	% du capital	% des droits de vote
BPCE	70,64 %	70,70 %
Actionnariat salarié ^(a)	2,92%	2,92 %
Titres auto détenus	0,09 %	0,00 %
Public	26,35 %	26,38 %

(a) dont 1,20 % détenu au titre des augmentations de capital réservées aux salariés.

dont 0,98 % détenu au titre du FCPE BPCE Actions Natixis incluant les porteurs de parts du Groupe BPCE.

dont 0,74 % détenu par les salariés et anciens salariés, hors Plan d'Épargne salariale.

À la connaissance de Natixis, il n'existe aucun autre actionnaire, hormis ceux cités dans le tableau ci-avant, qui détienne plus de 5 % du capital ou des droits de vote.



7.4.4 Actionnariat salarié

En ce qui concerne les attributions gratuites d'actions :

En application des dispositions des articles L. 225-97-1 et suivants du Code de commerce :

- le conseil d'administration de Natixis, lors de sa séance du 12 avril 2019 (en vertu de l'autorisation de l'assemblée générale mixte du 24 mai 2016, 20^{ème} résolution) a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 2 600 406 actions de performance au profit de bénéficiaires désignés par le conseil d'administration ;
- le conseil d'administration de Natixis, lors de sa séance du 28 mai 2019 (en vertu de l'autorisation de l'assemblée générale mixte du 24 mai 2016, 19^{ème} résolution) a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 73 420 actions de performance au profit des membres du Comité de direction générale (hors le Directeur général) et de 31 708 actions de performance au profit du Directeur général.



VIII CHAPITRE 8 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

8.2 Documents accessibles au public

Le présent document peut être consulté sur le site internet de Natixis « www.natixis.com » (Accueil >> Investisseurs & actionnaires >> Données et publications financières >> Document d'enregistrement universel et Pilier III) en ouvrant [ce lien](#).

Le présent document peut également être consulté sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).



8.4 Table de concordance du rapport financier semestriel

Ce document comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et aux articles 222-4 et 222-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

	Page du document d'enregistrement universel du 8 août 2019
Rubriques du rapport financier semestriel	
Comptes consolidés résumés au 30 juin 2019	135 à 214
Rapport semestriel d'activité	111 à 130
▪ Evénements importants survenus pendant les 6 premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels	118 à 130
▪ Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice	57 ; 133
▪ Principales transactions intervenues entre parties liées	212-213
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	222
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés résumés	215-216





8.7 Responsables du contrôle des comptes

Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

- Deloitte & Associés (représenté par l'associée signataire Charlotte Vandeputte) - 6, place de la Pyramide - 92908 Paris La Défense cedex ;
- PriceWaterhouseCoopers Audit (représenté par l'associé signataire Emmanuel Benoist), 63, rue de Villiers – 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex ;

Deloitte & Associés et PriceWaterhouseCoopers Audit sont enregistrés comme commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».



ATTESTATION DE RESPONSABILITÉ

Attestation du responsable du document d'enregistrement universel

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 8 août 2019

François Riahi

Directeur Général de Natixis



30, avenue Pierre Mendès France

75013 Paris

Tél. : +33 1 58 32 30 00

www.natixis.com

 GROUPE BPCE